

Le Monde

LE MONDE INITIATIVES
■ La conférence sur l'emploi
■ 22 pages d'annonces classées

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16378 – 7,50 F

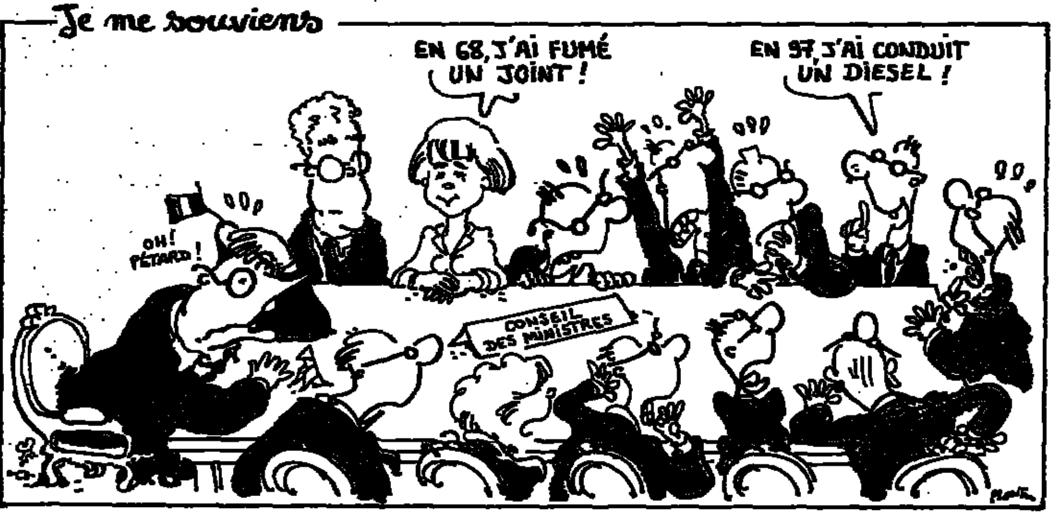
MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Pollution et santé : deux défis pour M. Jospin

● Mme Voynet redécouvre un rapport de 1996 sur les conséquences de la pollution de l'air qui serait responsable d'un millier de décès prématurés chaque année ● Deux nouvelles pistes à Roissy malgré l'opposition des riverains ● Le Parlement veut renforcer le contrôle sanitaire des aliments

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Journal du dimanche* du 21 septembre, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, indiquait qu'elle avait trouvé dans les tiroirs de son ministère un *« rapport explosif »* sur le coût de la pollution pour la Sécurité sociale. Ce rapport, révélé par *Le Monde* en juin 1996, évaluait à un millier le nombre de décès prématurés imputables chaque année à la pollution automobile. Vendredi 19 septembre, le seuil d'alerte de niveau 2 de pollution au dioxyde d'azote avait été franchi à Paris, où l'on a relevé des taux de 305 microgrammes de NO^2 par mètre cubes d'air. Particulièrement grave pour la santé des personnes souffrant de maladies respiratoires, cette alerte n'avait été suivie d'aucunes mesures concrètes autres que des messages destinés à la population et aux automobilistes.



Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a annoncé, mardi 23 septembre, la construction de deux nouvelles pistes à Roissy-Charle-de-Gaulle, malgré l'opposition des écologistes et des riverains.

La réforme du système de sécurité sanitaire, qui viendra en discussion au Sénat à partir du mercredi 24 septembre, est destinée à renforcer et à harmoniser le dispositif de protection de la santé. La proposition de loi sénatoriale permettrait notamment, si elle était adoptée par le Parlement, de créer deux agences de sécurité sanitaire, l'une consacrée aux médicaments et aux produits de santé, l'autre aux aliments.

Lire pages 8, 9 et 11



A chacun son Aragon

ARAGON, qui aurait eu cent ans le 3 octobre, éveille encore la polémique. Dans un cahier spécial, auquel ont collaboré de nombreux écrivains, poètes et historiens, *Le Monde* a choisi de faire apparaître les tensions que son oeuvre cristallise. A chacun son Aragon, donc, les pistes offertes à la réflexion ayant suscité des réponses variées, voire divergentes. A la passion de l'écriture que manifeste d'abord l'oeuvre *poétique* fait écho la complexité du roman aragonien, tandis que se discutent toujours les contradictions du militant communiste.

La charge de Jacques Chirac contre les emplois-jeunes du gouvernement

LA CRÉATION d'emplois financés par l'Etat, à 80 % ou 100 % selon les cas, a été critiquée, lundi 22 septembre, par Jacques Chirac. *« C'est l'emploi privé qu'il convient de développer pour faire reculer le chômage »*, a déclaré le président de la République à l'université de technologie de Troyes. *« Tout le reste est fallacieux »*, a-t-il ajouté, mettant ainsi en cause, implicitement, le projet emplois-jeunes de Martine Aubry, sur lequel il avait exprimé des réserves en conseil des ministres, le 20 août, et sur lequel une quarantaine de députés de droite s'étaient abstenus, le 17 septembre, plutôt que de voter contre.

147 000 personnes se sont déjà portées candidates à un emploi-jeune dans l'éducation nationale, a annoncé, lundi, Claude Allègre.

Lire page 7 et la chronique de Pierre Georges page 33

Alger, éphémère capitale des droits de l'homme...

TROIS JOURS durant, près de cent cinquante participants, dont une cinquantaine d'invités étrangers, ont débattu des *« formes contemporaines de violence et* [de la] *culture de paix »*. Dans un pays où, selon *Amnesty International*, plus de cinq cents civils, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont été massacrés ces dernières semaines, le colloque promettait beaucoup. Il avait lieu à Alger. Et le débat a été escamoté.

Organisée par l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), une organisation gouvernementale, avec le soutien financier de l'Unesco et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la rencontre s'est achevée, lundi 22 septembre, sans résultat. De vagues déclarations pour le respect de tous les droits humains ; un appel à la tolérance et à la solidarité ; une exhortation aux gouvernements pour qu'ils intègrent les droits de l'homme dans les programmes scolaires. Mais pas un mot sur la situation en Algérie. Pas une phrase pour dénoncer la terreur perpétrée par les groupes armés et les forces de sécurité de l'autre côté de l'enceinte de l'hôtel Aurassi, où se tenait le colloque. Déçus, des participants étrangers ont critiqué à mots couverts le caractère *« trop théorique »*, *« scientique »*, de la rencontre, son côté *« cours magistral »*.

La réalité des droits de l'homme était pourtant palpable à quelques mètres de la salle de réunion. Trompant la vigilance policière, près d'une centaine de femmes, venues par petits groupes en se faisant passer pour des employées, ont réussi, lundi matin, à franchir les grilles de l'hôtel et à se rassembler devant la réception. Toutes ont en commun d'avoir un mari, un fils, un parent *« disparu »*. Pour les pouvoirs publics, ils ont rejoint les maquis islamistes, tandis qu'elles affirment, témoignages à l'appui, qu'ils ont été enlevés par les forces de sécurité.

Entre *« les folles de l'hôtel Aurassi »* et les policiers, le dialogue a été rude. *« Il n'y a pas de disparus. Il n'y a que des terroristes. Même leurs familles sont des terroristes »*, a lancé un homme en uniforme. *« Dites-nous où sont nos enfants. S'ils sont morts dites-le nous. Nous sommes des Algériens »*, a répliqué une femme. Une autre dira le mépris qu'elle rencontre auprès de l'administration au cours de ses recherches, alors que son mari est *« un martyr de la révolution nationale* [la guerre d'indépendance] *»* et qu'elle-même s'est battue en son temps contre l'armée française.

Conduites par l'épouse d'un journaliste disparu depuis trois ans, Safia Fahassi, les manifestantes se sont vu interdire l'accès à la salle de conférence par un représentant de l'Observatoire. *« Vous voulez vous plaindre à la France »*, leur criera un policier. Avant d'être dispersées sans ménagement, les femmes pourront distribuer aux rares clients de l'hôtel un communiqué dans lequel elles réclament *« la libération de leurs parents portés disparus »* ou, à défaut, *« des informations sur le sort qui leur est réservé et qui demeure inconnu depuis des années »*.

Le quotidien algérois *El Watan* avait publié, samedi 20 septembre, des extraits du rapport de l'ONDH pour l'année 1996. *« Le nombre de cas de personnes disparues s'élève à 988 »*, y lit-on, soit près du double du chiffre de l'année précédente. *« Il faut mettre fin aux lieux de détention hors de portée du contrôle légalement prévu par la loi »*, conclut ce rapport officiel.

Jean-Pierre Tuquoi

Les cent filles d'Ariane

LE CENTIÈME exemplaire de la fusée européenne Ariane devrait décoller, mercredi 24 septembre, à 2 heures (heure de Paris), du centre spatial de Kourou. Avant même le vol 01, en 1979, ses promoteurs démarchaient les clients américains potentiels. L'Europe venait pourtant d'essuyer un échec cuisant avec le programme Europa et la NASA triomphante envoyait des hommes sur la Lune. Depuis, Ariane, qui n'a connu que 7 échecs et a mis sur orbite 134 satellites commerciaux, a conquis plus de la moitié du marché mondial des services de lancement. Mais son successeur, le lanceur lourd Ariane-5, tarde à prendre le relais après son explosion en vol lors du premier tir, en juin 1996.

Lire page 24

■ Nationalisme dans l'ex-Yougoslavie

En Bosnie-Herzégovine, comme en République de Serbie, les courants nationalistes sortent victorieux des récents scrutins électoraux. p. 2 et notre éditorial p. 14

■ Un gouvernement fort pour la Pologne

C'est ce que souhaite, dans un entretien au *Monde*, Bronislaw Geremek, député de l'Union de la liberté. p. 3

■ Un point de vue sur le procès Papon

L'historien Zeev Sternhell pose la question de la responsabilité des élites et du contexte historique entourant les faits. p. 15

■ Pitbulls, les dents de la rue

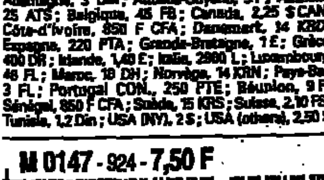
A côté des vrais voyous et des bons maîtres pullulent les irresponsables qui ne maîtrisent pas leur chien. p. 13

■ Havas communique

Dans un entretien au *Monde*, Michel Boutinard Rouelle, PDG d'Havas Média Communication, dément toute rumeur de démantèlement du groupe. p. 21

■ Tables capitales, suivez le Guide

Le *Guide du routard Paris* continue de protéger l'économiquement faible. Jean-Pierre Quélin feuillette aussi le *Restos et Bistrots de Paris*. p. 26



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 924 - 7,50 F

Une France à l'anglo-saxonne

LE CAPITALISME à la française, fait d'omniprésence de la puissance publique, de participations croisées et de solidarités obligées au sein des conseils d'administration, a pendant longtemps beaucoup pardonné aux patrons malhabiles et fort bien résisté à la pression des actionnaires. Mais cette fois, il semble bien que les temps changent.

Des signes ne trompent pas. Quatre OPA (offres publiques d'achat) ont lieu simultanément en ce moment à la Bourse de Paris. L'allemand Adidas rachète Salomon, la Lyonnaise des eaux prend le contrôle total de sa filiale Degrémont et, plus significatives parce qu'il s'agit d'opérations *« inamicales »*, une bataille acharnée oppose Promodès à Rallye pour le contrôle de Casino, et François Pinault vient de mettre 30 milliards de francs sur la table pour récupérer le groupe familial Worms et Cie.

Des OPA hostiles qui auraient soulevé, il y a quelques années encore, une vague de polémiques sur le capitalisme sauvage. Elles se déroulent aujourd'hui dans une relative indifférence. Les batailles boursières font désormais partie du paysage.

Autre « événement » remarquable, en dépit des promesses électorales et des réticences syndicales, France Télécom entre en Bourse. Il ne s'agit pas d'une simple modification anodine de tour de table destinée avant tout à fournir des recettes supplémentaires au budget de l'Etat.

L'opérateur de télécommunications aura désormais des actionnaires privés, notamment anglo-saxons, car les grands investisseurs français ne font pas le poids, faute de fonds de pension. La légitime préoccupation des gérants dépositaires des retraites de salariés américains et anglais sera d'obtenir les meilleures performances boursières de France Télécom. Le jugement et la pression de la Bourse sur l'entreprise vont modifier inéluctablement le comportement et les priorités des dirigeants.

« Le paradoxe de la France, c'est qu'elle change vite, plus vite souvent que l'Allemagne et le Japon, sans en donner l'impression », souligne Eric Barthalon, directeur des études de Paribas.

Eric Leser

Lire la suite page 14

Le bourreau et la machine



EYAL SIVAN

AYANT découvert l'enregistrement filmé du procès d'Eichmann en 1961, Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, et le documentariste israélien Eyal Sivan ont entrepris de réaliser *L'Expert, « étude sur un criminel moderne »*. Ils utilisent les nouvelles techniques numériques pour manipuler les images d'archives.

Lire page 28

EX-YOUGOSLAVIE *Les premiers résultats des élections municipales des 13 et 14 septembre en Bosnie-Herzégovine font apparaître le succès des principaux partis nationalistes. En République de Serbie, les scrutins présidentiel et législatif organisés le 21 septembre confirment la victoire du parti de Slobodan Milosevic, qui consolide ainsi sa position d'« homme fort ». L'extrême droite arrive en seconde position.* ● L'EXEMPLE DE SREBRENICA montre que l'unité de la Bosnie-Herzégovine souhaitée par les signataires de l'accord de paix de Dayton est de plus en plus battue en brèche par la mise à l'écart des réfugiés. ● LES ÉTATS-UNIS souhaitent que l'appartenance de la Croatie au Conseil de l'Europe soit suspendue, estimant que le régime de Franjo Tudjman *« avance à reculons »* en matière de libertés individuelles et bafoue la liberté de mouvement des minorités dans le pays.

Les élections en Bosnie et en Serbie ont renforcé les nationalistes

Dans les deux Républiques de l'ex-Yougoslavie, les premiers résultats montrent que les électeurs ont plébiscité les courants les plus radicaux. En Bosnie, ce résultat compliquera la mise en œuvre du plan de paix

LES RÉSULTATS des scrutins électoraux qui viennent de se dérouler en Bosnie-Herzégovine et en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) consacrent la victoire des nationalistes de tous bords, parfois ceux-là mêmes qui furent à l'origine de la guerre dans la région. En Bosnie-Herzégovine, selon les premières indications, les élections municipales ont renforcé au sein des trois communautés – croate, musulmane et serbe – les défenseurs d'une partition du pays. En Serbie, c'est Slobodan Milosevic qui apparaît une fois encore comme le grand vainqueur du scrutin présidentiel et *législatif*, talonné par l'ultranationaliste d'extrême droite Vojislav Seselj, qui s'affiche toujours comme un partisan de la « Grande Serbie ».

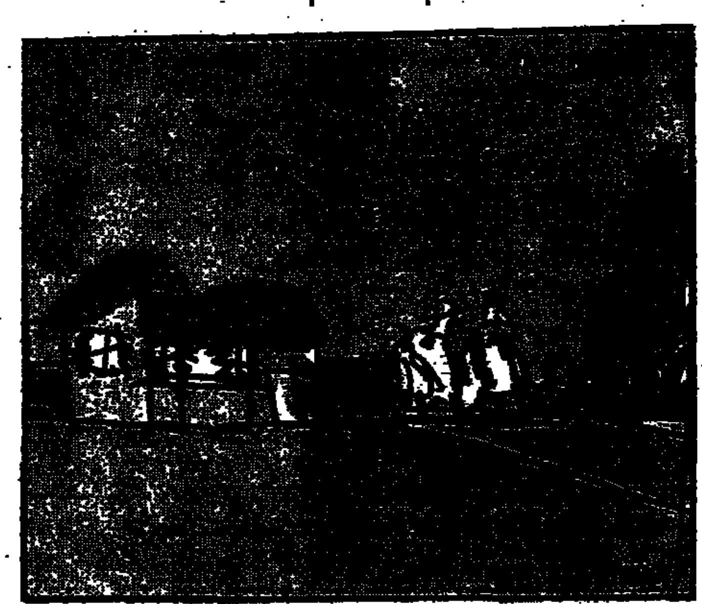
La persistance de ces courants, et le succès qu'ils remportent chez les électeurs, n'est certes pas une nouveauté. Mais près de deux ans après la signature des accords de Dayton, il s'agit à l'évidence d'un nouveau défi pour la communauté internationale. Car ces victoires fragilisent les accords de paix par la mise en cause du système politique imaginé par les signataires, le devenir des réfugiés, le jugement des criminels de guerre devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, ou encore l'avenir de la province du Kosovo en République de Serbie.

Ces scrutins, validés avec plus ou moins de réserves par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – principal organisateur en Bosnie-Herzégovine et observateur en Serbie – peuvent prêter à critiques. En Bosnie, les multiples restrictions à la liberté de la presse, les pressions à l'égard des réfugiés et l'extrême complexité de la consultation relativisent grandement le caractère démocratique de ces élections, même si elles se sont déroulées dans le calme.

Alors que l'accord de Dayton prévoyait de favoriser le retour des réfugiés et leur réintégration dans une Bosnie-Herzégovine unie, les entraves à la libre circulation et les tensions entre les communautés conduisent au contraire à un renforcement de la partition de fait. Pour chaotiques qu'elles aient été, les élections municipales en Bosnie-Herzégovine ne pouvaient cependant pas être une nouvelle fois reportées, sauf à prendre le risque d'enliser plus encore le processus de paix.

En Serbie, les modifications de la loi électorale par le Parti socialiste de Slobodan Milosevic, au mois de juillet, et les multiples pressions effectuées sur les médias par la coalition au pouvoir ont entraîné une *désaffection significative d'une* grande partie de la population, lassée par les multiples querelles d'une opposition désunie. La tenue des scrutins n'a été dénoncée qu'au dernier moment par une partie de l'opposition, minée par des divisions qui ont laissé la voie libre à Slobodan Milosevic pour contourner par un artifice l'impossibilité constitutionnelle dans laquelle il se trouvait de briguer un troisième mandat à la tête de la Serbie. Son accession à la présidence de la République fédérale de Yougoslavie et le succès probable, tant de son candidat à la présidence de Serbie que de son parti au Parlement de la République, lui permettent dorénavant de modeler ses nouvelles fonctions selon ses voeux.

Reste maintenant pour la communauté internationale à gérer cette montée des nationalismes et à endiguer les craintes qu'ils peuvent légitimement faire naître. Il apparaît d'ores et déjà acquis que le retrait de la force multinationale de Bosnie-Herzégovine, prévu en juillet 1998, ne sera pas complet et que l'OTAN maintiendra – sous une forme qui reste à déterminer – un effectif non négligeable. Les Etats-Unis, qui étaient encore récemment fermement décidés à rapatrier tous leurs GI à la date prévue, et les pays européens, qui n'entendaient en aucun cas assurer seuls le maintien de soldats dans l'ex-Yougoslavie, sont maintenant convaincus qu'un retrait total risquerait d'embraser une nouvelle fois la région. La présence de « gendarmes internationaux » ne résoudra pas pour autant tous les problèmes. Le jugement des criminels de guerre, officiellement inculpés ou non par le TPI, se révèle de plus en plus nécessaire dans la mesure où beaucoup d'entre eux – à commencer par l'ancien chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic – continuent d'exercer une influence déterminante. Car l'interdiction pour ces criminels d'exercer toute fonction politique, précisée par l'accord de Dayton, est de fait totalement détournée.



La position apparemment inébranlable de Slobodan Milosevic dans la République fédérale de Yougoslavie constitue en outre un handicap pour la communauté internationale. Le soutien apporté il y a quelques mois à l'opposition par les Occidentaux, à la suite des résultats contestés du scrutin municipal, n'a pas suffi à rassembler durablement des dirigeants déchirés par leurs rivalités internes.

LA QUESTION DU KOSOVO

L'homme fort de l'ex-Yougoslavie joue toujours avec la même habileté sur les faiblesses de ses opposants tout en se posant comme l'intermédiaire obligé de la communauté internationale pour intervenir auprès des Serbes de Bosnie.

En Serbie, la question du Kosovo, cette province peuplée à 90 % d'Albanais, reste explosive. Les électeurs ont boycotté le dernier scrutin, comme ils le font systématiquement depuis que Belgrade a supprimé, en 1989, l'autonomie de la province dans le but de réprimer le mouvement séparatiste. Les quelque 1,8 million d'Albanais ont proclamé unilatéralement une « République du Kosovo », qu'ils ont dotée d'un gouvernement et d'un Parlement fantômes, après des élections tenues clandestinement en 1992. Et les négociations entre Pristina, la capitale de la province, et Belgrade sont toujours dans l'impasse.

Denis Hautin-Guiraut

L'OSCE espère annoncer les résultats vendredi

Les résultats définitifs des élections municipales des 13 et 14 septembre en Bosnie-Herzégovine ne devraient être publiés que vendredi 26 septembre, a annoncé, lundi, le porte-parole de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). David Foley a expliqué ce retard par la complexité du décompte des bulletins.

En République de Serbie, les deux candidats arrivés en tête à l'élection présidentielle du 21 septembre, Zoran Lilic, du Parti socialiste au pouvoir, et Vojislav Seselj, du Parti radical serbe, s'affronteront pour le deuxième tour le 5 octobre. Les résultats définitifs des élections législatives du 21 septembre devraient être publiés en fin de semaine. – *(AFP)*

Srebrenica, ou l'impossible cohabitation entre Serbes et Musulmans

SREBRENICA
de notre envoyé spécial

Momcilo Cvjetinovic ne craint pas le cumul des mandats. Il est à la fois directeur du centre culturel, du cinéma et de la radio locale, et il préside le SDS (Parti démocratique serbe, de Radovan Karadzic) dans l'une des villes de Bosnie où le résultat des élections municipales des 13 et 14 septembre est le plus attendu : Srebrenica, l'une des cités martyres de la guerre, dont les Musulmans furent chassés et massacrés lors de l'offensive serbe de juillet 1995. La ville est aujourd'hui repeuplée par des Serbes.

REPORTAGE

« On est déracinés. Nos enfants s'ennuient et nos maris boivent, faute de travail »

A Srebrenica, les élections sont une affaire serbo-serbe. Les Musulmans sont absents des débats. On n'évoque pas leurs noms, pas plus qu'on ne parle des charniers creusés dans les coteaux environnants. Et pourtant, le futur maire de la ville pourrait être un Musulman. Les rescapés des tueries de 1995, chassés par les milices serbes, ont trouvé refuge dans les faubourgs de Sarajevo ou à Tuzla (nord-est de la Bosnie). Mais, en vertu de l'accord de paix de Dayton, ils avaient la possibilité de voter pour leur municipalité d'origine. 13 420 d'entre eux ont voté pour Srebrenica, la plupart sans doute en faveur du SDA (Parti d'action démocratique du président Alija Izetbegovic). Un chiffre qui, ainsi énoncé, donne le frisson à Momcilo Cvjetinovic : le nombre de Serbes enregistrés pour ce scrutin étant de 10 303, le compte est vite fait.

ÉTAT D'ACCABLEMENT

« Oui, les Musulmans peuvent gagner, reconnaît Momcilo Cvjetinovic, *mais nous contesterons ce résultat. Nous avons la preuve qu'ils ont grossi leur liste d'électeurs en faisant voter leurs morts et même leurs enfants. »* Et si l'OSCE (Organisation de sécurité et de coopération en Europe, chargée de mettre en œuvre les élections) validait ce suffrage ? *« Alors le maire musulman pourrait venir mais il se sentirait bien seul ; car nous ne laisserons jamais ses électeurs l'accompagner. De plus, on demanderait à ceux-ci de payer les taxes municipales, comme tout bon citoyen doit le faire. »* En cas d'intervention de la SFOR (Force de stabilisation de l'OTAN) pour forcer le retour de ces réfugiés, Momcilo Cvjetinovic est clair : *« Nous reprendrons les armes. »*

Les propos agressifs et l'activité débordante de Momcilo Cvjetinovic contrastent avec l'état d'accablement des habitants qui peuplent aujourd'hui Srebrenica. Ils sont pour la plupart des réfugiés venus de Krajina (nord-ouest de la Bosnie) après avoir fui l'offensive croate de l'été 1995. D'autres ont quitté les banlieues de Sarajevo après la réunification de la ville en mars 1996. Les premiers ont la nostalgie du soleil et de la mer et ne s'habituent pas au climat rigoureux qui sévit la moitié de l'année dans la vallée de Srebrenica, surplombée de montagnes. Les seconds rêvent des bruits de la ville et des promenades à la tombée de la nuit dans le vieux quartier ottoman de la capitale bosniaque.

« Lorsque nous avons fui, on nous a installés à Srebrenica, lâche Milojika, originaire de Srbobran, un village de Bosnie centrale. *Mais, ici, on est des déracinés. Nos enfants s'ennuient et nos maris boivent, faute de travail. Que faire ? Les usines ne fonctionnent pas, l'aide humanitaire n'arrive jamais et des plastiques servent toujours de vitres aux fenêtres. Nous voudrions bien retourner dans notre village mais on nous a expliqué que c'était impossible, qu'il vaut mieux que l'on vive chacun chez soi. Chez moi, c'est maintenant ici, mais je ne m'y habitue pas. »*

Comme tous les réfugiés serbes qui ont suivi les conseils du SDS, soucieux de déclarer Srebrenica une fois pour toutes terre serbe, Milojika a voté non pas pour sa ville d'origine, mais pour celle où elle a trouvé refuge. Elle a ainsi abandonné toute idée de retour chez elle. *« On nous a dit à la radio que c'était mieux ainsi, pour que nous ayons un endroit où vivre »,* dit-elle. Momcilo Cvjetinovic, accompagné dans ses multiples déplacements par une clique de subordonnés, a la mine qui s'assombrit à mesure que les résultats des élections arrivent. Le score de son parti (le SDS) dans la municipalité est certes bon, mais celui du Parti radical serbe (extrême droite) est élevé.

CARCASSE D'UN TEMPS RÉVOLU

Selon M. Cvjetinovic, c'est l'effet des attaques de la présidente de l'entité serbe de Bosnie, Biljana Plavsic, de ses *« diatribes contre les prétendus profiteurs de guerre »*. Le parti de la présidente, en rébellion contre la « ligne dure » de Karadzic, n'a pas présenté de candidats à Srebrenica. Mais ces attaques ont attisé un mécontentement qui, ici, bénéficie à l'extrême droite. Ce que confirme une passante : *« Je n'ai aucune sympathie pour Plavsic parce que sa politique divise les Serbes. Mais elle a raison lorsqu'elle parle de corruption, alors j'ai voté pour les radicaux. » « Leur politique est la même que celle du SDS mais ils ne sont pas impliqués dans les affaires de gros sous, contrairement à eux »*, poursuit-elle en jetant un regard noir à la Mercedes de Momcilo Cvjetinovic.

Dans le coeur de Srebrenica, la vieille mosquée, rasée par les milices serbes sitôt leur entrée en ville, gît à terre. Vendeurs à la sauvette et groupes de jeunes traînant autour des cafés ne regardent même plus cette carcasse qui évoque un temps révolu. A Srebrenica, on s'est habitué à ce décor. *« On ne veut plus des Musulmans,* lâche Dragan, originaire de Sarajevo. *Je n'ai pas quitté ma ville pour les voir réapparaître ici. »* Dragan n'a pas voté. Comme ses copains, il a une seule ambition dans la vie : *« Obtenir un passeport et quitter ce pays fichu pour le Canada ou l'Australie. »* Son regard s'illumine lorsqu'on évoque le concert que le groupe U2 donnera la semaine prochaine à Sarajevo. Pour aussitôt s'assombrir : *« De toute façon, je ne pourrai pas y aller, les Musulmans m'en empêcheraient. Et puis c'est trop cher pour moi. »*

Christian Lecomte

Les Etats-Unis demandent que l'appartenance de la Croatie au Conseil de l'Europe soit suspendue

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

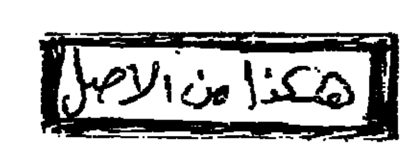
Les Etats-Unis souhaitent que l'appartenance de la Croatie au Conseil de l'Europe soit suspendue. Dans un document officieux, qualifié de *« non-paper »*, remis aux quarante gouvernements membres de l'institution chargée de la défense des droits de l'homme, les autorités américaines considèrent que le régime de Franjo Tudjman *« avance à reculons »* en matière de libertés individuelles, depuis les accords de Dayton et l'adhésion de Zagreb à l'organisation de Strasbourg. La démarche de Washington intervient à moins de trois semaines du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des « Quarante », les 10 et 11 octobre dans la capitale alsacienne.

Dans les couloirs de l'assemblée du Conseil de l'Europe, qui tient cette semaine sa session d'automne, les parlementaires qui avaient réussi à se procurer le texte américain appréciaient diversement, lundi 22 septembre, l'initiative de Washington. Les Etats-Unis, qui participent aux travaux de l'institution en qualité d'observateurs depuis l'entrée de la Russie (février 1996), se sont déjà opposés aux parlementaires à propos du dossier croate. Ils avaient réussi à faire repousser de quelques mois l'adhésion de la Croatie, intervenue le 6 novembre 1996, alors que l'hémicycle européen s'était prononcé favorablement dès le mois d'avril.

Le *« non-paper »* demande que la sanction soit appliquée aussi longtemps que le régime de Franjo Tudjman ne respectera pas *« les droits élémentaires de l'homme »*. La première précision apportée par le document porte sur la liberté de la presse, soumise à l'*« intimidation »* et au *« harcèlement »*. Pressions d'autant plus aisées que le gouvernement contrôle l'essentiel de la *« production »* et de la *« distribution »* de l'information. Il cite l'exemple de l'élection présidentielle du 15 juin, à l'occasion de laquelle le parti pris de la radio et de la télévision a été manifeste.

Les Américains dénoncent aussi la discrimination dont sont victimes les minorités de Croatie en tous domaines (économie, logement, justice, culture) et stigmatisent surtout la politique du pouvoir croate, qui bafoue la liberté de mouvement des minorités de Croatie. *« Quelque 400 000 Serbes (deux tiers de la population de 1991),* précise le document, *ont été déplacés ; à ce jour, seule une petite fraction a la possibilité (...) de retourner chez elle. »*

Marcel Scotto



Les partisans de l'unité italienne se mobilisent contre les sécessionnistes du Nord

ROME
de notre correspondant

Une semaine après le maigre rassemblement des sécessionistes de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi célébrant, à Venise, le premier anniversaire de la « République fédérale de Padanie », les partisans de l'unité italienne ont fait étalage de leur force, samedi 20 septembre, en attirant plusieurs centaines de milliers de manifestants – les organisateurs parlent d'un million – dans les rues de Milan et de Venise.

La réponse au défi lancé par les « chemises vertes » d'Umberto Bossi est venue des trois grandes centrales syndicales (CGIL, CISL, UIL) – cibles depuis deux semaines de violentes attaques de la part de la Ligue du Nord –, appuyées par d'innombrables intellectuels et artistes, ainsi que par les dirigeants du pouvoir. C'est la première fois que la gauche se mobilise ainsi contre les discours et les actions de plus en plus provocatrices de la Ligue du Nord, qui réclame avec davantage d'insistance que la Padanie (regroupement des régions du Nord) se sépare du sud de la Péninsule. A l'occasion de la marche en faveur de la sécession, il y a un an, c'était essentiellement la droite, et plus particulièrement l'Alliance nationale (AN) de Gianfranco Fini, qui avait relevé le gant.

Derrière d'immenses calicots en faveur de l'unité de la nation et d'autres, ironiques, sur le fantasme de la Padanie, qui serait *« seulement le nom d'un fromage »*, les trois centrales ont rassemblé, sur un air de kermesse, un large front du « non » à la division. Comme l'a fait remarquer Sergio Cofferati, secrétaire général de la CGIL (Confédération générale italienne du travail), *« le syndicat a seulement fait son devoir en défendant les valeurs de la démocratie et de la solidarité »*. Le reste est du ressort des politiques.

RÉFORMER LES INSTITUTIONS

Le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a immédiatement saisi l'occasion de souligner qu'*« en démocratie, ce qui compte, ce sont les chiffres, et que dix, vingt, trente personnes ne peuvent être comparées à mille, deux mille, trois mille »*. Le chef de l'Etat a voulu ainsi marquer que les amples rassemblements de la Ligue du Nord n'avaient aucune commune mesure avec ceux des opposants à la partition de l'Italie. *« Quatre chats qui descendent dans la rue n'arrêteront pas un processus historique »*, lui a répondu Umberto Bossi, pour qui *« 70 % des Padaniens sont en faveur de l'indépendance »*. *« Que l'on organise un référendum et l'on verra quels sont les vrais chiffres ! »*, a-t-il ajouté.

La Ligue du Nord prévoit d'organiser des élections, le 26 octobre, pour désigner les représentants au *« Parlement de Padanie »*. Le pouvoir a mis en garde les dirigeants des « chemises vertes » contre l'irrégularité d'un tel scrutin et les risques de poursuites judiciaires contre ses promoteurs. Umberto Bossi est déjà dans le collimateur de la justice pour avoir déclaré récemment qu'il *« mettait dans les chiottes »* le drapeau italien. Le régime de centre-gauche s'est raidi et a décidé de tracer une limite à ne pas dépasser.

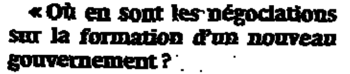
La réponse au problème posé par le Nord face à ce que la Ligue nomme les *« assistés du Sud »* devrait venir de la réforme des institutions. La commission bicamérale a accouché, en juin, d'un texte peu satisfaisant sur l'extension des prérogatives à accorder aux vingt régions italiennes. Une autonomie plus grande, voire une forme de fédéralisme, serait, de l'avis général, le meilleur moyen de bloquer l'engrenage indépendantiste. La semaine dernière, la commission bicamérale chargée d'examiner les amendements à son projet a réaffirmé que l'Italie est une et indivisible, mais elle n'a pas précisé si la République pouvait être ou non fédérale dans le nouveau projet constitutionnel.

Michel Bôle-Richard

Bronislaw Geremek, député, membre de l'Union de la liberté

« La Pologne a besoin d'un gouvernement solide pour préparer son entrée dans l'Union européenne »

Au lendemain de la victoire de la droite catholique aux élections législatives du dimanche 21 septembre, Bronislaw Geremek, l'un des dirigeants de l'Union de la liberté (UW, libéral), explique que les négociations pour former un gouvernement de coalition avec l'Action électorale Solidarité (AWS, chrétien-démocrate, d'inspiration syndicale) seront difficiles. Il estime cependant qu'un accord peut être trouvé *« d'ici au 20 octobre »* entre ces deux formations, *« même »* sur les réformes économiques.



« Où en sont les négociations sur la formation d'un nouveau gouvernement ?

– Le message principal des élections est que la société polonaise ne veut plus d'un gouvernement des post-communistes, au pouvoir ces quatre dernières années. La Pologne attend une alternance. L'Union de la liberté *[UW, 13,4 % des voix selon les résultats partiels]* a déclaré qu'elle souhaitait former une coalition des forces post-Solidarité. Les résultats du vote fournissent cette possibilité : une alliance entre l'UW et l'Action électorale Solidarité *[AWS, 33,8 %]*. Il faudra de la bonne volonté des deux côtés pour trouver un programme commun et formuler la composition du nouveau gouvernement. Nous avons pour cela jusqu'au 20 octobre, date à laquelle le gouvernement sortant donnera sa démission.

– Comment pouvez-vous concilier vos programmes, qui sont de sensibilités différentes ?

– Cela posera des problèmes des deux côtés. Je pense toutefois que le programme économique et le programme de réforme politique – *élargissement du pouvoir local*, réforme du corps de justice et du service civil – ont toutes les chances de faire l'objet d'un accord entre nos deux partis. Il peut sembler qu'un accord soit difficile à trouver sur une politique économique rigoureuse. Nous pensons que la Pologne a besoin d'un taux de croissance élevé – de l'ordre de 6 % par an –, de réduire son déficit budgétaire et son inflation, et de mener jusqu'au bout les privatisations.



BRONISLAW GEREMEK

Les premiers contacts *[avec l'AWS]* permettent de penser que, même en ce qui concerne le programme économique, nous pourrons obtenir un accord.

– Les négociations s'annoncent difficiles...

– Je le pense. Mais si la volonté existe de dépasser les différences – et cela est dans l'interêt de la Pologne –, alors ces négociations aboutiront. Seulement, nous avons affaire à un parti *[l'AWS]* qui n'est pas un parti mais un syndicat, un syndicat qui ne veut d'ailleurs pas être un syndicat... Certains suggèrent au sein de l'AWS que Solidarité forme un gouvernement minoritaire en attendant un soutien de l'UW. C'est là une solution que nous n'acceptons pas, car cela donnerait un gouvernement faible. Or la Pologne a besoin d'un gouvernement solide pour préparer son adhésion à l'Union européenne.

– L'AWS a mis l'accent, lors de la campagne électorale, sur la nécessité de défendre les *« valeurs chrétiennes »*. Est-ce le signe d'un retour possible de l'Eglise sur le terrain politique ?

– L'Eglise a pris ses distances, dans cette campagne électorale à l'égard de la politique. C'est là l'expression d'une prise de conscience. La différence de sensibilité entre l'UW et l'AWS est liée à cette question de valeurs dans l'action politique. Mais le débat a avant tout porté sur la nouvelle Constitution : fallait-il dans ce texte exprimer la supériorité du droit naturel sur le droit établi ? La Constition a été votée et approuvée par référendum *[en mai 1997]*. Il faudrait pour la changer une majorité des deux tiers des voix au Parlement, ce dont AWS et UW ne disposent pas.

» En ce qui concerne le Concordat *[avec le Vatican]*, qui n'a pas été ratifié ces dernières années *[sa ratification était bloquée au Parlement par l'aile anticléricale de l'ancienne majorité sociale-démocrate]*, je crois qu'il n'existe pas de différence entre l'UW et l'AWS : nous avons la volonté de le ratifier. Un autre problème concerne l'avortement. L'AWS est plutôt du côté des « pro-life », favorable à l'interdiction absolue et sans exceptions de l'avortement. Là, on risque d'assister à une confrontation d'attitudes différentes. Il y aura un débat au Parlement sur cette question. Je ne pense pas, cependant, que nos divergences en la matière puissent être accompagnées d'autres problèmes, notamment dans le domaine économique.

– Ces élections ont-elles renforcé le clivage historique en Pologne entre les « post-communistes » et les « post-Solidarité » ?

– Je crois que ces élections accentuent le déchirement au sein de la société polonaise. Elle sont l'expression d'une polarisation non seulement électorale mais culturelle. Malgré tout, on peut voir dans une alliance entre l'AWS et l'UW une chance pour que ce déchirement ne se perpétue pas. L'UW propose d'agir sur des problèmes économiques, concrets.

» Il ne faut pas voir dans les divisions de vieilles querelles sur le communisme. Les ex-communistes ont été sanctionnés par l'opinion publique non pas pour leur passé personnel, mais en raison de la renaissance, ces quatre dernières années, du système de l'ancienne nomenklatura, au sein d'un système démocratique.

– Le nouveau gouvernement doit-il mener à bien la « décommunisation » et l'« épuration » des anciens agents de la police politique ?

– Il faut distinguer les deux choses. L'« épuration » *(lustracja)* concernerait les anciens collaborateurs des services secrets communistes. La « décommunisation » s'appliquerait, elle, à tous ceux qui furent membres du Parti communiste. Or il y en avait des millions. Il n'est pas question de vengeance, ni personnelle ni collective. La « décommunisation » ne peut pas faire partie du programme gouvernemental. En revanche, la loi sur l'« épuration » a été votée. Il existe des lacunes dans sa forme, qui devront être amendées afin que la Cour d'« épuration » [une commission de juges] puisse être formée. Là dessus, il n'y a pas de divergence entre l'UW et l'AWS.

– Lech Walesa a été marginalisé par sa formation, l'AWS. Peut-il à nouveau jouer un rôle politique ?

– Lech Walesa pense pouvoir jouer un rôle dans les négociations sur la formation du nouveau gouvernement. Il a annoncé qu'il invitait les leaders d'AWS et d'UW chez lui. Mais je pense que ces deux partis ne devraient pas avoir besoin d'un arbitre extérieur. »

Propos recueillis par Natalie Nougayrède

Felipe Gonzalez ignorait les financements occultes du PSOE

MADRID
de notre correspondante

L'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a comparu, lundi 22 septembre, devant le Tribunal suprême en qualité de témoin dans l'« affaire Filesa » portant sur le financement illégal du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). Complet foncé, les tempes grisonnantes mais tout sourire, l'homme qui fut secrétaire général du Parti socialiste pendant plus de vingt ans jusqu'à juin a déclaré, après avoir été interrogé pendant une heure et quart : *« Je suis un citoyen normal, mais à la différence de certains, j'ai la conscience tranquille. »*

L'« affaire Filesa », du nom d'une holding de sociétés qui aurait facturé des services fictifs à quelques banques et entreprises pour éponger les dettes du PSOE entre 1989 et 1991, aura été le premier des grands scandales qui ont miné le parti. C'est le quotidien *El Mundo* qui fit exploser la bombe, le 29 mai 1991, quatre jours après des élections municipales. Le journal madrilène, qui n'a jamais fait preuve de sympathie à l'égard de *« Felipe »*, publiait alors sur trois pages les accusations d'un ancien comptable de Filesa, Carlos Van Schouwen, de nationalité chilienne, qui n'avait jamais reçu les honoraires promis. Ce dernier, qui réside actuellement au Chili, devrait témoigner, mercredi, à Madrid.

Des sociétés comme Filesa, Time Export et d'autres, dirigées pour la plupart par des responsables socialistes ou leurs proches, auraient reçu 40 millions de francs pour des études jamais réalisées. Le dossier, qui fut le grand *« culebron »* (feuilleton) du début de cette décennie, avait provoqué des élections anticipées en 1993. Le premier juge chargé du dossier, Marino Barbero, qui fit procéder à la perquisition au siège du PSOE, choisit, après quatre années d'instruction, de prendre une retraite anticipée.

« Je suis là pour collaborer avec la justice », a déclaré M. Gonzalez aux magistrats, *mais je ne sais rien sur ces sociétés »*, a-t-il immédiatement ajouté, rappelant qu'il avait appris l'existence de Filesa par la presse. Chef du gouvernement pendant quatorze ans, il a expliqué que ses fonctions à la tête de l'Etat ne lui permettaient pas de s'occuper aussi de la comptabilité du parti.

L'ancien numéro deux du PSOE, Alfonso Guerra, qui fut vice-président du gouvernement de 1982 à 1991, appelé lui aussi à la barre des témoins lundi, a affirmé ne rien savoir de ce réseau de sociétés-écrans. Il a accusé le Parti populaire au pouvoir de monter des procès politiques. Le procès Filesa, qui a commencé le 1er juillet et a repris le 3 septembre, a connu certains rebondissements : le Tribunal suprême a réduit le nombre de prévenus en se fondant sur la prescription de certains délits et sur la nullité des accusations formulées par le Parti popuplaire, qui s'était porté partie civile. C'est ainsi que les poursuites ont été abandonnées contre l'ancien trésorier du PSOE, Guillermo Galleote, et les autres membres de la direction du Parti socialiste de l'époque. Parmi les douze personnes qui se trouvent aujourd'hui sur le banc des accusés figurent notamment l'ex-député et responsable des finances du parti, Carlos Navarro, et l'ex-sénateur Josep Maria Sala, fondateur de la holding Filesa. – *(Intérim.)*

Sida : des médecins volontaires pour un vaccin à haut risque

REPRENANT à leur compte la célèbre mystique pastorienne, une cinquantaine de praticiens membres de l'Association internationale des médecins contre le sida viennent d'annoncer leur intention d'expérimenter sur eux-mêmes un vaccin d'un nouveau type contre le sida. *« Il y a environ 8 000 nouveaux cas de sida par jour, 1 000 enfants naissent chaque jour infectés par le VIH et tous les médicaments qui focalisent tellement l'attention des médias ne concernent que 6 % des patients à l'échelle mondiale. Un vaccin est la seule intervention médicale qui pourra avoir un impact significatif*, a déclaré le docteur Gordon Nary, président de l'association et volontaire pour cette expérimentation. *C'est ainsi que les pricipaux vaccins qui font merveille aujourd'hui ont été développés. C'est ça, la médecine : prendre des risques. »*

Cette intiative, révélée lundi 22 septembre par le *Chicago Tribune*, vise à accélérer la mise au point d'un vaccin efficace contre l'infection par le VIH. *« J'ai vu trop d'amis et trop d'êtres aimés mourir de cette horrible maladie*, a pour sa part expliqué José Zuniga, un autre responsable de cette association. *Nous ne pouvons pas attendre encore quinze ou vingt ans ans pour la mise au point d'un vaccin. Et il est de tradition pour les chercheurs, les médecins et les scientifiques de franchir le pas, de retrousser leurs manches et d'expérimenter sur eux-mêmes leurs découvertes. »*

Le groupe des médecins volontaires, séronégatifs, n'a pas indiqué la date à laquelle débuterait cette expérimentation sans précédent. En théorie, les autorités sanitaires américaines devront être préalablement informées mais les responsables ont déclaré que, même en cas de refus du gouvernement, ils étaient déterminés à mener ce travail à son terme. Depuis l'annonce de cette initiative, le nombre de volontaires, médecins ou non, ne cesse d'augmenter.

L'émotion tient ici au fait que le vaccin anti-sida expérimenté serait, à la différence de tous ceux qui ont jusqu'à présent été testés sur l'homme, constitué d'un virus vivant. L'hypothèse du recours à un tel vaccin agite le monde de la vaccinologie depuis bientôt cinq ans. Le débat sur ce thème avait été amorcé en 1993 lors de la conférence internationale de Berlin, puis l'année suivante à la conférence de Yokohama (*Le Monde* du 12 juin 1993 et du 11 août 1994). Les spécialistes de virologie, dans leur quasi-totalité, rejetaient avec force une telle approche jugée beaucoup trop dangereuse, les volontaires pouvant être contaminés par le VIH ou atteints, par la suite, d'affections de nature cancéreuse. Depuis, rien n'a, d'un point de vue technique, modifié les termes du débat.

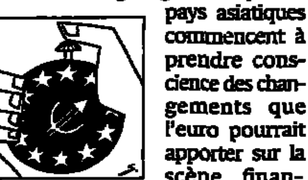
Jean-Yves Nau

Les Européens profitent de l'assemblée du FMI à Hongkong pour promouvoir l'euro

Le premier ministre italien reçoit le soutien de Paris

L'euro a été largement évoqué en marge de l'assemblée du Fonds Monétaire International à Hongkong. Les Européens ont attiré l'attention sur l'importance de la mise en œuvre de la monnaie unique pour les marchés financiers. A Paris, le premier ministre italien, Romano Prodi, a été reçu par le président Chirac et Lionel Jospin, et les dirigeants tablent désormais sur la participation de l'Italie à la zone euro.

LES PRÉPARATIFS pour la mise en œuvre de la monnaie unique ont occupé une large place en marge des débats de l'Assemblée annuelle du FMI à Hongkong. Alors que les pays asiatiques commencent à prendre conscience des changements que l'euro pourrait apporter sur la scène financière internationale, les responsables européens ont profité de la réunion de Hongkong pour s'efforcer de lever les derniers doutes sur le sérieux de leurs intentions.


VERS L'EURO

Le commissaire européen, Yves-Thibault de Silguy, s'en est notamment longuement entretenu avec le premier ministre chinois, Li Peng, qui a laissé entendre que la Chine pourrait être intéressée de placer en euro une partie de ses réserves. Appelé à commenter les conséquences des décisions prises lors du dernier Conseil des ministres des finances des Quinze à Mondorf, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a estimé que la fixation au printemps prochain des parités des monnaies qui participeront à l'euro entraînerait *« un saut qualitatif dans la convergence des taux d'intérêt à court terme »* entre les pays européens. Il a rappelé l'importance du respect des critères de Maastricht pour accéder à la zone euro. *« Je ne parle pas de "trois virgule zéro pour cent", mais de la substance »* des critères, a-t-il ajouté.

Prenant la parole devant la Chambre de Commerce française de Hongkong, le ministre français de l'Economie, Dominique Strauss-Kahn, a assuré une nouvelle fois que l'euro se ferait à la date prévue du 1er janvier 1999 et qu'il serait *« large et fort »*. Il a confirmé que les intentions françaises étaient de s'en tenir strictement aux critères de Maastricht, que les déficits publics en 1997 seraient *« autour de 3 % du PIB et peut-être exactement à 3 % »*.

Le ministre a indiqué que le budget de 1998, dont le projet doit être présenté par le gouvernement le 24 septembre, prévoit que les déficits publics seront *« exactement à 3 % »* du PIB, que les dépenses de l'Etat stagnent en valeur par rapport à celles de 1997. *« L'euro sera l'une des monnaies les plus fortes du monde et le seul problème qui reste est de savoir comment nous allons gérer les 14 mois »* qui séparent du lancement de l'euro, a-t-il dit.

M. Strauss-Kahn a souligné que la zone euro inclurait dès le départ un très grand nombre de pays européens. *« Dès le départ, il y aura dix à onze pays dans la monnaie unique »*, a-t-il assuré, confirmant ainsi que non seulement l'Espagne et le Portugal, mais aussi l'Italie feraient partie selon toute probabilité des pays qualifiés. La question était lundi à Paris au cœur des entretiens que le premier ministre italien, Romano Prodi, a eus avec le président Chirac, puis avec le premier ministre, Lionel Jospin.

De bonne source, le chef de l'Etat n'a pas caché à son interlocuteur qu'il considérait désormais comme à peu près acquis que l'Italie rejoindrait à temps le premier train des pays qui mettront en œuvre l'euro. Même en Allemagne, où la candidature italienne a longtemps fait figure de repoussoir, les dirigeants semblent se faire petit à petit à l'idée que les efforts réalisés par Rome pour opérer les réformes indispensables à son entrée dans la zone euro doivent être jugés crédibles. C'est ce que laisse suggérer le *satisfecit* décerné à l'Italie dans le récent *document sur l'euro publié à Bonn par la* direction du parti chrétien-démocrate (voir *Le Monde* du 18 septembre).

Le test décisif sera la capacité du gouvernement de centre gauche à imposer une réforme du système très coûteux des retraites. L'habileté montrée jusqu'à présent par M. Prodi et ses alliés du Parti de la Gauche (ex-communiste) est de bonne augure.

A la sortie de son déjeuner à l'Hôtel Matignon, le président du Conseil italien a également indiqué qu'il avait abordé avec Lionel Jospin la préparation du sommet sur l'emploi de Luxembourg. *« Nous avons constaté* une *unité de position des deux pays sur la monnaie unique et la politique sociale »*, a-t-il dit. M. Prodi rencontrera à nouveau les dirigeants français les 2 et 3 octobre prochains à Chambéry pour un sommet franco-italien qui portera principalement sur l'entrée de l'Italie dans l'espace Schengen et la coopération industrielle européenne.

La Banque mondiale sélectionnera mieux les bénéficiaires de son aide

La Banque mondiale agira désormais *« de manière sélective »* et aidera d'abord les bons élèves en termes de politique économique et de transparence des institutions. Tels sont les propos tenus mardi 23 septembre par James Wolfensohn à l'ouverture de l'assemblée annuelle de la Banque mondiale, dont il est le président, ainsi que du FMI.

Devant la même enceinte, le premier ministre chinois Li Peng, hôte des deux assemblées en tant que nouveau maître de Hongkong, s'est fait l'avocat du monde en développement, en défendant *« le droit de chaque pays à choisir son système social, son mode de développement et son style de vie »*, et en affirmant que *« l'assistance économique ne doit être liée à aucune condition politique »*. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a, par ailleurs, annoncé que les Etats-Unis vont convoquer une réunion avec au moins neuf pays d'Asie et le FMI pour discuter de la meilleure manière de suivre les développements de la crise financière en Asie du Sud-Est.

Les Etats-Unis posent des conditions au paiement de leur dette à l'ONU

Ils veulent réduire leur contribution au budget de l'organisation

NATIONS UNIES
(New York)
de notre correspondante

Les représentants des 185 pays membres de l'ONU, qui ont participé, lundi 22 septembre à New York, aux premiers débats de la 52e session de l'Assemblée générale, ont rivalisé d'enthousiasme dans l'éloge de l'organisation. Ce bel élan ne doit pas cacher que seuls quatre-vingt-huit d'entre eux ont payé cette année leur contribution... Les pays membres doivent ainsi presque 3 milliards de dollars (près de 18 milliards de francs) à l'ONU, les Etats-Unis étant redevables de la moitié de cette somme.

Marginalisée sur la plupart des dossiers politiques du jour, l'ONU reste un lieu de rencontres. Les chefs d'Etat – très peu nombreux cette année – profitent des quinze jours du débat général pour travailler en réunions bilatérales. Cette rencontre est habituellement le moment de polémiques sur l'affaire du financement de l'ONU. Dans un discours très attendu, Bill Clinton s'est engagé, lundi, à travailler *« en priorité »* pour s'acquitter de la dette américaine, à condition que la contribution de Washington au budget de l'organisation soit réduite. Parlant très chaleureusement de l'ONU et de son rôle *« indispensable »* dans le monde, le président américain a apporté son soutien au secrétaire général et au projet de réforme que M. Kofi Annan a lancé en juillet.

Estimant que cette dette avait *« remis en cause »* l'engagement de son pays à l'égard de l'organisation internationale, M. Clinton tient à mettre cette affaire *« derrière* [lui] *une fois pour toutes »*. Mais il a souhaité que les autres Etats membres *« adoptent un barème de contributions plus équitable »*. Les Etats-Unis désirent abaisser leur contribution au budget régulier de l'ONU de 25 % actuellement à 20 %, et celle pour les opérations de maintien de la paix de 31 à 25 %. Par presse interposée, le secrétaire d'Etat américain, Mme Albright, a exhorté les autres pays à accepter ce *« grand marchandage »*, ce qui permettrait, selon elle, à l'ONU de ne plus s'appuyer *« sur un seul pays »*.

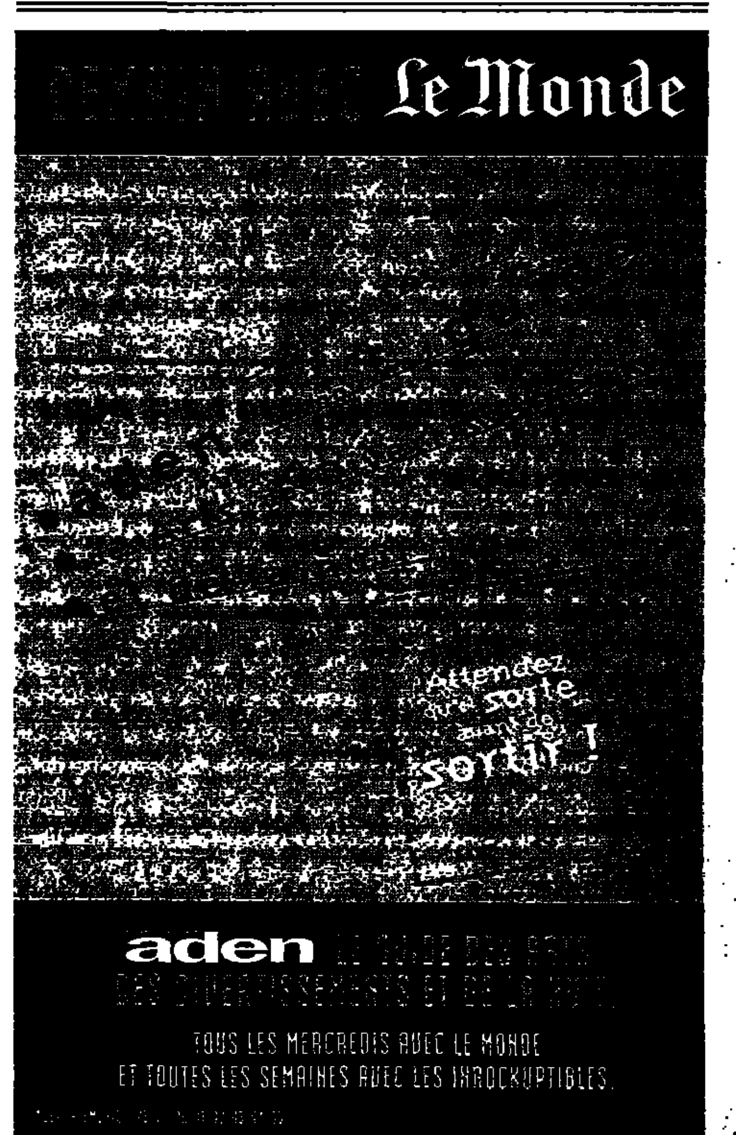
AGACEMENT

Souscrivant à cette logique, un grand nombre de pays sont pourtant agacés par les *« tactiques »* de chantage employées par Washington. Le président sortant de l'Assemblée générale n'a pas mâché ses mots : *« Attacher des conditions particulières au paiement et utiliser les médias pour donner sa propre version ne diminue pas ce qui est une obligation solennelle fixée par un traité »*, a dit le diplomate malais Razali Ismail. Le Japon et l'Allemagne sont prêts à payer plus pour couvrir la diminution de la part américaine, mais à condition d'obtenir des sièges permanents au Conseil de sécurité. Sans donner de précisions, M. Clinton a soutenu l'élargissement du Conseil pour, a-t-il dit, que la responsabilité globale soit *« plus équitablement partagée »*.

Il a annoncé son intention de demander au Sénat des Etats-Unis de ratifier le traité d'interdiction des essais nucléaires. A la même occasion, en 1996, M. Clinton avait été le premier chef d'Etat à apposer sa signature en bas du traité d'interdiction générale des essais. Mais devant l'opposition résolue d'un très grand nombre de sénateurs républicains, il avait renoncé à le soumettre à la ratification du Sénat.

Sur le budget de l'organisation, le secrétaire général, Kofi Annan, a été très net : *« A certains, je demande qu'ils s'acquittent de leurs obligations juridiques, c'est-à-dire de régler leurs arriérés et de verser leurs quotes-parts futures intégralement, ponctuellement, et sans conditions. »* Il a encore fait appel aux pays membres pour qu'ils acceptent son projet de réforme de l'ONU. Kofi Annan *« aspire à une organisation qui reconnaisse une société civile mondiale plus solide que jamais, et en soit la partenaire, tout en aidant à en éliminer des éléments incivils – trafiquants de drogue, criminels et terroristes »*.

Afsané Bassir Pour



Un candidat social-démocrate pour la mairie de Hambourg

HAMBOURG. Ortwin Runde, ministre des finances de Hambourg, a été désigné, lundi 22 septembre, comme le candidat officiel du SPD à la succession du maire sortant, Henning Voscherau (SPD), démissionnaire après le recul de son parti aux élections régionales de dimanche (*Le Monde* du 23 septembre). Ortwin Runde, 53 ans, est membre de la présidence régionale du SPD depuis 1976 et il a été ministre régional du travail, de la santé et des affaires sociales de 1988 à 1993, année où il est devenu ministre des finances. Un congrès régional extraordinaire du SPD doit entériner cette décision la semaine prochaine. Ce congrès doit également déterminer avec qui, des Verts ou de la CDU du chancelier Helmut Kohl, le SPD entamera des pourparlers en vue de la constitution d'une coalition régionale. – *(AFP.)*

Shimon Pérès crée un institut pour la paix

TEL-AVIV. L'ancien premier ministre israélien Shimon Pérès a annoncé lundi 22 septembre le lancement de l'Institut Pérès pour la paix, chargé de promouvoir le développement économique et la paix au Proche-Orient. L'institut est fondé sur l'idée que *« la paix est, fondamentalement, un exercice économique »*, a expliqué l'ex-dirigeant travailliste. Il est ainsi patronné par un « conseil des gouverneurs » parmi lesquels figure le premier ministre français Lionel Jospin. L'institut entend également développer un plan de coopération entre villes palestiniennes, israéliennes et européennes, sous le *parrainage du président français* Jacques Chirac et du chancelier allemand Helmut Kohl. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : quatre enfants ont été tués et six autres blessés**, dimanche soir 21 septembre, à Gisenyi, dans l'ouest du Rwanda, au cours d'une attaque à la roquette contre un collège attribuée à des miliciens hutus, a-t-on appris de source officielle lundi. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : le procès de l'ancien président Canaan Banana**, accusé de viol homosexuel sur plusieurs membres du personnel du palais présidentiel, a débuté, lundi 22 septembre, devant la Haute Cour de justice à Harare, la capitale du pays. L'homosexualité, même entre adultes consentants, est un délit au Zimbabwe. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : deux Indiens mayas, sympathisants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN)** ont été tués et treize autres sont portés disparus à la suite d'affrontements, le 21 septembre, dans la région des Altos de Chiapas, entre partisans de l'EZLN et du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir. Les deux victimes ont été tuées dans une attaque lancée par des militants du PRI qui ont également brûlé plusieurs habitations. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : Lionel Jospin se rendra en Chine** *« au printemps prochain »*, a annoncé lundi 22 septembre à Hongkong son ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn. *« La France a un rôle important à jouer en Asie qui va bien au-delà de ce qu'elle fait aujourd'hui »*, a-t-il souligné. – *(AFP.)*

■ **INDE-PAKISTAN : le premier ministre pakistanais Mohammed Nawaz Sharif** a proposé lundi 22 septembre à l'Inde d'*« ouvrir des négociations sur un traité de non-agression »*, dans un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU. Un tel accord faciliterait un règlement du différend entre les deux pays sur le Cachemire, a précisé le premier ministre. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALBANIE :** la police a saisi depuis la mi-août 40 000 armes détenues illégalement par des Albanais, a annoncé lundi 22 septembre à Tirana le ministre de l'intérieur, Neritan Ceka. Quelque 600 000 armes dérobées pendant la rébellion populaire qui a éclaté fin février n'ont toujours pas été récupérées. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : la Cour constitutionnelle bulgare** a donné son feu vert, lundi 22 septembre, pour l'ouverture des archives des anciens services secrets communistes, dissous en 1990. La loi, soumise à l'examen de la cour et votée le 30 juillet dernier, prévoit la possibilité pour chaque Bulgare de consulter son dossier, à compter du 1er août 1998. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le Parti nationaliste basque** (PNV, nationalistes modérés) a annoncé, lundi 22 septembre, la rupture de son alliance parlementaire avec le gouvernement central, auquel il reproche de ne pas respecter son engagement de continuer à développer le statut d'autonomie du Pays basque. Pour leur part, les nationalistes catalans ont averti que leur appui au projet de budget pour 1998 n'était pas encore acquis. Le soutien des nationalistes au Parlement est essentiel au gouvernement conservateur présidé par José Maria Aznar. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : le principal parti unioniste** protestant d'Ulster devait prendre place, mardi 23 septembre pour la première fois, à la table des négociations multipartites sur l'avenir de la province, même si officiellement il n'y vient que pour demander l'expulsion du Sinn Fein. Avec l'arrivée du Parti unioniste d'Ulster (UUP) de David Trimble en séance plénière et, à sa suite, des deux formations proches des paramilitaires loyalistes (« loyaux » à la couronne), les négociations réuniront tous les partis nord-irlandais, à l'exception de deux partis unionistes radicaux de moindre audience. – *(AFP.)*

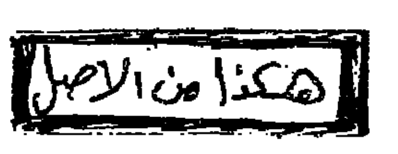
■ **RUSSIE : la France et la Russie ont signé, lundi 22 septembre** à Hongkong, en marge de la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale, un accord bilatéral de rééchelonnement de la dette héritée de l'URSS, d'un montant de 18 milliards de francs (3 milliards de dollars). La signature entre Paris et Moscou rentre dans le cadre de l'accord trouvé en avril 1996 au sein du Club de Paris. – *(AFP.)*

■ **DAGHESTAN : le représentant de l'organisation humanitaire** EquiLibre au Daghestan a visionné une cassette montrant vivants les quatre Français, dont trois membres d'EquiLibre, disparus dans cette région le 2 août. Cette cassette vidéo aurait été tournée *« il y a moins d'une semaine »*, a affirmé un représentant des ravisseurs. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : l'Union européenne va verser 1 million d'écus** (6,6 millions de dollars) en faveur des victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en Ukraine, en Biélorussie et dans la Fédération de Russie. Au total, l'Office humanitaire de la Communauté européenne a déjà versé 8,14 millions d'écus (53,7 millions de francs) d'aide en faveur des victimes de l'explosion du réacteur no 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl qui a entraîné la contamination d'une grande partie de l'Ukraine et de la Biélorussie. – *(AFP.)*

La monnaie malaisienne secouée par les propos du premier ministre

KUALA LUMPUR. En réitérant ses critiques contre les spéculateurs internationaux et l'*« immoralité des marchés »* (voir *Le Monde* du 23 septembre), le premier ministre malais Mohamad Mahathir a provoqué une nouvelle chute de la monnaie de son pays, le ringgit. Mardi 23 septembre, cette dernière a perdu encore un peu plus de sa valeur, déjà bien entamée, en perdant deux points de plus par rapport au dollar (le ringgit avait déjà reculé de 25 % par rapport à la monnaie américaine depuis la crise du mois de juillet). Ce recul s'est accompagné d'une nouvelle crise boursière à Kuala Lumpur. Le premier ministre malais a réagi aux propos de l'investisseur américain d'origine hongroise George Soros, qui l'avait traité de *« menace pour son propre pays »*. – *(AFP.)*



L'investiture de Kim Jong-il à la tête de la Corée du Nord est amorcée

La période de trois ans de deuil est achevée

TOKYO
de notre correspondant

Attendue mais sans cesse différée depuis trois ans, la succession formelle du « Grand Dirigeant » Kim Il-sung, décédé en 1994, par son fils Kim Jong-il est amorcée. L'agence centrale de presse nord-coréenne a annoncé, lundi 22 septembre, que l'assemblée du Parti des travailleurs de la province de Phyongan du sud, proche de Pyongyang, « *a recommandé le camarade Kim Jong-il, grand dirigeant de notre parti et de notre peuple comme secrétaire général du parti* ».

C'est la première fois qu'une telle résolution est adoptée par une instance du Parti du travail. Qualifiée par le secrétaire du comité du parti de Phyongan de « *réunion historique marquant un tournant dans la poursuite de la tâche du président Kim Il-sung de génération en génération* », cette assemblée devrait être suivie par d'autres dans les différentes instances régionales et il est possible qu'un congrès du parti soit réuni aux alentours du 10 octobre, anniversaire de sa fondation, pour désigner le nouveau secrétaire général. Dans son commentaire, l'Agence centrale de presse, organe officiel de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), fait un éloge des qualités de dirigeant de Kim Jong-il qui semble confirmer que la succession est désormais entrée dans sa phase finale. De son côté, l'armée a émis la même recommandation.

La période de trois ans de deuil qui a suivi la mort de Kim Il-sung a pris fin le 8 juillet. Bien que Kim Jong-il, fils et héritier du « Grand Dirigeant », ait été désigné et préparé à lui succéder depuis plus de vingt ans, il n'a pas été investi des fonctions de son père à la tête de l'Etat et du parti à la suite du décès de celui-ci. Il était simplement commandant suprême des forces armées et président de la commission nationale de défense, fonctions qu'il occupait depuis avril 1993. Officiellement, c'est par piété filiale que Kim Jong-il ne souhaitait pas se substituer immédiatement à son père. Pour les observateurs de la RPDC, le délai de la succession était dû à la situation difficile du pays (isolement diplomatique, quasi-banqueroute économique et dramatique pénurie alimentaire) et aux luttes internes auxquelles elle donnait lieu.

A la suite de la mort successive en 1995 de deux figures de premier-plan de la hiérarchie militaire (les maréchaux O Jin-u et Choe Wang, ministre des armées), Kim Jong-il procéda à un rajeunissement des cadres supérieurs de l'armée en plaçant des fidèles à des postes-clés. S'il avait l'armée en main, son emprise sur le parti semblait moins assurée. Ce n'est apparemment plus le cas.

Une fois la période de deuil terminée, il était difficile à Kim Jong-il de conserver ce profil bas. S'il y a eu des oppositions à Kim Jong-il, il semble que le régime n'ait guère de solution de rechange. Toutefois, les défections de personnalités importantes – Hwang Jang-yop, le théoricien de la pensée du *Juche* (autosuffisance), épine dorsale idéologique du régime, et de l'ambassadeur nord-coréen en Egypte, Jang Sung-gil – témoignent de tiraillements au sein de l'élite. La RPDC est, en outre, entrée dans une délicate négociation avec les Etats-Unis en vue de substituer un accord quatripartite avec la Chine et la Corée du Sud à l'armistice de 1953. Compte tenu de l'aggravation de la pénurie alimentaire, l'aide étrangère est devenue une question de survie pour le régime et une réforme économique semble impérative. L'aboutissement de la succession « normalisera » la situation institutionnelle de la RPDC, mais elle sera loin de remédier aux maux du dernier régime stalinien.

Philippe Pons

La visite en France du président tunisien Zine El Abidine Ben Ali aura lieu à la mi-octobre

La création d'une zone de libre-échange avec l'Europe suscite des inquiétudes

En visite officielle en France le 20 et le 21 octobre, le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali devrait plaider pour une aide économique accrue de Paris. Si la Tunisie affiche un bilan économique satisfaisant, comparé à ses voisins du Maghreb, l'accord d'association qu'elle a conclu il y a près de deux ans avec l'Union européenne (UE) pourrait menacer de nombreuses entreprises tunisiennes.

REPORTÉE à cause des élections législatives en France, la visite officielle du président tunisien Zine El Abidine Ben Ali aura finalement lieu à la mi-octobre, probablement le lundi 20 et le mardi 21. Bien qu'il ne soit pas encore complètement arrêté, le programme porte la marque du changement de majorité et du retour de la gauche au pouvoir.

Si des entretiens avec Jacques Chirac à l'Elysée et avec Lionel Jospin à Matignon sont prévus, le projet du chef de l'Etat tunisien de s'adresser aux députés du haut de la tribune du Palais-Bourbon – comme avant lui le roi d'Espagne Juan Carlos et le souverain marocain Hassan II – a été finalement abandonné. Les atteintes aux droits de l'homme en Tunisie sont jugées telles que le président Ben Ali devra se contenter d'un traitement moindre : une réception à l'hôtel de Lassay, la résidence du président de l'Assemblée nationale. « *C'est ce que l'on fait habituellement pour les chefs d'Etat* », fait-on observer dans l'entourage de Laurent Fabius, le président de l'Assemblée. Une audience au Sénat est par ailleurs prévue, ainsi qu'une rencontre avec la communauté tunisienne en France, probablement à l'arche de la Défense. En revanche, pour éviter toute question gênante, aucune conférence de presse ou intervention télévisée n'est prévue.

La gestion de l'économie tunisienne prête moins à critiques que la situation des droits de l'homme. Arrivé au pouvoir il y dix ans, après avoir écarté en douceur un président Bourguiba vieillissant, son successeur a eu l'habileté de suivre la même voie. Avec un produit intérieur brut de 19 milliards de dollars (114 milliards de francs environ) pour 9 millions d'habitants, la Tunisie affiche le revenu par tête le plus élevé des pays du Maghreb.

BILAN ÉCONOMIQUE HONORABLE

Une classe moyenne existe, qui prospère. Au cours des dix dernières années, la croissance a dépassé 4 % par an en moyenne, un chiffre honorable, qui doit beaucoup au développement du tourisme et de la confection, les deux piliers de l'essort de l'industrie tunisienne. L'inflation est contenue malgré la liberté des prix, et le déficit des finances publiques reste acceptable, tout comme celui des comptes extérieurs. Même si l'endettement de la Tunisie n'est pas négligeable, le pays continue à inspirer confiance aux bailleurs de fonds internationaux.

Adopté fin juillet par les députés, le prochain plan quinquennal (1997-2001) s'inscrit dans la continuité. Il table sur une accélération de la croissance, une réduction sensible du chômage (16 % de la population active actuellement), et un niveau de vie amélioré pour les Tunisiens. Si les objectifs sont réalisés, le Tunisien de l'an 2000 aura un revenu comparable à celui d'un Polonais en 1996.

Le tableau est sans doute un peu rose. Car d'autres chiffres existent, qui laissent deviner une Tunisie plus fragile et qui au fil des années se laisse distancer par ses concurrents véritables, les nouveaux pays industrialisés d'Asie. La baisse de l'investissement productif observée depuis cinq ans inquiète. Dans l'industrie, qui souffre du désintérêt des investisseurs étrangers, la tendance est encore plus marquée. Les équipements vieillissent faute d'être renouvelés. Les infrastructures (télécommunications, transports, installations portuaires) accusent un retard important. Et les efforts en matière d'éducation ne sont pas suffisants pour que la Tunisie soutienne la comparaison avec les pays asiatiques concurrents.

Le salut viendra-t-il de l'Europe ? Premier pays méditerranéen à avoir conclu – au printemps 1995 – un accord d'association avec l'Union européenne (UE), la Tunisie risque d'être la première à en faire les frais, s'inquiètent certains diplomates occidentaux et hommes d'affaires. D'ici douze ans, les barrières douanières entre l'Union et la Tunisie devront avoir disparu. Le délai est bien court, le tissu industriel local bien fragile, et les aides de Bruxelles bien chiches, pour que d'ici là les firmes tunisiennes soient en mesure d'affronter la concurrence européenne. Malgré l'argent de Bruxelles, les entreprises grecques n'ont toujours pas réussi cette mutation (à l'inverse de l'industrie portugaise, mais la conjoncture était meilleure). « *Les pays méditerranéens n'auront pas, avec le libre-échange, un meilleur accès au marché. L'ouverture du marché européen* [...] *va se résumer à l'ouverture préférentielle des pays du Sud aux produits européens* », écrivent en forme d'avertissement Isabelle Bensidoun et Agnès Chevallier dans une étude, « Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture », publiée par le CEPII, un centre de prospective.

C'est donc des aides financières accrues pour réussir la transition vers le marché unique que le président Ben Ali va demander en priorité lors de sa visite en France. Sans doute fera-t-il valoir que contenir l'islamisme politique est à ce prix.

Jean-Pierre Tuquoi

Un projet de modification du code pénal, adopté en conseil des ministres, menace les opposants

LES ATTEINTES aux droits de l'homme en Tunisie ont motivé l'appel lancé cet été au régime tunisien par cinq organisations (dont Amnesty International, la Ligue internationale des droits de l'homme, Reporters sans frontières) pour « *libérer tous les prisonniers d'opinion* [...], *combattre les pratiques avérées de torture* [...], *mettre un terme à* [la] *politique de harcèlement et d'intimidation des opposants politiques avérés ou présumés, des défenseurs des droits de l'homme, des détracteurs du gouvernement, des journalistes et de leurs familles* [...] ».

Début septembre, la chasse aux opposants a pris une tournure inédite avec l'adoption en conseil des ministres d'un projet de loi amendant le code pénal. Le texte vise à élargir la qualification de crimes d'atteinte à la sûreté de l'Etat pour qu'elle puisse viser tout « *Tunisien qui établit de façon délibérée des relations avec les agents de n'importe quel Etat étranger ou d'une instance étrangère ou internationale pour exposer ou pour diffuser des informations erronées de nature à (ou ayant pour conséquence) de porter préjudice aux intérêts vitaux de la Tunisie* ».

S'il était adopté, cet amendement suffisamment vague pour autoriser toutes les abus, aurait pour conséquence d'interdire *de facto* aux citoyens tunisiens, sous peine de lourdes peines de prison, d'avoir le moindre contact avec les organisations internationales qui militent pour la défense des droits de l'homme. Sans surprise, le quotidien gouvernemental *Le Temps* justifie la mesure dans son édition du 21 septembre : « *Porter préjudice à l'intérêt supérieur de la patrie* [est un] *crime* [qui] *dépasse de loin tous les autres crimes* [...], écrit-il. *Il est évident que tout pays éveillé à la modernité et jaloux de son intégrité morale et territoriale est en droit de barrer la route à toutes menées déstabilisatrices.* » Depuis jeudi 18 septembre, une pétition contre le projet de loi a commencé à circuler à Tunis à l'initiative de milieux proches de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH).

Des massacres ont bien été perpétrés dans l'ex-Zaïre, selon Human Rights Watch

SCOTT CAMPBELL, un représentant de *Human Rights Watch/Africa*, une organisation américaine de défense des droits de l'homme, a présenté, lundi 22 septembre, dans le *Washington Post*, son témoignage sur un récent voyage en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), où il assure avoir vu de nombreux sites de massacres. « *J'ai pu voir et photographier une partie de ce que Kabila* [Laurent-Désiré Kabila, le président autoproclamé de la République démocratique du Congo] *et de ce que le vice-président rwandais Paul Kagame ne veulent certainement pas que quiconque voie : les restes de dizaines de milliers de réfugiés civils massacrés pendant la campagne militaire de Kabila à travers l'ancien Zaïre* », écrit Scott Campbell, dans un article repris mardi par l'*International Herald Tribune*, publié à Paris.

Selon M. Campbell, « *les os ont déjà été exhumés à la hâte dans de nombreux endroits et brûlés* » par les soldats de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de M. Kabila et ceux de l'Armée patriotique rwandaise (APR) du général Kagame « *ayant commis les massacres* ». « *Les sites de ces massacres continuent d'être nettoyés et les témoins potentiels d'être intimidés. Ils sont victimes de représailles de la part des troupes de l'APR et de l'AFDL, qui les arrêtent, les brutalisent ou les exécutent sommairement* », ajoute-t-il.

M. Campbell souligne également que les officiers et les soldats rwandais sont restés dans les zones où les tueries ont été commises, constituant ainsi « *une menace mortelle pour ceux qui seraient tentés de collaborer avec la mission d'enquête des Nations unies* ». Il relève que pendant ce temps, le président Kabila joue « *au chat et à la souris* » avec l'ONU. L'équipe de la mission d'enquête est à pied d'œuvre à Kinshasa depuis plusieurs mois, attendant le bon vouloir des nouvelles autorités pour se rendre sur le terrain.

L'auteur rapporte aussi que durant son séjour sur place « *des témoins identifiables* » lui ont affirmé avoir vu « *des militaires américains accompagnant les troupes de l'APR* » en territoire zaïrois, à plusieurs reprises et notamment « *le 23 et le 24 juillet* ». Le département d'Etat a nié toute implication et toute présence américaines sur le terrain jusqu'à ce que le Pentagone admette, en août, avoir entraîné les soldats de l'APR avant l'invasion du Zaïre.

A la lumière de ces contradictions et des allégations continues de cette présence américaine en RDC, Scott Campbell estime encore qu'une « *responsabilité particulière* » incombe à Bill Richardson, l'ambassadeur américain auprès des Nations unies, actuel président du Conseil de sécurité de l'ONU, pour « *inciter Kabila et Kagame à dire la vérité à propos de ces massacres* ». Le gouvernement des Etats-Unis devrait « *à son tour être contraint de révéler clairement les rôles passé et présent des militaires américains au Rwanda et au Congo* », ajoute l'auteur de l'article.

Scott Campbell considère que « *rebâtir le Congo sur les os et les cendres* » des réfugiés hutus est une formule conduisant inéluctablement à « *la violence et à l'instabilité à long terme au Congo, comme dans la région des Grands Lacs* ». Il conclut son témoignage en soulignant que M. Kabila, paralysant la mission d'enquête de l'ONU, se fait « *complice* » des tueries. « *S'il ne veut pas*, écrit-il, *que la vérité soit dite, Kabila manque son premier pas vers ce qu'il a promis : un nouveau Congo démocratique.* »

FONCTION PUBLIQUE Le Conseil économique et social doit examiner, mardi 23 septembre, un projet d'avis présenté par Alain Fouché, conseiller général de la Vienne, membre de la section de l'aménagement du territoire, sur les délocalisations administratives menées depuis 1991. Edith Cresson avait alors relancé cette politique. Sa méthode, imitée par ses successeurs, est sévèrement critiquée par le rapporteur. ● LES EFFETS des délocalisations sur le développement local ne sont pas vraiment connus, souligne le rapporteur du Conseil économique et social, qui recommande de s'en remettre à une enquête de la Cour des comptes, plutôt qu'aux travaux de la délégation à l'aménagement du territoire. ● LES SYNDICATS de fonctionnaires demandent que la révision de la grille de la fonction publique, opérée sur la base de l'accord Durafour, signé pour sept ans en 1990, soit poursuivie.

Un rapport critique les délocalisations autoritaires des années 90

Présenté au Conseil économique et social mardi 23 septembre, le projet d'avis d'Alain Fouché, conseiller général de la Vienne, met en cause la méthode employée par Edith Cresson et par ses successeurs. Le gouvernement se réserve de revoir les décisions d'Alain Juppé

LORSQU'ELLE avait relancé la politique des délocalisations administratives, en 1991, Edith Cresson avait jugé qu'elle devait aller vite, pour éviter que ses décisions ne s'enlisent : annoncer les transferts par voie de presse, s'abstenir de consulter le personnel... On connaît le résultat : plusieurs mesures ont été condamnées par le Conseil d'Etat, voire par la Cour des comptes, et la méthode a suscité une levée de boucliers du personnel, qui a fait de la résistance. Sur les 22 136 opérations de délocalisation qui devaient avoir lieu avant l'an 2000, seules 12 500 avaient été réalisées au 1er mai 1996, et 3 700 étaient en cours. Seuls 15 % à 45 % des agents concernés ont accepté de suivre leur emploi, ce qui a entraîné, pour les organismes transférés, une perte temporaire de compétences.

C'est le procès de cette « méthode Cresson » qu'instruit Alain Fouché, vice-président (UDF-FD) du conseil général de la Vienne, membre de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire du Conseil économique et social, qui devait présenter à cette assemblée, mardi 23 septembre, un projet d'avis sur *« les délocalisations administratives et le développement local »*.

M. Fouché ne critique nullement la politique de délocalisations publiques amorcée dans les années 60 et relancée dans les années 90 : il précise seulement que l'action menée par Mme Cresson et par ses successeurs doit être *« poursuivie autrement »*, compte tenu *« des effets négatifs qu'ont eus, tant sur le personnel que sur les organismes, les décisions prises de 1991 jusqu'à ce jour, sans aucune préparation et sans une concertation suffisante, allant jusqu'à mettre en péril la crédibilité d'une politique volontariste qui, en elle-même, n'est pas sans fondement »*.

PROBLÈMES DE LOGEMENT

Seuls entre un cinquième et un tiers des agents concernés ont accepté de suivre leur emploi. En effet, la délocalisation leur a posé *« des problèmes souvent non négligeables »*, que le rapporteur décrit en détail, ce qui devrait satisfaire les syndicalistes membres du Conseil économique et social appelés à voter sur son avis. M. Fouché souligne que le principe du volontariat, sur lequel devait reposer la politique des délocalisations, a joué pour les seuls agents bénéficiant du statut de fonctionnaire, qui avaient la certitude de ne pas se retrouver au chômage s'ils faisaient le choix de rester, et non pour les agents contractuels employés par des établissements publics.

Les partisans de la délocalisation pensaient qu'il y aurait, dans les services parisiens, nombre d'agents désireux de « retourner au pays » ; mais la destination qui avait leur préférence ne correspondait pas nécessairement à l'implantation de leur établissement... En outre, la délocalisation a souvent été freinée par la peur qu'ont eue les agents que leur conjoint ne retrouve pas d'emploi en province, où l'offre est moins diversifiée que dans la capitale. Une proportion non négligeable de conjoints n'a, effectivement, pas retrouvé de travail.

Le logement a aussi posé des problèmes, aux propriétaires comme aux locataires : le renversement du marché de l'immobilier intervenu en Ile-de-France depuis 1991 fait que la la revente d'un appartement est longue et difficile. Certains agents ont refusé de « brader » leur logement pour suivre leur poste en province. Le parc social des logements HLM étant relativement plus développé en région parisienne qu'ailleurs, certains fonctionnaires ayant accepté de partir bénéficient d'une situation moins favorable que précédemment. Néanmoins, estime le rapporteur, les prix de l'immobilier étant moins élevés en province qu'à Paris, ceux qui ont accepté la délocalisation ont vu leurs conditions de vie s'améliorer, car ils ont pu trouver des logements plus proches de leur travail et plus spacieux.

CONCERTATION RECOMMANDÉE

Les agents qui refusaient de partir devaient se voir proposer des emplois équivalents à Paris. Beaucoup ont pu se reclasser grâce à la rotation du personnel que créent les départs naturels, mais leurs déplacements domicile-travail se sont allongés. Leur changement de service a pu être préjudiciable pour leur carrière. Dans certains cas, les fonctionnaires n'ont pas pu bénéficier d'une priorité de reclassement ; ils ont dû rechercher eux-mêmes une nouvelle affectation en fonction des postes disponibles.

Le rapporteur du Conseil économique et social constate que, *« lorsque les emplois considérés sont relativement qualifiés, que l'opération a été préparée efficacement et correspond au moins partiellement aux intérêts de l'établissement, le taux d'agents acceptant de suivre leur emploi augmente »*. Il estime que si *« la direction et le personnel apprennent la décision par la presse, si celle-ci apparaît arbitraire au regard du fonctionnement et du devenir de l'institution, la décision risque d'être contestée par tout le personnel, y compris des agents qui auraient pu dans un autre contexte se porter volontaires (...), et la direction, voire les organisations syndicales, peuvent en sortir affaiblies... »*

L'élu de la Vienne demande donc qu'à l'avenir, toute hypothèse de transfert soit étudiée *« très en amont »*, que la délocalisation ne soit décidée que si sa pertinence économique et sociale a été prouvée. Il recommande une concertation *« réelle et générale »*, notamment à l'intérieur de l'organisme, avec le personnel et les organisations. Il préconise que les lieux d'implantation ne soient plus choisis en fonction d'amitiés politiques, mais au vu des intérêts de l'établissement. Il suggère d'orienter les délocalisations vers des métropoles de province, bien desservies par les transports, et de poursuivre la politique des pôles de compétence, déjà amorcée. Il propose que les capitales régionales bénéficiant de délocalisations publiques délocalisent à leur tour, dans les villes moyennes, certains de leurs services.

« La politique de délocalisation (...) demande de la concertation, donc du temps, et ne peut se conduire dans la précipitation, comme cela a été le cas jusqu'à présent et récemment encore avec le CIAT d'Auch », indique le rapporteur, qui appartient pourtant à l'opposition. *« C'est donc en agissant de façon pragmatique, coordonnée, et à force d'explication et de détermination que l'objectif fixé par Mme Cresson pourra être atteint »*, estime M. Fouché.

Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, devait répondre qu'il *« souscrit »* à ce projet d'avis, et qu'il faut prendre *« le temps d'étudier, d'évaluer et de dialoguer »*, car *« c'est à ce prix que la politique des délocalisations tiendra ses promesses »*. En tout état de cause, le gouvernement se réserve le droit de revoir les décisions de délocalisation prises au début de l'année par le précédent.

Rafaële Rivais

Des effets mal connus

Alain Fouché, auteur du projet d'avis sur les délocalisations administratives présenté mardi 23 septembre au Conseil économique et social, juge *« indispensable »* de *« procéder à une évaluation globale des coûts et des résultats »* de cette politique. Il observe que l'on ne connaît ni le coût moyen d'une délocalisation, ni son impact sur le développement local de la ville d'accueil, ni ses effets sur la capitale, qui perd des emplois. Il se demande s'il est vrai que les délocalisations administratives exercent, à long terme, une attraction sur d'autres organismes publics ou privés.

M. Fouché estime que la Datar, qui envisage de procéder à cette évaluation, est *« trop impliquée pour pouvoir porter un jugement totalement indépendant »*. En revanche, affirme-t-il, *« l'enquête actuellement menée par la Cour des comptes permettra sans doute de mesurer objectivement la pertinence de cette politique, que le projet de schéma d'aménagement et de développement du territoire, en son état actuel, suggère de continuer activement »*.

Les principales décisions annoncées en avril

Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, devait préciser au Conseil économique et social, mardi 23 septembre, que *« la politique des délocalisations sera poursuivie »*, mais qu'il se *« réserve un droit d'inventaire des orientations prises lors du dernier CIADT d'Auch, à la veille des élections législatives »*. La délocalisation de 3 375 emplois avait été annoncée le 19 avril, certains sans destination arrêtée. Les principaux transferts concernaient :

● l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom), 100 emplois devait être transférés à Marseille, ville dont le maire est Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) ;

● l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 200 emplois (et 600 élèves) devant être transférés à Lyon, dont le maire est Raymond Barre (UDF) ;

● divers organismes de soutien de la délégation générale pour l'armement, 200 emplois devant être transférés à Vernon (24 943 habitants dans l'Eure), dont le maire est Jean-Claude Asphe (RPR) ;

● la direction des centres financiers de La Poste, 1 000 emplois devant être transférés à Bordeaux, dont le maire est Alain Juppé (RPR), et à Nantes, dont le maire est Jean-Marc Ayrault (PS).

Les fédérations de fonctionnaires demandent une suite au protocole Durafour

LE MINISTRE de la fonction publique, Emile Zuccarelli, devait présider, mardi 23 septembre, la dernière réunion de la commission de suivi du protocole Durafour. Il devait faire le bilan de l'accord signé, le 9 février 1990, par Michel Durafour, ministre de la fonction publique de Michel Rocard, et le « groupe des cinq » (CFDT, FEN et Autonomes, – aujourd'hui regroupés au sein de l'Union nationale des syndicats autonomes UNSA –, CFTC et CFE-CGC).

Cet accord, dont la programmation était échelonnée sur sept ans, a permis de rénover la grille de la fonction publique, constituée en 1948, et devenue obsolète. De cette grille dépendent aujourd'hui les carrières de quelque cinq millions de fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux. L'accord a fait sortir la politique contractuelle du cadre étroit de la négociation salariale. Il a, enfin, suscité un engagement financier exceptionnel : plus de 43 milliards de francs pour les trois fonctions publiques, si l'on compte non seulement les mesures de revalorisation indiciaire, mais aussi les coûts induits en termes de charges sociales et de pensions. L'Etat a payé plus de 23 milliards de francs pour ses propres agents.

M. Zuccarelli devait souligner que *« cet accord global, pluriannuel et négocié, a été appliqué de façon exemplaire »*, puisque *« les engagements pris par l'Etat ont été tenus, dans un contexte économique plus difficile que prévu et malgré les changements de majorité politique »*. Il devait rappeler que le protocole avait pour ambition de rénover la grille des classifications et des rémunérations.

RÉNOVATION DE LA GRILLE

Un effort a d'abord été consenti en direction des fonctionnaires les plus modestes. Plus de 300 000 agents de la catégorie D ont été reclassés en catégorie C, ce qui leur a donné droit à une rémunération plus élevée. Toutefois, le gouvernement et les syndicats se sont entendus pour ne pas faire disparaître la catégorie D (sauf dans la fonction publique territoriale) : celle-ci a en effet une vocation « sociale » en ce qu'elle autorise le recrutement sans concours de candidats dépourvus de tout diplôme. La revalorisation des catégories C et D a coûté 3,82 milliards de francs dans la fonction publique d'Etat.

La rénovation de la grille a ensuite touché la catégorie B, qui comptait plus de 300 000 instituteurs. Un certain nombre de corps, exigeant de leurs titulaires une qualification de nature technico-professionnelle d'une durée égale à deux ans après le bac, ont fait l'objet d'un *« classement indiciaire intermédiaire (CII) »*, qui les situe au-dessus de la catégorie B, mais pas encore dans la catégorie A. Cette formule a notamment concerné les infirmières, les assistantes sociales, les éducateurs et certains agents de l'administration pénitentiaire, qui avaient été à l'origine de conflits sectoriels à la fin des années 80. La revalorisation de la catégorie B, qui a concerné 470 000 agents (hors La Poste et France Télécom, sortis entre-temps des effectifs de la fonction publique), a coûté 3,23 milliards à l'Etat.

L'amélioration des déroulements de carrière a, en fin de parcours, concerné la catégorie A (1,15 milliard pour l'Etat), mais pas la haute fonction publique, rémunérée « hors échelle », qui avait été exclue du champ de l'accord. En outre, le protocole a créé une *« nouvelle bonification indiciaire (NBI) »*, prime qui permet de reconnaître la responsabilité ou la sujétion particulière qu'impose un poste, et qui, fait exceptionnel, entre dans le calcul de la retraite. Son coût est estimé à 1,1 milliard de francs pour l'Etat.

La CGT et FO avaient refusé de signer ce protocole, qu'elles jugeaient insuffisant. Elles ont été exclues des réunions de la commission de suivi de l'application de l'accord, ouvertes aux seuls signataires. Cela ne les empêche pas de réclamer la négociation d'*« une véritable réforme »* de la grille. La CFDT, l'UNSA, la CFTC et la CFE-CGC, qui sont satisfaites de l'accord, veulent maintenant lui donner une suite. Le gouvernement de Lionel Jospin acceptera-t-il d'entreprendre une réforme aussi ambitieuse que celle qu'avait engagée Michel Rocard, dans le cadre de la politique de renouveau du service public ?

R. Rs

Les députés communistes s'abstiennent sur le projet de réforme du service national

LE GOUVERNEMENT n'est pas parvenu à convaincre l'ensemble de la majorité « plurielle » de voter pour le projet de réforme du service national. Le texte, soumis à la procédure d'urgence (une seule lecture pour chaque assemblée), a été adopté à main levée, peu avant minuit, lundi 22 septembre, en présence d'une soixantaine de députés. Les socialistes ont voté pour, les communistes se sont abstenus, ainsi qu'Yves Cochet (RCV-Vert, Val-d'Oise). Les députés RPR et UDF ont voté contre le texte du gouvernement, sauf Jean-Pierre Soisson (UDF-MDR, Yonne), qui s'est abstenu.

Le projet de loi, qui s'inscrit dans le processus de professionnalisation des armées décidé par Jacques Chirac, met fin au service militaire actuel de dix mois, introduit une initiation aux principes de la défense dans les établissements d'enseignement, rend le recensement obligatoire pour les jeunes gens et les jeunes filles, et les soumet à une journée d'« appel de préparation à la défense ». La loi propose le volontariat militaire et organise la période de transition entre l'armée mixte actuelle et l'armée professionnelle en 2002.

Prenant la parole pour les explications de vote, M. Cochet, s'exprimant au nom d'une des *« sensibilités »* de son groupe, a expliqué qu'il s'abstenait parce que le débat s'était borné, selon lui, à une vision trop strictement militaire des impératifs de la défense et en raison de l'oubli par le gouvernement du sort des objecteurs de conscience. Jean-Claude Sandrier (PC, Cher) a justifié l'attitude de ses collègues, au nom de l'absence dans le futur dispositif d'un *« lien fort entre l'armée et la Nation qu'aurait pu assurer une solide formation civico-militaire »*. *« Nous ne pensons pas,* a jouté M. Sandrier, *que le pivot central de notre défense puisse se résumer à la projection des forces pour assurer des missions de paix à l'extérieur. »*

Le groupe UDF a remercié Alain Richard, ministre de la défense, pour l'esprit de *« tolérance »* avec lequel il a mené le débat, son porte-parole Michel Voisin (UDF-FD, Ain) s'est montré *« sceptique sur la pérennité du service national »*. M. Voisin a un *« doute »* sur la manière dont seront enseignés les principes de défense dans les établissements de l'éducation nationale. Enfin, pour le groupe RPR, Pierre Lellouche (Paris) se *« réjouit »* de voir la majorité se rallier à une réforme de l'armée initiée par la précédente majorité, mais estime que le texte est *« largement improvisé »*, qu'il laisse *« la responsabilité essentielle »* de la formation des jeunes à l'éducation nationale. M. Lellouche y voit aussi *« une annexe militaire de la loi Aubry, transférant les emplois jeunes dans l'armée »* par le biais des volontariats payés au SMIC.

Le président de la commission de la défense, Paul Quilès (PS, Tarn), et le ministre de la défense ont trouvé un accommodement à un différend qui les opposait depuis que la commission avait adopté, mardi 9 septembre, un amendement prévoyant un report d'incorporation de deux ans pour tout titulaire d'un contrat de travail. Le ministère de la défense craignait qu'une telle disposition ne tarisse la ressource en appelés et qu'il ne complique la période de transition jusqu'en 2002, pendant laquelle les sursitaires devront continuer à être appelés pour aider à la montée en puissance de la professionnalisation.

CONTRÔLE DU FLUX

L'amendement de conciliation du gouvernement conserve les possibilités de report des titulaires de contrats de travail, mais les assortit de restrictions portant notamment sur la durée de ces reports. Surtout, il confie à une commission régionale le soin de dire si l'incorporation immédiate du demandeur *« a pour conséquence de compromettre son insertion professionnelle ou la réalisation d'une première expérience professionnelle »*. En pratique, il s'est agi de mettre en place un système de contrôle du flux des reports d'incorporation, de manière que l'armée dispose des besoins nécessaires, en particulier au cours de l'année 1998, la plus délicate dans le calendrier du passage à l'armée professionnelle. De même que quarante et un d'entre eux ne s'étaient pas opposés au projet de Martine Aubry, les députés de l'opposition se sont abstenus, ainsi que ceux du groupe RCV, sur cet amendement destiné à favoriser l'emploi des jeunes.

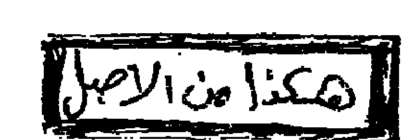
M. Sandrier a profité de la discussion pour émettre, au nom du groupe communiste, le souhait que les militaires *« aient la possibilité de s'organiser afin de pouvoir défendre leurs droits professionnels et sociaux »*. Le ministre de la défense a assuré que le sujet mérite *« réflexion »*, en soulignant que *« les intérêts professionnels des militaires doivent pouvoir s'exprimer dès lors que nous avons une armée de métier »*. Enfin, les députés ont adopté un amendement de la commission de la défense prévoyant l'organisation de *« tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française »*, au cours de l'« appel de préparation à la défense », afin de permettre la détection de l'illettrisme.

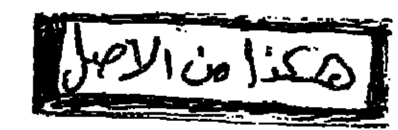
Fabien Roland-Lévy

M. Debré saisit M. Fabius d'un incident de séance

La conférence des présidents sera saisie, mardi 23 septembre, à la demande de Jean-Louis Debré (Eure), président du groupe RPR, d'un incident de séance. Selon une lettre de M. Debré, adressée lundi à Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, Alain Richard ministre de la défense, a, jeudi 18 septembre, *« porté gravement atteinte à la dignité »* du député RPR Pierre Lellouche (Paris), auquel il a lancé : *« Vous êtes lamentable. »* M. Richard avait retiré son propos en ajoutant à l'adresse de M. Lellouche : *« Je dis que vous êtes admirable et vous méditerez pour savoir s'il ne convient pas aussi de retirer cette dernière affirmation. »*

Dans sa lettre, M. Debré dénonce *« l'attitude pour le moins complaisante »* d'Yves Cochet (RCV, Val-d'Oise), qui présidait la séance et avait ignoré cet éclat verbal hors micro. M. Cochet a récusé *« toute complaisance »*, mettant le *« zèle »* de M. Debré sur le compte de sa récente élection à la présidence du groupe RPR.





Jacques Chirac estime « fallacieux » les emplois offerts aux jeunes dans le secteur public

Pour le président de la République, « c'est l'emploi privé qu'il convient de développer »

Le déplacement de Jacques Chirac à Troyes, lundi 22 septembre, a été l'occasion pour le président de la République de s'exprimer sur les choix gouvernementaux. En l'occurrence, c'est sur les emplois-jeunes que M. Chirac a fait connaître son avis, déclarant que *« c'est l'emploi privé qu'il faut développer si l'on veut faire reculer le chômage »* et que *« tout le reste est fallacieux »*.

TROYES
de notre envoyé spécial

« Vous voyez que l'on vous aime, président ! » Lancée par un quinquagénaire dans une ruelle du vieux Troyes que Jacques Chirac arpentait, lundi 22 septembre, en fin d'après-midi, la phrase a fait mouche. Dans cette région restée solidement ancrée à droite, dans cette ville dont il traite le jeune maire, François Baroin, *comme un fils*, il n'était pas venu chercher autre chose : la preuve qu'aux yeux de tous ceux qui lui avaient fait un jour confiance au point de la conduire à l'Elysée, sa présence au sommet de l'Etat a une réelle importance.

Tout avait donc été soigneusement pesé pour cette première plongée en province depuis que les électeurs ont imposé au président de la République la cohabitation : l'inauguration d'une université de technologie, c'est-à-dire un lieu d'éducation directement en phase avec les besoins des entreprises en personnel ; un entretien avec une dizaine de patrons qui ont su moderniser ou créer des sociétés de petite taille pour lui permettre de constater : *« Nous avons en France un esprit de conquête »* ; une matinée, mardi, consacrée à l'insertion sociale.

Entre les deux, il y a donc eu le réconfort de la visite du coeur de Troyes. D'abord les mots, toujours agréables à entendre pour lui, de M. Baroin, qui parle avec l'autorité en chiraquisme de ceux qui furent du tout petit nombre resté fidèle aux heures noires du balladurisme triomphant. *« La Constitution fait de vous le maître du temps et des échéances. Le seul habilité à poser les grandes questions directement au peuple, à fixer les choix essentiels et, le cas échéant, à proposer au pays des orientations radicalement différentes et nouvelles »*, prévient celui qui fut aussi le porte-parole de la campagne présidentielle de 1995, avant de souligner : *« Vous devez être aujourd'hui, pour notre pays, à la fois l'inspirateur et le révélateur. »*

TROIS CONVICTIONS

La petite heure de promenade dans le Bouchon de Champagne, le coeur préservé de la vieille ville, a apporté surtout à M. Chirac ce réconfort du contact direct qu'il apprécie tant. Certes, les applaudissements n'étaient pas particulièrement denses, mais ils étaient soigneusement concentrés en quelques lieux stratégiques. Jeunes et vieux qui se pressaient au pied des maisons à colombages ne cachaient pas leur plaisir de voir le président de la République. C'était à qui lui serrerait la main ou obtiendrait un autographe, alors qu'il préférait, lui, embrasser les jeunes enfants. Il y a eu quelques phrases gentilles : *« La France a besoin de vous »*, *« Courage ! »*, *« On a besoin de vous »*, et même un *« Amitiés à Alain Juppé ! »*. Il y avait, surtout, besoin pour ce peuple de droite d'immortaliser ce moment, besoin que le chef de l'Etat a satisfait avec plaisir, transformant le maire de Troyes en photographe-amateur.

L'ambiance a été plus distante à l'université de technologie, les étudiants se contentant d'une réserve polie. L'objectif du chef de l'Etat était là de rappeler, comme le 14 juillet, qu'il a son mot à dire sur tout. Ce sont donc les grandes lignes d'un programme éducatif qu'il a présentées. Il a exprimé, d'abord, la *« conviction »* de la nécessité d'*« une meilleure information, une meilleure orientation, par la réorganisation du premier cycle universitaire »*, ce qui l'a conduit à saluer le travail de François Bayrou, qui avait *« lancé »* ce chantier *« il y a deux ans, en concertation avec tous les acteurs du système éducatif »*.

Deuxième conviction : *« L'enseignement supérieur doit s'ouvrir davantage sur l'entreprise. »* D'où son soutien aux fameux stages diplômants proposés par le CNPF et devenus des *« unités de premières expériences professionnelles »*. Dans une allusion transparente au projet de Martine Aubry, il a redit que *« c'est l'entreprise qui crée la richesse et l'emploi »* et que c'est *« l'emploi privé qu'il convient de développer pour faire reculer le chômage »*. *« Tout le reste est fallacieux »*, a-t-il lâché à l'adresse des socialistes. Devant les patrons, il a été encore plus précis en assurant que *« l'époque du colbertisme est complètement dépassée »* et que *« lutter contre le chômage, c'est donner plus de liberté à tous »*.

Enfin, troisième conviction, *« les technologies qui sont au cœur de l'économie de demain doivent être au cœur de notre système de formation »*. Aussi, a-t-il dit, *« doter les établissements scolaires d'un équipement de qualité (...) est évidemment indispensable, mais ce n'est qu'une étape. L'essentiel ce sont les programmes et c'est l'industrie des programmes qui appelle un investissement à la hauteur de l'enjeu »*.

Le traditionnel dîner avec les élus de la région a ramené M. Chirac à des considérations plus terre à terre. Sur ses vingt-huit invités, il n'y avait que trois socialistes, qui ont eu le sentiment d'être écoutés avec autant d'attention que les autres. Tout juste se sont-ils sentis en déphasage lors des longues discussions sur les instruments de lutte contre le chômage... L'essentiel des échanges a porté sur les dossiers locaux, que les élus de droite ont plaidés avec chaleur, s'adressant à M. Chirac comme à leur dernier protecteur au sommet de l'Etat.

Thierry Bréhier

Cent quarante-sept mille candidats dans l'éducation

Cent quarante-sept mille personnes se sont portées candidates à un emploi-jeune, a annoncé, lundi 22 septembre, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale. Ce chiffre est provisoire dans la mesure où les inscriptions faites par les agences ANPE n'ont pas encore été comptabilisées. M. Allègre a rappelé que ces recrutements doivent *« être liés à un projet éducatif au sein des établissements »*. Les écoles et les collèges privés sous contrat avec l'Etat pourront bénéficier de ces emplois.

Le rectorat avait sollicité le ministre de tutelle, c'est-à-dire M. Allègre, pour inaugurer avec M. Chirac, lundi, l'université de Troyes. L'Elysée n'y trouvait rien à redire. Le ministre de l'éducation avait donc annoncé sa présence, avant de se décommander pour cause d'emploi du temps surchargé. Les collaborateurs de la présidence de la République ne se sont pas offusqués : de toute façon, M. Allègre doit accompagner M. Chirac à Moscou les 25 et 26 septembre.

Le RPR affirme que le chef de l'Etat reste « une référence »

ILS PENSENT À LUI sans en parler. Si les dirigeants de l'opposition, réunis samedi 20 septembre lors d'un colloque organisé à Paris par Edouard Balladur, n'ont pas cité une seule fois le nom de Jacques Chirac (*Le Monde* du 23 septembre), *« ils y pensaient très fort »*, a affirmé, lundi, Eric Raoult, membre de la direction collégiale du RPR, en mettant en cause la *« relation médiatique »* des débats.

Ladislas Poniatowski (UDF-DL, Eure) a expliqué sur LCI que le chef de l'Etat ne pouvait pas être cité puisqu'il s'agissait d'une réunion consacrée à la *« politique intérieure »*, au cours de laquelle *« on mettait beaucoup d'huile pour faire avancer les choses »*. Bref, le député de l'Eure n'est pas sûr que *« que ce soit à* [Jacques Chirac] *d'être un chef de combat de l'opposition en ce moment »*. M. Raoult est de cet avis, qui a reconnu que les dirigeants de la droite ne prenaient pas leurs *« ordres »* à l'Elysée.

« Moi je veux bien qu'on enterre aujourd'hui le président de la République, mais ceux qui le font à mon avis vont très vite en besogne », a déclaré Pierre Lellouche (RPR, Paris) sur France-Info. Sentiment confirmé par Nicolas Sarkozy, porte-parole du parti néogaulliste, pour qui M. Chirac demeure *« une référence »*.

LES « ESPOIRS » DE L'OPPOSITION

Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) va même jusqu'à reconnaître certaines qualités au président de la République. Certes, M. Chirac *« a parfois des défaites, il en a eu tout au long de sa carrière »*, mais *« il sait aussi organiser la victoire »*. Pour le député balladurien, le chef de l'Etat fait partie des *« espoirs »* de l'opposition.

Le Club 89, que préside Jacques Toubon, conseiller de M. Chirac, a indiqué que *« les dirigeants de l'opposition auraient tort d'enterrer le président de la République »*. Et pour Charles Pasqua, qui ne participait pas au colloque de M. Balladur, l'opposition ferait *« une erreur colossale »* en pensant s'organiser *« sans tenir compte du président de la République »*.

Le rapport Essig sur le nickel calédonien permet la reprise des négociations politiques

COMME nul n'en doutait plus, en Nouvelle-Calédonie, depuis la rencontre, fin août, de Philippe Essig avec les principaux responsables politiques, économiques et syndicaux du territoire (*Le Monde* du 6 septembre), les conclusions de l'expert du gouvernement sur l'avenir industriel du Caillou vont assez largement dans le sens prôné, depuis plus d'un an et demi déjà, par le camp indépendantiste. Cela sera-t-il suffisant pour convaincre la majorité du Front de libération nationale kanak socialiste de lever le *« préalable »* minier, posé par elle à la reprise du dialogue politique sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ? Ce n'est pas encore sûr.

Au début du mois de juillet, l'ancien président de la SNCF avait été chargé par le premier ministre d'une *« mission d'évaluation »* sur les perspectives économiques et industrielles d'une usine de traitement du nickel dans le nord du territoire, jugée indispensable, au titre du rééquilibrage économique promis par les accords de Matignon de 1988, par les responsables du FLNKS. Bien que cette mission ait été considérée par eux comme une nouvelle manoeuvre de l'Etat pour gagner du temps, le rapport que M. Essig a remis, le 20 septembre, à Lionel Jospin, offre des ouvertures aux indépendantistes. La levée de l'hypothèque sur le nickel reste, en effet, la condition pour la reprise d'un véritable dialogue sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. A la réception du texte, mardi 23 septembre, Bernard Lepeu, président de l'Union calédonienne, composante majoritaire du FLNKS, a indiqué, selon notre correspondant à Nouméa, qu'il s'agit d'un *« très bon rapport »*.

« UN PROJET CRÉDIBLE »

Le projet d'usine du nord, préparé depuis plus de deux ans par la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP) – elle-même contrôlée par la province du Nord, à majorité indépendantiste –, en liaison avec le numéro deux mondial du nickel, le groupe canadien Falconbridge, se heurtait, en effet, depuis cette date, aux réticences de la Société Le Nickel (SLN). Bien que celle-ci dépende du groupe Eramet, contrôlé à 56 % par l'Etat, le précédent gouvernement, celui d'Alain Juppé, n'avait pu se faire entendre par ses représentants dans le conseil d'administration du groupe minier.

Aux différentes objections présentées par le groupe Eramet, le rapport Essig répond, on ne peut plus clairement, que *« la construction d'une usine métallurgique du nickel dans la province Nord est nécessaire à l'équilibre économique et social du territoire »*. Davantage encore, il affirme que *« le projet présenté par SMSP-Falconbridge est crédible et ne peut pas être récusé dans ses grands équilibres »*. Il précise enfin, suite à la polémique sur le potentiel du sous-sol de la Nouvelle-Calédonie, que, compte-tenu des projets en cours, les réserves en minerai le plus riche sont *« évaluées au minimum à trente ans, plus probablement à quarante ans »*.

Bien qu'inférieures aux estimations personnelles du député (RPR) Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (anti-indépendantiste), qui fut lui-même patron d'exploitations minières, ces évaluations sont de nature à conforter les ambitions de la SMSP. Un point demeure cependant incertain : *« les modalités pratiques d'accès à la ressource minière »* ne seront proposées, dans un *« rapport définitif »*, qu'à la fin du mois d'octobre. D'ici là, M. Essig veut se donner le temps d'avancer, notamment en concertation avec l'Etat et avec Eramet, qui détient, aujourd'hui, l'essentiel des concessions minières, un choix de plusieurs solutions acceptables par l'ensemble des partenaires.

Afin de laisser le temps au gouvernement de se prononcer sur ces propositions, le bureau politique du FLNKS a décidé, mardi, de reporter de deux mois son congrès, initialement prévu les 27 et 28 septembre.

Jean-Louis Saux

■ **SYNDICATS : la commission exécutive (CE) de Force ouvrière a estimé,** lundi 22 septembre, que la conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail ne *« devait en aucun cas s'inscrire dans une démarche de pacte social ou de politique des revenus qui serait, par définition, contraire à la liberté de négociation des salaires et conditions de travail »*. Sur les salaires, la CE confirme *« sa volonté de voir renégocier les minima conventionnels de branches et appelle les syndicats FO à revendiquer des augmentations de salaires »*.

■ **CADRES : Marc Vilbenoît, qui présentait, lundi 22 septembre, les revendications** de sa centrale, a demandé que la conférence nationale du 10 octobre permette de discuter d'une *« loi-cadre »* sur le temps de travail, avec *« un dispositif spécifique pour l'encadrement »* et une date-butoir en l'an 2000. Dénonçant une *« politique black and white »* du gouvernement, dont les *« cibles privilégiées »* sont, selon lui, *« l'encadrement et la famille »*, le président de la CFE-CGC a réitéré son opposition à une mise sous conditions de ressources des allocations familiales.

■ **ALLOCATIONS FAMILIALES : *la ministre de l'emploi et de la solidarité*, Martine Aubry,** a affirmé, lundi 22 septembre, à Lille, que l'ensemble des aides à la famille serait *« remis à plat »* en 1998. *« Pourquoi, dans ce cadre, ne pas introduire l'idée d'allocations familiales dès le premier enfant ? »*, s'est-elle demandé.

SANTÉ PUBLIQUE Une proposition de loi relative *« au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme »* est discutée à partir de mercredi 24 septembre au Sénat. ● APRÈS les crises de l'amiante ou de la « vache folle », le texte, élaboré par la commission des affaires sociales du Sénat, vise à corriger les dysfonctionnements des nombreux dispositifs existants. ● LA CRÉATION de trois nouvelles structures est proposée : un « Institut de veille sanitaire » reprendrait, en les élargissant, les fonctions du réseau national de santé publique ; deux agences de sécurité sanitaire verraient le jour, la première vouée aux produits de santé et la seconde aux denrées alimentaires. ● LA RÉCENTE ÉPIDÉMIE de listériose en Normandie illustre la mécanique complexe des structures en charge de la veille sanitaire.

Le Parlement engage une réforme du contrôle de la sécurité sanitaire

Dénonçant la « multiplicité » et l'« inefficacité » des structures chargées de la protection de la santé publique, la commission sénatoriale des affaires sociales propose la création de deux nouvelles agences, l'une dédiée aux médicaments et produits de santé et l'autre aux aliments

LA FRANCE va-t-elle enfin se doter de structures lui permettant d'améliorer le dispositif de sécurité sanitaire, dont les affaires du sang contaminé, de l'amiante ou de l'encéphalopathie spongiforme bovine ont révélé les insuffisances ? C'est l'ambition de la proposition de loi discutée à partir du mercredi 24 septembre au Sénat. Emanant de la commission des affaires sociales, le texte propose la mise en place de structures nouvelles devant permettre un renforcement de la veille sanitaire et un meilleur contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.

Afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité du système, la proposition de loi préconise la mise en place d'un « Institut de veille sanitaire » et de deux agences sanitaires, l'une chargée des produits de santé, l'autre des aliments. Pour mettre fin à la *« multiplicité des institutions »* qui interviennent dans ce domaine et donc éviter la dispersion et l'inefficacité des efforts, l'Institut de veille sanitaire devra *« effectuer une surveillance permanente de l'état de santé de la population et détecter tout événement susceptible de l'affecter »*.

Lorsqu'un tel événement sera observé, l'Institut devra mener à bien *« des investigations tendant à en déterminer les causes et les possibles conséquences »* et prolonger son action *« par des procédures d'alerte et de recommandations à l'adresse des pouvoirs publics »*. Véritable *« tête de réseau »*, c'est vers lui que convergeront toutes les informations – d'origine publique ou privée – susceptibles d'améliorer les prises de décision.

La mission de cet organisme, placé sous la tutelle du ministre chargé de la santé, reprend, pour les élargir, les compétences épidémiologiques du Réseau national de santé publique. La nouveauté consiste à offrir à cette nouvelle structure de vrais moyens lui permettant notamment de diligenter des agents de l'Etat *« afin d'évaluer l'origine des événements détectés »*. Le texte propose ainsi qu'il soit *« fait obligation à l'Etat, aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics ainsi qu'aux organismes de Sécurité sociale »* de transmettre à l'Institut *« les informations pertinentes »*.

A sa demande, l'Institut pourra également contraindre les autres personnes physiques ou morales détenant des *« informations concernant des risques pour la santé humaine »* (des industriels ou des laboratoires, par exemple) à les transmettre *« lorsqu'il s'avère nécessaire de prévenir ou de maîtriser des risques »*. *« En cas d'urgence,* précise le texte, *l'Institut pourra donc avoir accès à des données couvertes, le cas échéant, par le secret médical ou industriel. »* Les rédacteurs de la proposition de loi vont encore plus loin, en prévoyant la possibilité de punir d'une sanction pénale tout refus de transmission d'information.

STRUCTURE BICÉPHALE

La création de l'Institut de veille sanitaire s'accompagnera de la mise en place de deux agences de sécurité sanitaire, l'une pour les produits de santé, l'autre pour les aliments. Dans un premier temps, le nouveau gouvernement avait fait part de son souhait de voir créer une agence unique sur le modèle de la FDA (Food and Drug Administration) américaine, avant de finalement souscrire à la proposition sénatoriale. A l'issue d'une réunion interministérielle, le 26 août, Lionel Jospin avait tranché en faveur d'une structure de contrôle bicéphale, la création d'une agence unique étant jugée trop compliquée (*Le Monde* du 30 août). Tout d'abord opposé à cette organisation, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, s'y est finalement rallié. Outre la *« lourdeur administrative »* que risquait de provoquer la mise en place d'une agence unique, les sénateurs estiment qu'un tel choix reviendrait à ne pas prendre en compte la spécificité des produits de santé, dont *« l'évaluation repose sur celle de leur rapport bénéfices/risques »*, par rapport aux denrées alimentaires, pour lesquelles *« le risque zéro doit être recherché »*.



L'agence de sécurité sanitaire des produits de santé, placée elle aussi sous la tutelle du ministre de la santé, aura pour mission de rassembler *« le contrôle de tous les produits de santé ou à finalité sanitaire ainsi que des produits cosmétiques »*. Le texte privilégie la mise en place d'une grande agence aux compétences élargies plutôt que la juxtaposition d'agences spécialisées par produit, comme ce fut le cas depuis 1993 avec la création de l'Agence du médicament, de l'Agence française du sang et de l'Etablissement français des greffes.

L'agence de sécurité sanitaire des produits de santé s'intéressera donc à un champ très vaste, allant des médicaments au sang, en passant par les organes, les tissus et cellules, les dispositifs médicaux (comme les stimulateurs cardiaques ou le matériel de perfusion), mais aussi les produits contraceptifs, les produits de thérapies génique et cellulaire, ceux destinés à la désinfection des locaux ou à la nutrition clinique. L'agence se verrait également confier la possibilité de prendre des mesures de police sanitaire.

Curieusement, la proposition de loi n'accorde pas ce pouvoir à l'autre agence de sécurité sanitaire, celle concernant les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine. Les rédacteurs du texte reconnaissent pourtant qu'actuellement *« l'indépendance des contrôles ne peut être garantie, ou au moins totalement crédible, eu égard à leur rattachement à une administration également chargée de défendre des intérêts économiques »*, à savoir les ministères de l'économie et de l'agriculture. Le texte proposé se contente de préciser qu'à défaut d'un pouvoir de police, l'agence se dotera des *« moyens d'influencer les décisions prises et de veiller à la bonne organisation et à la qualité des études et des contrôles sanitaires effectués par les services compétents de l'Etat »*. La tutelle du ministère de la santé, à côté de celle du ministère de l'agriculture et de l'économie, serait, à en croire les rédacteurs du texte, le garant de cette volonté.

« Il ne s'agit pas d'une concession faite aux lobbys, se défend Claude Huriet, sénateur (Union centriste) de Meurthe-et-Moselle, rapporteur du texte. *Pour nous, il s'agit d'un palier. Nous préférons agir de manière pragmatique car, ce qui importe, c'est ce qui se passe en amont, notamment en matière d'assurance qualité. »* Petite consolation, l'agence de sécurité sanitaire des aliments aura la possibilité de rendre publiques ses recommandations. Une faculté qui *« atténue fortement la possibilité qu'un ministre prenne une mesure importante de police sanitaire ne reposant pas sur des motifs de santé publique »*.

Pour le reste, l'agence aura notamment pour mission de délivrer les autorisations en matière de médicaments vétérinaires, et de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la législation et de la réglementation concernant les allégations santé des aliments, les produits diététiques et les compléments alimentaires.

REVOIR TOUTE L'ORGANISATION

L'ensemble des propositions contenues dans le texte soumis aux sénateurs va obliger à revoir toute l'organisation actuelle de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire. Si certains organismes existants devraient poursuivre leurs missions sous l'autorité des nouvelles structures, d'autres pourraient disparaître ou voir leurs missions redéfinies. Ainsi, le transfert du contrôle sanitaire du sang à l'agence de sécurité sanitaire des produits de santé modifierait les fonctions de l'actuelle Agence française du sang, qui perdrait ses prérogatives dans ce domaine pour ne conserver que son rôle d'organisation et de planification. De la même manière, le Comité de sécurité transfusionnelle, dont les compétences seront reprises par l'agence des produits de santé, n'aura plus de raison d'être.

Enfin, le texte sénatorial préconise la création d'un Conseil national de sécurité sanitaire. Cette structure interministérielle, présidée par le premier ministre, devra coordonner l'action des différentes autorités chargées de la veille et de la police sanitaires, *« non seulement pour gérer les crises, mais aussi et surtout pour empêcher leur survenue »*.

Acacio Pereira

Le dispositif actuel

● **Santé.** La direction générale de la santé (DGS) participe à l'élaboration de la politique de santé et veille à l'application du code de la santé publique. Ses services décentralisés sont les directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales (Drass et Ddass). Au début des années 90, une première réforme de l'administration sanitaire a été engagée, à l'issue de laquelle quatre nouvelles institutions ont vu le jour : le Réseau national de santé publique (RNSP), créé en 1992, coordonne les activités de surveillance, d'alerte et d'intervention épidémiologiques ; l'Agence française du sang (AFS), créée en 1992, harmonise et contrôle l'activité des établissements de transfusion sanguine ; l'Agence du médicament, créée en 1993, délivre les autorisations de mise sur le marché des médicaments et des réactifs de laboratoire et dispose de pouvoirs de police sanitaire ; l'Etablissement français des greffes (EFG), créé en 1994, encadre et évalue les greffes d'organes, de tissus, de moëlle osseuse ou de cellules.

● **Agriculture.** La direction générale de l'alimentation (DGA) élabore la réglementation nationale, évalue son application et négocie le droit de l'alimentation au niveau communautaire ou international.
Les services départementaux vétérinaires (SDV), déconcentrés au sein des directions départementales de l'agriculture et de la forêt, ont la responsabilité des contrôles sanitaires des denrées animales, d'origine animale et végétale. Ils attribuent un agrément aux établissements de production et les inspectent régulièrement. Ils contrôlent les produits alimentaires fabriqués dans ces entreprises, les denrées importées et celles destinées à l'exportation. Ils sont compétents pour conduire des investigations en cas d'accident alimentaire, en liaison avec les Ddass.
Les inspecteurs des services vétérinaires disposent de pouvoirs de police administrative : ils peuvent notamment dresser des procès-verbaux, interdire la commercialisation ou le déplacement de denrées ou d'animaux apparaissant suspects ou ordonner la saisie de produits impropres à la consommation humaine. La brigade nationale d'enquêtes vétérinaires est compétente lorsque les investigations concernent plusieurs départements.

● **Consommation.** La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) veille à l'application du code de la consommation. Elle élabore notamment les règles d'étiquetage, de composition et de dénomination des marchandises de toute nature et participe au développement des signes de qualité (normes Afnor, labels, appellations d'origine, etc.).
La DGCCRF peut mener des enquêtes directes à chaque stade de la fabrication ou de la commercialisation des denrées alimentaires transformées. Elle peut interdire la mise sur le marché de produits à risque ou enjoindre aux entreprises de modifier leurs conditions de fabrication. La DGCCRF possède vingt-deux directions régionales, sept brigades interrégionales, cent une directions départementales et dispose de huit laboratoires d'analyses.

La longue traque d'une bactérie dans les fromages du Calvados

CAEN
de notre envoyé spécial

La fromagerie artisanale Quesney, installée à Sainte-Marguerite-de-Viette, dans le Calvados, a dû fermer ses portes, jeudi 18 septembre, pour cause d'épidémie bactériologique. La *Listeria monocytogenes*, qu'on a retrouvée dans les fromages et sur les murs de l'établissement normand, a eu le temps de frapper quinze fois, provoquant un avortement et la mort d'un nouveau-né. L'épidémie circonscrite, le livarot et le pont-l'évêque Quesney, réputés dans la région mais suspects de contenir la bactérie, ont été retirés des points de vente. Une enquête rondement menée, selon les services vétérinaires du département, alertés depuis le 5 septembre.

Le début de la traque remonte pourtant au 15 avril. Ce jour-là, le Centre national de référence des *Listeria* de l'Institut Pasteur à Paris reçoit des prélèvements issus d'un malade atteint de listériose. Le lendemain, arrive au laboratoire de Pasteur une deuxième souche bactérienne similaire. Le mois suivant, trois nouveaux cas sont repérés, autant en juin, puis sept en août. *« Qui dit souches aux mêmes caractéristiques, dit suspicion d'épidémie »*, explique le professeur Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique (RNSP). Le 3 septembre, l'Institut Pasteur, sûr d'être en présence d'une épidémie, alerte le RNSP et la direction générale de l'alimentation (DGA). Dès lors, les jours de la souche suspecte sont comptés.

En quarante-huit heures, les médecins du RNSP interrogent les victimes, qui vivent pour la majorité en Normandie, et comparent les résultats à ceux de *« témoins »* sains, de même âge, de même sexe et habitant au même endroit. Le 5 septembre, la cause de la contamination est identifiée : la consommation de fromages normands au lait cru. Les services du professeur Drucker préviennent alors la DGA, qui lance les services vétérinaires sur la piste de la bactérie.

A partir du cette date, toutes les laiteries et fromageries sont contrôlées, avec une attention toute particulière pour l'établissement Quesney. Au printemps déjà, des souches de *Listeria monocytogenes* y ont en effet été détectées. Le 11 septembre, la présence de la bactérie est confirmée, le ministère de l'agriculture ordonne un contrôle renforcé. Une semaine plus tard, la fromagerie est fermée par arrêté préfectoral.

La chasse n'est pas finie. La « bête » est cernée, rendue inoffensive, mais reste à déterminer comment elle s'est introduite dans l'établissement, par ailleurs propre, contrôlé et bien tenu, à en croire Jean-François Collobert, le vétérinaire chargé de l'enquête dans le Calvados.

> En juin, M. Quesney avait fermé sa fromagerie afin de faire disparaître les germes de « Listeria ». En vain...

Il faut aussi faire disparaître du marché les produits Quesney. En collaboration avec la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), les services vétérinaires doivent s'assurer que plus aucun des deux cents fromages produits quotidiennement par Laurent Quesney et ses trois employés n'est encore en vente. A charge pour le producteur de contacter ses clients et d'organiser le rappel de ses produits, et de faire en sorte, qu'à la réouverture, les germes de *Listeria* aient disparu.

La rapidité de l'opération est un succès pour les services vétérinaires, dirigés par Philippe Hercouët, qui se félicite de la découverte de l'origine de l'épidémie en deux semaines. *« On peut faire encore mieux, en amont,* nuance le professeur Drucker. *Si nous avions pu confronter les premiers cas de listériose, en mai, avec les données des services vétérinaires, l'alerte aurait pu être plus rapide. La collaboration avec le ministère de l'agriculture marche mieux dans l'urgence. »* M. Hercouët se montre plus sceptique sur la possibilité d'une détection précoce : *« Il faudrait centraliser toutes les données mais le coût en serait prohibitif,* dit-il. *Pour bien identifier une souche, il faut du temps. »*

Dans le secteur des fromages au lait cru, où le risque zéro est très difficile à obtenir, la prévention est primordiale. *« Dans le Calvados, les grosses entreprises agroalimentaires et les fromageries artisanales sont bien conscientes de l'enjeu sanitaire »*, explique M. Collobert. Ce qui n'empêche pas la contamination, *« imparable »* selon les termes du vétérinaire. Au mois de juin, Laurent Quesney avait fermé sa fromagerie pendant dix jours pour travaux, afin de faire disparaître les germes de *Listeria* détectés au printemps. En vain...

Vincent Hubé

COMMENTAIRE

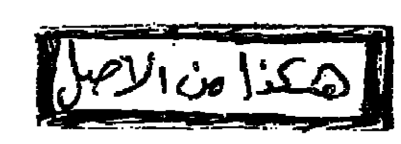
LA QUÊTE DU RISQUE ZÉRO

L'examen par le Sénat de la proposition de loi visant à améliorer la sécurité sanitaire constitue une importante étape dans la rationalisation du système national de santé publique. Elle vient fort utilement renforcer un dispositif né au lendemain de l'affaire du sang contaminé et de quelques autres scandales qui, entre autres conséquences, avaient permis au pouvoir politique de prendre la mesure de l'incurie du ministère de la santé et de l'ampleur des catastrophes qui pouvaient en résulter. Cette proposition de loi vient également amplifier une dynamique qui voit l'Etat s'affirmer comme le garant de la sécurité sanitaire ; un Etat guidé par le *« principe de précaution »* et à la recherche du risque zéro.

Outre le développement de l'action et des moyens du Réseau national de santé publique au service de la veille sanitaire et l'élargissement du champ d'activité de l'Agence du médicament, cette proposition de loi se caractérise par l'importance donnée à la sécurité alimentaire. La prise de conscience progressive de l'importance de l'alimentation dans le domaine de la santé, les dérives d'un certain productivisme agricole, la menace des toxi-infections épidémiques, tout comme celles de maladies nouvelles touchant l'animal et pouvant gagner l'espèce humaine, rendaient une telle initiative indispensable. S'il ne doit pas être vu comme un médicament, l'aliment ne peut non plus être aujourd'hui considéré comme étant de la seule responsabilité des vétérinaires et du ministère de l'agriculture.

Contrairement à ce que souhaitaient de nombreux spécialistes de santé publique, l'ensemble du système de contrôle ne sera pas fondu dans une seule structure. Le gouvernement a préféré laisser une certaine autonomie aux organismes de contrôle de la sécurité alimentaire. L'ensemble ainsi créé risque de se révéler moins harmonieux et peut-être moins efficace que prévu. L'« Agence de sécurité sanitaire des aliments » pourrait notamment souffrir des liens organiques qu'elle continuera à avoir avec le monde si puissant de l'industrie agroalimentaire et ses multiples lobbies. On ne saurait pour autant sous-estimer l'importance de la reconnaissance du versant sanitaire de l'alimentation, une mesure dont on est encore loin de mesurer l'ampleur et la portée.

Jean-Yves Nau



Le coût médico-social de la pollution serait chaque année de plusieurs milliards de francs

Les conclusions « explosives » de deux rapports évoqués par Dominique Voynet

Plusieurs enquêtes et rapports qualifiés d'« *explosifs* » par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, tentent de chiffrer l'impact économique des conséquences médico-sociales de la pollution. Quels que soient les modes de calcul, les sommes dépensées par la collectivité sont considérables, de l'ordre de plusieurs milliards de francs chaque année.

« *JE NE SUIS PAS la sœur Dominique des pics de pollution* », avait ironisé le 21 septembre, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire *et de l'environnement*, dans le *Journal du dimanche*, en faisant état d'un « *rapport explosif* » donnant des précisions « *accablantes* » sur les coûts de la pollution pour la Sécurité sociale. Une déclaration en forme de menaces pour présenter un rapport pourtant rendu public dès octobre 1996. Commandé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), il reprend les *conclusions de deux* études : la première, réalisée par l'université de sciences économiques de Strasbourg à partir des données fournies par l'enquête « Erpurs » de 1994, établit des liens entre la qualité de l'air et le nombre d'actes médicaux réalisés à Paris et dans la petite couronne ; la deuxième, menée par des chercheurs de l'université Joseph-Fourier de Grenoble, tente *d'identifier les coûts de la* pollution sur la santé à partir de données recueillies auprès de médecins, de services hospitaliers et de particuliers à Lyon, Grenoble et Chambéry.

A partir de l'enquête « Erpurs », menée entre 1987 et 1992, les chercheurs strasbourgeois ont tenté d'évaluer le coût de la mortalité en *se limitant à la* « méthode du capital humain », qui consiste à déterminer les flux de revenus qu'aurait pu générer l'individu décédé. Leur travail ne prend donc pas en compte les maladies chroniques et les éventuels effets à long terme d'une exposition à la pollution de l'air. Pour les seules particules fines, essentiellement produites par les moteurs diesel, les chercheurs ont évalué à près de *1 milliard de francs* par an le coût médico-social pour Paris et la petite couronne. Compte tenu des limites de l'enquête « Erpurs », Marc Willinger, qui a participé à l'étude de Strasbourg, estime que « *les chiffres obtenus sont des estimations basses* ».

L'enquête grenobloise s'est, elle, donnée pour objectif d'évaluer les coûts médicaux et sociaux directs liés aux affections ORL provoquées par la pollution de l'air. *Réalisée* pendant l'hiver 1994-1995, cette enquête de nature microéconomique n'a pas pris en compte les décès éventuellement imputables à ces maladies. Afin d'évaluer la part d'*automédication, elle a été réalisée* auprès de la population et complétée par une enquête auprès de médecins et de treize services hopsitaliers pour connaître le coût des consultations, prescriptions et arrêts de travail. Ces données ont ensuite été mises en perspective avec les indications recueillies sur le taux de particules en suspension dans l'air, le type de pollution pour lequel les études épidé*miologiques démontrant* un *impact* sur la santé sont les plus nombreuses.

« MONTANT SOUS-ÉVALUÉ »

Les résultats les plus significatifs de ce travail d'enquête ont permis de chiffrer le coût moyen journalier des conséquences médicales et sociales à court terme de la pollution de l'air par les particules à 150 000 *francs pour Lyon. En extra*polant ces chiffres, Denis Zmirou, responsable de l'enquête, parvient au chiffre de 100 millions de francs par an et par million d'habitants. « *Un montant sous-évalué*, estime-t-il, *puisqu'il exclut notamment la mortalité due à la pollution.* » Le chercheur reconnaît que l'étude souffre de quelques imprécisions : le manque d'homogénéité des données *sur la qualité de l'air d'une ville* à l'autre ; la prise en compte du seul impact à court terme de la pollution... Ainsi, l'impact de la pollution *sur la fréquence de l'asthme* n'est pas étudié. Ces imprécisions renforcent, selon le chercheur, la sous-évaluation des résultats.

Mme Voynet dispose également d'un deuxième rapport réalisé par l'Institut national de l'environnement industriel (Ineris) à la demande de la Commission européenne. Son objectif : évaluer ce que coûte la pollution à la société et non plus seule*ment au système de protection so*ciale. Cette étude estime à 31 milliards de francs le coût de la pollution de l'air. Sur cette somme globale, 25 milliards sont attribués aux soins des malades, mais également aux implications indirectes : absentéisme et manque à gagner pour les entreprises. Les 6 milliards restants correspondent aux décès.

Il reste à savoir aujourd'hui *quelles suites entendra donner* le gouvernement. A en juger par son absence de réactions, vendredi 19 septembre, lorsque fut franchi, à Paris, le seuil symbolique (niveau 2) des 300 microgrammes de dioxyde d'azote par mètre cube d'air, il ne semble, pour l'heure, guère près de suivre les recommandations des experts de santé publique en matière de lutte contre la pollution automobile.

A. Pe.

Un millier de décès par an seraient dus aux particules et au dioxyde de soufre

LE NOMBRE annuel de décès prématurés attribuables à la pollution d'origine automobile « *peut être estimé autour de 870 pour la mortalité respiratoire et cardio-vasculaire associée aux particules dans les grandes villes, et autour de 215 pour le dioxyde de soufre* », selon un rapport de la Société française de santé publique (SFSP) révélé dans nos colonnes en juin 1996 (*Le Monde* du 13 juin 1996).

Les auteurs de « La pollution d'origine automobile et la santé publique » estimaient d'autre part à 5 700 le nombre d'hospitalisations annuelles pour affections respiratoires attribuables aux particules d'origine automobile. Ces décès et hospitalisations surviennent « *entre un et trois jours après l'exposition à un pic de pollution automobile* », précisait l'un des auteurs.

Dans une première phase de recherches, les experts de la SFSP avaient estimé que « *50 % à 80 %* » de la pollution particulaire et que « *15 % à 25 %* » des émissions de dioxyde de soufre provenaient des véhicules. Ils avaient lié ces données aux travaux conduits dans le cadre du projet européen Aepha (*Le Monde* du 7 février 1996) selon lesquels les particules en suspension et le dioxyde de soufre étaient des polluants associés significativement aux mortalités cardio-vasculaire et respiratoire. Plus récemment, le Comité de prévention et de précaution (CPP) avait attribué aux particules émises par le gazole « *une vaste gamme d'effets sanitaires* » (*Le Monde* du 5 septembre).

RISQUES LIÉS AU DIESEL

Mis en place par l'ancien ministre de l'environnement, Corinne Lepage, et présidé par le professeur Alain Grimfeld, chef de service de pneumologie pédiatrique à l'hôpital Trousseau à Paris, le CPP observait dans un rapport « *l'aggravation des signes cliniques préexistants chez certains sujets asthmatiques, enfants et adultes, et l'augmentation de la fréquence des décès prématurés par affection respiratoire ou cardio-vasculaire chez les adultes souvent âgés* ». A long terme, les scientifiques ont constaté « *une surmortalité modérée par affections cardio-vasculaires ou cancer du poumon* ».

En conséquence, le comité estimait que les particules fines émises par les véhicules diesel « *sont bien des facteurs de risque sanitaire* ». Comme le moteur diesel émet en moyenne trente fois plus de particules en ville que le moteur essence, « *90 % des émissions attribuables aux transports urbains sont donc issues des véhicules à moteur diesel* », selon le rapport du CPP.

Polluants atmosphériques et parc automobile

- **Dioxyde de soufre (SO_2)** : il concerne surtout les zones fortement industrialisées et à fort trafic routier. C'est un bon indicateur de pollution acide, l'oxydation du SO_2 conduisant à la formation d'acide sulfurique et de sulfates particulaires. Le mélange « *acido-particulaire* » peut induire des anomalies bronchitiques chez les personnes asthmatiques et des troubles respiratoires chez l'enfant. Le seuil d'alerte de niveau 3 est atteint à partir de 600 microgrammes de dioxyde de soufre par mètre cube d'air.
- **Particules en suspension** : d'une taille microscopique, elles peuvent s'introduire profondément au sein de l'arbre pulmonaire. Les plus nocives sont celles d'un diamètre inférieur à 10 microns, produites par les moteurs diesel. Plusieurs études épidémiologiques ont établi une forte corrélation entre la présence de ces particules dans l'air et l'augmentation de la mortalité d'origine cardio-vasculaire.
- **Dioxyde d'azote (NO^2)** : il provient en majorité de la circulation automobile, notamment des voitures fonctionnant au diesel ou de celles à essence sans pot catalytique. Il attaque les voies respiratoires et accroît les symptômes des malades atteints d'asthme ou de mucoviscidose. Le seuil de niveau 3 est atteint à partir de 400 microgrammes de dioxyde d'azote par mètre cube d'air.
- **En France**, sur 30,75 millions de véhicules recensés, 11,26 millions, soit 36,6 %, ont des moteurs diesel.
- **Voitures particulières** : 7,5 millions d'automobiles (sur 25,5 millions) utilisent du gazole. Le chiffre est en constante augmentation : la part des immatriculations de diesels est passée de 9,9 % en 1980 à 41 % au premier semestre 1997. Près d'une voiture sur deux vendue aujourd'hui en France est désormais équipée d'un moteur diesel. En Europe, 22 % des voitures vendues aujourd'hui roulent au gazole.
- **Véhicules utilitaires** : sur les 5,25 millions de camionnettes et de poids lourds qui circulent en France, 3,8 millions fonctionnent au gazole.

Quatorze mises en examen dans les milieux turcs d'extrême gauche

Des factions rivales se sont affrontées à Paris cet été

QUATORZE personnes soupçonnées d'appartenir à une fraction du mouvement d'opposition marxiste-léniniste turc Dev-Sol (Devrimci Sol, gauche révolutionnaire) ont été écrouées, samedi 20 septembre, à Paris, par le juge d'instruction parisien Jean-François Ricard. Interpellées le mardi précédent dans la capitale, toutes ces personnes ont été mises en examen pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* », certaines également pour « *infraction à la législation sur les armes* » ou « *infraction à la législation sur les étrangers* ».

Cette opération a été menée par la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, en liaison avec les services allemands du BKA. Elle est intervenue à la suite de règlements de comptes entre factions rivales de l'opposition turque, au mois d'août, à Paris. *Dix-neuf autres personnes*, interpellées mardi 16 septembre et placées en garde à vue par la brigade criminelle et la sixième division chargée du terrorisme à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) ont été remises en liberté.

« *La coopération franco-allemande a parfaitement fonctionné dans cette affaire* », indique-t-on de bonne source. Les militants interpellés, qui se déplaçaient fréquemment entre les deux pays, sont présentés comme des « *durs* » du mouvement. Les policiers et le juge Ricard pensent qu'ils préparaient une campagne de représailles en France contre des membres d'une autre tendance de Dev-Sol. L'homme soupçonné d'être le responsable du groupe parisien, Osgür Arslan, aurait programmé l'opération de représaille après avoir été lui-même victime d'une tentative d'homicide dans la capitale, le 11 août.

« *PARFAITEMENT ORGANISÉS* »

Fondé en 1978 en Turquie, le mouvement Dev-Sol s'est scindé en 1993 en deux branches rivales, Yagan et Karatas. Les personnes interpellées à Paris appartiendraient à la tendance Karatas, fidèle à Dursun Karatas, leader historique du mouvement. L'extrême gauche est fortement représentée dans la communauté turque établie en France. *Celle-ci compte environ 400 000* personnes, dont 15 000 à Paris. Les membres de Dev-Sol sont considérés par les enquêteurs spécialisés comme des militants « *parfaitement organisés* ».

Ses responsables sont particulièrement mobiles. Ils ne cessent de se déplacer entre l'Allemagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas, sans jamais rester plus de deux jours au même endroit.

Philippe Broussard

La TVA sur les travaux de réhabilitation des HLM baissera de 20,6 % à 5,5 %

Cette mesure devrait représenter 1,3 milliard de francs

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a annoncé, lundi 22 septembre, une baisse de 20,6 % à 5,5 % du taux de TVA portant sur les travaux de réhabilitation des HLM, ce qui devrait représenter environ 1,3 milliard de francs. Cette mesure était demandée par l'Union nationale des HLM.

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre communiste de l'équipement, des transports et du logement, a choisi Argenteuil, ville du Val-d'Oise gérée par le PCF depuis le Front populaire, pour annoncer une mesure à laquelle applaudissent déjà les organismes HLM. Lors d'une réunion, lundi 22 septembre, avec le maire, Roger Ouvrard, en présence de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, et de Robert Hue, député de cette circonscription et secrétaire national du PCF, M. Gayssot a dévoilé une des dispositions du projet de budget 1998, en annonçant une forte baisse du taux de TVA portant sur les travaux de réhabilitation des logements sociaux.

Actuellement de 20,6 %, ce taux sera ramené en 1998 à 5,5 % pour les travaux lourds de remise en état de HLM, travaux financés par des crédits d'Etat Palulos (prime à l'amélioration des logements sociaux). *« Vous verrez que cela donne une augmentation conséquente ; il s'agit de milliards de francs »*, a déclaré le ministre, promettant que cette baisse de la fiscalité ne s'accompagnerait pas d'une réduction correspondante des aides budgétaires à la réhabilitation. Du côté de l'Union nationale des HLM, on estime que cette baisse de taux – et manque à gagner fiscal pour l'Etat – pèse, *« grosso modo, 1,3 milliard de francs ». « Nous sommes très contents,* nous a déclaré, mardi 23 septembre, Georges Mercadal, délégué général de l'Union des HLM. *Le gouvernement est allé dans le sens de nos demandes, puisque le montant de la ligne budgétaire Palulos est maintenu en l'état. »*

Les organismes HLM demandaient depuis des années une baisse conséquente de la TVA, estimant que l'Etat leur reprenait d'une main, *via* la fiscalité, les aides et subventions qu'il leur accordait de l'autre. Lors de son congrès annuel, fin juin, l'Union des HLM avait réitéré sa demande d'un *« dispositif de TVA à taux réduit à la réhabilitation »*, souhaitant également une baisse de taux pour les travaux de modernisation et la construction de logements neufs.

La mesure annoncée lundi ne concernera que les réhabilitations lourdes dites Palulos, dont le coût d'ensemble diminuera d'environ 15 %. Cela pourrait permettre, en partie, de limiter les hausses de loyers parfois sévères qui accompagnent ces opérations, même si ces hausses peuvent être amorties par les aides personnelles au logement. Surtout, avec cette disposition, le gouvernement entend relancer les programmes de réhabilitation de HLM : 600 000 logements sociaux – sur un parc de 3,5 millions – doivent faire l'objet de travaux.

Le 19 juin, lors de sa déclaration de politique générale, Lionel Jospin avait annoncé *« un programme exceptionnel de réhabilitation d'un million de logements »* durant la législature. Le « décret d'avance », pris par le gouvernement en juillet, avait débloqué 1,1 milliard de francs pour financer, entre autres, 50 000 Palulos supplémentaires. L'objectif du gouvernement est de réhabiliter 100 000 logements dès cette année, dont 50 000 HLM.

Cette baisse de la TVA constituera un ballon d'oxygène bienvenu pour les organismes HLM, dont les trésoreries se sont sérieusement dégradées ces dernières années. Enfin, cette mesure s'ajoute à la revalorisation, décidée en juin, des aides personnelles au logement (APL,ALS et ALF), pratiquement gelées depuis 1993, et que doit confirmer le budget 1998 : 2,5 milliards de francs, en année pleine, seront débloqués qui profiteront aux familles les plus démunies.

François Bonnet

Le volet logement du projet de loi contre l'exclusion

En déplacement à Arras (Pas-de-Calais), le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, a dévoilé les éléments du volet logement du futur projet de loi contre les exclusions, qui devrait être soumis au Parlement début 1998.

M. Besson veut *« trouver des montages financiers permettant de produire des logements à loyers réduits »*. Il souhaite définir un nouveau statut du bailleur privé qui *« permettrait de concentrer les aides sur les bailleurs qui accepteraient, en contrepartie, de modérer les loyers »*. La prévention des expulsions locatives sera améliorée, par le biais d'une révision des procédures de saisine du Fonds de solidarité logement (FSL). Quant à la réforme des attributions de HLM, elle devrait être intégrée à la future loi contre les exclusions.

Dominique Voynet relance le débat sur la dépénalisation des drogues douces

LES PROPOS de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, dans *Charlie Hebdo* du 17 septembre, commencent à faire des vagues. La ministre s'était déclarée *« toujours favorable »* à la légalisation de la marijuana et, *« en tant que médecin et femme politique »*, elle s'est dite *« plus inquiète du nombre de Français qui ont besoin de somnifères que du nombre de gens qui avouent avoir fumé un joint »*. Ces déclarations, conformes aux engagements des Verts pendant la campagne des élections législatives, ont provoqué la fureur de Philippe de Villiers, député de Vendée et président du Mouvement pour la France, qui a demandé la démission de Mme Voynet.

Lundi 22 septembre, le nouveau président du groupe RPR à l'Assemblée, Jean-Louis Debré, a fustigé les dires *« irresponsables »* d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, la veille sur TF 1, pour qui *« ce n'est pas un drame de fumer un joint, sauf [...] si cela devient régulier »*. *« La lutte contre la toxicomanie doit être une priorité pour tout gouvernement*, a affirmé M. Debré, *et les socialistes ne peuvent s'en dédouaner sans risque de mettre à mal notre jeunesse qui a besoin, plus que jamais, de repères. »*

Cette reprise du débat sur la dépénalisation des drogues douces et sur la réforme de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants pourrait n'être qu'un feu de paille, le PS n'ayant toujours pas trouvé de consensus dans ses rangs. Le cannabis reste le stupéfiant illicite le plus consommé en France, le nombre de fumeurs réguliers étant estimé à 1 million.

L. F.

DÉPÊCHES

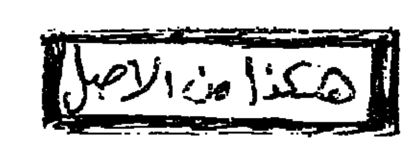
■ **JUSTICE : l'instruction ouverte pour « assassinat » à la suite du** décès troublant du juge Bernard Borrel, retrouvé immolé par le feu le 18 octobre 1995 à Djibouti, sera prochainement soumise à la Cour de cassation (Le Monde du 8 et 9 juin). Les avocats des parties civiles devraient saisir la haute juridiction, mercredi 24 septembre, afin que le dossier d'instruction soit confié à un magistrat spécialisé dans les affaires terroristes.

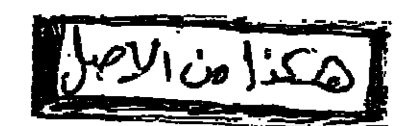
■ **ÉDUCATION : la FEN (Fédération de l'éducation nationale) a jugé *« inopportune »*** une rencontre proposée par la FSU (Fédération syndicale unitaire), lundi 22 septembre, afin de discuter d'une *« initiative nationale d'action »* (*Le Monde* du 19 septembre). La FEN souligne les *« écarts importants qui existent »* avec la FSU sur les transformations du système éducatif et refuse, comme le Syndicat des enseignants (SE-FEN), d'envisager une action déjà publiquement programmée par la FSU.

■ **BIZUTAGE : à la suite d'une séance de bizutage,** quatorze élèves d'une classe préparatoire au concours vétérinaire du lycée Thiers à Marseille ont été suspendus, lundi 22 septembre, dans l'attente d'une comparution devant le conseil de discipline. L'association SOS Bizutage avait été contactée par un proche d'une élève, selon lequel des photos *« suggestives »*, à connotation sexuelle, avaient été prises au cours de la séance.

■ **HANDICAPÉS : le comédien Michel Creton**, qui avait obtenu en 1989 que les jeunes adultes handicapés puissent rester dans leur établissement d'éducation spécialisée au-delà de l'âge de vingt ans, s'inquiète de l'annulation par le Conseil d'Etat de la circulaire d'application de ce texte (*Le Monde* du 17 septembre). M. Creton se demande *« qui à l'avenir paiera pour maintenir les adultes handicapés dans les établissements d'éducation spécialisées »*.

■ **PITBULL : la préfecture de Lyon a pris, lundi 22 septembre,** un arrêté pour *« mettre fin médicalement à la vie »* d'un chien de race pitbull, qui avait agressé l'ancienne épouse du propriétaire de l'animal. La victime avait été mordue à la cuisse et ses blessures avaient entraîné six jours d'hospitalisation.





M. Gayssot autorise la construction de deux nouvelles pistes à Roissy

L'agrandissement de l'aéroport Charles-de-Gaulle, jugé vital pour l'avenir d'Air France, doit s'accompagner de mesures de protection contre les nuisances sonores et d'actions pour développer l'emploi. Dans tout le nord de Paris, les infrastructures terrestres vont être renforcées

MISE EN BALANCE avec la qualité de vie des riverains de l'aéroport de Roissy – Charles-de-Gaulle (CDG), la logique économique et sociale a finalement pesé plus lourd dans la décision prise par Jean-Claude Gayssot (PC), ministre de l'équipement, des transports et du logement, et annoncée mardi 23 septembre : les deux pistes supplémentaires, réservées à l'atterrissage, seront construites.

Ce choix ne constitue pas une grande surprise. C'est sur la batterie des mesures d'accompagnement que le ministre, qui faisait naguère partie des opposants à l'extension en sa qualité d'élu de Drancy, était attendu, aussi bien par les riverains que par... Dominique Voynet (Verts), ministre de *l'environnement* et de l'aménagement du territoire.

Malgré le vague de quelques déclarations d'intention, un effort évident est engagé : notamment *pour maîtriser, surtout de nuit, les* inévitables nuisances sonores d'un aéroport international immergé dans un tissu urbain, qui n'a cessé de se densifier depuis vingt-trois *ans (lors de son ouverture, en 1974,* Roissy était conçu pour accueillir cinq pistes). Parmi les mesures prévues figure une innovation importante, y compris sur le plan de la démocratie et de la transparence, avec la création d'une autorité indépendante chargée de mesurer les nuisances et de sanctionner leurs auteurs. Le principe de plafonner, au pire, ces nuisances à leur niveau actuel après l'extension – qui devrait intervenir d'ici dix-huit mois pour la piste sud et d'ici 2001 pour la piste nord – a été retenu au terme d'une ultime *« concertation »* estivale, brève mais serrée. Les 150 pages de *« contributions »*, pour avoir *« enrichi »* le débat, n'ont pas radicalement infléchi sa conclusion. Mais du côté du ministère, on fait valoir que cette « remise à plat » était la seule manière de mettre au point un plan cohérent tenant compte des riverains et des *« enjeux nationaux et considérables »* de Roissy : avec une augmentation prévisionnelle du trafic de 3,5 % à 4 % par an, l'aéroport était menacé de saturation.

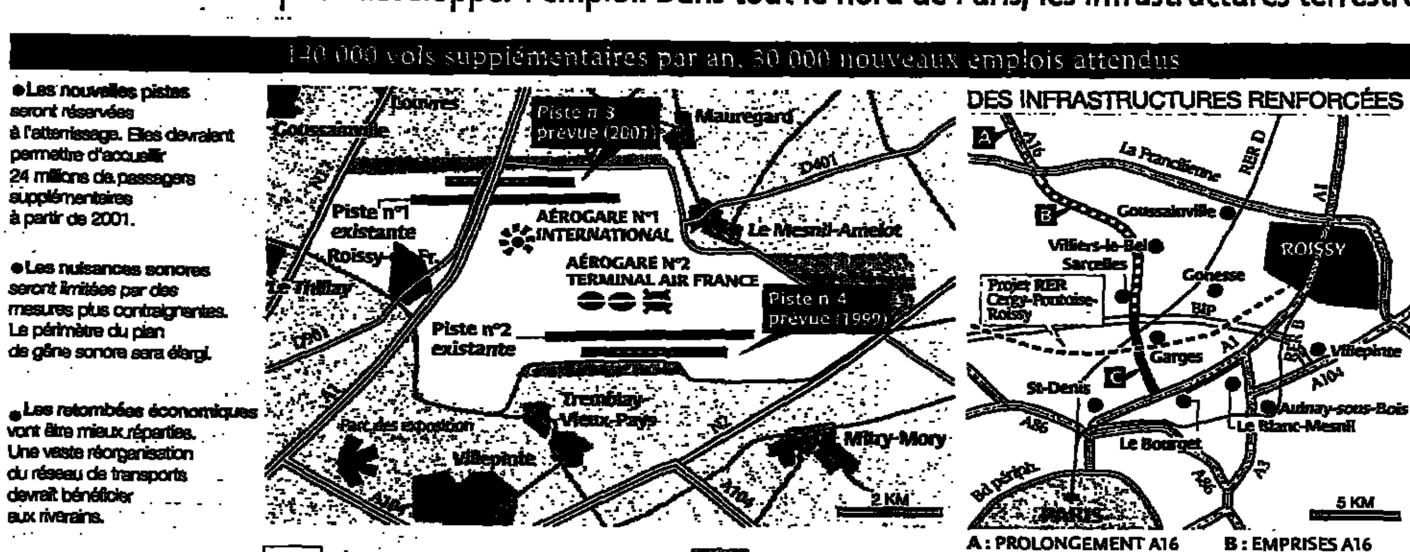
Aéroport de Paris (ADP), Air France – qui insistait sur son caractère *« vital »* –, l'ensemble des acteurs économiques intéressés, plusieurs syndicats mais aussi les contrôleurs aériens, qui mettaient en avant les problèmes de sécurité, semblent donc avoir gagné. Mais les mesures d'encadrement – calquées sur le principe pollueur-payeur – et les comportements nouveaux qu'elles imposent pourraient avoir des effets assez spectaculaires. Exemple : jusqu'ici, seuls les pilotes risquaient une amende pas plus élevée qu'un PV délivré à un automobiliste... Régi par des nouvelles règles de « bonne conduite », mesurables et quantifiables, le nouveau Roissy-CDG devrait être placé sous haute surveillance.

Néanmoins, avec la possibilité de passer annuellement de 360 000 mouvements d'appareils à 500 000, en accueillant à terme 55 millions de passagers, Roissy-CDG pourra espérer devenir le premier aéroport européen devant Londres. Cette perspective offre une chance de redécollage durable à Air France dont le « *hub* » (noyau de correspondance) de l'aérogare n° 2, désormais « extensible », se trouvera en position de force vis-à-vis de ses concurrents, notamment européens, bridés par des bases saturées.

En revanche, le développement des aéroports de province, le redéploiement des plates-formes de fret – deux « priorités », après d'autres, *réclamées par M[me] Voynet* – et la *« confirmation ou non »* de la réservation d'un site pour un troisième aéroport dans le grand bassin parisien, sont seulement évoqués : ils *devraient s'inscrire* dans le schéma directeur des infrastructures aéroportuaires de la nouvelle loi d'aménagement du territoire.

Dans l'immédiat, malgré les concessions faites à sa collègue de l'environnement et aux élus de la région – socialistes, Verts, voire communistes –, M. Gayssot devra gérer une probable levée de boucliers. Il pourra, néanmoins, présenter quelques arguments. Le *volet économique de son plan*, qui prévoit une meilleure répartition des retombées du développement programmé, est en effet d'une ampleur assez inattendue ; notam*ment pour les infrastructures rou*tières, l'amélioration des transports publics (RER) et des déplacements interurbains, mais aussi celle du cadre de vie et de l'habitat. Elu de la banlieue, le ministre des transports a trouvé là une occasion de revitaliser et de dynamiser une zone périphérique délaissée, voire sinistrée. Confronté à une sorte de *quadrature du cercle*, il s'est employé à choisir une voie qui préserve l'avenir. L'avenir dira si elle était assez équilibrée pour faire taire les passions.

Robert Belleret



Comme le souffle lointain d'une gigantesque forge...

LE BRUIT des avions, comme le souffle lointain d'une gigantesque forge : sur tout l'horizon de la plaine de France, autour de Roissy, les fuselages argentés glissent au-dessus des champs avant de se cabrer vers le ciel. Parfois, ils survolent les toits. Le sifflement des turbines enfle alors, explose dans un fracas d'apocalypse. Les conversations s'arrêtent. Derrière les fenêtres isolantes des écoles, les enfants attendent sans bouger que reprenne la leçon.

Tout autour de l'aéroport, plus de vingt communes ont bien dû s'habituer à l'avion-roi. Vers les zones de fret, les routes sont encombrées de norias de camions, dans un paysage semé de grands entrepôts et de gigantesques hangars. Parfois, comme autour de Roissy-en-France, la signalisation routière finit par disparaître au profit des panneaux spécifiques de l'aéroport. A Roissy même, c'est le calme trompeur d'un village pimpant aux rues soigneusement repavées.

Au Mesnil-Amelot, pratiquement dans l'axe de la piste nord, les restaurants n'ont pas de terrasse. Le vacarme est incessant. Mais 856 habitants vivent toujours au milieu des champs et des voies rapides. On n'a construit qu'une maison ces dernières années. Les biens se revendent encore très bien et on rénove parfois les vieilles demeures autour de l'église classée. De l'autre côté, à l'ouest des pistes, les 3 600 habitants du Thillay vivent encore plus mal, sans cesse survolés par les avions qui décollent face aux vents dominants. C'est au petit matin du samedi que redoublent les essais de réacteurs : plus bruyants encore qu'un survol à basse altitude. Et le nouveau plan d'occupation des sols permettrait de construire à 400 mètres des pistes.

A Villeron, au nord, le Concorde donne l'heure chaque matin à 11 h 20. Mais l'autoroute, qui traverse la commune, fait plus de bruit que les avions modernes. *« Nous voulons contrôler le développement de la commune,* dit Dominique Kudla, adjoint au maire. *La population a doublé ces dix dernières années. Nous sommes déjà 700 habitants mais il ne faudrait pas dépasser 1 200 en 2015, à l'horizon du schéma directeur d'Ile-de-France. Il est important que nous gardions un caractère rural. »*

A Louvres, Jacques Carrette, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, estime qu'*« une commune qui ne construit plus est une commune qui meurt »*. Après la construction de 750 « chalandonettes », il y a vingt-cinq ans, juste avant l'inauguration de l'aéroport, les lotissements se sont multipliés. Un programme de 500 logements a été lancé ces dix dernières années. *« On nous reproche de faire venir une population nouvelle qui risque de souffrir des nuisances,* dit M. Carrette. *Mais les gens achètent en connaissance de cause. Et ensuite, ils ne peuvent tout de même pas demander aux autorités de déplacer l'aéroport ! »*

« ÉVITER UNE URBANISATION OUTRANCIÈRE »

Dans les onze villages de la communauté de communes « Roissy-Porte-de-France », la population a plus que doublé de 1968 à 1990. Plus de 25 000 personnes vivent dans les environs immédiats de l'aéroport. Les villes plus importantes à proximité immédiates n'ont, cependant, pas connu la même évolution. A Mitry-Mory, la population est restée stable, mais plus jeune. La ville est coupée en deux par 1 535 hectares de terres agricoles. Le bourg, près de l'aéroport, conserve ses 5 000 habitants. Mitry-le-*Neuf, un kilomètre plus loin, abrite 10 000 personnes. « Nous voulons éviter une urbanisation outrancière,* dit Jean-Pierre Bontoux, maire (PC). *Nous devons rester le poumon vert de ce secteur. »*

A Goussainville, la population ne cesse d'augmenter. *Si le bourg ancien est presque abandonné, l'urba*nisation continue dans les quartiers nord. La ville cherche simplement à limiter les programmes pour éviter la saturation des équipements publics. Mais ce sont aujourd'hui près de 30 000 Goussainvillois qui souffrent, sans comprendre comment les responsables d'ADP peuvent leur annoncer une amélioration de leur situation avec l'ouverture de nouvelles pistes.

Christophe de Chenay.

Un plan d'accompagnement pour l'urbanisme et les transports

LES MESURES d'accompagnement annoncées par Jean-Claude Gayssot concernent la protection contre le bruit et le contrôle des nuisances, et la redistribution des ressources fiscales.

Il a été décidé d'interdire les essais de moteurs la nuit à compter du 1[er] janvier 1998. Les dérogations désormais exceptionnelles, pour raison de sécurité, ne pourront être accordées entre 23 heures et 5 heures. Les moins « silencieux » des appareils de la nouvelle génération, dont les moteurs sont simplement dotés d'atténuateurs de bruit, devront opérer à compter du 1[er] janvier une montée initiale très rapide et emprunter des routes aériennes survolant les zones urbaines les moins denses. A partir du 1[er] décembre 2000, ces mêmes appareils seront interdits de vol de 23 h 30 à 6 heures. Au Bourget, les atterrissages des avions à réaction seront interdits de 23 h 30 à 6 heures ; durant le même créneau horaire, les avions à hélices dépassant 9 tonnes ne pourront ni décoller ni atterrir.

La violation des règles de protec*tion de l'environnement, jusqu'ici* pénalement punie par une amende à 250 francs, pourra être administrativement sanctionnée par des amendes allant jusqu'à *10 000 francs pour les pilotes* et 50 000 francs pour les compagnies. Le contrat de maîtrise des nuisances sonores associant la région et les départements concernés aux diffé*rents intervenants de* l'aéroport, prévu par le précédent gouvernement, sera prolongé par un contrat de qualité de l'environnement sonore qui associera les collectivités locales et les associations agréées de protection de l'environnement, et se verra assigner des objectifs qualitatifs (*plafonner la quantité globale* de bruit, réduire les situations suscitant des bruits élevés principalement la nuit) et opérationnels (réduire le bruit dû aux essais de *moteurs, définir et faire appliquer* des procédures de décollage et d'atterrissage génératrices de nuisances moindres).

Le périmètre du plan de gêne *sonore (PGS), donnant droit à l'aide* à l'insonorisation, sera élargi. Le nouveau PGS anticipera sur les niveaux de bruit prévisionnels à deux ans. Un nouveau plan d'exposition au bruit (PEB) sera proposé à la concertation dès 1998 sur la base d'un indice plus restrictif. Ces dernières mesures seront financées par une augmentation, d'environ 20 %, de la taxe « bruit », payée par les compagnies à chaque décollage d'un appareil de plus de 2 tonnes. Présentée dans le projet de loi de finances 1998, cette augmentation sera plus forte pour les avions les plus bruyants. Le régime des aides à l'insonorisation pour les particuliers et les services publics sera aussi amélioré.

Au titre des retombées économiques, l'objectif recherché est la création d'emplois pour les riverains, dans le Val-d'Oise, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne. *Le* gouvernement va créer une « plate-forme pour l'emploi » afin d'améliorer l'accès aux activités de Roissy, notamment pour les jeunes en difficulté. Elle pourrait prendre la forme d'un groupement d'intérêt public (comme celui actuellement à l'œuvre au Stade de France). Il faut aussi répartir plus équitablement entre les communes les retombées économiques et *fiscales liées* à l'activité de l'aéroport. Sera mis en place un fonds local, pour les communes qui subissent les nuisances les plus importantes, de 50 millions de francs au minimum, alimenté par les ressources *fiscales* engendrées par la croissance du trafic. Il sera géré par un comité dirigé par les élus locaux. Un projet de loi sera déposé à la mi-1998. Ce texte s'inspirera du *rapport du groupe de travail animé* par le sénateur du Val-d'Oise Jean-Pierre Lachenaud (UDF).

L'amélioration des transports en commun autour de Roissy ainsi que *des dessertes locales par bus est* aussi une priorité, avec la création d'un système de transport collectif à la demande, 24 heures sur 24, comprenant deux lignes entre Roissy et huit communes autour de l'aéroport. Les travaux sur la liaison RER entre Cergy-Pontoise et Roissy seront accélérés, et une vigilance particulière sera portée au fonctionnement de la ligne D du RER. L'inscription prioritaire au prochain contrat de plan Etat-région d'une liaison en site propre (bus ou tramway) entre Saint-Denis-Université (terminus ligne 13 du métro) et Garges-Sarcelles (ligne D du RER) est prévue.

Le plan Gayssot concerne aussi le réseau routier dans et autour de l'aéroport : création d'une quatrième voie sur l'A 1, avec couverture légère dans la traversée du Blanc-Mesnil et du Bourget ; nouvel accès entre l'A 1, la zone de fret, le *Parc des expositions et la ZAC Paris-*Nord II ; prolongement de l'A 16 venant d'Amiens jusqu'à la Francilienne, éventuellement jusqu'au boulevard intercommunal du Parisis (*BIP*), *mais* coup d'arrêt au projet au-delà, c'est-à-dire en Seine-Saint-Denis vers l'A 86.

Enfin, le gouvernement propose des réaménagements urbains et des *mesures d'amélioration de* l'habitat : crédits spécifiques aux communes pour l'insertion des grandes infrastructures de transport, l'accueil d'activités nouvelles et la réhabilitation en faveur des quartiers d'habitat social. Un fonds spécifique de réhabilitation des « vieux pays » et des centres de villages coupés des nouveaux quartiers est enfin prévu.

R. B. et C. de C.

Mise en place d'une « haute autorité » indépendante

***Une autorité indépendante,* chargée de *la mesure et du contrôle* des nuisances sonores ainsi que de l'application des sanctions, va être créée par une loi. Constituée d'experts, cette « haute autorité » aura aussi compétence pour les cinq autres plus grands aéroports ; elle publiera un rapport annuel. Est prévu aussi un « comité de suivi *des engagements pris » comprenant des élus, des représentants* d'associations de protection de l'environnement, des représentants des usagers et des professions concernées (pilotes, contrôleurs) aux côtés de représentants de l'administration et des gestionnaires des aéroports. L'information des riverains sera assurée par la publica*tion régulière des statistiques sur le bruit et notamment sur les* dérogations et les sanctions, jusqu'à maintenant secrètes. Sera rendu public aussi un classement des compagnies les plus et les moins bruyantes. Les informations du réseau Sonate, qui permet de retrouver la trajectoire des avions et de connaître le niveau de bruit en certains points, seront accessibles, notamment sur Internet.**

Le budget 1998 assure la stabilité des dotations de l'Etat aux collectivités locales

PACIFIER les relations avec les *élus locaux, envenimées sous les* gouvernements Balladur et Juppé : tel semble être l'un des mots d'ordre du gouvernement. En effet, la coopération de ces élus est essentielle pour la réussite du premier volet du plan emplois-jeunes.

Déjà, afin de ne pas les indisposer, Lionel Jospin avait décidé de ne pas augmenter cette année (*Le Monde* du 12 septembre) la cotisation employeurs à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. De même, dans le *projet de* loi de finances 1998, la logique politique l'a emporté pour les dispositions sur les collectivités locales.

Depuis l'exercice 1996, les relations *Etat-collectivités sont* régies par un *« pacte de stabilité »*, imposé en fait de façon unilatérale aux élus. Ce pacte entre dans sa troisième et dernière année. Il faudra négocier bientôt un nouveau dispositif. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement ne souhaite pas pratiquer la politique de la terre brûlée.

Selon la tradition, Jean-Pierre Chevènement a présenté le projet de budget au comité des finances locales (CFL), mardi 23 septembre, à la veille de l'adoption du texte par le conseil du ministre. L'entourage du ministre de l'intérieur est formel : le projet se présente de façon *« inhabituelle »* car il ne comporte aucune des *« turpitudes budgétaires »* auxquelles les élus locaux sont habitués et qui ont souvent pour objet de grappiller discrètement quelques milliards sur leurs dotations... Les conseillers du ministre affirment donc que le projet 1998 assure *« une vraie stabilité »*, aussi bien des dotations de l'Etat que des règles du jeu Etat-collectivités.

Les dotations incluses dans le *« périmètre »* du pacte atteindront 156,7 milliards de francs, dont 106,3 milliards pour la dotation globale de fonctionnement et 14 pour la dotation de compensation de la *taxe professionnelle. Au total, une* augmentation de 1,3 %, qui correspond à l'hypothèse retenue dans le budget pour la hausse des prix (hors tabac), conformément à la philosophie du pacte. Quant aux dotations dites *« passives »*, en dehors du pacte, les conseillers du ministre affirment que pour la première fois depuis longtemps, le projet de budget ne prévoit pas de *« modification des mécanismes »*.

Jean-Louis Andreani

DISPARITIONS

Louis Nagel

La passion de l'édition et du voyage

L'ÉDITEUR Louis Nagel est mort à Genève, mercredi 17 septembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Surtout connu pour ses encyclopédies de voyage à la célèbre couverture rouge et blanc, il fut aussi le premier éditeur de Jean-Paul Sartre, publiant également Beauvoir, Merleau-Ponty et Robert Schuman.

Né en 1908, d'origine hongroise, il s'installe à Paris où il fonde, en 1928, sa maison d'édition. En 1952, il la transfère à Genève tout en gardant un petit immeuble à Paris, rue de Savoie où, en 1971, Catherine Domain va le voir quand elle ouvre sa librairie de voyages de la rue Saint-Louis-en-l'Île. *« A l'époque*, se souvient-elle, *il était incontournable. »*

Les guides Nagel, très érudits, à base d'itinéraires et de descriptions de sites, avec renseignements pratiques en fin de volume, ont toujours des amateurs, notamment celui sur la Chine, un monument de 1 500 pages. La « Note de l'éditeur » se concluait invariablement sur ces fortes paroles : *« Rappelons, pour terminer, que les encyclopédies de voyage Nagel ne retiennent aucune publicité, sous quelque forme que ce soit. C'est assez dire que les informations présentées le sont en toute objectivité. »*

Grand voyageur, il était toujours entre deux escales, principalement en Europe, mais aussi en Asie. Il fréquentait beaucoup de monde, le pape Paul VI comme Ceausescu, dont, curieusement, il publia *Pour une politique de paix et de coopération internationale*. En 1970, il est vrai. D'après Peter Forlike, son collaborateur pendant trente et un ans, *« il était exigeant, mais ce fut un bon patron »*. Cet homme infatigable employait une centaine de personnes entre ses bureaux, son imprimerie et son atelier de reliure mais *« ne s'est jamais adapté à l'évolution technique, ce qui a fait sa perte »*. Il aurait pu vendre sa maison d'édition – 452 titres au catalogue –, mais elle était sa raison de vivre. En 1996, elle est mise en liquidation. Louis Nagel et sa femme – une Française qu'il avait épousée en 1942 –, ruinés, sont accueillis dans un foyer de la ville de Genève. C'est là qu'il s'est éteint.

Danielle Tramard

■ **ERNST BEHLER**, philosophe, germaniste et comparatiste, né en 1928, est mort mardi 16 septembre à Seattle (Etats-Unis). Après des études de philosophie et de littérature à l'université de Munich, Ernst Behler avait entamé une carrière américaine, à l'université de Saint-Louis, puis à l'université de l'Etat de Washington, à Seattle. Ernst Behler a attaché son nom à l'édition historique et critique des œuvres de deux grands auteurs du romantisme allemand : Friedrich Schlegel et August Wilhelm Schlegel. Familier de plusieurs langues, parfait connaisseur de la littérature et de la pensée françaises, Ernst Behler avait aidé à faire connaître aux Etats-Unis la nouvelle philosophie française. Son livre, intitulé *Nietzsche-Derrida* (1988) avait mis en évidence un « Nietzsche français ». Deux ouvrages fondamentaux d'Ernst Behler sont disponibles en traduction française : *Le Premier Romantisme allemand* (PUF, 1996), et *Ironie et modernité* (PUF, 1997).

■ **DEREK TAYLOR**, attaché de presse des Beatles de 1964 jusqu'à leur séparation en 1970, est mort d'un cancer courant septembre dans sa maison du Suffolk. Il était âgé de soixante-cinq ans. Critique au *Daily Express*, il s'enflamma pour le groupe britannique lors d'un concert donné en 1963 à Manchester et devint un intime, travaillant comme « nègre » pour la chronique de George Harrison dans le *Daily Express* et pour *Cellarful of Noise*, la biographie du manager du groupe, Brian Epstein. Actif en Californie, Taylor s'occupa également de la promotion des Byrds et des Beach Boys et fut l'un des initiateurs du Monterey Pop Festival de 1967. En 1994, il avait supervisé l'album *Live At The BBC* et, l'année suivante, *Anthology*, les trois coffrets d'inédits retraçant la carrière des Beatles.

Judith Merril

La science-fiction au féminin

JUDITH MERRIL, qui est décédée mardi 16 septembre, à Toronto, à l'âge de soixante-quatorze ans, a été l'une des premières femmes à se faire un nom dans le milieu jusqu'alors très masculin de la science-fiction américaine.

Pendant la seconde guerre mondiale, elle a fait partie d'un groupe d'amateurs new-yorkais de SF connu sous le nom de *Futurians* qui comptait dans ses rangs Isaac Asimov, Cyril Kornbluth, Damon Knight et Frederik Pohl, qu'elle a épousé en 1948, l'année où elle a fait ses débuts de nouvelliste dans la revue *Astounding SF*. Deux ans plus tard, elle signe un premier roman remarqué, *Shadow on the Hearth*, qui raconte le déroulement d'une guerre nucléaire en adoptant le point de vue d'une ménagère, ce qui fait d'elle une pionnière du féminisme dans la SF. Puis elle collabore avec Cyril Kornbluth sous le pseudonyme de Cyril Judd pour deux romans traduits en France dans la collection « Le masque » : *L'Enfant de Mars* et *Le Fusilier Cade*.

Elle commence à publier des anthologies SF au début des années 50, avant de lancer, en 1956, une anthologie annuelle, « The Year's Best SF and Fantasy », qui perdurera treize années, et dans la composition de laquelle elle fera preuve d'éclectisme et d'un intérêt certain pour les textes novateurs. Critique du *Magasine of Fantasy and SF*, elle joue un rôle important dans la défense de la *speculative fiction* et de la *new wave*. On lui doit également plusieurs recueils de nouvelles.

Jacques Baudou

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 20 septembre sont publiés :

● **Bacs pros** : plusieurs arrêtés créant des baccalauréats professionnels.

● **Education** : un décret appliquant les dispositions de la loi Perben sur la résorption de la précarité aux corps des ouvriers d'entretien et d'accueil, des ouvriers professionnels et des maîtres ouvriers des établissements d'enseignement du ministère de l'éducation nationale et au corps des techniciens de l'éducation nationale.

● **Dissolution** : un décret portant dissolution du conseil municipal de Labastide-Saint-Sernin (Haute-Garonne).

● **ONU** : un décret fixant la composition de la délégation française à la 52e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Au *Journal officiel* du dimanche 21 septembre est publié :

● **Justice administrative** : un décret portant statut particulier des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ; un décret relatif au Conseil supérieur des tribunaux administratifs et au secrétaire général des tribunaux administratifs.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène LANDURE
et
Jérôme BASTIANELLI
ont la joie d'annoncer la naissance de

Albertine,

à Paris, le 17 septembre 1997.

Alizée

est arrivée à bon port, le 1er août 1997, à 14 h 50.

Ses parents
s'émerveillent chaque jour un peu plus de ce cadeau de la vie.

Evariste NICOLÉTIS
et Natalie LITZLER,
« La Lézardière »,
46, chemin des Fourches,
06140 Vence.

Noces de diamant

– Leurs enfants et petits-enfants remercient

Edmond et Odette ROUARD

de les avoir conviés pour leurs soixante ans de mariage, le 11 septembre 1997.

26100 Romans.

Décès

– Nous avons l'immense douleur d'annoncer le décès brutal à Saint-Brieuc, du

docteur David AMAR,
cardiologue,

à l'âge de cinquante-cinq ans.

De la part de

Valérie et Nicolas,
ses enfants,
Mme Julie Amar,
sa mère,
Alice, Sarah, Simon, Paulette, Marie-Marcelle,
Ses frères et sœurs,
Leurs conjoints et leurs enfants, petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis.

L'inhumation a eu lieu le lundi 22 septembre 1997, à 14 h 45, au cimetière parisien de Thiais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Lons-le-Saunier, Lyon.

Les docteurs Jean Michel
et Catherine Bonjean,
Anne Charlotte et Marion,
Les docteurs Jacques Antoine
et Martine Bonjean,
Guillaume, Bouchra et Maelis,
Romain, Benjamin, Grégoire et Marie,
ont la tristesse de faire part du décès, le 18 septembre 1997, de

Mme Michel BONJEAN,
née Geneviève MADUBOST.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Lons-le-Saunier.

Elle repose aux côtés de son mari, le

docteur Michel BONJEAN.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Geneviève et Didier Bressard,
ses enfants,
Olivier, Marion et Véronique,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacques BRESSARD,

survenu le 12 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu, le 17 septembre, au Vésinet.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation Entraide Hostater, 40, rue Rouelle, Paris-15e, qui octroie des bourses aux étudiants en difficulté.

10 *bis*, route de la Borde,
78110 Le Vésinet.

– Claude et Jacques Colombani
et leurs conjoints,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,

font part du décès paisible, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Marie-Louise COLOMBANI.

Elle sera inhumée mercredi 24 septembre, à Bois-Colombes, aux côtés de son mari.

22, rue Mélingue,
75019 Paris.
170, avenue Parmentier,
75010 Paris.

Georges CRASSOUS

nous a quittés le 22 septembre 1997, en son domicile, à Paris.

Nous lui adresserons notre ultime adieu lors de la cérémonie célébrée le jeudi 25 septembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Georges a souhaité revenir à sa terre natale.

De la part de
Jacqueline Crassous,
sa femme,
Jean-Emmanuel Crassous,
son fils,
Anne et Jean Baptiste Yvon,
sa fille, son gendre,
Thibault et Ariane,
ses petits-enfants,
Jean et Simone Crassous,
son frère, sa belle-sœur,
et leurs enfants,
Pierre et Irène Sicre,
son beau-frère, sa belle-sœur,
et leurs enfants,
Toute la famille,
Et ses amis.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à : Hôpital Saint-Louis, 1, avenue Claude-Vellefaux, Paris-10e, association ARTM (professeur Gluckman), association ART, ainsi qu'à la paroisse Notre-Dame-des-Otages, pour les jeunes.

52, rue du Borrégo,
75020 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 21 septembre 1997, de

Chantal HOUSSAY.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Huguette et Jean-Pierre Dubois-Randé,
leurs enfants,
Brigitte et Jean-François Sené,
leurs enfants,
Catherine et Gérard Noël,
Catherine et Jean-Luc Dubois-Randé,
leurs enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Ida DUBOIS-RANDÉ,
née BOURGUEIL,

survenu le 21 septembre 1997, dans sa *soixante-dix-septième année*.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 24 septembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Urbain de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).

Un registre de signatures tiendra lieu de condoléances.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs *ni couronnes*.

Des dons pourront être adressés à l'Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (ARS), 24, rue Lacharrière, Paris-11e (01-43-38-99-89).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme* Paulette Flechon Besson,
Anne et Richard Lang,
Louise et Antoine,
Serge et Françoise Bonnard,
Jeanne et Bertrand Dubois,
Germain et Catherine Bonnard,
Mathias et Juliet Bonnard,
Baptiste, Sylvain, Rosalie, Basile et Jules,
Ainsi que les familles Flechon, Feller, Besson, Constant et Thome,
Et tous ses amis,

ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, cousin et ami,

Gilbert FLECHON,
HEC,
ingénieur en chef HC honoraire
de la SNCF,
ancien directeur général
de la société Intercontainer,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République italienne,

survenu dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 24 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de La Ciotat.

Ni fleur ni couronne.

Mais, si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don à une œuvre caritative de votre choix.

La Caudière,
Impasse Jean-Olivier,
13600 La Ciotat.

– M. Roger Levy,
son époux,
Nadine et Olivier,
ses enfants,
Julie,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Raymonde LEVY,
née WEISS,

survenu le 21 septembre 1997.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 septembre, au cimetière du Montparnasse, entrée principale Edgar-Quinet, à 10 h 45.

Raymonde mérite de reposer parmi les Justes.

51, avenue Charles-De-Gaulle,
95160 Montmorency.

– M. et Mme Emmanuel de Lipkowski,
Mlle Ariane de Lipkowski,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Lansier,
Mme Solange de Lipkowski,
ses sœurs et beau-frère,
Les familles Olivier-Martin, Lansier, Gérard,
ses neveux et nièces,
Mme Bernadette Gayet,
Ses collaborateurs,
Ses amis de Charente-Maritime,
Ses nombreux amis français et étrangers,
Ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Jean-Noël
de LIPKOWSKI,
ancien ministre,
membre honoraire du Parlement,
ministre plénipotentiaire,
ancien député européen,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
médaillé de la Résistance,
médaillé des Evadés,
médaillé des Forces françaises libres,
Knight Commander of Saint Michael
and Saint George (GB).

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 septembre 1997, à 15 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, esplanade des Invalides, Paris-7e.

Une messe sera dite le jeudi 25 septembre, à 15 heures, en la chapelle de La Cotinière, Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime), suivie de l'inhumation au cimetière de Breuillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation Jean-de-Lipkowski pour la recherche contre le cancer à Breuillet.

11, rue Murillo,
75008 Paris.
(*Le Monde* du 23 septembre.)

– Christiane Beucher Magnant,
son épouse,
Denis et Annick, Aude, Eve,
ses enfants,
Dominique et Denise Magnant,
Clotilde et David Straus Magnant,
ses frères et sœurs
et leurs enfants,
Marie-Louise Beucher,
sa belle-mère,
Jacques et Jacqueline Beucher,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

Yves, Guy MAGNANT,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945.

Le service religieux se déroulera en l'église Notre-Dame de Saint-Calais (Sarthe) et sera suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de Saint-Calais, le mercredi 24 septembre 1997, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jeanne MULTEDO,
professeur de lettres classiques,

est décédée à Paris, le 11 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Selon *ses volontés*, ses obsèques *ont eu* lieu dans l'intimité familiale.

32, rue Hermel,
75018 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Mme Lucie PAIR,
née JACQUOT,
directrice d'école honoraire,

est entrée dans la Paix du Seigneur, le 17 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Une messe d'adieu a été célébrée le samedi 20 septembre, à Lunéville.

De la part de
Claude et Monique Pair,
ses enfants,
Ses cinq petits-enfants,
Ses onze arrière-petits-enfants.

6, avenue Saint-Sébastien,
54600 Villers-lès-Nancy.

– Mme Jean-Paul Robert de Massy,
née Odile Leps,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul
ROBERT DE MASSY,

endormi dans la paix du Seigneur, le 18 septembre 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

– Les familles Schmitt et Löye,
Et tous ceux qui furent ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges SCHMITT,
croix de guerre 1939-1945,
ancien de la 2e DB,

survenu à Roanne, le 17 septembre 1997, dans sa soixante-seizième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

122, rue du Capitaine-Roos,
42153 Riorges.

Remerciements

– Michel Alexandre,
Pierre Alexandre,
France Alexandre,
Joëlle Prevost,
ses enfants,
M. Charles Hazan,
Leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Mme Renée BUMSEL.

Anniversaires de décès

– Le 24 septembre 1987, il y a dix ans,

Jackye BRAFMAN

nous quittait.

Nous t'aimons,
tu nous manques.
Ton mari Jacques,
Tes enfants Marc et Nathalie.

« El poema absoluto es un ocaso fin de fiesta atroz y sin mañana. »

Félix C. COBO
In memoriam d'amour en ce quatorzième anniversaire.

– Il y a seize ans, le 23 septembre 1981,

Alain POMARANEC

nous a quittés.

Ses parents,
Son frère Marc,
demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an,

Monette WOLBER

est partie rejoindre

Jacques.

Tous ceux qui les ont aimés les font revivre par leurs pensées.

Messes anniversaires

– Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,
officier de l'ordre de Malte,

des messes seront célébrées ce mercredi 24 septembre 1997, en France, en Suisse et aux Etats-Unis.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé s'uniront par la prière et la pensée à sa *famille*.

Conférences

CONFÉRENCE GRATUITE
dans le cadre du cycle
« L'An 2000 :
vers le troisième millénaire ».

L'Association d'amitié France-Chili vous invite à la conférence d'Alain Touraine, directeur du centre d'analyse et d'intervention sociologique :

« Pourrons-nous vivre ensemble ? »

A la maison de l'Amérique latine, le 25 septembre 1997, à 18 h 30.

217, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-49-54-75-00.

Communications diverses

– **Cours d'hébreu moderne – Oulpanim –** du Centre communautaire de Paris : **cinquante classes, vingt professeurs, huit niveaux du dimanche au jeudi, grand choix d'horaires, centre agréé à la formation continue**, préparation au baccalauréat, suivi pédagogique, programme détaillé sur demande.

Renseignements au 01-49-95-95-92.

Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.

Soutenances de thèse

– **Claire Boghossian-Mouradian** soutiendra sa thèse sur **« Gustav Holst, sa vie, son œuvre »**. Jury : M. Manfred Kelkel, directeur de recherche, professeur université Paris-IV ; M. Paul Prevaux, professeur université de Metz ; Mme Biget-Mainfroy, professeur université de Tours ; M. Pierre Guillot, professeur université Paris-IV.

Samedi 27 septembre 1997, 14 heures, amphithéâtre Chasles, escalier E, 3e étage, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

– Mlle Laure Tilmant a soutenu sa thèse de doctorat : **« La jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes dégage-t-elle un processus de centralisation dans l'intégration européenne ? Comparaison avec l'Union américaine »**. La mention Très Honorable lui a été décernée par le jury présidé par le professeur *Mario Bettati*.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

La psychose provoquée par les récentes agressions de pitbulls a incité le gouvernement à préparer un projet de loi réglementant la vente, la possession et l'usage des chiens d'attaque. Mode ou fléau de société ? Ces molosses ne sont pas à mettre entre toutes les mains



Les dents de la rue

CRÉTEIL, Orly, Ivry. Patrouille de routine dans le Val-de-Marne. La nuit est calme. Dans leurs cages, au fond de la voiture, Lerk et Gun, deux malinois de la brigade canine, s'ennuient. Leurs maîtres aussi. Ce soir, on cherche les pitbulls. Daniel et Christian connaissent leur secteur : pelouses, squares, quais, les rendez-vous habituels des loubards canins sont systématiquement visités. Rien. C'est tout juste si l'on apercevra, de l'autre côté de la Marne, un groupe de jeunes avec chiens. Le temps de traverser le pont, ils se sont évanouis. Est-ce la rentrée ou l'annonce d'une prochaine réglementation ? Pas un « pit » en vue. *« On en voit de moins en moins. A croire qu'ils les planquent »*, note Daniel. *« Il y a quelque temps, beaucoup d'interventions étaient différées à cause des chiens ; maintenant c'est rare »*, ajoute Christian. Au cœur d'une cité, on distingue de loin, dans un square, des silhouettes familières, mais ici pas question de pénétrer à deux, même avec des chiens de police. *« On ne peut y aller qu'à cinquante, et encore... »*

Le lendemain, à Paris, même scénario. La grande pelouse du bois de Vincennes est vide. Fernand, vingt ans de brigade canine, spécialiste des captures, s'étonne. Avenue Daumesnil, enfin une touche : un « pit » noir et blanc, la truffe en l'air, promène gaiement ses vingt-cinq kilos de muscles et de poil soyeux. *« Il est très affectueux »*, assurent ses maîtres, un jeune couple intimidé. Le brigadier vérifie : pas de traces de morsures, une tape amicale pour tester l'agressivité. Rien à dire. *« Tenez-le en laisse quand même. Imaginez que déboule un rottweiller. Ils vont s'accrocher, vous risquez une blessure. »* Hier encore, une vieille dame s'est fait arracher un doigt en essayant de défendre son yorkshire. Le pitbull, comme ses cousins, l'american stattfordshire (« staf »), le bull-terrier et la plupart des molosses (rottweiller, dogues, etc.), est un chien dit « dominant » : il ne supporte pas ses congénères. La plupart des incidents arrivent lors des bagarres.

Plus loin, sur une pelouse des Buttes-Chaumont, une chienne pitbull, les mamelles traînant à terre, joue avec entrain. L'animal porte des traces de blessures. La maîtresse a une narine percée d'un anneau d'or. *« Avec les pitbulls, on regarde toujours qui est au bout de la laisse »*, grogne Fernand. Mais là encore, rien à dire : la chienne est tatouée, amicale, et obéit au doigt et à l'œil. *« On n'a pas de problèmes. Mais on voit surtout les maîtres sensés. Les autres nous évitent. Dès qu'on arrive, c'est une volée de moineaux. »*

Comme tous les agents cynophiles de la police, Fernand aime *« les bestioles »* et en parle avec tendresse. Avec les maîtres, il sait créer le contact, conseiller, réprimander sans vexer. Les pitbulls ? Rien à dire. *« C'est un petit chien très gentil*, assure Roland, qui dirige la brigade du Val-de-Marne. *Normalement, il est doux vis-à-vis des hommes. C'est le conditionnement qui le rend agressif. »* Peur ? Non. Bien sûr, on peut tomber sur un chien taré ou un maître incompétent. *« Mais nous, on est chien avant d'être humain, on anticipe »*, assure Daniel.

Alors le pitbull, terreur des cités, croqueur de yorkshire, cauchemar des édiles et des gardiens d'immeubles ? Un mythe ? Une rumeur médiatique ? A Evry, Dominique Moulin, directeur de la sécurité publique de l'Essonne, soupire, découragé. La veille, dans le quartier des Tarterets, à Corbeil, ses troupes ont dû tirer sur un rottweiller : fou d'énervement, il s'était attaqué à son propre maître, pourtant un « spécialiste », éleveur clandestin et dresseur d'occasion. *« Ces chiens, qui peuvent devenir dangereux, sont de plus en plus utilisés par des délinquants ; c'est devenu une arme par destination »*, dit-il, en énumérant : vols avec violence – à Evry, un délinquant récemment arrêté menaçait ses victimes avec un « pit » pour leur dérober leurs sacs –, viols collectifs, trafic de stupéfiants – les dealers se défendent de leurs concurrents ou de la police grâce aux molosses –, violence urbaine : *« Les jeunes réunis en bandes utilisent le chien, comme le cocktail Molotov, pour attaquer la police, les commerçants, les pompiers, et en général les étrangers à la cité. »*

Rien à voir avec l'aimable toutou de l'avenue Daumesnil. Chiens de truands, chiens de cités, ces « pits », « stafs » ou « rotts », souvent élevés dans des caves, dressés à mordre les hommes et à tuer des proies vivantes (chats, chiots, etc.) quand ils ne participent pas à des combats clandestins, sont de vrais dangers publics et compliquent l'action de la police. Les brigades canines s'en tirent par habitude et sang-froid. Un autre agent, confronté à un animal menaçant, recule ou se fait mordre. Jadis rarissimes, les accidents se multiplient avec des policiers mordus à l'occasion d'opérations de routine.

VOLS, viols, rackets, attaques, bagarres de rue et vrais accidents, soixante-dix plaintes ont été déposées depuis le début de l'année. De la simple morsure au cambriolage de supermarché avec lâcher de chiens, sans oublier le déchiquetage d'un retraité à Villepinte (Seine-Saint-Denis), le palmarès des pitbulls et assimilés est éloquent. C'est pourtant un minimum. Beaucoup de victimes ne portent pas plainte, par peur des représailles ou... de la police. Et l'on ne compte pas les yorkshires, caniches, chats, etc., croqués sans procès. *« Il y a énormément d'agressions d'autres animaux. On a du courrier tous les jours*, assure la Société protectrice des animaux (SPA). *La plupart du temps, le maître du « pit » s'enfuit, les assurances refusent de les couvrir. »*

Dix accidents par mois en moyenne, en réalité probablement deux ou trois fois plus. Pour combien de chiens ? Mystère. Le pitbull n'étant pas considéré comme une race, il n'est pas inscrit au Livre des origines française (LOF), donc pas recensé. Introduit en France en 1989, il restait jusqu'en 1994, date des premiers incidents, relativement rare. Créée pour le combat aux Etats-Unis, il y a un siècle, cette catégorie de chiens a été sélectionnée au fil des ans pour son agressivité, son mordant, sa résistance à la douleur et la puissance de ses mâchoires (deux à trois fois celle d'un gros chien ordinaire).

Chien de mafieux, chien de ghetto outre-Atlantique, le pitbull est devenu naturellement en France l'arme rêvée des dealers. Puis la mode s'en est mêlée. Comme la casquette, les baskets, les « buzzers » (Tatoo, Tam-Tam, etc.), le « pit » est devenu un élément de standing indispensable pour les jeunes des quartiers difficiles. Les 8-14 ans ont voulu des pitbulls pour faire comme les grands frères, pour provoquer, et accessoirement se protéger. La demande s'est emballée, l'élevage sauvage a proliféré. On trouve maintenant des pitbulls pour 500 francs, non tatoués, non vaccinés, issus de lignées de plus en plus douteuses, où la consanguinité multiplie les tares. L'offre restant malgré tout limitée, la mode s'est étendue à d'autres races, comme le rottweiller ou le doberman, d'origines fort différentes, plus intelligents, moins agressifs, mais dotés d'une force de frappe terrifiante.

Aujourd'hui, la mode commence à déborder des cités. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les journaux d'annonces gratuites. Sur trente-six annonces de chiens relevées dans *Média Pub*, huit (soit 22 %) proposent des pitbulls et des rottweillers, sans compter les dogues, mastiffs et autres « gros gabarits ». Depuis peu, on voit percer d'autres races dangereuses : le dogue argentin, prisé des dealers colombiens, le tosa, favori des mafias japonaises, le mâtin de Naples, et bientôt le boerbull, 80 kg de crocs et de muscles, un monstre utilisé en Afrique du Sud contre les Noirs...

> « Le maître d'un pitbull se régale à donner à autrui le spectacle de la domination qu'il exerce (ou croit exercer) sur un être potentiellement dangereux »

Les molosses ont la cote. Pourquoi ? *« Le look »*, répond Julien, quinze ans. *« La résistance, les muscles »*, ajoute un jogger. *« Les animaux de compagnie sont un faire-valoir*, explique Jean-Pierre Digard, ethnologue au CNRS. *Le maître d'un pitbull se régale à donner à autrui le spectacle de la domination qu'il exerce (ou croit exercer) sur un être potentiellement dangereux. »*

A côté des francs voyous et des bons maîtres, pullulent les irresponsables qui ne maîtrisent pas leurs chiens. *« Parmi les propriétaires de pitbulls, 10 % les utilisent à des fins peu recommandables, 10 % les maîtrisent sans problème, et entre les deux on trouve une frange de jeunes fragiles qui veulent s'affirmer »*, assure la SPA. On offre un chiot à un gosse qui a bien travaillé et l'on se retrouve, neuf mois plus tard, avec un chien adulte *« qui n'a pas le sentiment de vivre chez des humains, mais dans une meute un peu différente, où il va chercher le chef de meute »*, explique Paul-Marie Gadot, président du conseil de l'ordre des vétérinaires en Ile-de-France. *« Dans certains cas*, poursuit M. Gadot, *le chien finit par devenir le maître de la maison. C'est un comportement ennuyeux avec un chien normal, mais quand il a une force de frappe innée, c'est invivable. »*

« Il ne faut pas diaboliser le pitbull, proteste le docteur Serge Belais, vétérinaire. *Ces chiens naissent aussi gentils ou aussi stupides que les autres. De par l'éducation, on va en faire des tarés. »* Le « pit » est-il naturellement une bombe à retardement, avec des crocs et pas beaucoup de cervelle, ou un chien qui, pour son malheur, attire les mauvais maîtres ? Entre les spécialistes, le débat n'est pas tranché. Seule certitude : un gros chien, n'importe quel chien, est très dangereux s'il n'est pas maîtrisé. *« Il faut avoir conscience de la puissance qu'on a entre les mains*, explique Roland, de la brigade canine du Val-de-Marne. *Rendre un chien agressif, c'est facile. Il suffit de libérer ses instincts. Le contrôler, c'est beaucoup plus difficile. Nous, nous n'avons pas d'accident. Pourtant, nous avons des chiens de patrouille dressés à l'attaque. »*

BREF, le « pit » n'est pas à mettre entre toutes les mains, même ses défenseurs l'admettent. Or c'est exactement ce qui se passe. *« Nous avons toujours essayé de considérer les « pits » et assimilés comme des chiens comme les autres, mais force est de constater qu'ils sont utilisés par des gens qui ne sont pas comme les autres »*, soupire Mme Faucher, présidente de la SPA. Le 18 juillet, l'association a décidé qu'elle refusera désormais les « molossoïdes » abandonnés par leurs maîtres ou confisqués par la police. Irrécupérables – toutes les adoptions se sont mal terminées –, dangereux pour les autres chiens comme pour leurs gardiens, ces animaux attisaient en outre la convoitise des voyous, qui n'ont pas hésité à plusieurs reprises à attaquer les refuges pour les voler. Depuis, les « pits » confisqués sont gardés dans un endroit tenu secret. *« Les confier à la SPA équivalait à faire assurer la garde des armes à feu par l'Armée du salut »*, plaisante un vétérinaire.

Epiphénomène très localisé au départ, le chien dangereux a pris, la mode aidant, la dimension de fléau de société. Résultat : une vraie psychose, relayée par les maires et la presse, qui dépasse largement les dégâts réels commis par les chiens. *« Dans l'esprit des gens, quand ils voient des jeunes se promener avec un « pit », ils les voient portant une arme en bandoulière*, explique Bruno Le Roux, maire (PS) d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). *C'est dangereux. On est sur une tendance générale d'individualisation, de protection, d'armement. Ce n'est pas l'apanage des délinquants. Il n'y a aucune raison pour que de bons citoyens ne prennent pas à leur tour des « pits », ou pis, pour se protéger. » « Je reçois cent lettres par semaine, c'est devenu une psychose, il faut y mettre fin »*, ajoute André Santini, maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), qui vient de déposer une loi visant, comme en Angleterre, à interdire purement et simplement l'importation, l'élevage et la détention des pitbulls et autres chiens dangereux.

Interdire le « pit » ? Le débat est lancé. *« Je ne vois, hélas, pas d'autres solutions !* soupire Bruno Le Roux. *Ces chiens sont utilisés comme des armes par destination, et en toute impunité. » « Trente maires ont pris des arrêtés municipaux pour interdire ces chiens. Ils sont inappliqués car inapplicables »*, renchérit M. Santini. Les textes actuels ne permettent de sévir qu'après l'agression ou la morsure, et encore... Les brigades canines sont maigres et – sauf à Paris – n'assurent pas la capture ; la plupart des municipalités se rabattent donc sur des sociétés privées. Tout en admettant le problème, la plupart des spécialistes font pourtant la moue. *« Interdire le « pit » ? Qui va aller les chercher dans les banlieues ? Il existe déjà un marché parallèle, il sera deux fois plus lucratif »*, proteste le docteur Belais. *« Ce qu'il faut*, tranche Fernand, le brigadier de Paris, *c'est un permis de détention du chien, comme pour les voitures, la chasse ou les armes. Cela responsabilisera les maîtres et, au moins, on pourra agir ; aujourd'hui, l'amende pour non-tenue en laisse coûte 75 francs ! Vous pensez si c'est dissuasif ! »*

Véronique Maurus

Dessin : Thierry Dalby

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

En Bosnie, pas d'espoir dans l'urne

Les Occidentaux voulaient organiser à tout prix des élections municipales en Bosnie. Ils l'ont fait. Elles ont eu lieu. Mais avant même que les résultats en soient connus, il est clair que cette consultation n'aura pas servi leur but, la pacification et la stabilisation du pays qui leur permettraient de s'en désengager. Bien au contraire.

Il n'y a pas de miracle : on ne rétablit pas la démocratie en convoquant aux urnes des citoyens meurtris dont les conditions de vie ne répondent pas aux règles élémentaires de la démocratie ; on n'installe pas la paix dans les esprits, on ne ressuscite pas la volonté de vivre ensemble par l'artifice d'élections, dès lors qu'elles ne peuvent, de toute façon, pas se traduire par une réelle mise en œuvre du pluralisme. En vertu de l'accord de paix conclu il y a presque deux ans à Dayton, les personnes déplacées par la guerre (près de la moitié de la population de Bosnie) avaient la possibilité de voter pour leur municipalité d'origine plutôt que dans celle de leur exil. Par cette disposition, les parrains du plan de paix espéraient sans doute contribuer à effacer la ségrégation ethnique née de la guerre. Mais il aurait fallu pour cela qu'ils soient eux-mêmes disposés à faire respecter une autre prescription de Dayton : le droit des réfugiés à retourner chez eux. Ils ne l'ont pas été.

Il aurait fallu, pour que soient véritablement exclus du débat électoral les chefs extrémistes qui ont mené ce pays au crime et à la catastrophe, que les Occidentaux soient eux-mêmes résolus à les en exclure et n'apparaissent pas, depuis deux ans, comme ayant peur des criminels de guerre et de leur influence. Dès lors que les blessures de la guerre n'ont pas été pansées, les élections ne pouvaient être que la poursuite de la guerre par d'autres moyens.

Après tout, peut-on se demander, si ces gens ne veulent pas vivre ensemble, pourquoi les y contraindre ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils se séparent vraiment, pourvu qu'ils ne le fassent pas par les armes ? Cette éventualité était évidemment dans les arrière-pensées des signataires de Dayton et explique les ambivalences de l'accord. Mais on peut mesurer aujourd'hui à quel point ce calcul était erroné : une séparation pacifique n'est pas davantage possible aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1992. C'est le séparatisme qui a provoqué la guerre ; c'est lui qui la provoquerait de nouveau aujourd'hui si on lui faisait droit.

Les grandes puissances, ne leur déplaise, seront pour longtemps encore contraintes de maintenir leur tutelle sur ce petit pays qu'elles n'ont pas su en temps voulu mettre à l'abri des extrémismes. Elles ne peuvent compter dans cette tâche que sur le plus douteux des alliés, Slobodan Milosevic, qui n'est guère contesté aujourd'hui que par plus extrémiste que lui. Il faudra bien du temps encore pour que se fasse entendre la sagesse et que les jeunes générations, serbes et croates, victimes de la guerre de leurs aînés, retrouvent l'espoir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'exécution de Nicolas Petkov

LA NUIT DERNIÈRE, à 0 h 15, Nicolas Petkov a été pendu. Ainsi se termine un des procès les plus iniques de l'après-guerre, où meurt dans un monde qu'on dit délivré de la force et de la haine l'un de ceux qui toujours ont combattu contre elles.

Car Nicolas Petkov, chef du Parti agrarien bulgare, a toute sa vie été dans l'opposition, a toute sa vie lutté contre la dictature sous toutes les formes qu'elle a montrées en Bulgarie. Adversaire de la monarchie, il a été condamné comme monarchiste ; adversaire du fascisme, il a été accusé d'en être le défenseur ; patriote, il est tué comme « agent de l'étranger ».

Rien n'y a fait. Le monde entier, du moins celui où l'on croit encore à l'homme libre, a eu beau intercéder, menacer, prier, il fallait que Petkov mourût, comme est mort Mikhaïlovitch et comme risquent de mourir, demain, d'autres hommes qui, déjà, semblent marqués par le destin.

Il n'y eut pas que les gouvernements américain et britannique pour protester contre le procès Petkov. Il y eut heureusement un peu partout, et particulièrement en France, nombre d'hommmes qui par leurs articles, dans des lettres ou par télégrammes, dirent ce qu'ils pensaient du procès et demandèrent aux autorités bulgares de réviser le jugement.

Rien n'y a fait. Aujourd'hui, Petkov est mort et son parti, le seul qui ait encore pu manifester des velléités d'opposition à la toute-puissance du gouvernement bulgare, est interdit, décimé, ses chefs arrêtés ou en fuite. « L'épuration » est en marche et nul ne sait quand elle s'arrêtera.

(24 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Squatt' *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

CHAQUE SOIR, à la Porte-Saint-Martin, un inconnu débarque chez un quidam pour le plaisir de le *« faire chier »*. On apprendra que des rivalités amoureuse et politique opposent les deux hommes. Mais ces rivalités les réunissent bientôt dans une tendresse complice et on y croit : grâce aux malices de la pièce – *Les Côtelettes* de Bertrand Blier –, au sadisme farceur de Michel Bouquet, au désarroi bonhomme de Philippe Noiret, et d'abord parce que le tragi-comique du couple emmerdeur-emmerdé est vieux comme le théâtre. Quoi de plus scénique et de plus universel que l'irruption d'un gêneur dans les meubles et la conscience d'un installé !

Une logique inhérente à cette situation veut que l'intrus, pour asseoir son droit à l'hospitalité, joue les saints, prêche la morale, fasse éclater les contradictions de l'hôte forcé, et que ce dernier se laisse persécuter, manipuler, à force d'indulgence aveugle, de mauvaise conscience, de solidarité avec ce qui le détruit. Tartuffe et Orgon restent les modèles indépassés du couple squatteur-squatté (quel régal ce serait de les voir joués par les mêmes Bouquet et Noiret !). *L'Eternel Mari* de Dostoïevski pousse au vertige la torture de l'examant par le cocu veuf, plus soudés ensemble par la culpabilité et la vindicte que par aucun sentiment connu.

Les théâtres anglo-saxon et alémanique, qui ont fait suite aux années de l'absurde, ont beaucoup joué avec l'empiètement insidieux d'une intimité sur une autre comme métaphore de toutes les violences sociales. *Fin de partie*, de Beckett, réduit l'humanité aux ergotages d'une paire de clowns emmurés dans leur sadomasochisme. Avec *Zoo Story*, Albee concentre dans une rencontre brutale à Central Park toutes les tensions entre l'Amérique assise et ses marginaux. L'art de Pinter *(Le Gardien, The Servant)* culmine dans la mise en tutelle, par l'esclave sans titre, d'un maître sans autre droit que celui de l'héritier, du premier arrivant. *Biedermann et les incendiaires*, de Frisch, va jusqu'à replacer le nanti dans l'état de précarité dont se prévaut son agresseur.

La comédie des pouvoirs qui s'inversent nous arrache des rires jaunes. Elle renvoie au drame des authentiques retournements en train de s'accomplir sous nos yeux, dans la réalité villageoise et planétaire. La fracture sociale, les conflits de bornages, les atteintes à l'écologie, le pillage des ressources naturelles, les guerres régionales, la montée en force des sans-logis et des sans-papiers : autant de menaces contre les bénéficiaires du bon droit, contre les arguments nobles qui leur sont chers.

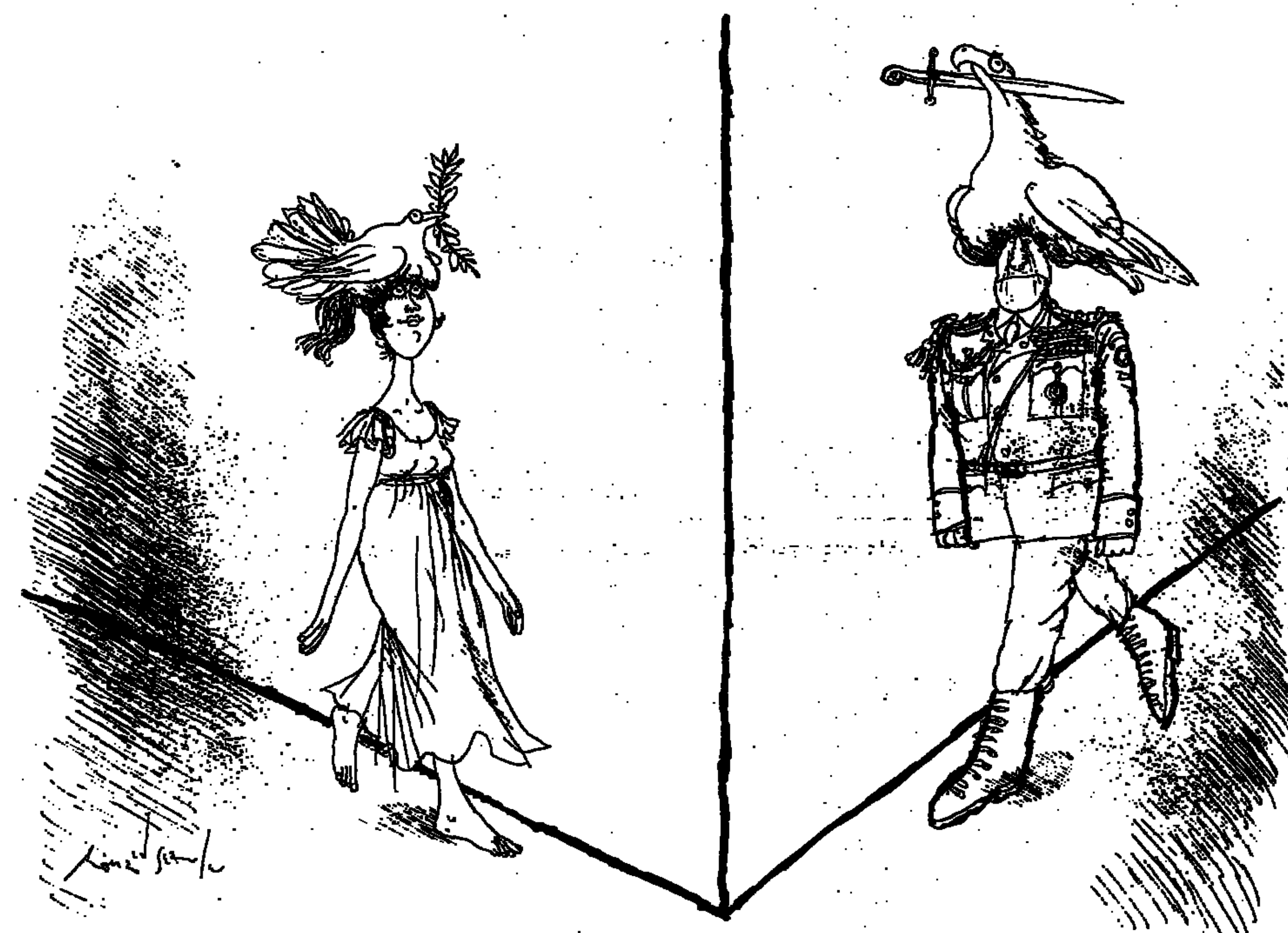
Le tiers-monde tolérera-t-il longtemps de mendier ce qu'il estime son dû ? Entre l'humanité qui agonise au Journal de 20 heures et celle qui la regarde, morveuse au fond, qui peut croire que le statu quo en chiens de faïence se maintiendra ?

L'autre soir, j'ai vécu vingt minutes dans un ascenseur en panne, avec quatre personnes. Une seule d'entre elles m'était assez proche pour que cette promiscuité soudaine des visages à une distance d'amoureux sur l'oreiller ne me parût pas incongrue, insupportable. Très vite, les regards se sont fuis, vers les souliers, immobiles comme en bas d'une penderie. Des plaisanteries idiotes cachaient mal la hâte de chacun que le petit supplice prenne fin. La buée voilait les miroirs. La sueur inondait les chemises. Y aurait-il place pour s'asseoir à tour de rôle ? Qui craquerait le premier ? Qui aurait le ridicule de demander du secours à un téléphone sans destinataire ? Dehors, des sauveteurs lançaient des conseils évasifs, dans une langue inaccessible. La bonne vieille confiance en des règles communes fondait à vue d'œil.

Nous avons appris que les civilisations étaient mortelles. Il va nous falloir admettre que le progrès n'a pas fait reculer la jungle. Le temps des duels de consciences et des cruautés mentales ne fait que commencer.



Rencontre *par Ronald Searle*



Une France à l'anglo-saxonne

Suite de la première page

Les grandes fusions franco-françaises des deux dernières années entre AXA-UAP et Suez-Lyonnaise des eaux – qui concernaient chaque fois des entreprises récemment privatisées –, la division volontaire des groupes Chargeurs et Rhône-Poulenc, l'arrivée d'une nouvelle génération de patrons à la tête de Suez, d'Alcatel, de la Générale des eaux, de la Société générale, de Peugeot, l'affaiblissement des noyaux durs d'actionnaires et le dénouement des participations croisées entre grandes entreprises illustrent la mutation du capitalisme français. Il bascule, non sans quelques résistances et nostalgies, vers le modèle anglo-saxon d'économie centré autour des marchés financiers et de la satisfaction des actionnaires. Le débat pour savoir s'il s'agit d'une évolution heureuse ou regrettable en est presque devenu sans objet.

« On va voir se multiplier les mécanos industriels du côté de Rhône-Poulenc [qui, pour 25 milliards de francs, achète aux Etats-Unis les 32 % du capital de sa filiale RP Rorer qui lui manquent], *de la Générale des eaux, d'Elf, dans l'automobile, la banque, l'assurance, la pharmacie, la chimie »*, explique l'un des représentants à Paris de ces fonds devenus omniprésents dans le capital des entreprises françaises. *« Créer de la valeur supplémentaire pour les actionnaires et utiliser ce critère pour définir une stratégie, ce n'est pas la dernière lubie à la mode, c'est une gymnastique saine. Les entreprises se trouvent ainsi contraintes d'être bien gérées, cela les conduit tout naturellement à des recentrages sur les activités les mieux maîtrisées et les plus profitables, et à la recherche de la taille critique »*, ajoute-t-il.

CONDAMNÉS À RÉUSSIR

Il y a un an, la banque américaine JP Morgan publiait une étude sur les restructurations d'entreprises en Europe intitulée *« do or die »* (*« marche ou crève »*). Pour JP Morgan, la multiplication des concentrations est inévitable. Quatre facteurs l'expliquent : une croissance relativement faible sur le Vieux Continent et, en tout cas, insuffisante pour assurer à elle seule le développement des entreprises, l'accélération de la déréqulation, la concentration rapide dans les services financiers, la distribution, la chimie et la pharmacie, et la pression des marchés pour que les entreprises affichent des stratégies claires. Le lancement dans quinze mois, dont plus personne ou presque ne doute, de la monnaie unique européenne est un autre puissant moteur pour inciter les sociétés à changer de dimension et à se préparer à une concurrence sévère.

Comme la conjoncture est actuellement favorable aux entreprises, les grandes manœuvres se multiplient. Et à en croire les banquiers, la vague d'OPA, de fusions et de redéfinition du périmètre des groupes ne fait que commencer. Comme les sociétés affichent aujourd'hui pour la plupart une bonne rentabilité, elles peuvent se permettre d'être ambitieuses. Elles disposent de trésoreries abondantes et d'un environnement marqué par la hausse du dollar et la baisse des taux d'intérêt, à des niveaux historiquement faibles.

Non seulement le crédit ne coûte pas cher, mais dans une Bourse portée justement par la croissance des bénéfices et la multiplication des OPA, il est facile d'aller chercher des capitaux... ce que très peu de sociétés font, de crainte de mécontenter leurs actionnaires. Elles préfèrent, à l'image d'Elf et de Total, racheter une partie de leurs actions pour mieux valoriser le nombre réduit qui reste. Une pratique courante aux Etats-Unis mais nouvelle en France. Les patrons semblent ainsi passer d'une extrême à l'autre : de l'indifférence polie pour leurs actionnaires à des modes de gestion destinés à satisfaire en priorité les fonds de pension américains. Au point d'en adopter parfois les travers : négligeant les investissements et les opportunités de développement pour ne conserver que l'obsession de la réduction des coûts et des licenciements.

Finalement, un seul tabou n'a pas encore été brisé en France. Aucun groupe étranger n'a osé lancer une OPA hostile sur une grande entreprise nationale. La crainte de se heurter à l'ensemble de l'*establishment* subsiste. Pour combien de temps ? Il y a un an, des PDG inquiets avaient obtenu du président de la République qu'il demande au gouvernement *« d'envisager certains aménagements dans la législation des OPA »* afin de *« mieux détecter les attaques »*. Un combat perdu d'avance. Les patrons sont condamnés à réussir. Il n'y a plus d'avenir pour les dirigeants d'entreprises mal gérées.

Eric Leser

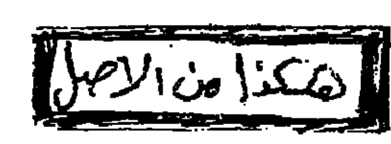
RECTIFICATIFS

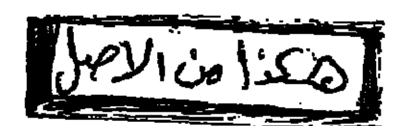
MÈRE TERESA

Dans notre article sur Mère Teresa (*Le Monde* du 12 septembre), nous avons écrit que 70 000 personnes avaient rendu hommage, pendant la semaine précédant les obsèques, à la dépouille mortelle. Il fallait lire : 70 000 par jour.

ALDO ROSSI ET JAMES STIRLING

Dans *Le Monde* du 6 septembre, nous avons cité, par erreur, parmi les œuvres de l'architecte italien Aldo Rossi la librairie des Jardins de la Biennale, à Venise. C'est l'Anglais James Stirling, disparu en 1992, qui en est l'auteur. Cette erreur s'est glissée dans l'article consacré à la mort d'Aldo Rossi et non, comme indiqué dans *Le Monde* du 18 septembre, dans l'article intitulé « Nécropolis, la ville des morts d'Alexandrie va livrer ses secrets ».





Maurice Papon n'était pas seul

par Zeev Sternhell

LE procès Papon n'aura de sens que s'il est l'occasion d'une réflexion sur un chapitre capital de l'histoire de France. Tout l'intérêt des débats qui vont s'ouvrir réside dans leur dimension historique, aussi bien dans la ferme intention de s'interroger sur les raisons de ce demi-siècle de retard que dans la détermination de fouiller les origines et la nature de la *dictature* vichyssoise.

Il ne s'agit pas de déterminer les faits, somme toute connus depuis très longtemps, mais d'essayer de comprendre le contexte intellectuel qui les a rendus possibles, sinon naturels. Si l'on n'entend pas pénétrer *la ferveur* avec laquelle la révolution nationale, où l'on retrouve la plupart des traits caractéristiques du fascisme, a été accueillie par de vastes secteurs de l'opinion, l'objectif moral et pédagogique de ce procès aura été manqué. Si l'on s'abstient prudemment de poser la question de la responsabilité des élites qui ont servi le nouveau régime, si l'on se concentre sur les qualités morales de l'accusé, les efforts déployés pour présenter à la justice l'ancien ministre l'auront été en vain. Car Papon, véritable figure emblématique, est tout sauf le *rond-de-cuir docile, sans* principes, un serviteur de l'Etat quel que fût cet Etat, capable du meilleur comme du pire, tout comme la politique antijuive de Vichy n'est pas le produit d'un quelconque opportunisme. Vichy n'est pas une simple improvisation et le régime n'est pas issu d'un vide qui se serait créé subitement le lendemain de la défaite. C'est le contraire qui correspond à la réalité : la débâcle engendre seulement les conditions qui permettent à *une tradition politique* mûrie depuis le tournant du siècle de donner naissance à un régime.

Cette solution alternative à la démocratie libérale, aux racines profondes, attendait son heure : comme ailleurs en Europe, c'est une guerre perdue qui fournit l'occasion *de traduire les idées en action. Tous* les Papon, et ils ne sont pas les seuls, savent exactement ce qu'ils font : ils viennent se mettre au service d'un *« ordre nouveau »* que de larges secteurs de l'opinion publique n'avaient cessé d'appeler de leurs voeux tout au long de l'entre-deux-guerres. C'est bien là le fond du problème : grâce à cette mobilisation des esprits, la *« révolution nationale »* se met en marche avec une extraordinaire facilité. En moins de six mois, la face du pays aura changé comme jamais depuis 1789.

Si l'on s'abstient prudemment de poser la question de la responsabilité des élites qui ont servi le régime de Vichy, si l'on se concentre sur les qualités morales de l'accusé, les efforts déployés pour présenter à la justice l'ancien ministre l'auront été en vain

Assurément, la défaite avait créé un choc sans pareil. Si les Français étaient presque unanimes pour déplorer les malheurs de la patrie, ils étaient profondément partagés sur l'analyse de ses raisons. Parmi les élites – ce sont toujours les élites qui gouvernent – très nombreux étaient ceux qui, depuis de longues années, voyaient dans la démocratie libérale la source profonde de la décadence française. La *« révolution nationale »* exprimait un sursaut auquel il fallait donner sa chance. Cette révolution était, pour ces gens, un tout qui pouvait avoir des côtés déplaisants mais qu'il fallait accepter au risque de voir le pays sombrer dans la pire des anarchies. C'est bien là que réside la réponse à la question en soi fascinante : comment expliquer le fait que le sort des juifs ait pu éveiller si peu d'échos, même dans la partie la plus *éclairée de l'opinion ?*

Le destin des juifs, plus que celui de n'importe quelle autre catégorie d'hommes et de femmes en Europe, était, depuis les premiers jours de l'émancipation, lié à celui des valeurs enracinées dans la Révolution française. Le juif, membre *d'un corps de citoyens libres et* égaux en droits, était le vivant symbole de cette révolution qui, à la fin du XVIIIe siècle, avait bouleversé le monde.

Voilà pourquoi tous ceux qui, en été 1940, accourent pour défaire l'oeuvre des hommes de 1789 et sauver la France de la déchéance libérale et démocratique, ne pouvaient faire la fine bouche face aux lois antijuives. Les plus nombreux pensaient que de toute façon la démocratie, les droits de l'homme et autres « grands principes » appartenaient désormais à un autre âge.

En même temps, tous ceux qui voyaient dans la victoire nazie la fin d'une époque pouvaient professer un *patriotisme ardent, abhorrer* le vainqueur et être libres de tout antisémitisme. Mais le patriotisme et la haine de l'Allemand n'exigeaient-ils pas précisément que l'on se dépensât *sans compter* en faveur de la *« révolution nationale »* ? N'était-il pas évident que le statut des juifs reflétait les préoccupations profondes, véritablement essentielles de cette même *« révolution nationale »* ? Dans ces conditions, était-il raisonnable de sacrifier, pour les *juifs, la seule chance dont disposait* encore le pays ? C'est dans ce climat que se mit en marche la machine d'exclusion, puis d'extermination qui finit par aboutir à Touvier, Bousquet et Papon.

Voilà pourquoi, dans la mise en place de ce régime brutal et destructeur, *à beaucoup d'égards infiniment* plus dur que le régime mussolinien, la responsabilité des intellectuels, écrivains, éditeurs, directeurs de journaux et revues, universitaires, semble de loin plus grande que celle des fonctionnaires de l'administration. Ce sont les intellectuels *qui travaillent alors dans* le cadre du système, y compris tous ceux qui passeront dans la Résistance en 1943, bien après El Alamein et Stalingrad, qui donnent au *régime sa légitimité et sa respecta*bilité. Ce sont eux qui lui servent de caution et permettent ainsi aux fonctionnaires de remplir tranquillement leur rôle.

De nombreux résistants avaient d'abord été des *révolutionnaires* nationaux, plus ou moins ardents, plus ou moins convaincus. Maurice Papon, lui, a choisi d'être les deux à la fois, non pas successivement, mais en même temps. En somme, lui aussi aura doublement servi son pays : d'une part, il aura contribué à *l'oeuvre d'épuration de Vichy et*, d'autre part, il aura combattu l'ennemi. De grands intellectuels lui avaient appris, tout au long de ces deux longues années qui ont suivi la chute de la République, *qu'en restant à son poste*, il contribuait au redressement du pays vidé de sa substance par la démocratie libérale. D'autres ne s'employaient-ils pas, en même temps, à donner à un régime, qui d'abord reléguait les juifs au ban de la communauté nationale *et puis les livrait aux nazis*, des écoles de cadres, des pépinières de chefs destinés à commander un jour à une France nouvelle, plus proche dans son esprit de la *« révolution nationale »* que de la démocratie libérale ?

Les grandes rafles de Paris ont *lieu en juillet 1942 : pourquoi* le secrétaire général de la préfecture de Bordeaux, nommé à son poste au mois de mai de la même année, aurait-il dû se révolter de son propre chef, alors que tant d'autres futurs résistants et grands noms de la France de l'après-guerre apportaient encore leur soutien au régime ? Qui, en fin de compte, dans la perspective qui est la nôtre en cette fin de siècle, porte une plus grande responsabilité ?

Zeev Sternhell *est professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem (chaire Léon-Blum de science politique).*

La mutation du PCF reste à faire

par Guy Hermier

TROIS mois après sa décision de participer au gouvernement, le Parti communiste français est dans une zone de turbulences. Il suffisait, pour s'en convaincre, d'aller à la Fête de *L'Humanité*. Les débats y ont été souvent houleux ; pour la première fois, des sifflets ont accueilli la partie du discours de Robert Hue consacrée aux privatisations. Y verra-t-on la cabale d'une minorité hostile à la participation gouvernementale ? Sans doute. Il reste que le Parti est profondément troublé, moins par la participation – largement approuvée, selon les sondages, par les électeurs communistes – que par la manière dont la direction la gère.

Prenons l'exemple des privatisations, qui a mis le feu aux poudres. Voilà bien longtemps qu'est posée la question de la rénovation du service public, de sa démocratisation et de sa relance. Ce débat a été occulté au sein du PCF. Au lieu d'engager la réflexion sur les conditions d'une *telle* relance, au lieu d'esquisser une conception alternative d'un secteur public moderne et efficace, la direction s'en est tenue à une défense, nécessaire *mais très abstraite, du* service public. De ce fait, quand les échéances se précisent, le PCF se retrouve sans projet solide et argumenté. Il ne lui reste plus qu'à s'aligner sur les positions d'un gouvernement dominé par la lecture socialiste.

Quand on y ajoute la proposition de listes d'union de la gauche aux élections régionales, pourtant organisées à la proportionnelle – ce qui constitue un renversement *historique de la stratégie électorale* du PCF – convenons qu'il y a là de quoi décontenancer les militants.

Cette situation n'est pas surprenante. Où en est, en effet, le PCF ? Depuis quelques années, Robert Hue a mis en mouvement une réelle évolution du Parti. Mais sa direction reste floue, comme s'il hésitait à s'engager dans un renouveau assumé, sur la base d'une rupture nette avec une conception franchement dépassée de l'organi*sation et* de la culture communistes. J'ai souvent dit, avec plusieurs de mes amis, que la mutation était toujours à faire. La vie le confirme aujourd'hui.

Regardons encore ce qui s'est passé ces derniers mois. Avant les élections législatives, la direction communiste s'est refusée à organiser le débat public sur la nécessaire *élaboration d'un contrat de gou*vernement qui aurait engagé toute la gauche autour de quelques orientations claires proposées au pays. Elle s'est aussi refusée à un travail politique courageux pour créer, à la gauche du PS, un rassemblement des forces les plus déterminées, *les plus* soucieuses de solution alternative et de radicalité. C'eût été une manière, et de rééquilibrer la gauche, et de raccorder le mouvement social à des *perspectives politiques. La direc*tion n'en a pas voulu.

Nous n'accepterons ni l'évanouissement d'une visée communiste pour notre temps, ni un retour aux années de plomb de la décennie 80

Le résultat est patent. Les communistes ont choisi de participer au gouvernement ; ils ont eu mille fois raison, tant est forte dans le pays l'aspiration au changement. *Mais le moins qu'on* puisse dire est qu'ils ne l'ont pas fait dans les meilleures conditions. La direction du Parti en paie aujourd'hui l'addition : elle est af*frontée* à une *véritable crise* de confiance.

Je crains que ladite direction ne soit tentée, faute d'un renouvellement que rien n'annonce, par les voies les plus courtes. Il y a deux voies courtes et immédiatement possibles : la fuite en avant vers une sorte de *satellisation du* PC par rapport au PS ; ou bien le coup de barre *« à gauche »*, la grande tentation du repli et de l'enfermement. Ou les deux successivement. On a déjà connu, dans un passé pas si lointain, de ces brusques changements de cap par le sommet, qui *se sont terminés dans* les reculs identitaires les plus brutaux.

Cette inquiétude n'est pas factice. N'a-t-on pas vu, en quelques jours, les dirigeants communistes s'empêtrer dans la justification de l'ouverture au privé du capital des *entreprises publiques*, pour donner aussitôt des gages à la « gauche » conservatrice du Parti en relançant l'idée d'un référendum sur l'euro ?

Il ne faut pas compter sur les refondateurs communistes pour accompagner ces pas de deux. Nous n'accepterons *ni l'évanouissement* d'une visée communiste pour notre temps, ni un retour aux années de plomb de la décennie 80. Il n'est d'issue à la situation dans la*quelle se trouve placé le Parti que* par le haut, par une réelle innovation historique.

Il y a tout d'abord urgence à ce que le PCF clarifie le rôle qu'il entend jouer sur la durée, dans le cadre de la participation gouvernementale : celui d'un parti responsable, conscient qu'il ne sert à rien d'opposer réalisme et transformation, que la modernisation de notre pays passe par des réformes profondes, dans tous les do*maines, et conscient qu'il n'y a pas* d'efficacité possible sans mobilisation de la société civile, sans recours attentif à l'inventivité du mouvement social. Autant d'exigences auxquelles il faut répondre si l'on veut que la gauche réussisse face à une droite encore plus mâtinée de son inquiétant extrême.

Cela suppose de rompre avec les vieux réflexes de confusion entre l'Etat et le Parti, afin que le gouvernement, le Parlement, les forma*tions politiques, le mouvement so*cial, les citoyens puissent jouer chacun leur rôle dans la recherche, l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique nouvelle.

Surtout, il faut que le PCF s'engage enfin dans une mutation qui le dégage d'une forme, d'une pratique et d'une culture qui ont modelé une histoire, mais ne sont plus de ce temps.

Nombre de communistes ressentent la nécessité de franchir ce *pas pour mettre le communisme* à l'heure des formidables mutations qui travaillent le monde contemporain. Quand, faute de le faire vraiment, leur parti entre en crise, il est temps, grand temps de se faire entendre.

Guy Hermier, *député des Bouches-du-Rhône, est membre du bureau national du PCF, porte-parole des refondateurs communistes.*

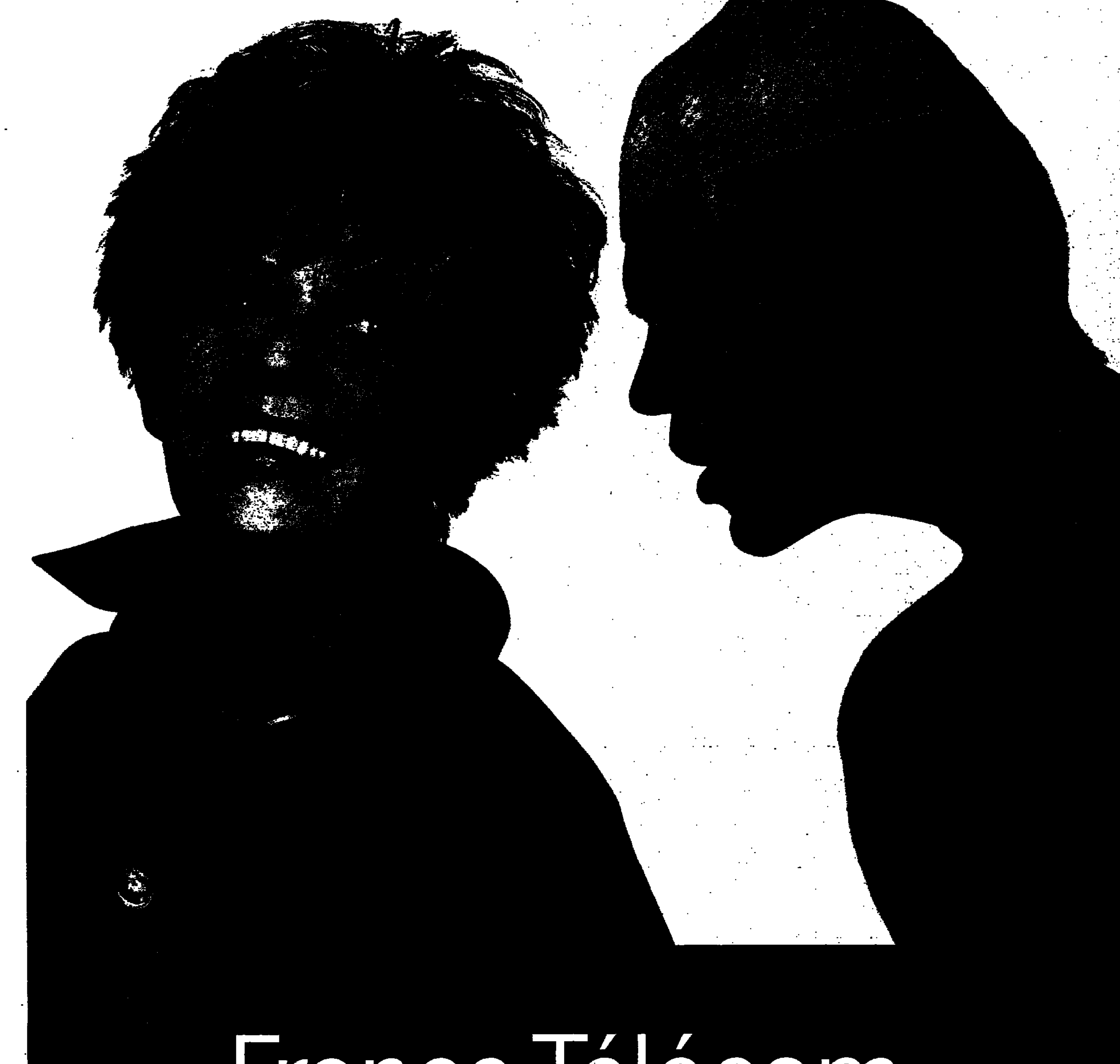
AU COURRIER DU « MONDE »

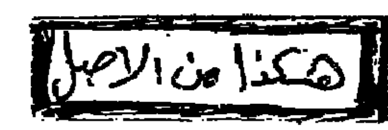
LA BANALISATION DES TESTS GÉNÉTIQUES

Je trouve étonnant que *Le Monde* accueille avec une certaine passivité la décision de justice visant à soumettre la population de toute une localité à une expertise génétique. C'est avec raison que vous soulignez (*Le Monde* du 16 août) l'analogie entre les empreintes digitales et les empreintes génétiques. Mais est-il acceptable que l'on envisage de prendre les empreintes – de quelque nature soient-elles – de toute une ville au prétexte que *« le crime a pu être commis »* (extrait du jugement cité par *Le Monde*) par un de ses habitants ? La démarche ne repose, de l'aveu de la cour d'appel de Rennes, que sur une supposition assez vague, et l'efficacité du contrôle envisagé – un an après les faits, qui plus est ! – est plus que douteuse. Le fait que ces tests ne seraient pratiqués qu'avec le consentement des intéressés n'est *qu'une concession faite* par les juges à l'hypocrisie et fait douter de la nature réelle de l'objectif poursuivi. *Le bénéfice pour l'en*quête en cours étant plus qu'hypothétique, l'objectif réel de la décision de la cour d'appel de Rennes n'est-il pas de banaliser les tests génétiques appliqués en masse et à l'aveuglette, et d'obtenir à la faveur de la légitime émotion soulevée *par le meurtre* d'une adolescente que la population en vienne à trouver normal un fichage généralisé ?

Luc Delval
Montigny-le-Tilleul
(Belgique)

(Publicité)


France Télécom.
L'an 2000,
c'est vous, c'est nous.
Devenez actionnaire.


هكذا من الاصل



Le Monde

S U P P L E M E N T

agon, cent ans

us.

Alors qu'il devient un classique, Aragon, qui aurait eu cent ans le 3 octobre, éveille encore la polémique. Ne pas l'ignorer, c'est sans doute laisser apparaître ses contradictions, les tensions que son œuvre cristallise. Il ne s'agit pas ici de définir un parcours dont la biographie et l'Histoire détiendraient le fin mot, ni d'élaborer, par un collage hâtif, une image unifiée et close d'un auteur dont l'œuvre est aujourd'hui à découvrir. Aux quelques pistes ouvertes à la réflexion – Aragon romancier, poète, amateur d'art, intellectuel communiste – les réponses ont été variées et même divergentes. *« A chacun son Aragon »*, pourrait-on dire, en ajoutant qu'il y a aussi ceux qui se refusent à le lire ou à parler de son œuvre. Aragon n'a jamais cessé d'écrire ni d'inciter à écrire, comme le prouve cette dédicace adressée jadis à un jeune romancier :

« Les Aventures de Télémaque
ne seront
jamais terminées...
Recommence-les,
si ça te chante
mon petit »
Louis

Passion de l'écriture que manifeste d'abord l'œuvre poétique. Pratiquant l'art des ruptures, les vers chantés et chantants, les versets, le lyrisme et l'ironie, d'une voix tantôt rose et tantôt noire, il ramasse et déplace l'histoire du genre. Les poètes Michel Deguy, Bernard Noël et Jacques Roubaud interrogent le vers aragonien, tandis que Suzanne Ravis, spécialiste d'Aragon, souligne la singularité du *Fou d'Elsa*. Henri Meschonnic et Jean Ristat (ami et héritier d'Aragon) tracent une étude et un portrait de l'auteur encore trop peu connu des années 60 et 70.

● Ce supplément, réalisé par l'équipe du « Monde des Livres », a été coordonné par Olivier Barbarant, Marie-Claire Dumas et Nathalie Piégay-Gros.
● Aragon sur Internet
Il existe un sit web bilingue (franco-allemand) : http ://www.uni-muenster. de/Romanistik/Aragon, à partir duquel on trouvera d'autres liens qui renvoient vers des poèmes, une bibliographie des livres disponibles sur le site « livre.net », des éléments biographiques, des pages personnelles d'admirateurs, le site du « Club des poètes », ou encore les archives du journal *L'Humanité*.
● La photo en « Une » est de Robert Doisneau (Rapho).

Mouvement perpétuel : un poète en cache toujours un autre

A vous de dire ce que je vois

– Aragon suscitait autour de lui la création...

– Je me souviens des déjeuners et des dîners où nous inventions sans fin des titres de romans à écrire, des jeux de rimes, des poèmes *« de table »* : vivre avec lui, c'était plonger dans une perpétuelle création. Il en allait de même pour tous ceux qui l'approchaient. Je me souviens d'une exposition, réalisée à Marseille, où nous prenions la figure du Grand Homme pour la mettre à mal. Aragon participait à ce travail, jouait le jeu avec nous. Cette désacralisation était aussi une manière de lui dire combien nous l'aimions, combien nous voulions qu'il restât lui-même... Parce que l'homme Aragon, au-delà de sa légende et de son caractère forcément *romanesque*, était d'une générosité incomparable. Généreux au sens de Descartes, honnête homme, et au-delà. Soupault me parlait toujours de la bonté d'Aragon, et le mot est parfaitement exact. Il donnait sans compter : brillant, séduisant, racoleur voire, mais profondément bon.

– Est touchante, dans ces années-là, l'invitation à l'écriture, comme le passager d'un relais...

– Je venais d'écrire *Le Lit de Nicolas Boileau* : Aragon le lit, et immédiatement m'appelle au téléphone. Il a fait de même pour beaucoup de jeunes créateurs. Il était d'une permanente attention à tout ce qui était en train de naître. Au-delà de ses saluts, dans *Les Lettres françaises* notamment, il invitait en effet à poursuivre l'aventure. Comme nos vies, nos écritures à un moment se sont ainsi croisées. C'est l'époque où Aragon en rédige sa propre version dans *Théâtre/Roman*, tandis qu'il sait que j'écris *Lord B.* – ainsi titré pour ne pas dire Lord A. Nous nous donnons la réplique dans une sorte de jeu de bridge, où il s'agit aussi de savoir qui des deux fait le mort. La question n'est pas résolue, d'ailleurs... Nos écritures dialoguent, se contaminent sans se confondre, doublent et triplent nos existences, en traitant de plein fouet la problématique du vieux et du jeune... Je l'ai vu organiser le livre. Il avait les chapitres sur ses genoux ; il les manipule en me disant : *« Je bats les cartes, et cela devient de plus en plus incompréhensible »*... Il a d'ailleurs repris le manuscrit, en a changé la disposition pour me l'offrir : la distribution ainsi obtenue renferme d'autres lectures de notre vie d'alors.

– Quelle image le jeune avant-gardiste se faisait-il d'Aragon ?

– Je trouvais que *Le Roman inachevé*, par exemple, relevait d'un certain académisme ! Le maître à mes yeux est alors Francis Ponge : *Le Parti pris des choses* m'apparaît comme le modèle de l'œuvre dure, tenue. Il y avait aussi Michaux et Bataille, et Lautréamont, qui avec Mallarmé nous a servi d'intermédiaire. J'apprécie Breton (qui m'avait écrit, en réponse à l'envoi de mes premiers poèmes, un mot admirable : *« Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus – comme de réprouvés, au sens vaillant du terme »*...) sans toutefois le tenir pour un maître dans ma propre écriture. Et je peux me vanter d'avoir réconcilié Aragon et Ponge : ils s'envoyaient leurs livres, prenaient des nouvelles en passant par moi. Aragon m'a appris non à me séparer de mes admirations, mais à les ouvrir. Il était d'une liberté extraordinaire : pour une jeunesse sans doute trop strictement avant-gardiste, il invitait surtout à la lecture. Un jour,

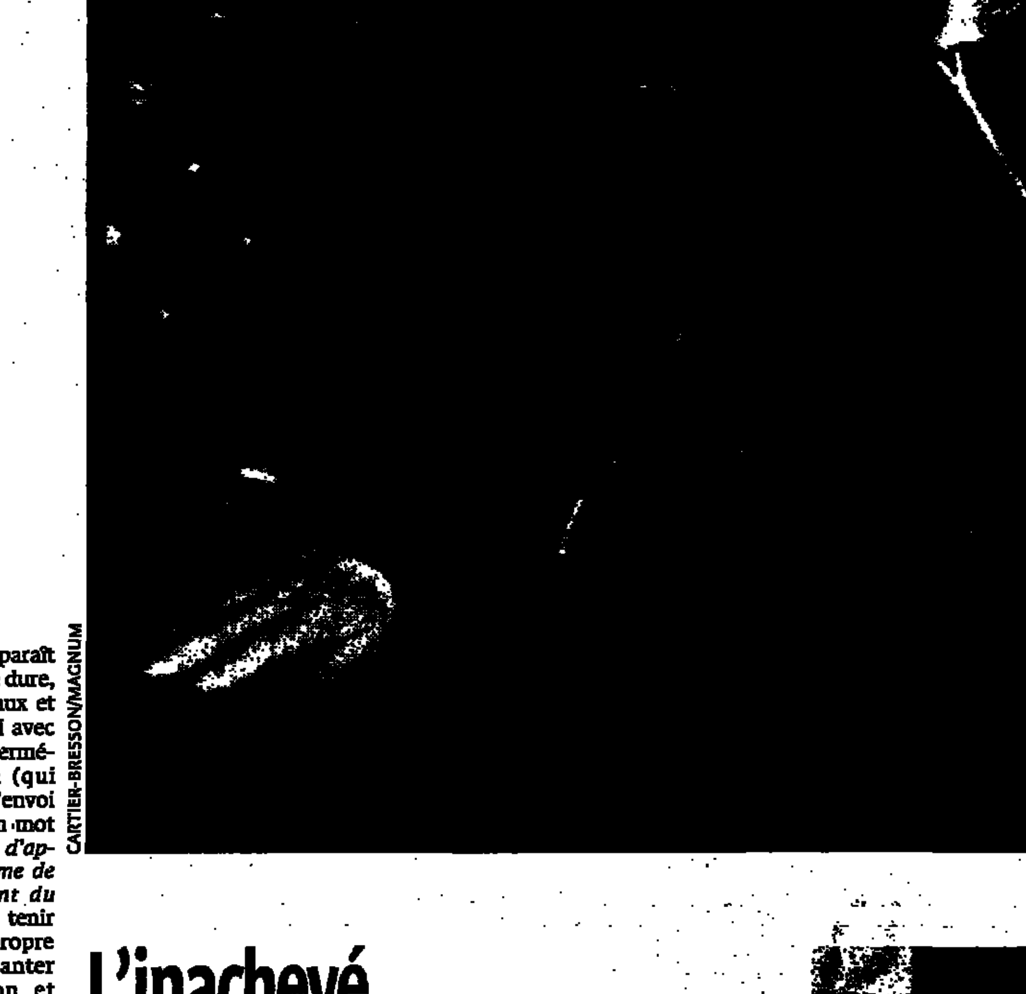
> *« ...Mallarmé, Hölderlin. Sa modernité n'oubliait jamais la bibliothèque mondiale. »*

comme je faisais la grimace devant le nom de Musset, il a sorti *Namouna* de la bibliothèque et me l'a lu en entier. Comme je reconnaissais qu'en effet c'était beau, il recommence la lecture, intégralement ! Il m'a lu ainsi Lamartine et la totalité ou presque du théâtre élisabéthain. Aussi bien, faut-il revenir sur son rapport aux nouveautés : il n'avait nul besoin de courir après les dernières modes. Quand il écrivait *Blanche ou l'oubli*, il lisait Mallarmé, Hölderlin. Sa modernité n'oubliait jamais la bibliothèque mondiale. Ce qui explique la grandeur du poète : il s'approprie toute l'histoire de la poésie, mais pour la transformer. Nous savons désormais, peut-être plus clairement, que la littérature tient dans ces collages et métamorphoses des écrits antérieurs ; mais nous pouvons donner à ce phénomène, comme le nom de Borges, aussi bien celui d'Aragon...

– De la netteté de Ponge à la fluence d'Aragon, c'est une sorte de grand écart esthétique...

– Sans doute. Il s'agit de deux versants : le fil à plomb, la rigueur et le lyrisme le plus sauvage. L'histoire de la poésie est faite de ces deux versants, qui, heureusement ! ne vont pas sans se contredire. Mais je suis ce conflit, sans doute.

Jean Ristat
Propos recueillis par Marie-Claire Dumas et Olivier Barbarant


CARTIER-BRESSON/MAGNUM

1971

L'inachevé

Il y a tout dans Aragon. Il y a même l'histoire de la poésie française rejouée comme double de l'histoire personnelle. Cela s'intitule *Le Roman inachevé*, l'inachevé étant la vie de l'auteur, et le roman aussi bien la biographie que les variations métriques du poème. Aragon avait un goût très prononcé pour le mot « roman », toujours pour excéder par lui le genre, à peu près comme au début de sa vie, lui et ses amis excédèrent le mot « littérature » (lis tes ratures) pour en faire l'antiphrase de leur propos.

On trouve le mot « roman » dans le titre du premier (*Anicet*) et du dernier romans (*Théâtre/Roman*), de l'essai sur Matisse et de ce *Roman inachevé*, qui, paru en 1956, fait du poème une belle machine à métamorphoser le vécu en nostalgie. C'est que, tout en se donnant l'air de ne trier que son vocabulaire afin d'obéir à la rime et à la comptabilité des syllabes, Aragon trie dans sa mémoire – et au diable le déplaisant ! Le lecteur, tant il est pris par l'oreille, oublierait d'ailleurs qu'un tri peut en cacher un autre si, de temps en temps, il ne se rappelait qu'engagé dans la seule autobiographie d'Aragon, il en attend tout de même des aveux un peu moins doux. Certes, il y a par-ci, par-là, un vers ou trois pour suggérer que la précision va venir, mais la gravité à peine entrevue la voilà qui se change en serrement de cœur pour vous jeter dans l'émotion quand vous pensiez qu'allait enfin venir la véritable confession.

Pourquoi espérer ce dont l'approche n'est esquissée qu'au gré de courbettes verbales placées habilement où il le faut pour prolonger la séduction ? Parce qu'Aragon n'arrive pas à nous faire oublier que, dans son temps, il est l'acteur d'un trajet exemplaire qui, du surréalisme au communisme, passe à travers les choix où tout le siècle a cherché un sens universel. Comment se lasser de réclamer au grand témoin – et par-dessus le marché grand écrivain – les raisons de sa conduite et de sa fidélité ?

On dirait qu'à force d'ingrédients poétiques, *Le Roman inachevé* arrive à épicer si bien l'amertume qu'elle donne quelques-unes des plus belles chansons de la langue française (*Je chante pour passer le temps*, *Il existe près des écluses*, *Il n'aurait fallu*), et tant pis si la beauté de l'air emporte ce qui la provoque : il n'y aura pas d'explication. N'empêche, l'amertume est là, incontestable. Cependant à ausculter ce sentiment, on risque de ne pas remarquer qu'il s'agit encore d'un voile : celui d'une volonté imperturbable qui jamais ne s'exprime bien qu'elle

> *« Quel est celui qu'on prend pour moi ? »*

trouve son meilleur soutien, non pas dans l'amour sans cesse exhibé, mais dans le stupéfiant qu'est l'écriture.

L'inachevé de 1956 est la vie d'Aragon. Le « roman » de cet inachèvement aura pour effet de mettre fin à la *« poésie nationale »* inaugurée, en 1941, par *Le Crève-Cœur*. Désormais, et sans prévenir, Aragon va écrire la troisième et dernière partie d'une œuvre qui, avec *Le Fou d'Elsa*, *La Mise à mort* et *Blanche ou L'Oubli*, vaut bien la première que si facilement tout le monde admire. Et cela sans rien renier des valeurs qui orientèrent à jamais sa vie. On peut parier sans aucun risque qu'Aragon était tout sauf aveugle : qu'en conclure ? Soit que les valeurs sont très supérieures à leur trahison étatique, soit qu'elles relèveront toujours de l'inachevé... Mais *« Quel est celui qu'on prend pour moi ? »*, chante Aragon devant sa tombe.

Bernard Noël



Béatrix Beck

● A quel moment de votre vie et par quels livres avez-vous découvert Aragon ?

– Etudiante et membre des Jeunesses communistes, j'ai lu à vingt ans *Les Cloches de Bâle* et *Hourra l'Oural* qui m'enchantèrent par des idées semblables aux nôtres plutôt que par leur forme, entraînante, émouvante, mais un peu facile. Nous avions fondé à Grenoble le cercle « Peuple et culture » où nous invitions des personnalités de gauche. Aragon vint, très élégant. On disait qu'il avait tiré à pile ou face pour devenir communiste ou royaliste. Il parla avec éloquence, brandit le poing en clamant : *« Vive le drapeau sanglant de la Commune de Paris ! »* La secrétaire de notre cellule, interne des hôpitaux qui devait plus tard perdre l'usage de ses mains, avec le radium, commenta : *« Il manque un peu de sobriété. »* Quand je démissionnai du jury Femina parce que le livre couronné contenait des notations antisémites, démission qui me valut un vrai monceau de lettres de remerciements, Aragon me demanda de donner un papier aux *Lettres françaises*.

● Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?

– Je ne lis plus Aragon, les livres engagés me paraissent par le fait même quelque peu truqués.

● Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?

– « Mentir-vrai » est une opposition simplifiée. Le réalisme socialiste dit vrai, mais comme s'il décrivait un arbre dépourvu de racines et d'ombre. Ce qui m'importe surtout, c'est la qualité de l'écriture, sa densité, son imprévu. Comme dit le proverbe, « Tout fait farine à bon moulin ».

* Dernière parution : *Plus loin mais où ?* (Grasset).





HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

1945

Aragon finissant, le surréalisme même

D'abord, c'est Aragon pluriel. Chez lui, un poète en cache un autre. On semble admettre qu'ils se suivent. L'idée reçue : Aragon est changeant, toujours un autre. Eluard, en 1932, parlait de ses *« reniements successifs »*. Non, ils sont là tous ensemble. Il reste du dada en lui jusqu'à la fin.

Le paradoxe à entendre, c'est la fidélité d'Aragon à lui-même, à sa propre pluralité, et surtout qu'après les premiers poèmes dada, après la deuxième période, la plus connue, celle des vers de la Résistance, une troisième période s'est inventée comme un hybride à reconnaître pour sa réalisation même du poème surréaliste.

Une prose du poème. L'impression étrange de lire un autre poète et le même. Après les émaux et camées de la Résistance, une légende du siècle. Une jeunesse poétique comme celle qu'atteignent seulement quelques vieux artistes.

C'est qu'il réinventait une forme subjective dans l'alexandrin, un ton du conte, parce qu'il est sans cesse oralité. Aragon est un *« lecteur d'oreille »*, sa propre expression (voir *L'Album* de la « Pléiade », Gallimard, p. 370). Où je note qu'il ne confondait pas le *je* et le *moi* (dans ses *Entretiens avec Francis Crémieux*, p. 53). Ce qui signifie que le sujet y est sa propre invention poétique, une force. Comme il écrivait ironiquement, en 1920, à Paulhan : *« Il y a l'idée qu'on se fait de la poésie (cette petite chose avec les larmes aux yeux). »* Avec *Le Roman inachevé, poème* (1956), le poème commence à devenir roman, un personnage du roman, *« Mon poème a choisi ce joueur malheureux »*, à passer du récit au récitatif, des vers aux proses, à partir d'un renversement du regard sur le temps : *« Je repasse toute ma vie »*, *« Que s'est-il donc passé La vie et je suis vieux »*. Quand la vie commence à n'être plus qu'un regard en arrière, et le poème de la vie en allée, le vers commence à sortir de ses gonds : *« un langage précipité »*. Le regard sur le passé renouvelle les formes poétiques.

C'est une autre vitesse que celle de courts-circuits dada du sens. Le dire du mourir-vivre, des rencontres dans la désencontre fait une autre rapidité que celle de l'écriture automatique : *« J'écris contre la montre voyez-vous. »*

Aragon disait, en 1964, dans ses *Entretiens* : *« Je n'ai jamais fait de distinction entre les vers et la prose »*, requérant pour le hors-mesure *« le souffle d'entendre »*, et surtout *« que rien n'est épuisé ni le vers ni la prose »*. L'*« ampleur croissante »* de ses poèmes est inséparable de leur transformation. Avec *Elsa*, en 1959, le mode poétique change. Il se diversifie. La prose du poème commence. Le poème automatique : *« Et pourquoi ce refus du chant de mon chant patenté qui s'en va où il veut dans les maisons les oreilles et se déchire. »* Dans une mise en scène du langage : la critique de la poésie est la fidélité même au projet surréaliste, qui n'est ni la pacotille occultiste, ni l'écriture automatique, pur moyen.

Aragon est passé du mêlé à l'hybride. Dans *Le Fou d'Elsa*, les poèmes à vers très longs, mécanimétriquement de seize, mais rimés deux à deux, rythment encore la continuité. Si *Le Roman inachevé* brouille la différence entre poème et roman, *Les Poètes* brouillent la distinction entre théâtre et poème. *Le Fou d'Elsa* est aussi roman et autobiographie. Tout participe d'une critique de la raison, depuis le point de départ dans une faute de langage, cultivant la *« graine de l'insanité conservée au fond de l'écriture »*, dans un tête-à-tête à la Hugo avec le siècle. Redéfinissant la poésie comme une *« confusion du dire et du taire »*. Ni vers ni prose – des *« formes hybrides du langage qui ne sont ni l'une ni l'autre de ces polarisations de la parole »*.

Le vers-prose domine dans *Les Adieux*. Cet abandon même de *« forme poétique »* est une parabole de la poésie, et de la modernité, l'accomplissement d'une des plus fortes tensions poétiques, entre poème et éthique, qui était la beauté du surréalisme, et c'est elle qui fait que ses poèmes de la dernière période, loin d'y renoncer, en sont un accomplissement.

Henri Meschonnic

Et s'est retourné le reste de son âge

Ma lecture d'Aragon va et vient, parfois se dégoûte, puis y retourne... Ma seule lecture suivie, attentive de bout en bout, concernait d'abord *Le Mouvement perpétuel*, et les poèmes de grande jeunesse d'Aragon. Je trouvais que cela s'agitait, en effet : le mouvement perpétuel est un grand mythe du XVIII[e] siècle, et il n'y en a peut-être qu'en poésie... Puis, il y avait aussi *Le Paysan de Paris*. Paris, comme figure et comme lieu réel à la fois, invitait à une méthode, à chercher la formule du lieu. Cette déambulation est une chose que je continue à admirer chez Aragon : le poème y est afflux et finesse, s'indexe sur des référents réels qu'il transporte et transpose, demeurant en cela un motif d'admiration, d'inspiration, et, pourquoi pas ? d'« imitation ».

Cette abondance ne va pas sans facilités. D'où la défiance actuelle. La prolixité implique peut-être un relâchement. L'emprise très forte du modèle mallarméen – même si Mallarmé n'est pas aphasique, et écrit d'abondance en alexandrins... – explique en partie ces défiances. On trouve dans Mallarmé à la fois une révérence, un amour pour Victor Hugo et, dans le même temps, la proclamation que l'alexandrin est clos, et qu'il faut donc trouver autre chose. Par ailleurs, il a donné un goût de la pensée dans le poème et du poème, qu'Aragon ne satisfait pas toujours. Entre Mallarmé et Aragon, il y a aussi Apollinaire, et je pense que le plaisir que j'éprouve avec Aragon est du même ordre que celui ressenti avec Apollinaire : un phrasé rôdeur autour de l'alexandrin, une généralisation de ses capacités. On aurait envie de dire : « L'alexandrin a eu lieu, on n'y ajoutera pas », sur le modèle de Mallarmé parlant de la nature... Mais est-ce si sûr ? En essayant de frayer un autre rythme, une autre syncope, une chose plus condensée, moins narrative, éloignée de l'épique, on est obligé de reconnaître que la poésie française se met à rôder autour de l'alexandrin : elle paraît typifiée, frappée, hantée une fois pour toutes par son mouvement. Donc le poème continuera en « alexandrins » d'un nouveau genre, libéré, qu'on pourra compter douze, treize, quatorze.

Mais nos défiances relèvent aussi d'un autre ordre : le « mentir-vrai » confondu avec le dire faux, et souvent avec les injonctions du discours communiste, produisait, du vivant de l'auteur, un mélange difficile, et parfois repoussant. Pour s'en tenir à l'écriture, chez Aragon, tout se passe comme si le charme de la chanson, celui qu'apporte la musique ajoutée aux textes, se trouvait déjà contenu dans le poème. Chant et chanson sont une manière, extraordinairement ambiguë, de dire le poème dans une musicalité qui est à lui, et qui n'est pas la musique.

L'autre charme des livres, et notamment du *Roman inachevé*, vient de ce qu'il y s'agit de la sénescence. Le devenir vieux, avec une précision de détails touchant le corps inégalée, l'afflux extravagant du passé qui revient trop fort font l'unité du recueil. Il renvoie surtout à la *palinodie* : c'est un terme très intéressant, puisqu'on y entend l'*« ode »*, le chanter, et le déchanter, le décroire, la désillusion dans l'illusion maintenue, et qui, sous cette forme, caractérise Aragon. Vieillir, mourir, comment le faire, et le faire entendre ? Comment dire, dans le reniement, un maintien à la fidélité ? Je suis et je ne suis pas, je suis toujours et ne suis plus, toute cette conjonction fait la substance du reniement qui demeure fidèle et qui, dans ce livre, me touche infiniment. Même si cette proposition a des limites (il est de fieffés salauds, qui jouent des contradictions), le contre-chant chez Aragon n'infirme pas la vérité de la forme humaine à laquelle le poème donne sa consistance.

Il en va ici de l'utopie politique comme de l'amour, dans *Le Fou d'Elsa* notamment : il n'y a pas d'une part l'amoureux menteur, de l'autre l'homosexuel. Il y a une réinvention de l'amour fou, de l'amour perpétuel prophétisé par le poète-fou, et la vie, qui ne dément pas la foi jurée, même si elle lui est infidèle. Je n'ai pas suivi dans le détail la carrière d'Aragon, je n'ai pas vraiment été intéressé par le membre du Comité central, et il serait aisé à de plus érudits en aragonades de montrer qu'il a dit telle ou telle chose démentie par l'Histoire... Pourtant, je tiens que, dans l'ensemble, il ne relève pas de l'imposture, que ce qui importe c'est le maintien ensemble sans naïveté, de l'illusion lyrique, de l'utopie et de la prose, de l'élan poétique dans le démenti prosaïque de la vie.

L'autre partie de la difficulté devant Aragon tient au caractère éminemment « français » de son génie. D'ailleurs, dans PCF, je me demande si ce n'est pas l'adjectif final qui retenait le plus son attention, et décidait de sa fidélité... Diane est française. Il ne faudrait pas créer sur ce point de malentendus : le texte date d'un pays *occupé*, et l'on ne mesure plus l'horreur que c'était. Ce qui m'importe ici peut se lire à travers l'extraordinaire poème *Le Conscrit des cent villages*, où une juxtaposition de noms de villages, fait entendre, dans les seuls signifiants, ce que le français peut apporter à la partition mondiale, ce qu'il peut offrir spécifiquement au concert des langues, sa chair propre... Et Aragon dans le même temps est un grand traducteur et voyageur, si bien qu'il y a une postulation aux antipodes, la nécessité d'un passage par le plus lointain pour rejoindre la proximité.

Le même geste vaut pour les rapports entre prose et poésie. L'essentiel repose dans les intermédiaires, ce qui atteint aux confins des deux systèmes, qui l'un par l'autre s'alimentent. Il touche en cela à la question majeure de l'indépendance ou non de la phrase et du vers. Aux fonctionnements « caco-phrastiques », qui tendent à désolidariser le vers et la phrase grammaticale, s'oppose ici la solidarité, comme évidente, du phrasé et du vers. La question demeure : peut-on les disjoindre sans courir le risque de les déconnecter, de disloquer tout ? Il y a chez Aragon cet attachement au phrasé qui questionne l'art poétique d'aujourd'hui. Et qui m'importe, autrement.

Michel Deguy
Propos recueillis par Olivier Barbarant

François Salvaing

● **A quel moment de votre vie et par quel livre, avez-vous découvert Aragon ?**

Tard, il me semble. A vingt-cinq ans passé. Jusque-là il ne m'était que parolier de Léo Ferré. Autrement, à fuir. Aristocrate. Né d'avant le Déluge, forcément poussiéreux. Communiste. C'est en prenant, après 68, à mon tour ce parti que j'ai commencé, sans enthousiasme, avec méfiance, à ouvrir Aragon. *Les Voyageurs*, *Les Cloches*, *Aurélien*, d'affilée. Rassuré par le classicisme, ébloui par la liberté. Quelques années plus tard, quand je me suis lancé dans *Traité du style*, sentiment d'une autre dimension encore. Boulimie ensuite : *Le Paysan*, *Matisse*, etc.

● **Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?**

Non, surtout pas. Dans certaines phrases de mes premiers livres, je retrouve de naïves, risibles contrefaçons de ses tournures et tics. Ainsi me tiens-je à l'écart de lui, de Proust ou de Faulkner comme de monuments trop achevés, trop lointains aussi de ce que je suis, de ce que je puis et tente d'édifier moi-même. Cependant, quelquefois, quelques lignes, pour le grand air, la perspective, par exemple dans *La Semaine sainte*.

● **Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?**

Le concept de « mentir-vrai » est comme une lanterne-pioche fournie, sur le tard, aux heureux hardis hagards explorateurs de ses nouveaux labyrinthes, dont lui-même au premier rang. Je n'en ai pas vraiment l'usage pour mes modestes méandres, où j'en fais le même que Monsieur Jourdain de la prose.

★ Dernière parution : *La Marée du siècle* (Fayard).

L'éclipse d'Alexandre

En 1953, le choc de la mort de Joseph Staline, et surtout de l'« affaire » de son portrait par Picasso, dans *Les Lettres françaises*, que le peintre et ami avait représenté, non en bon grand-père moustachu mais en jeune et équivoque révolutionnaire-brigand de Géorgie, fit subir à la trajectoire politique d'Aragon une inflexion qui devait, en dix ans, conduire sa poésie jusqu'au rivage irréaliste d'un grandiose mysticisme amoureux dans *Le Fou d'Elsa*.

Le Roman inachevé, en 1956, est le témoin de cette déviation spectaculaire. Je voudrais consacrer ces quelques lignes à l'observer, comme le recommandait jadis Marx à propos d'économie, *« du côté de la forme »*.

En revenant, seize ans plus tôt, dès le premier poème du *Crève-cœur*, au vers traditionnel, *« vraiment compté, vraiment rimé »* – principalement en son représentant dominant, l'alexandrin – Aragon réussissait un double exploit : Il inaugurait ce qu'on a nommé la poésie de la Résistance, transformée, la paix revenue, en poésie de la circonstance et de l'engagement, et il l'imposait, comme le signe des ruptures avec ses anciens amis de la secte bretonienne, sous la bannière du *« vers majeur »*, du vers-drapeau, dans une de ses variétés récentes (l'alexandrin, comme les mammifères, se manifeste, dans l'histoire de la poésie française, sous les apparences fort diverses) : celle d'Apollinaire.

Avec les années, il en était venu à s'identifier à l'alexandrin, au point de s'imaginer être, comme Mallarmé autrefois l'avait dit de Victor Hugo, *« le vers personnellement »*. Et ce vers était le vers par excellence national, le vers français, à l'aide duquel les poètes communistes, et eux seuls, pouvaient montrer la voie inexorable du futur : celle de la révolution.

Le traumatisme politique de 1953, la fermeture définitive de l'horizon révolutionnaire qu'il annonça pour lui, eut un effet formel presque immédiat. Et c'est pourquoi sans doute *Le Roman inachevé* marque, dans la poésie d'Aragon, l'éclipse douloureuse de l'alexandrin.

Jacques Roubaud

« A perdre la raison »

Ce « Grand Testament » d'Aragon est un livre fou, sans précédent, malgré bien des souvenirs littéraires. Y convergent et passent à un plan supérieur toutes les expériences esthétiques et humaines de l'écrivain. *« Dans le cadre de l'Andalousie maure du XV[e] siècle, je cherchais à traduire ce qui est le fond de ma vie et de ma propre aventure intellectuelle »*, écrit Aragon dans *Les Lettres françaises*.

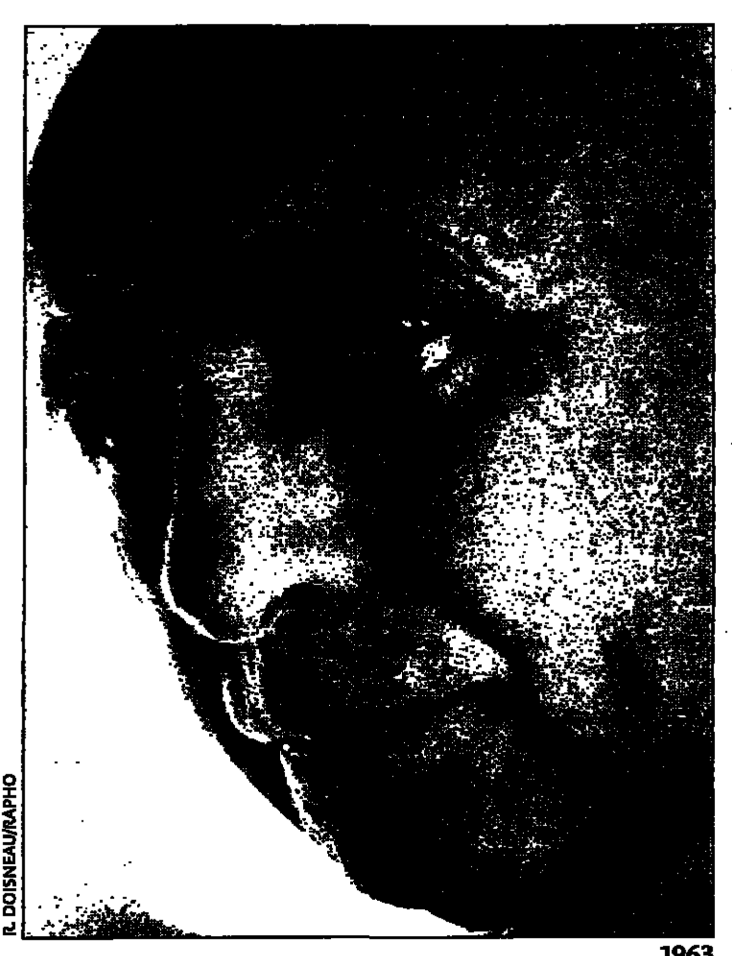
Le Fou d'Elsa porte à incandescence les innovations des textes antérieurs : il orchestre la *« grande composition »* par l'*« arrangement »* des éléments au sein de l'œuvre unique, *« poème »*, au singulier, où s'accentue l'extraordinaire diversification des formes et mètres expérimentée depuis *Le Roman inachevé*. Aragon y invente *« quelque chose d'hybride et de jamais fait, qui tient du poème et du roman, tout autant que du théâtre* (...) *dans une prose mêlée de chansons »* (*Le Fou d'Elsa*).

Sa nouveauté réside en un radical décentrement. Ce poète de la tradition française, à la culture pétrie de christianisme (même s'il est et se proclame athée), renverse la vision à partir de ce lieu à la fois historique et imaginaire du royaume pluriculturel andalou, *« la veille où Grenade fut prise »*. Adoptant le point de vue de l'Autre, Aragon veut ainsi répondre aux questions soulevées en lui par la guerre d'Algérie, qui lui a révélé son ignorance de l'islam. Il prend aussi une distance d'où il peut s'interroger sur cet *« avenir »* offert par notre siècle – ce moment de bifurcation des possibles que fut 1492, et sur notre avenir. L'originalité d'Aragon est non seulement d'avoir, en une boulimie de lectures, puisé aux sources de la poésie et de la philosophie arabes et persanes, mais d'en avoir également approché l'esprit, au témoignage de spécialistes comme Jamal Eddine Bencheikh ou Christian Jambet, et d'*« orientaliser »* son écriture avec une splendeur verbale étourdissante. Mais en se plaçant du côté des vaincus, Aragon universalise son propos : la métaphore de Grenade parle pour toutes les défaites de l'Histoire, tous les désastres intimes, la désillusion historique comme la vieillesse. *« Tout être a pour destin le malheur de Grenade. »*

Plus que jamais chez Aragon, la fiction ménage l'inaccessibilité de l'objet du désir, désigné par le nom d'Elsa. Célébrée dans certains poèmes comme un être proche, vivant, *« Elsa »* est cependant pour le Medjnoûn de 1492 située dans un au-delà temporel où s'inscrivent la distance de l'inatteignable et la tension de l'inaccompli, *« Elsa étant le nom de l'inaccompli »*, selon Jambet. Empruntant parfois leur langage aux mystiques, la quête s'achemine vers une profondeur et une nudité bouleversantes, sans rien perdre de sa complexité, dans une montée en puissance de l'imaginaire. *Le Fou d'Elsa*, une somme toujours actuelle, est aussi un sommet.

Suzanne Ravis

ROMAN Pour Aragon, le roman est une *« méthode de pensée »* ou *« une orgie »*, ou encore une *« cérémonie mentale »*... C'est dire qu'il est aussi divers et illimité qu'est constante sa *« volonté de roman »*. Elle ne s'est pas même démentie lorsque Breton a condamné le genre : à preuve, *La Défense de l'infini* dont Lionel Follet vient de publier une édition augmentée d'inédits. Les fenêtres entrouvertes sur ce texte partiellement détruit (et peut-être encore à inventer), sur *Aurélien* (le plus connu sans doute), *Les Communistes* (le moins lu, le plus controversé), *La Semaine sainte* (le plus unanimement admiré, dès sa parution), cherchent à suggérer la complexité du roman aragonien. Il faudrait aussi évoquer *La Mise à mort, Blanche ou l'Oubli* et *Théâtre/Roman, « dont ne peut rendre compte aucun terme en-isme »*, où *« le fil de l'Histoire »* n'est pas rompu, si celui du récit y est enchevêtré et brisé. Il s'y agit, commele rappelle Daniel Bougnoux (qui dirige l'édition des *Œuvres romanesques complètes* dans la « Bibliothèque de la Pléiade »), d'explorer les limites de l'aveu, de donner voix à l'aveuglement. Le roman n'est-il pas *« un suicide et une tentative d'éviter son suicide »* ?


R. DOISNEAU/RAPHO

1963

Un tenace désir de roman



Pierrette Fleutiaux

● A quel moment de votre vie et par quel livre avez-vous découvert Aragon ?

J'ai « découvert Aragon » d'une manière qui m'en a éloignée pour de nombreuses années. J'ai vingt-trois ans, je passe l'agrégation d'anglais. Epreuve de thème : un passage extrait du roman *Les Beaux Quartiers*. S'y trouve l'intérieur d'un appartement bourgeois de Paris. Cet appartement est rempli de meubles, de rideaux, de souvenirs. Des objets, rien que des objets... Ces objets bien sûr ont un sens, traduisent des rapports sociaux et familiaux, et leur description minutieuse s'inscrit dans une vision politique. Mais je ne vois rien. D'emblée j'étouffe dans cet appartement de fiction. Un brouillage affectif m'empêche de penser clairement. J'ai envie de quitter ma table, d'abandonner l'épreuve, d'abandonner tout.

Que se passe-t-il ? Il se passe que si je fais des études de langue étrangère, c'est justement avec l'espoir de quitter l'étouffant appartement (langue, pays, famille, contraintes, etc.). Or ce texte m'y replonge avec une force quasi symbolique et d'autant plus violente que je ne suis pas en mesure à l'époque de la comprendre. Je reste, cependant. Je reste et je travaille dans une confusion mauvaise, les yeux piqués de larmes. Pour couronner le tout, j'arrive à ce mot : brise-bise. Je n'ai pas la moindre idée de ce que peut être un brise-bise, et encore moins du mot anglais correspondant. S'interpose la vision d'un navire " briseglace ". C'est qu'à l'époque je sais tout sur les bateaux, je connais le vocabulaire maritime de A à Z, en anglais, en français, nos professeurs ont insisté là-dessus. L'Angleterre a été la reine des mers et océans, la littérature américaine aussi navigue en haute mer... Oh, comme je voudrais être sur ce brise-glace, loin, loin de l'air confiné de ce haïssable salon des beaux quartiers !

» Finalement, mon ignorance du mobilier bourgeois et de la décoration intérieure n'a pas été rédhibitoire puisque j'ai été reçue.

D'Aragon, hasard ou suite logique, je n'ai plus jamais rien lu. Je n'ai pas non plus cherché le fameux mot dans le dictionnaire. Quelques années plus tard, il est revenu par hasard dans une conversation. C'était dans un café et l'un de mes compagnons a fait remarquer les jolis " brisebise " si parisiens...

● Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?

L'an dernier enfin, j'ai acheté en « poche » *Les Voyageurs de l'impériale*, peut-être à cause de l'illustration inspirée ou tirée du film *Le Bel été 1914* et j'ai été soufflée. Ampleur de la vision romanesque, tant de personnages magnifiquement appréhendés et décrits, connaissance de l'histoire et de la société, richesse de la langue, acuité du jugement, rien de sentimental, du réel, du dur... Puis j'ai acheté les autres romans du même cycle, puis... je ne les ai pas encore lus. Pas encore. Il est possible que je ne les lise pas. Peut-être ai-je flairé un danger. Comme lectrice, cette découverte m'a beaucoup intéressée, beaucoup appris, beaucoup donné de plaisir. Oui, mais comme écrivain ? Aragon est-il bon pour moi, écrivain ? Aragon est sur mes étagères dans mon bureau. Lorsque je fais des raids d'évacuation, je ne le jette pas. Je le laisse me côtoyer, mais sans plus pour l'instant.

● Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?

Quant à votre troisième question sur le « mentir-vrai », Permettez-moi de ne pas y répondre. Elle me fait tomber raide d'ennui, c'est une question qui me ramène à la table des concours et examens, qui m'étouffe de « brise-bise » menaçants, il vaut mieux me laisser rêvasser aux briseglace de mes lointains imaginaires.

★ Dernière parution : *La Maison des voyages* (Gallimard)

Une grande voix

Au nombre des combats livrés par Aragon, l'un des moins contestables et des plus constants fut celui qu'il mena très tôt en faveur du roman. Alors que ses amis dadaïstes et futurs surréalistes condamnaient un exercice où ils ne voyaient qu'imposture littéraire et *« réussite dans l'épicerie »*, lui-même s'était mis à en écrire un, sans attendre la fin de la guerre. Il y pronostiquait la destinée du groupe des conspirateurs, promis à se trahir mutuellement, et il qualifiait d'un titre moqueur l'infraction : *Anicet ou le Panorama, roman*.

> *« La science a encore fort à faire avant de pouvoir intégrer dans ses classifications l'aventure humaine. Ce qui, dans ce domaine, lui échappe encore porte le nom de roman. »*
> *« Blanche ou l'Oubli »*

SOUS LA DICTÉE DE L'INFINI

Du panorama au roman, l'allitération n'était pas de hasard. Aragon se flattait avec celui-ci de surplomber la mêlée, tout en y retournant. Ebloui par la lecture de Hegel, de Schelling, de Ducasse-Lautréamont, il aspire à une connaissance supérieure ou de type métaphysique pour laquelle les systèmes dogmatiques ne sont plus de saison. L'époque moderne est au choc des rencontres, à la frénésie des modes, à l'essor des médias. Adieu donc à la philosophie, mais pour donner toute sa place au roman qui promet mieux que le monologue poétique, trop centré sur son auteur, de faire résonner la cacophonie des voix et la carambole des mondes, de nouer autrement les fils qui trament une société dans son épaisseur. *« Est-ce ainsi que les hommes vivent ? »* L'ouverture panoramique scrute les moeurs et les mondes des autres, vis-à-vis desquels le jeune homme règle sa distance.

Deux ans après la parution d'*Anicet*, Aragon se lançait dans *La Défense de l'infini*. De ce panorama à cet infini également inaccessibles, le genre bariolé du roman se trouvait assigné au programme maximum. Comme Spinoza parlant de Dieu pour rédiger son *Ethique*, Aragon voudrait faire *« entrer l'infini »* pour en tirer ses personnages. Démarche paradoxale, grosse de conséquences dans son art comme pour sa vie. Rallié dans les années 30 à l'esthétique réaliste, il écrira les grands romans du *Monde réel* sous cette dictée de l'infini, qui multiplie les mondes par les personnages. On ne se fend pas de pareilles œuvres sans beaucoup d'altruisme, ou de désir envers les *autres mondes* dont Aragon eut toute sa vie la passion, et le secret désespoir.

Mais où réside le véritable infini, sinon dans ce réel que nous passons notre vie à simplifier à coups de représentations imaginaires ? Aragon savait bien, comme Lacan le dira, que le réel c'est l'impossible : ce qui nous déborde, nous contredit et finalement nous écrase. Le choix du réalisme n'est pas forcément sage, il peut donner le vertige et frôler le chaos. Un roman comme *La Semaine sainte* (1958) exaspère la vision polycentrée d'une Histoire pulvérisée en histoires, d'une armée où chaque soldat s'interroge sur le sens de la marche, infiniment attentif aux méandres des vies singulières, l'art romanesque s'attache à exprimer les mondes propres de chacun, et il sauve l'individu des grands mots meurtriers de la phraséologie politique, de la philosophie ou du système. *« La science a encore fort à faire avant de pouvoir intégrer dans ses classifications l'aventure humaine. Ce qui, dans ce domaine, lui échappe encore porte le nom de roman. »* (*Blanche ou l'Oubli*). Un tel outil intellectuel est comme l'arc d'Ulysse, savons-nous encore le manier ?

Cette ambition extrême d'une science – romanesque – de l'individu court le risque de pulvériser la grande histoire ou le projet d'un monde *commun*, de moins en moins probable au fil des textes de ce communiste. A la limite son roman tourne au « bordel », à l'effondrement orgiaque de toute société. Son réalisme polémique fait gronder sous le jeu social des apparences un fond de désaccord, une révolte désespérée ; le sentiment amoureux en particulier, largement idéalisé dans les poèmes lyriques adressés à la seule Elsa, se trouve par les romans disséqué dans tous ses états, parfois criminels ou grotesques. Romancier virtuel, l'amoureux cultive sa marotte et file son rêve. L'esthétique réaliste, au moins chez Aragon, excelle à décrire les mille façons qu'ont les individus d'échapper au réel ; l'auteur accorde à ses personnages un peu de son propre désir de roman, par lequel lui-même tente de fixer les tourbillons passionnels.

FIXER DES SECRETS

Ce que nous appelons le réel recèle un fond de chaos indicible, qui borne nos efforts d'articulation et qui aura sur nous le dernier mot ; au bout du compte et par définition, c'est toujours le réel qui gagne. A partir de *La Mise à mort* (1965) l'urgence de l'indicible se déplace : le conflit amoureux, déjà longuement fouillé à travers les dialogues désajustés d'Aurélien et de Bérénice, s'exaspère dans l'affrontement de la parole et du chant. Et le secret s'est aggravé. *« On écrit pour fixer des secrets »*, répète Aragon dans *Les Incipit* (1969), pour caractériser l'ensemble de sa production depuis *Quelle âme divine !* (1904), où le jeune garçon renchérissait sur le roman familial en opposant les jeux de la fiction – du « mentir vrai » – au mensonge de ses origines. Avec *La Mise à mort* puis *Blanche ou l'Oubli* (1967), l'indicible touche à la politique autant qu'aux amours. Sa grande famille communiste a accumulé trop de mensonges et de cadavres, devant lesquels le vieil homme demeure aussi interdit que l'enfant qui ne pouvait dire « maman » à Marguerite.

Où est la vraie fidélité ? Aragon serait moins dérangeant, et à coup sûr moins déchiré, s'il n'avait eu comme on dit « un roman » avec l'URSS, et n'avait à ce point collé au formidable mensonge stalinien, l'une des énigmes de ce siècle ; si, avec tout son génie et sa générosité, il ne s'était tellement menti et fourvoyé au nom de l'amour des siens. Grand brûlé de cette tragédie, il nous renseigne de première main sur les prestiges redoutables de l'erreur, ses chemins amoureux, son charme peu résistible. Quand le monde encore une fois se dérobe dans les méandres des dernières proses, le romancier bataille pour sauver sa mémoire, ou sa peau. Un exemple ? Au plus noir de *La Mise à mort*, le conte « Murmure » réunit les pièces principales du procès. Lisez le texte et l'arrière-texte, et soupesez ce que cela dit vraiment. Tout y est. Grande voix !

Daniel Bougnoux

Les Communistes, roman

Le livre a-t-il jamais été lu, sinon par Julien Gracq, qui lui doit l'idée de la « maison forte », dans *Un balcon en forêt* ? L'éloge ou l'anathème n'avaient pu que confirmer l'auteur dans le sentiment *« d'avoir écrit autre chose que ce qu'il avait voulu écrire »* : un roman. Les militants en célébrèrent, à l'encontre d'*Aurélien*, la *« vérité documentaire »*. On ne manqua pas, en face, de crier à la déchéance de l'écrivain : ce n'est, disait-on, qu'un roman-feuilleton, à la gloire d'un parti. Cela à l'aube de la guerre froide, où l'on vit Aragon pousser effectivement les preuves un peu plus loin qu'il n'est de droit, jusqu'où l'invitait le *« défi de l'ennemi »*.

Selon Aragon, c'est l'*« aboutissant des quatre romans qui précèdent »*, dont celui-ci *« achève la courbe »* par la chronique d'une débâcle consommée en juin 1940 à Dunkerque, après l'*« Enchantement »* d'un vendredi saint *(« Kundry aujourd'hui, c'est M. Paul Reynaud... »)* Il peut passer pour accomplir la *« volonté de roman »* qui avait trouvé, dans les années 20, un commencement de réalisation. La société, dans *La Défense de l'infini*, était décrite sous les apparences d'un bordel, avec pour horizon celui d'une *« orgie perpétuelle »*. Le contexte est celui, cette fois, de l'*« histoire réelle »*, et non plus fantasmée, et l'horizon celui du *« triomphe de la mort »*, auquel la fiction imaginée par Brueghel est seule à même, dans la réécriture du roman, en 1967, de prêter ses couleurs. Cette guerre, Aragon l'avait faite, en *« guerrier appliqué »*, et non pas seulement en spectateur, voué à n'être que *« cette chose horrible, un témoin »*.

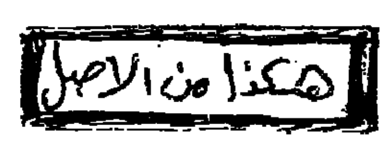
La politique y a bien sûr droit de cité, ou plutôt la *« formation de la conscience dans l'homme dans ses rapports avec les autres, que pour simplifier on appelle la politique »*. Le roman est cette *« machine à montrer comment marchent les têtes » (« A chacun sa mythologie... »)*, dans ce moment où l'on entend *« grincer l'histoire »* et où la guerre a pour effet de *« donner au mensonge son visage de mensonge »*. Cela suppose le déchiffrement de ce que les mots à la fois disent et ne disent pas : *« Le plus important c'est toujours ce qu'on ne dit pas. »* Les *« criailleries »* provoquées par le pacte germano-soviétique, cette *« apocalypse des croyances »*, en sont un bon exemple.

> *Le roman est cette « machine à montrer comment marchent les têtes » (« A chacun sa mythologie... »), dans ce moment où l'on entend « grincer l'histoire » et où la guerre a pour effet de « donner au mensonge son visage de mensonge ».*

La volonté de réalisme – qui fut celle aussi du *« terrible figuratif volontaire »* que voulut être Picasso – suppose une écriture qui fasse droit au concret, pour rendre compte de ce que Victor Hugo a une fois appelé le *« pêle-mêle des événements et des hommes »*. L'illisibilité qui en résulte parfois est à la mesure de l'irruption du bruit et de la fureur dans l'univers quotidien : *« Cela se mêle et s'agite comme les arbres et les feuilles secouées par un jour de grand vent. »* Il se pourrait enfin que le *Mithridate* de Racine, cité dans le roman par le ministre de Monzie, soit aux *Communistes* ce que sa *Bérénice* est à *Aurélien* : la politique, sur fond de trahison et de haine entre deux frères ennemis, y contrarie les amours de Monime et de Xipharès. C'est bien le cas de demander, comme ici à propos de Cécile et de Jean : *« Quel monde absurde... Quel avenir pour eux deux ? »* Ils n'en sont encore qu'à se retrouver en ce roman, le dernier d'un cycle auquel la mort de l'abbé Blomet, *« désespérant de son salut éternel »* et *« criant jusqu'au fond de ses os »*, sert d'autre part de conclusion. *« O douleur*, commente l'auteur, *douleur des hommes... »*

C'est donc bien d'un roman qu'il s'agit, sans équivalent en son genre. Cela devrait aller sans dire. Cela va mieux en le disant. On lui souhaite de nouveaux lecteurs.

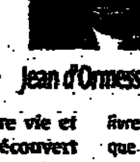
Bernard Leuilliot





© MAN RAY/ADAGP 97

De gauche à droite en partant du haut : Max Mouse, Louis Aragon, André Breton, Colette Jéramec, Roland Tual et Simone Collinet-Breton



Jean d'Ormesson

● **A quel moment de votre vie et par quel livre avez-vous découvert Aragon ?**

La première fois que j'ai entendu parler d'Aragon, c'était en termes peu amènes. Je devais avoir dix ou douze ans. Il avait écrit que *« foire, en français, signifie chier »* et il avait recommandé d'ouvrir *le feu sur Léon Blum et sur les ours savants de la social-démocratie* : c'était mal vu dans ma famille qui était conservatrice et admirait Léon Blum.

A quinze ans ou un peu plus, j'ai appris par cœur, comme tout le monde, *Les Yeux d'Elsa* et *La Rose et le Réséda*. Je trouvais ça bien. Mais le premier livre d'Aragon que j'ai lu, vraiment lu, et qui est resté sur ma table de travail pendant des mois et des mois, c'est *Le Paysan de Paris*. J'ai gardé pour ce livre une admiration qui ne s'est jamais démentie.

● **Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?**

Oui, je lis toujours Aragon. Quels livres ? Tous ses livres. Pourquoi ? Parce que c'est beau. Ceux que je préfère ? *Aurélien*, *La Semaine sainte*, *Le Fou d'Elsa*. Et puis tous les autres. Y compris ceux qui sont le plus engagés. J'aime *Hourra l'Oural* et à la folie *L'Affiche rouge*.

● **Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?**

On peut tout dire du roman, comme de l'amour. C'est un genre fourre-tout. Il me semble que le « mentir-vrai » rend bien compte de tout un pan de la création romanesque qui passe par la fiction pour atteindre à la réalité. L'art du roman consiste en grande partie à inventer avec des souvenirs. Pour beaucoup de raisons qui sont liées à sa vie personnelle, le mensonge et la trahison ont joué un grand rôle dans l'existence d'Aragon. Le « mentir-vrai », qui traduit très bien l'univers romanesque propre à Aragon, peut fournir une clé, parmi d'autres, à l'ensemble de la création romanesque.

★ Dernière parution : Casimir mène la grande vie (Gallimard).



Philippe Sollers

● **A quel moment de votre vie et par quel livre avez-vous découvert Aragon ?**

J'ai découvert Aragon dès que je me suis mis à lire systématiquement les surréalistes, à seize et dix-sept ans. Ses livres de l'époque, pour moi n'en font qu'un : *Le Libertinage*, *Le Paysan de Paris*, *Traité du style*. J'étais très admiratif, et je n'arrivais pas à comprendre comment quelqu'un d'aussi visiblement doué, et même genial, avait pu s'enfermer, par la suite, dans un naturalisme aussi pénible, un réalisme aussi conventionnel, une poésie aussi harnachée. Quoi qu'on en ait dit, le cas reste très énigmatique et le stalinisme recouvre encore bien des secrets. Quand j'ai rencontre Aragon, cinq ans plus tard, je ne lui ai pas caché mes préférences. C'est peut-être la raison qui explique que nous nous soyons brouillés par la suite, malgré les fleurs dont il m'avait couvert en me prenant pour prétexte pour essayer de renouer alors avec sa jeunesse et avec Breton.

● **Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?**

Je lis toujours ces livres-là d'Aragon, ils sont incandescents et frais, l'Histoire y est largement ouverte, ils gardent leur force révolutionnaire. Il faut y ajouter, bien entendu, le splendide *La Défense de l'infini*, révéle depuis dix ans (et qui comprend *Le Con d'Irène*). C'est un des plus beaux exemples de prose électrique moderne. La liberté et l'insolence qui s'en dégagent, la souplesse et l'audace physiques qui émanent de ces pages, sont à opposer aux dévots de tous les temps et de tous les partis.

● **Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?**

Le « mentir-vrai » m'a toujours paru un concept creux et sans intérêt. Il signe une dérobade constante, due à l'impossibilité de regarder en face et de mesurer l'affaire sexuelle totalitaire (laquelle est loin d'avoir épuisé ses effets). Le « mensonge qui dit la vérité », on connaît la musique. C'est le côté Cocteau d'Aragon : sa préciosité, sa comédie amoureuse, son inauthenticité parfois pathetique, son manque de vérité *tout court*.

★ Dernière parution : *Studio* (Gallimard)

Le fil de l'Histoire

Qui veut saisir le génie d'Aragon doit oublier les stéréotypes de l'histoire littéraire et de la polémique politique : *surréaliste, réaliste, communiste, stalinien,* etc. Aucun de ces mots n'est pertinent pour rendre compte de sa vision et de son écriture. Plus que pour tout autre peut-être, l'histoire et l'analyse de l'œuvre doivent être distinguées de celles de l'homme – même si la vie de celui-ci est en soi un spectacle fascinant.

Au fur et à mesure que les années et les générations vont passer, on lira et on écoutera davantage Aragon comme il doit être lu et écouté, comme on lit Stendhal et comme on écoute Mozart. C'est une question d'accords : entre le raffinement d'un regard et les inflexions d'une des trois ou quatre grandes proses du siècle.

Laissons de côté la doctrine. Aragon s'est battu de mille manières pour le « réalisme », et plus précisément pour le « réalisme socialiste ». C'étaient alors des mots qui, au pire, terrorisaient, au mieux, stérilisaient. La vérité de son œuvre de création, roman, poésie, réside ailleurs que dans le dogme. Elle tient à la sûreté de son sens du réel – psy*chologique, social, historique* – ce qui est autre chose, et qui, loin de l'opposer aux grands romantiques du XIXe siècle, et aussi bien aux écrivains-chercheurs du nouveau *roman*, l'a *rapproché d'eux*. Relevons donc, pour la curiosité lexicale et conceptuelle, toutes les occurrences du mot *réalisme* surgies sous sa plume, puis passons à autre chose.

Par exemple à sa phrase la plus longue... Elle se trouve au chapitre V de *La Semaine sainte* : on y suit sur deux pages la chevauchée du peintre Théodore Géricault, présentement mousquetaire de Louis XVIII, somnolant sur son cheval, trottant dans la boue de la route picarde qui conduit vers un nouvel exil la cohorte royale. Elle bat le record des plus longues phrases de Proust. Elle fait la nique à la syntaxe de Claude Simon ou de Robert Pinget. Mais elle se différencie de toutes les autres formes modernes du phrasé, par sa conjonction de l'effet de réel, de l'effet de polyphonie et de l'effet de rythme.

« Et voilà qu'abandonnant tout cela derrière lui, il avançait dans ce grand vide, avec l'irresponsabilité du soldat, par des itinéraires que d'autres avaient étudiés pour lui, si même ils en avaient eu les loisirs ! en pleines ténèbres nocturnes, dans cet habit rouge qui le brûlait, invisible cavalier d'une chasse infernale... »

« La Semaine sainte »

Tout Aragon romancier est là, dans ce tableau en mouvement et en folie, dans cette phrase séquence qui figure à elle seule la débâcle de la vieille monarchie et de la vieille France. Phrase infernale à lire et à dire, mais qu'il faudrait faire dire par un grand acteur de la parole, pour qu'on *entende et qu'on comprenne la note* d'Aragon : savante, juste, épique, musicienne, unique... Tout passe dans ce trot et ces écarts de la marche et de la songerie : le cavalier, la bête, la neige, les voitures, le « roi podagre », le vacarme, les cris, l'égarement individuel et collectif, le cauchemar, l'accélération de la déroute, l'histoire *tournant à l'envers*, la chevauchée des hommes et des pensées, la mémoire, la panique, l'amour... Tout ce qui fait d'Aragon un rival du Hugo de « Waterloo » et du Tolstoï de *Guerre et Paix*, un historien des désastres, un ironiste des destinées, un explorateur des consciences, et par-dessus tout un virtuose des visions baroques et des cadences à couper le souffle. La lecture devient à son tour une chevauchée, sur la route cahotante des détails vus, des reprises, des incises, des parenthèses, des relances, des interpellations au lecteur, des changements de voix, des cascades de mots et des cadences. « *Une bousculade d'équipées...* », rendue souverainement par une bousculade inépuisable du verbe sous la plume d'un écrivain fou d'histoire, de peinture et de langage.

Ce n'est qu'une phrase, parmi des milliers. Mais à l'image du roman tout entier, elle vise à traduire le réel de l'Histoire indirectement, triangulairement, par la réfraction de l'Histoire sur le personnage, sur le romancier et sur le lecteur. A écrire Géricault *en* Géricault, dans le langage-Géricault. *Et secondairement en* Caravage, par le jeu des ombres et de la lumière. « *Tout était ce soir-là tableau, pour ses yeux et sa mémoire.* » Cela est dit de Géricault, cavalier-peintre, qui ne peut saisir cette « fuite de destins » qu'avec ses yeux de peintre ; mais cela pourrait se dire d'Aragon, qui fut à sa façon un cavalier – errant ? – de l'aventure politique et esthétique, et un peintre de ses ombres et de ses lumières. Ne pas oublier, toutefois, que la peinture est muette, tandis que l'écriture d'Aragon fait entendre toutes les ressources orchestrales de la langue française. « Le fil de l'Histoire » chez lui, se transforme en une portée symphonique.

En ce sens, il avait raison de s'insurger contre l'idée que *La Semaine sainte* serait un « roman historique ». Ni plus ni moins historique que *Les Cloches de Bâle*, ou *Aurélien*. Ni plus ni moins poétique non plus. L'œuvre romanesque d'Aragon est multipo*laire : l'histoire, la peinture*, le récit, l'ego, le verbe, chacun avec ses contraintes, ses formes et tous solidaires sur la ligne de fuite d'un *style*. C'est pourquoi elle est irréductible à tout débat qui prendrait appui sur des mots en *isme*. Mieux vaut commencer par se réciter ses incipit... « *La chambrée des sous-lieutenants n'était éclairée que par la bougie sur la table, et sur le plafond et les murs se repliaient les silhouettes des joueurs.* » Un merveilleux *joueur*...

Henri Mitterand

Le goût amer de l'infini

J'écris une histoire (...) assez sinistre (...), assez de ma couleur, et vous savez que je n'ai pas le teint rose » : c'est en septembre 1923, dans une lettre à Jacques Doucet, la première mention de *La Défense de l'infini*, entreprise en mai. De fait, contre l'image reçue d'un Aragon optimiste et charmeur, et même si bien des pages étincellent de verve insolente ou d'une somptueuse écriture du désir, la tonalité qui domine est celle d'un traité du désespoir. Œuvre d'un homme en proie à la fureur, à la solitude extrême de l'amitié trompeuse ou de l'amour trompé : seul parmi les « *grands déserts d'hommes* » (et cherchant la *modernité*, selon une image reprise à Baudelaire) ; seul parmi ses amis, qui n'ont guère compris sa quête.

Aragon ajoute dans la même lettre : « *Je crois avoir fini par comprendre deux ou trois choses que je pensais confusément depuis des années. Clarté passagère qui ne fera guère qu'assombrir ma vie. Excusez-moi de parler ainsi par énigmes.* » L'un des mots de l'énigme est sans doute d'ordre philosophique, la prise de conscience d'un « *manque de perspective métaphysique* », comme il dira en 1925. C'est de là que naît le projet, et d'abord son titre. Il faut prendre au sérieux cette attention qu'Aragon porte aux philosophes, même si leur pensée lui est *incipit* et non caution scolastique. On pourrait lire ainsi *La Défense*, en l'un de ses niveaux, comme une oscillation entre le rêve – hégélien – d'enfermer l'infini dans le fini d'un livre, et cette maxime anti-hégélienne (du *Paysan de Paris*) qui semble fonder la démarche narrative du roman : « *Il n'y a de connaissance que du particulier* » – contradiction sans doute insoluble à terme. Aragon pose en tout cas l'écriture (bien avant les *Incipit*) comme une méthode expérimentale : « *Supposez que tout ce que je dis est d'un caractère plutôt scientifique.* » Le roman est une hypothèse, son enjeu une connaissance du monde.

Démarche que les surréalistes n'ont pas comprise, en se crispant sur une querelle de genre. Aragon vilipende pourtant, comme ses amis, la « *manie bourgeoise de tout arranger en histoire* », en des termes d'une étonnante modernité : « *A force d'écrire des bouquins où tout se passait (...) comme dans la vie, on a fini par savoir si bien la prendre, la vie, que de nos jours tout s'y passe comme dans les romans. (...) On peut espérer une humanité si intellectualisée par la lecture des romans qu'en allant à son travail elle lira dans un élégant petit volume tout ce qui pourrait lui arriver, et bornera là son expérience personnelle du romanesque.* » Mais il tente aussi, contre ses amis, une réinvention du genre, un retournement ducassien : les personnages de roman, ne pourrait-on les « *mener à bien* » ?

Et s'il désespère de lui-même et de son livre en 1927, au point de vouloir le détruire, il n'en efface pas la trace en lui : ce qui subsiste de *La Défense de l'infini* nous invite, non à biffer le reste de son œuvre, mais à la relire dans une complexité qu'elle n'a jamais abdiquée.

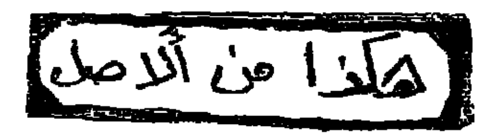
Lionel Follet

Une odyssée négative

Peut-on, comme le dit Aragon dans la postface de *Blanche ou l'Oubli*, « *conjurer la mort par une fable* » ? Quel rapport la fable romanesque entretient-elle avec l'ineffable ? *Comment défier une* causalité historique qui semble toujours aller dans le sens du malheur et du désastre ? Ecrit aux heures sombres de l'Occupation, exhumant, *sur un mode allusif*, une lointaine image du passé personnel – Aragon enterré vivant à trois reprises à Couvrelles en août 1918 – *Aurélien* (1944) appréhende l'histoire du siècle dans ses manifestations les plus brutales et les plus douloureuses (la scène primitive de la Grande Guerre, le désastre de 1940) tout en la recouvrant d'un *voile* de brume qui agit comme une enveloppe protectrice. La débâcle subjective du survivant des tranchées, l'expérience de l'amour dans la séparation (Bérénice et Aurélien s'aiment mais ils ne seront pas amants) trouvent ici une forme de grâce : navigations erratiques du personnage désœuvré, qui rappellent celles du « merveilleux printemps » surréaliste, trouble des corps d'autant plus intense que le contact est plus ténu. Si le texte est habité par l'irréparable de l'histoire et de l'amour malheureux, il s'offre comme une approche musicale de la *pulsion de mort*. Le temps gelé par la répétition des mêmes hantises et des mêmes échecs retrouve une vibration essentielle dans le retour périodique des principaux motifs du roman (les places dévastées de l'imaginaire Césarée, la Seine charriant ses noyés, le masque mortuaire de l'Inconnue de la Seine) et les modulations du style (du plus familier au plus écrit) donnent le sentiment que la langue s'est mise à chanter.

Aurélien est un pli de l'œuvre d'Aragon : tout en faisant retour sur le refoulé du surréalisme (la guerre), il amorce, par le choix d'un personnage dépersonnalisé et d'un *moment de défaite des repères* (les années 20), les grandes crises de la dernière période d'Aragon. Surtout, aux prises avec un « *temps déraisonnable* », il résiste somptueusement au désenchantement. De même qu'Aurélien substitue à l'insaisissable et fragile visage de Bérénice le masque du visage d'une jeune noyée « *que l'on moula à la Morgue parce qu'il était beau, parce qu'il souriait de façon si trompeuse, comme s'il savait* » (Rilke), Aragon réussit, en effet, à conjurer ici la mort par la grâce d'une écriture musicale.

Carine Trévisan



Politique toujours

POLITIQUE Breton, Eluard et Aragon adhèrent au Parti communiste français au début de 1927. Aragon seul y restera, jusqu'aux ruptures des amitiés, jusqu'à l'obligation au silence, jusqu'à sa propre mort. On a plaidé la fidélité, on peut au moins parler d'obstination. L'anarchiste en révolte devient bientôt témoin du siècle et sismographe des tremblements de terre politiques. Mais entre le sectarisme des années 20, l'ère stalinienne des années 50 d'une part, de l'autre le combat antifasciste, le Front populaire, la Résistance, enfin le tardif appui apporté à des dissidents, Aragon fut parfois *« En étrange pays dans son parti lui-même »*. Les contradictions assumées de son engagement soulèvent encore des polémiques qui confondent parfois l'écrivain et l'homme politique. La suppression, en 1972, de son journal, *Les Lettres françaises*, qui a su lutter contre le *« Biafra de l'esprit »* du coup de Prague, témoigne de ces difficultés. L'historienne Madeleine Rebérioux, Pierre Daix, premier biographe d'Aragon (*Aragon*, Flammarion, 1994, édition augmentée), Joë Nordmann et A.-J. Liehm, proches témoins, livrent quatre aperçus des splendeurs et misères du militant : *« Contre vents et marées »*, a-t-il écrit à Jorge Semprun...



W. RONIS/RAPHO

Aragon intervenant à un meeting de Vimy-Lorette en 1949

Un intellectuel entre deux guerres

Les jeunes surréalistes s'interrogent : faut-il adhérer au PCF ? Pourront-ils promouvoir leur vision du monde dans le Parti ? Aragon franchit le pas en 1927. Les difficultés commencent

« Nous étions trois ou quatre au bout du jour assis / A manier les sons pour rebâtir les choses. » Ainsi se souvient Aragon dans *Le Roman inachevé* (1956) : nostalgie de la jeunesse, du temps où les surréalistes brassaient les mots et les choses, affrontaient l'obligation morale de détruire enfin le monde ancien : celui qui avait engendré la guerre. Libérer l'esprit, libérer les hommes : double espérance révolutionnaire. En 1924-1925, la guerre du Rif, cette incarnation de l'impérialisme, oblige ces jeunes gens à se poser la grande question : faut-il adhérer au Parti communiste français ? Pourront-ils promouvoir leur vision du monde dans le Parti ? Où est l'essentiel ? Ils en débattent longuement. Après Pierre Naville, ils sont cinq – Aragon, Breton, Eluard, Péret, Unik – à franchir le pas en janvier 1927. Les difficultés commencent. Elles concernent leur volonté de survie intellectuelle collective, que la direction du parti perçoit peu ou prou comme une « tendance » : une de plus ! Elle concerne aussi, au début, la page littéraire de *L'Humanité*, confiée à Barbusse, dont ils méprisent l'éclectisme rassembleur : l'écriture révolutionnaire, c'est leur affaire, pensent-ils. Faut-il en appeler, en littérature en tout cas, aux Soviétiques ? Rien de choquant à cette démarche, en communisme. Aragon va jouer cette carte à plusieurs reprises : c'est sa conviction sans doute, son originalité assurément, sa force, et peut-être sa faiblesse. A Kharkov (novembre 1930), devant la Conférence des écrivains, il lui faut, pour se faire accepter, condamner par *écrit les fautes commises par ces* surréalistes qu'il défend publiquement. Récidive à Paris, dans *L'Humanité*, le 10 mars 1932 : c'est la rupture avec Breton qui venait d'organiser sa défense dans le procès interne contre le poème « Front rouge ». Quelques semaines plus tard, à Moscou, le *mea culpa* est total : il fait siennes toutes les condamnations soviétiques, littérature et politique mêlées : des *« écrivains prolétariens » « aux trotskystes ou supposés tels »*.

Voici Aragon libéré de ses incertitudes. Rejeté à Paris par ses anciens amis, mais pardonné à Moscou et de mieux en mieux intégré *au Parti français : faire les chiens* écrasés à « L'Huma » en 1933, cela vaut adoubement. Il s'investit dans toutes les tâches culturelles que le Parti, en pleine mutation depuis 1934, lui confie. Toujours secrétaire à *Commune*, qui devient vite « sa » revue, aux Amis de *Commune* bientôt, puis, à partir de mars 1936, aux Maisons de la culture parisiennes, provinciales. Sans oublier la gestion, combien délicate, des congrès d'écrivains, pour la défense de la culture, contre le fascisme : au centre, celui qui se tient en juin 1935 à Paris, le plus heureux peut-être car les *grands* procès n'ont pas encore commencé à Moscou, riche quand même en chausse-trapes, où Aragon fait merveille. Il y met sa griffe, à vrai dire. Face au fascisme, il veut constituer le bloc des écrivains susceptibles de parler au « peuple », de lui (re)constituer une culture patrimoniale. Sans limites ? Sans limites à condition que l'URSS ne soit pas critiquée. On touche ici non pas seulement aux intérêts stratégiques de la France, mais à l'identité communiste, dont il se fait gloire. Quoiqu'il sache par ailleurs. Et d'autant plus, peut-être, qu'il sait ou qu'il soupçonne davantage de choses. Qu'on lise de ce point de vue l'article qu'il publie dans *Commune* en mars 1937 : nul ne l'obligeait à titrer « *Vérités élémentaires* » la dénonciation de Zinoviev et Radek comme *« alliés monstrueux du fascisme »*. Mars 1937 : c'est le premier de ce mois que sort le premier numéro de *Ce soir*, une étonnante entreprise de presse à laquelle Aragon va consacrer jusqu'en août 1939 une étape nouvelle dans sa carrière politique, dans ses responsabilités. A l'origine, une *décision* du PCF : ne pas se laisser isoler dans l'opinion par la politique de non-intervention, expliquer, mobiliser contre tous les fascismes, contre la soumission. Thorez a contacté Aragon qui a imposé à ses côtés Jean-Richard Bloch : un écrivain plus expérimenté, admiré, non membre du Parti au départ. Ceux qui fa*briquent* le journal, ceux qui y écrivent, viennent de tous bords. Andrée Viallis, Pascal Pia, Violette, Montherlant, etc. Et vive la modernité ! Le reportage, la photo, mais aussi le sport, les services culturels sont à l'honneur. *De* temps en temps un feuilleton inédit : *L'Espoir* y paraît en bonnes feuilles ! Aragon, qui a gardé *Commune* et qui achève *Les Voyageurs de l'impériale*, apprend à rédiger court. Quelle vitalité ! 250 000 exemplaires en 1939 : une réussite.

La guerre est là. Et le pacte, le partage de la Pologne. Avec Nizan si actif à *Ce soir*, le compagnonnage se brise. Pas avec Bloch. Il y a plus d'une manière de dire : *« Je te salue, ma France. »* Bientôt, par Aragon, reviendra l'heure de la poésie. Une autre poésie qu'au temps de « *La Grande Gaîté* » ou de « Hourra l'Oural ! » Mais, somme toute, politique toujours.

Madeleine Rebérioux

Mon Aragon

Quiconque voudra comprendre notre siècle ne pourra contourner l'œuvre d'Aragon, l'un de ses deux, trois, plus grands écrivains. Dans ses romans, dans sa poésie, tout le siècle y est, avec ses tragédies, ses drames, ses paradoxes. Le siècle d'Aragon... André Malraux est au Panthéon, mais Aragon, quel écrivain ! Ce n'est pas moi qui parle, mais Jean d'Ormesson.

Moi aussi j'ai connu Aragon, mais pas tout à fait comme tous ceux qui, en France, ont été confrontés non seulement à l'écrivain, mais aussi à l'homme. J'étais tout jeune quand je l'ai rencontré pour la première fois en automne 1945 (ou était-ce au printemps 46 ?). A cette époque, nous connaissions à Prague surtout *Les Beaux Quartiers*, quelques poèmes et son rôle dans le surréalisme, ce qui suffisait à provoquer curiosité et admiration. Revenu à Paris après 1956, je l'ai revu en tant que traducteur de son œuvre en prose, et une amitié, qui n'a pris fin qu'à sa mort, a commencé à se forger. A l'origine de cette amitié, il n'y avait pas seulement ma proximité avec l'œuvre, mais le fait qu'Aragon me parut tout de suite un allié important dans ce que j'appelle la longue marche tchécoslovaque vers 1968. Avec le temps, je compris que c'était aussi la sienne et que, le PCF au pouvoir, Aragon serait assurément devenu un dissident.

Deux, trois anecdotes. L'été 1962, Aragon reçut un doctorat d'honneur à l'Université Charles à Prague, au terme d'une de ces petites conspirations qui jalonnèrent ladite « longue marche ». L'ambassadeur tchécoslovaque à Paris insista alors auprès de son gouvernement pour qu'il ne permette pas à Aragon d'avoir des contacts avec moi à Prague. Mais Aragon, qui avait bien compris, passa outre et, finalement, ce fut moi qui lus en tchèque son discours de récipiendaire au Carolinum de Prague. En ces temps et lieu, ce discours fit scandale. Certains passages ne pourront pas paraître, décréta le PC tchécoslovaque – il s'agissait de l'hebdomadaire des écrivains tchécoslovaques, qui tirait à mille cinq cents exemplaires. Dans ce cas, répliqua Aragon, il y aura des blancs et une explication : *« Supprimé à la demande du comité central du Parti communiste tchèque. »* Le discours parut sans coupures et constitua une des marches sur lesquelles l'intelligentsia tchécoslovaque monta vers le printemps de 1968, toujours appuyée par Aragon et *Les Lettres françaises*. Aragon ayant été membre du Comité central du PCF, ses œuvres complètes en prose paraissaient à Prague (il fut interdit après l'invasion russe), et nous nous sommes dépêchés de faire publier à grand tirage *Le Roman inachevé*, *J'abats mon jeu*, etc.

En 1966, j'apportai à Aragon le manuscrit de *La Plaisanterie*, de Milan Kundera. Le lendemain, il m'emmena chez Claude Gallimard, me fit expliquer l'importance de ce roman, se porta garant de mon jugement et proposa de préfacer le livre. C'est *ainsi que La Plaisanterie se trouva* entre les mains des lecteurs français peu de temps après l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie, avec la préface d'Aragon, aujourd'hui fameuse, dans laquelle il parle du *« Biafra de l'esprit »*.

La dernière fois que j'ai vu Aragon, c'était un an avant sa mort. Le vieillard triste me fit voir pendant des heures sa jeunesse et sa vie à travers les centaines de photos et de cartes postales dont il avait décoré les murs de son appartement. Je l'ai donc connu, moi aussi, mon Aragon. Ils étaient nombreux, d'accord. Le mien a, entre autres, essayé de sauver à travers Prague non pas le communisme – comme on aime à le prétendre là-bas aujourd'hui –, mais sa vie. Nous aussi. Et cela est un roman, ainsi que toute sa relation avec le communisme et le Parti. Il s'en explique amplement dans son œuvre, mais personne jusqu'ici n'a trouvé cela digne d'une attention approfondie. L'œuvre est tellement monumentale qu'elle survit et survivra à *cette carence, et l'on peut espérer* que la prochaine génération de critiques et d'historiens saura rompre le silence.

A.-J. Liehm

Le portrait de Staline

Au début de 1953, Aragon et Elsa étaient rentrés très secoués de Moscou, où régnait une atmosphère de pogrom. Leur seul réconfort venait d'une visite en Abkasie, où Thorez achevait sa convalescence. Aragon apprit de lui sa nomination comme directeur des *Lettres françaises*. Le journal devenait autonome vis-à-vis du PC. Le sort *voulut que Staline meure*. Rédacteur en chef, j'ai fait avec Aragon un plan d'hommage réunissant les signatures les plus prestigieuses. Restait le peintre. Aragon dit : *« Léger ? »* J'ai répondu : *« Ce sera pris contre Picasso. »* Il n'insista pas. J'ai envoyé à Vallauris un télégramme signé de lui fixant la date limite : *« Fais ce que tu voudras. »* Quand le dessin est *arrivé*, je l'ai *déballé* dans l'entrée de l'immeuble de la presse communiste, devant les employés, tous militants, qui se montrèrent contents de l'image du jeune Staline. J'ai couru au marbre. Aragon marqua d'abord du soulagement, il n'appréciait guère les déformations de Picasso, puis se ravisa : *« Il faudrait mettre en légende* « Eternelle jeunesse de Staline ». – *Si tu fais cela, Picasso ne te parlera plus jamais. »* Il céda, mais gêné. Je suis donc l'auteur de la légende « Staline par Pablo Picasso » qui aida au scandale.

Il éclata dès la sortie du journal avec les hurlements des militants travaillant dans les autres journaux. Ils ne voyaient dans ce portrait qu'une insulte. Elsa me dit au téléphone : *« Vous êtes des fous. Picasso a touché à l'image du dieu ! »* L'appareil du PC se mit aussitôt en alerte pour se saisir du scandale afin d'en finir, avant le retour de Thorez, avec la menace à son encontre qu'il sentait incluse dans l'autonomie accordée aux *Lettres françaises*, mais le pire était à venir : le journal dut en outre reproduire les dizaines de lettres de condamnation provoquées et choisies par l'appareil.

Aragon en fut littéralement défait, mais montra sa résistance en m'envoyant chez Picasso pour lui attester notre solidarité. Jacques Prévert nous y attendait pour nous lire le long article où Aragon confessait qu'il avait payé très chèrement son erreur et en détaillait les causes. A mon retour, il me dit qu'il avait capitulé pour protéger sa belle-sœur Lili Brik à Moscou. Aragon découvrit, un mois après, qu'il avait capitulé pour rien. Thorez, à son retour en France, lui dit qu'il désapprouvait le communiqué et qu'à sa place il n'aurait rien publié, mais cela devait rester un secret absolu entre lui, Picasso et moi. La critique du communiqué ne parut qu'en septembre, deux lignes dans un rapport fleuve du comité central. Aragon eut sa revanche sur l'appareil : il fut chargé du rapport sur les intellectuels au congrès du PC de 1954.

Pierre Daix

Octobre 1941 : l'inoubliable

En 1967, Aragon me dédicaça *Blanche ou l'Oubli* avec ces mots à contresens du titre de son livre : *« Pour nos souvenirs inoubliables, ton ami Louis. »* Ces souvenirs remontent à novembre *1941*, à la rédaction des *Martyrs* à partir des témoignages des dix-sept fusillés de Châteaubriant. Dans cette œuvre, mon rôle circonstanciel fut celui d'un messager. J'étais un simple militant de la Résistance. Mon camarade de liaison, Jean-Claude Bauer, arrêté et fusillé en novembre 1942, m'avait donné rendez-vous dans un café de la rue de Miromesnil. Bauer me demanda si j'acceptais de me rendre à Nice chez Louis Aragon. Le nom évoquait pour moi l'image prestigieuse du grand écrivain, de l'ancien directeur du quotidien *Ce soir*, de l'ancien surréaliste. Aragon *avait le prestige d'un personnage* étincelant, emblématique et énigmatique à la fois. Si j'acceptais de le rencontrer ! J'étais ému qu'on fasse appel à moi.

Je n'avais pas d'*Ausweis* : un ami me permit d'en obtenir un. Je passai la ligne à Sancoins sans problème, le précieux dépôt plié, froissé dans des doublures de sous-vêtements. Arrivé à Nice, je *me rendis dans le quartier des Ponchettes*, où habitaient Elsa et Louis. Une porte s'ouvrit sous une voûte, devant une femme en robe claire, le regard direct. C'était Elsa. Je me présentai : *« Je viens de la part de Frédéric. »* Frédéric était le pseudonyme de Jacques Duclos. Elle cria : *« Louis, Louis, de la part de Frédéric. »* Aragon était devant moi : je voyais ses yeux embués de larmes. Aragon m'expliqua son émoi. Il restait sans nouvelles du Parti. En même temps, des rumeurs circulaient sur sa prétendue rupture à la suite de la parution sous sa signature du poème « Les Lilas et les Roses » *dans Le Figaro, quotidien* soumis à la censure de Vichy. Comment, communiste, Aragon pouvait-il voisiner avec des écrits pétainistes ? En réalité, Aragon avait réussi à faire passer son poème en contrebande dans un grand quotidien pour diffuser sa pensée. Il appelait l'ennemi par son nom.

Cet épisode manifeste la singularité de la vie intellectuelle en zone occupée. Parallèlement à la « liste Otto » d'ouvrages interdits, les noms d'Aragon, Eluard, Romain Rolland, Vildrac se voyaient aux devantures des libraires à côté de ceux d'Abel Bonnard, d'Alphonse de Chateaubriand ou de Céline. Les revues littéraires étaient accessibles à tous les auteurs, à l'exception des juifs. Paulhan notait qu'un écrivain ne peut être rendu responsable de l'opinion de ceux qui écrivent sur la page d'à côté. *Pendant les deux* premières années de l'Occupation, la reconnaissance du fait vichyste l'emportait généralement sur les opinions hostiles, et les oppositions ne semblaient pas toujours tranchées. Ce n'était pas le problème du militant Aragon : il avait réussi dans *Le Figaro* un véritable scoop. Le parti ne pouvait que l'en féliciter.

Bouleversé par mon arrivée, il le fut plus encore par les papiers que je lui remettais. Il a fait lui-même le récit de sa lecture : *« Des documents dactylographiés, un peu pêle-mêle. On s'y perdait. La même terrible histoire y était quatre ou cinq fois racontée. C'étaient les témoignages directs des hommes de Châteaubriant sur l'exécution des otages d'octobre 1941.* (...) Puis, c'était coupé. Ça recommençait. Un autre témoi*gnage. »*

« Pourquoi cet honneur à moi, précisément à moi ? », dit Louis à Elsa. Il alla proposer l'œuvre à Gide, à Duhamel, à Martin du Gard, qui éludèrent. Et il éleva ce monument, en témoin des martyrs. Les radios de Londres, de Moscou, de Brazzaville, de New York le citèrent.

Bien d'autres otages seront fusillés. Mais c'est Châteaubriant qui demeure dans le souvenir, c'est à travers les exécutions d'octobre 1941 que les Français devaient prendre conscience que l'Occupation était bien la guerre. *« D'aucun de mes écrits je ne suis plus fier »*, écrira Aragon.

Joë Nordmann

Polémique

Aragon a-t-il existé ? Ou cet autre : « Celui qu'on prend pour moi » ?

On l'a pris pour un surréaliste. Il n'était qu'un jeune homme en désarroi, en peine d'amours, sympathique et touchant, qui brilla par ses belles cravates et son insolence.

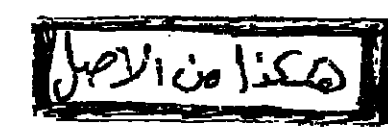
On l'a pris pour un poète. Doué d'une certaine facilité et d'une grande faculté d'adaptation, il est parvenu à écrire de jolis vers d'autrefois : sur l'amour d'Elsa, sur le Guépéou, sur la Patrie meurtrie.

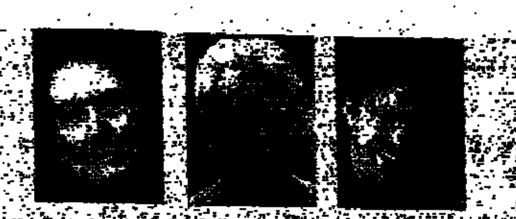
On l'a pris pour un romancier. Il a été l'élève dissipé de Barrès et de Zola, avant d'appliquer les consignes mortifères du « réalisme socialiste ».

On l'a pris pour un militant. Il l'a été d'une cause qu'il a trahie deux fois : par ses tardives restrictions mentales et par son obstination d'esclave.

Dans un film à sa gloire il cabotine sous un anonyme masque de théâtre. Il se pourrait, cette fois, qu'on le prenne pour ce qu'il a été.

Maurice Nadeau





Annie Ernaux

● **A quel moment de votre vie et par quel livre avez-vous découvert Aragon ?**

J'ai découvert Aragon quand j'étais étudiante. Je travaillais sur les textes surréalistes dans le cadre d'un diplôme d'études supérieures (l'actuelle « maîtrise ») et je me souviens avoir lu *Le Libertinage* et *Le Paysan de Paris* dans la petite salle du Fonds Doucet, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, parce qu'ils étaient introuvables ailleurs. Ces livres m'ont causé un choc. L'image que j'avais alors d'Aragon – au début des années 60 – était celle de l'écrivain officiel du communisme, du chantre non moins officiel d'Elsa Triolet, de l'auteur de lourds romans traditionnels (*Les Beaux quartiers*, entrepris quelques années avant, m'était tombé des mains après une dizaine de pages). Et là, je me trouvais devant des textes éblouissants, d'une liberté et d'une provocation inouïes. Les livres que j'ai [illegible], *La Mise à mort*, *Blanche ou l'oubli*, ne m'ont pas causé le même ébranlement. Voir jouer avec virtuosité des procédés romanesques, tout en les mettant à nu, avait de quoi séduire intellectuellement, surtout à cette époque, dans le sillage du Nouveau Roman et de *Tel Quel*, mais seulement intellectuellement.

● **Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?**

Je n'ai rien lu d'Aragon pendant vingt ans. Au printemps de cette année, des articles de critiques m'ont donné envie d'ouvrir *La Défense de l'infini* [illegible] avoir éprouvé à peu près le même étonnement qu'autrefois, la même jubilation à lire ces fragments d'une entreprise littéraire folle sur fond de désespoir, de rage contre la « morale des familles ». La part de nécessité y est plus grande que celle de jeu, et même si elles se confondent déjà.

● **Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?**

Le « mentir-vrai », c'est une belle formule [illegible], parce qu'elle rend compte à peu de frais d'une réalité [illegible]. Tout ce qui entre en jeu dans l'écriture à finalité esthétique, qu'elle soit romanesque ou non. Et ce qui est [illegible] dans cette définition, c'est qu'elle laisse à penser que l'invention d'une histoire, de personnages, [illegible] de faits réels est [illegible] la réalité. A ce compte, il y aurait plus de vérité dans *Les Aventures de Télémaque* que dans [illegible]. Ce ne sont [illegible] au réel qui [illegible] – notion [illegible] liée à l'histoire, à la culture du lecteur – mais la manière d'écrire, les mots, les phrases, [illegible].

[illegible] j'ai toujours soupçonné le [illegible] pour Aragon [illegible] qu'un [illegible] justification [illegible] politique et de son [illegible].

★ Dernière parution : *La Honte* (Gallimard).

Jude Stéfan

● **A quel moment de votre vie et par quel livre avez-vous découvert Aragon ?**

« C'est tout jeune [illegible] lycée, de la bande [illegible] vers : « *personne* [illegible] *personne* [illegible] parurent tout à fait [illegible] jet. Un autre [illegible] tait aux [illegible] ferveur. A la [illegible] ménage [illegible] « *celui qui croyait au ciel / celui qui n'y croyait pas* » – [illegible] livre, *Traité du style* – insolence, provocation, grand style des [illegible] cés...

● **Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?**

Oui, je lis « toujours » Aragon, rare auteur de romans supportables – en ce moment-même, contre la canicule divine, *Les Voyageurs de l'impériale* (« Quelle horreur ! dit Paulette »). D'un auteur il faut avoir tout lu, si l'on veut en parler : donc très peu de lacunes dans mon cas « aragonien ». Pourquoi ? Parce que c'est un auteur majeur, dominant son temps, [illegible] à une ligne donnée – la meute des [illegible] qui l'attaquèrent à sa mort en prouve la stature –, une voix incomparable, unique, qui traversa deux grands [illegible] du siècle, surréalisme et communisme, et dont la conception de l'histoire fut très au-dessus des choix [illegible] des traditionalistes [illegible] actuels ou passés. Figures du siècle : Claudel, Céline, Malraux, [illegible] Aragon.

● **Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?**

[illegible] peu à ce genre mort (il ne [illegible], certes, en Amérique [illegible] que [illegible] qui longtemps [illegible] ses [illegible] réussites – en vient [illegible] comme la fable religieuse [illegible] pas vrai qui veut –. C'est ainsi qu'à côté du faux romanesque qui [illegible] d'assouvir le gros et lourd public [illegible] de la [illegible] trée [illegible] on ne note que de rares [illegible] dans le second demi-siècle, [illegible] ou *La Vie mode d'emploi*, qui nécessitèrent une longue élaboration littéraire et personnelle. Toutes ces œuvres complaisantes – à soi ou au monde –, connus, trop connus – vous tombent des mains parce qu'elles mentent effectivement, faux, redoublent le supposé « réel » au lieu d'en recréer la fiction. Il vaut mieux relire [illegible]... *Aurélien*.

★ Dernières parutions : *Silles* (Le Temps qu'il fait) et *Poésies* (Gallimard).

Yannick Haenel

● **A quel moment de votre vie et par quel livre avez-vous découvert Aragon ?**

« Le premier livre d'Aragon que j'ai lu, et encore n'est-ce pas en entier, c'est *Le Libertinage*. [illegible] j'avais quinze ans. Je n'ai lu que le texte qui s'appelle « [illegible] » [illegible] merveilleux appel à la sédition, dont la flamboyance m'avait requis. J'étais alors en pension au Prytanée. Le texte parlait de la bande à Bonnot. Il y avait une atmosphère de conspiration ; et des phrases rouges par dizaines. Ce texte m'exalta. Je le prêtai à des condisciples, il se perdit, de sorte que je ne lus rien d'autre du *Libertinage*.

● **Aujourd'hui, lisez-vous toujours Aragon ? Quels livres ? Et pourquoi ?**

Quand je lis aujourd'hui le jeune Aragon, celui du *Traité du style*, celui du *Libertinage*, celui de *La Défense de l'infini*, c'est à chaque ligne que j'entends crépiter la mitraille. Les jeux de massacre, on les invente sans malice, et la vision large. La mort n'y entre pas, il se peut même qu'elle soit prise de court. C'est avec ces déflagrations-là, et le calme qui les éternise, qu'on peut écrire des livres. Aragon tel que je le défends, c'est celui qui dynamite la prose française, qui débute un livre par : « *Faire en français signifie chier* », qui appelle Lautréamont « *le bon joueur de gâchette* ».

● **Le roman relève-t-il pour vous aussi du « mentir-vrai » ?**

Plus que le « mentir-vrai » dont il est clair qu'il se trouve nécessairement lié à l'entreprise d'écrire, ce qui me passionne c'est la manière dont Aragon a tenté à un moment de se mettre en orbite, de devenir un texte ardent dont chaque ligne suscite un mouvement perpétuel. L'écriture infinie rendue possible, [illegible], mais c'est un paradis. A force de dénier, on n'écrit plus à présent que des souvenirs à la papa [illegible] chaque page, si ça [illegible] est à ce prix.

L'immortalité est un mot qui sent la vieille [illegible] Aragon est encore là. La clé qui nous ouvre des portes inédites. Qui est-on capable d'écrire ? L'histoire de son nombril ? Les maigrelettes variations sur Œdipe ? Les habituels torrents sentimentaux nébuleux ? Aragon parle d'une « *écriture* [illegible] *qui n'est pas la suite imbécile d'une histoire* ».

C'est un tourbillon, comme une hache qui tournerait sur elle-même, au sommet du Panthéon, par exemple : si l'on s'en empare maladroitement, elle vous tranche la main, vous voilà voué au style de manchot. Mais si par un travail minutieux par des calculs et des trames, vous l'arrachez au cercle qu'elle trace, elle devient pour vous un sceptre. Peut-on vraiment écrire aujourd'hui si l'on n'est pas imprégné de *La Défense de l'infini* ou du *Traité du style* ? C'est un tracé fiévreux de littérature dans l'ombre, avec des éclats [illegible], une décharge d'idées, et l'orgueil nécessaire d'écrire après cela – afin d'être digne, qui sait, de l'infini.

★ Dernière parution : *Les Petits soldats* (Table ronde, 1996).



FONDATION ERIC SATIE



COLL. PARTICULIÈRE

Ci-contre, Elsa Triolet et Aragon au Moulin de Saint-Arnoult. Ci-dessus, Aragon entre, à gauche, sa tante Madeleine Toucas et à droite sa préceptrice

[illegible handwritten manuscript] ... Pendant ce temps, me voilà devant ... [illegible] ... aujourd'hui de siffler ... [illegible]



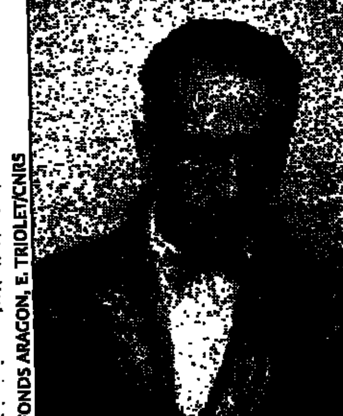
FONDS A ARAGON, E. TRIOLET, CNRS PARIS

De gauche à droite : Lili Brik, Elsa Triolet, Aragon, Roger Vailland à Moscou



FONDS A ARAGON, E. TRIOLET, CNRS PARIS

Voyage en Roumanie en 1947



BN

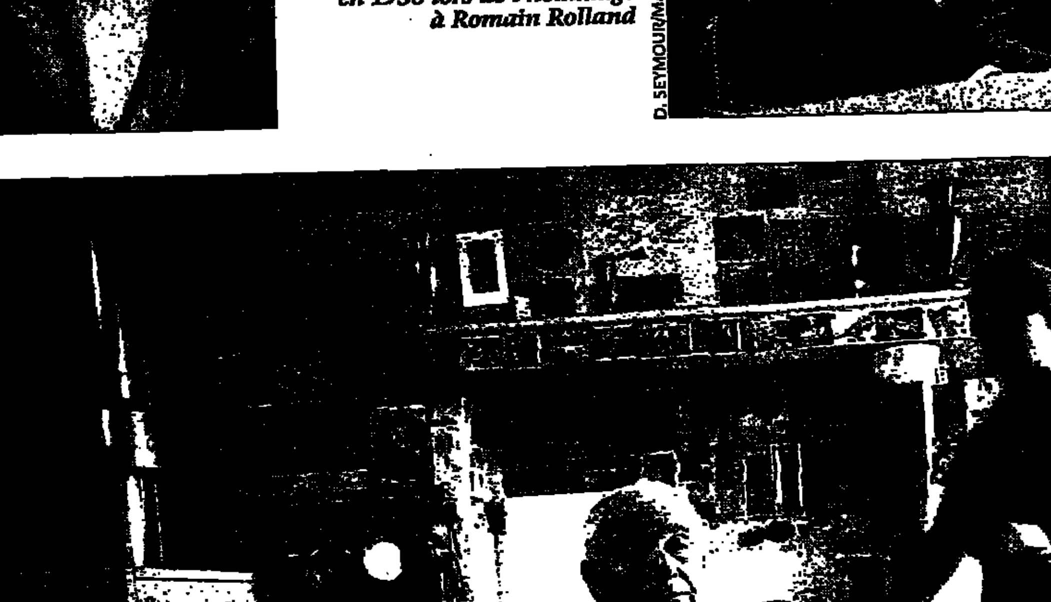
FONDS ARAGON, E. TRIOLET/CNRS

Ce texte est un fragment de trois cahiers inédits d'Aragon qui feront l'objet d'une édition originale à tirage limité à paraître en novembre chez Stock.

Ci-contre, de gauche à droite J. R. Bloch, Malraux, Gide et Aragon à la Mutualité en 1936 lors de l'hommage à Romain Rolland



D. SEYMOUR/MAGNUM





OLIVIER THOMAS

ART Aragon n'a cessé d'écrire sur l'art, mais il est vrai que ses écrits relèvent aussi du roman et de l'autobiographie. A coup sûr, l'interrogation sur les liens de l'art et de la réalité analysée par Jacques Leenhardt se révèle cohérente. *Henri Matisse, roman*, commenté par Pierre Schneider, spécialiste du peintre, tout comme la présence de Géricault dans *La Semaine sainte*, manifestent les liens de l'invention aragonienne et de l'art. L'esthétique, pour Aragon, relève d'une stratégie du désir, comme le montrent l'analyse de Julia Kristeva, ou, dans une autre perspective, la réponse d'Aragon en 1923 à une enquête sur le cinéma.

Voyeur d'images



ROGER-VIOLLET

Picasso et Aragon, lors du Congrès des partisans de la paix en 1949

Un kleptomane de la volupté féminine

Si le féminin est bien ce qui demeure de plus inaccessible pour les deux sexes, il faut que les explorateurs et exploratrices de ces régions soient des héros. Or la carrière d'Aragon dans le communisme ne le prédisposait guère à figurer au panthéon de ceux de ce siècle, à moins qu'une obscure raison ait joué, qui serait son identification avec le *« continent noir »* de la féminité. L'expérience intérieure, qui se confond souvent avec la poésie, prouve qu'il n'y a pas d'autres moyens de faire chanter la langue que de vampiriser le féminin, pour le restituer aux voyeurs qui en rêvent. Le coup de génie d'Aragon a consisté à déployer cette expérience dans ce qu'il y a en effet de plus fondamental et de plus sacré pour un Français : la langue maternelle.

« J'appelle style l'accent que prend à l'occasion d'un homme donné le flot par lui répercuté de l'océan symbolique qui mène universellement la terre par métaphore », écrit Aragon dans *Traité du style*. La psychose est la version catastrophique de ce déchaînement infini de *« l'océan symbolique »*. La fascination pour la féminité, le désir d'en être apparaissent en contrepoint comme sa liaison apprivoisée, la dette continûment payée à la mère, une *Défense de l'infini*. Psychose et féminité ont été les deux pôles aimantés de l'art du XX[e] siècle, qui l'ont conduit à dépasser le réalisme par une quête de vérité sauvage. Quelle est votre identité, en dernier ressort, sexuelle ? Telle est la question à ne pas poser à une parole poétique, puisque la « poésie » avec le « style » au sens d'Aragon sont, comme Alice, de l'autre côté du miroir.

La femme selon Aragon est d'abord la sœur des *« détraquées »* d'André Breton. Comme elles, elle est une jouisseuse indomptable, une *« kleptomane de la volupté » (Le Paysan de Paris)*. Très vite pourtant, Aragon dévoile que le véritable *« kleptomane »* n'est autre que l'artiste lui-même : dès *La Femme française* (1923), ce spectre fatal et féminin commence à écrire. Ses notes brèves, retrouvées auprès de son amant suicidé, préfigurent ce que nous révélera bientôt Irène : c'est la femme qui formule l'excès de plaisir, l'écrivain ne fait que se placer au lieu même de cette parole qui jouit.

Eprouvé par une mésentente avec Nancy Cunard, Aragon fait une tentative de suicide et brûle *La Défense de l'infini* en 1927. *« Quelle sacrée tristesse dans toutes les réalisations de l'érotisme »*, écrit Aragon, qui se plaît à mettre en scène le grand-père d'Irène en vieux paralytique. Tout un programme : *exit* le héros, vive l'Héroïne. Dans cette version moderne d'Hérodiade-Salomé, la mère, Victoire, est saphiste, tandis que la fille, dompteuse d'hommes, jouit de ceux-ci autant que des mots.

Il suffit que le défenseur de l'infini suive une femme dans l'autobus, la touche, la hume, la mange pour que la transsubstantiation aît lieu, pour qu'il soit elle. L'apothéose de ce transvasement sensuel se trouve dans les pages, uniques dans la littérature mondiale, sur le sexe d'Irène, chef-d'œuvre de gémellité complice avec le corps d'une femme. Le lecteur n'a pas de mal à y percevoir le risque d'une perte de soi : disparaître dans l'infini du *« flot de l'océan symbolique »*, ou résister ? Aragon choisit la deuxième voie.

La résistance à l'érotisme aura la chance de se normaliser en se conjuguant avec la résistance au nazisme, et la malchance d'échouer dans le « mentir-vrai ». Après le XX[e] congrès du PCUS, Aragon commence à *« vendre la mèche »* : *Blanche ou l'oubli* (1967) dévoile plus que tout autre que son absorption du féminin rend l'écrivain étranger à une femme. Et Aragon de citer des extraits d'une lettre d'Elsa Triolet où elle accuse : *« Dans ta course, il ne faut surtout pas te déranger, ni te devancer.* (...) *Il ne faut surtout pas s'aviser de faire quoi que ce soit avec toi, ensemble.* (...) ». Sa dernière phrase est terrible entre toutes : *« Même ma mort, c'est à toi que cela arriverait. »*

Dans la foulée de cet aveu, une version moderne de la jalousie prend forme : cette nouvelle Albertine est inacceptable parce qu'elle écrit. Peur de la femme à plume, de la mère *« phallique »* ? Pas seulement. Une femme qui possède la langue de la jouissance a pu être un fac-similé de l'écrivain, comme Irène ; elle est désormais sa rivale. Alors : double adoré (Irène) ou femme étranglée (Blanche) ? Si l'écrivain est à la fois la mère/la femme et celui qui la possède et l'annule en langage, toute autre femme ne peut qu'être étrangère à cette native complicité. L'étrangère le protège, elle est la preuve qu'il est souverain dans la solitude incestueuse de son jeu. En ce sens, il l'aime. Mais se laisse-t-elle faire ? Jusqu'où ? La guerre des sexes s'appelle aussi l'amour.

Aragon homosexuel ? On l'a dit, on l'a vu. Lesbien plutôt, kleptomane de la volupté féminine, ce double agaçant. L'angoisse partisane d'Aragon tente de corriger, en vain, son expérience de la désidentification sexuelle, son étrangeté féminine, qui finit par submerger l'homme de pouvoir.

Nous voici au centre d'une question que l'écrivain a crue politique et qui lui revient, en fin de parcours, dans sa rigueur érotique : que reste-t-il du lien social, si le lien entre un homme et une femme est impossible ? Ses écrits de la fin suggèrent que l'Histoire comme l'Amour ne sont qu'un roman noir déguisé en jeu de rôle. Cette réponse n'est pas la bonne, ni la seule, ni la vôtre ? Bien sûr. Mais combien de somnambules lucides, parmi nous, sont allés jusqu'à cette limite ?

Julia Kristeva

J'aime les films sans bêtise

J'aime les films sans bêtise, dans lesquels on se tue et on fait l'amour. J'aime les films où les gens sont beaux, avec une peau magnifique, vous savez, qu'on peut voir de près. J'aime les Mack Sennett, comédies avec des femmes en maillot, les films allemands avec de magnifiques scènes romantiques, les films de mon ami Delluc où il y a des gens qui se désirent pendant une heure, jusqu'à ce que les spectateurs fassent claquer leurs sièges. J'aime les films où il y a du sang, j'aime les films où il n'y a pas de morale, où le vice n'est pas puni, où il n'y a pas de patrie et de petits soldats, où il n'y a pas de Bretonne au pied d'un calvaire, où il n'y a pas de philosophie ni de poésie. J'aime, c'est très simple, les films où l'on se baise sur la bouche longuement et à tout bout de champ.

Je voudrais que l'on créât de véritables films sans hypocrisie. Les perfectionnements techniques ne m'intéressent que secondairement. Je voudrais qu'on portât à l'écran « Justine » du marquis de Sade, ou les « Onze Mille Verges » de Guillaume Apollinaire : par exemple, car on peut faire mieux, il n'y a qu'à inventer. Je voudrais que l'on fît des films tels, que tout à coup dans l'ombre une femme se livre et dise en secouant ses vêtements : « Au premier de ces messieurs ! » Alors le cinéma vaudrait la peine qu'un homme y perdît volontairement son temps et sa pensée.

★ Réponse d'Aragon à l'enquête « Appel à la curiosité » :

1-Quels genres de films aimez-vous ?

2-Quels genres de films aimeriez-vous que l'on créât ?

dans « Le Théâtre et Comoedia illustré », n° 15, mars 1923.

L'art d'être témoin

Henri Matisse, roman entretisse la vie, le verbe, les travaux de deux hommes que rien ne rapprochait. Côté Aragon, ce ne sont que confessions interrompues, aveux différés, repentirs affichés, digressions brillantes ou douloureuses – une étourdissante, intarissable fuite en avant de vingt-sept ans, au cours de laquelle l'écrivain, à force de taire ce qu'il aurait voulu dire, finit par laisser échapper ce qu'il s'était évertué de cacher. Ce long fleuve agité charrie, pour le plus grand plaisir de l'amateur d'Aragon, un époustouflant pot-pourri : dévalent sous ses yeux René d'Anjou en peintre nécrophile, Pétrarque en Angleterre, Goethe posant pour Eckermann, Nerviens et Ligures qui n'ont de commun que leur maladresse à cheval, la poésie de Voltaire, la thyroïde de M[me] de Sénonnes... Ce torrent risque toutefois d'impatienter l'amateur de Matisse pour qui, l'auteur lui-même en convient, *« tout cela n'a rien à voir ici »*, et de l'inciter, tel le chercheur d'or las de retirer du courant un tamis trop chichement et trop lentement rempli, à abandonner la partie.

Il aurait tort, car pour peu qu'il s'applique à regrouper les écrits, lettres, propos, annotations et corrections de Matisse dispersés par Aragon à travers les deux tomes superbement illustrés de l'ouvrage, il obtiendra le témoignage le plus important qu'ait laissé le peintre sur son travail à l'heure où, *« le ressuscité »* – c'est le surnom que lui donnèrent les religieuses qui le soignaient –, après une intervention chirurgicale qui faillit lui être fatale, aborde sa *« seconde vie »* et l'esthétique radicalement nouvelle qu'explorera son art jusqu'à sa mort. En effet, le hasard a voulu qu'Aragon, passant par Nice en décembre 1941, y rencontrât Matisse, tout juste revenu de Lyon, où il venait d'être opéré. L'aîné, en attendant de retrouver des forces, reçoit volontiers les visiteurs (rares, au demeurant). Le cadet, errant de par la France défaite, n'est pas mécontent de se changer les idées. Bien qu'il n'ait jamais osé aborder le peintre (par timidité, dit-il), il assure lui vouer depuis toujours une admiration sans bornes – à preuve un récit écrit au temps de son adolescence, commençant ainsi : *« Matisse était une rousse qui naquit aux Batignolles. »* Ils se voient, se revoient et ne tardent pas à deviner le parti qu'ils peuvent tirer l'un de l'autre. Aragon salue en Matisse *« l'orgueil de la France »* humiliée – sa revanche, en quelque sorte, sur les panzers et les stukas – ; Matisse pressent que l'agile romancier-poète saura capter et fixer la prodigieuse métamorphose que son art s'apprête à subir. *« Voilà qu'il m'avait fait le témoin*, note Aragon. *Elu, je veux dire. »* De ce pacte naîtront *Matisse en France*, publié en 1943, et les autres écrits réunis dans le « roman », nourris, pour la plupart, d'une fréquentation qui s'effilochera, semble-t-il, après 1948.

Ils étaient faits pour s'écouter, mais pas pour s'entendre – du moins sur tous les plans. La pente suivie par Aragon, du surréalisme au réalisme (un temps même, socialiste), le rendait attentif et réceptif à tout ce qui, dans l'œuvre de Matisse, relevait d'une esthétique de la réalité et donc, en particulier, du « portrait », que ce soit celui d'une fleur, d'une femme ou d'un fauteuil. Or c'est précisément de cet art de la terre, de la *mimesis*, que Matisse, projeté dans une *« seconde vie (...) dans quelque paradis »*, se détache pour tendre, désormais, vers un art qu'aucune ombre n'atténuera, et où ne subsisterait nulle trace d'imitation – création pure : celle qu'inaugurent les images découpées de *Jazz* et qui culmine avec les grandes gouaches découpées de 1950-1953.

De cette production-là, Aragon n'était pas préparé ou disposé à prendre la mesure. En 1945-1946, les *« papiers découpés »* ne sont encore pour lui qu'*« un nouveau jeu »* – il ose même, devant Matisse, parler de *« papier peint »* ! C'est seulement à l'extrême fin de son livre que, dans une ultime annexe, il en admettra l'importance. Auparavant, le refus d'y reconnaître autre chose qu'une *« nouvelle manière d'imiter la nature »* fait qu'il se méprend sur l'objectif visé par Matisse avec la chapelle de Vence. Aragon l'attribue à un accès de *« foi passagère »*, alors que, si Matisse affirme qu'il croit à Dieu *« quand il travaille »*, c'est parce que maintenant il a le sentiment de travailler en Dieu – autrement dit en créateur et non plus en imitateur, comme font les hommes. Rien d'étonnant qu'à propos de sa chapelle Matisse ait lancé à Aragon : *« Je fais ce que je veux. Vous ne pouvez me comprendre ! »*

Ces longues phases d'incompréhension, d'ailleurs réciproques, n'ôtent rien à la valeur du livre. Au contraire, *« la distance irréductible »* qui sépare les deux hommes garantit l'intégrité d'un témoignage qui n'a cessé d'éclairer, depuis lors, le travail des spécialistes. Si pénétrants que soient ces derniers, il leur manquera toujours une forme de génie qu'Aragon possédait en surabondance : celle d'être là au bon moment.

Pierre Schneider

Un rapport plus vrai à la réalité

C'est en 1918 que paraît le premier article d'Aragon sur l'art. Consacré au décor de film, il proclame l'unité d'un combat pour la beauté moderne devant associer le poète, l'artiste et même le cinéaste : *« Avant l'apparition du cinématographe, c'est à peine si quelques artistes avaient osé se servir de la fausse harmonie des machines et de l'obsédante beauté des inscriptions commerciales, des affiches, des majuscules évocatrices, des objets vraiment usuels, de tout ce qui chante* notre *vie, et non point quelque artificielle convention, ignorante du corned-beef et des boîtes à cirage. »*

Aragon a alors vingt ans et le long parcours qu'il fera dans les lettres sera tout au long émaillé par des textes consacrés aux peintres. L'art est pour lui d'abord un combat culturel, dont les grandes lignes apparaissent dès ce premier article : contre les conventions des poétiques établies et pour que s'élève un chant dont l'objet soit le quotidien, *« notre vie »*. Ces prémisses sont lourdes des principaux caractères de la prose aragonienne sur l'art : polémique, à la recherche de la *« tendance »* adoptée par chaque artiste, curieuse de nouveautés formelles, à condition qu'elles indiquent un rapport plus vrai à la réalité. Aragon adaptera ce programme aux exigences des conjonctures intellectuelles et politiques : surréalisme, communisme, post-stalinisme, mais n'en changera pas.

Cette cohérence maintenue à travers tant de combats aux enjeux différents indique d'abord l'unité de pensée de l'écrivain. Comment cela serait-il, diront certains, quand elle s'est appliquée à des artistes de niveau si inégal ? A bien relire les textes portant sur les œuvres les plus contestables du point de vue de l'histoire actuelle de l'art, peintres soviétiques, Bernard Buffet, Bernard Lorjou ou même André Fougeron, on doit constater qu'Aragon y parle moins des tableaux que des problèmes généraux. Ses véritables thèmes sont : le réalisme, de Fouquet à Courbet, la peinture de paysage, les objets de la modernité, comme ces fils du télégraphe ou l'expérience de la mine ou de la guerre. Lorsqu'il sent que la peinture est faible, il s'attache à la *« tendance »*, aux questions historiques de la peinture quand ce n'est pas à la politique elle-même.

Dans cet exercice, Aragon sut mettre parfois l'acharnement de la mauvaise foi, qu'on ne comprend qu'à la condition de reconstruire mentalement cette époque de guerre froide où la paranoïa ambiante était surtout habile à construire la *« cause »* que les artistes étaient censés servir *« objectivement »*, comme on disait alors. La peinture, là comme ailleurs, passait après.

En combattant pour le *« réalisme »*, Aragon ne défend cependant pas nécessairement la peinture figurative, même s'il donna violemment de la voix dans le débat contre la peinture abstraite dans l'immédiat après-guerre. L'écriture est alors forte, agressive, mais pauvre à quelques exceptions près, si on la compare à celle qui lui vient spontanément sous la plume lorsqu'il écrit sur Klee, Ernst, Léger, Matisse, Miro ou Picasso.

Son premier texte consacré à Ernst : *Max Ernst, peintre des illusions*, date de 1923. Il y pose les fondements d'une esthétique qu'il fera sienne toute sa vie : celle du collage. Si le merveilleux qui naît avec l'illusionnisme l'intéresse, ce n'est pas, comme pour Breton, qu'il offre une cartographie de l'inconscient ou un monde radicalement subjectif. Aragon y voit au contraire une manière consciente et *déterminée*, moralement et esthétiquement, de nier le réel tel qu'il est, porteur des habitudes et des pouvoirs qui s'y sont cristallisés. Le collage est donc une magie critique, la *« matérialisation d'un symbole moral »*, une *« machine à dérouter l'esprit »*.

Cette esthétique du collage, reprise comme le mètre de toute une prosodie dans *La Peinture au défi* (1930), puis à propos de John Heartfield (1935), d'Adolph Hoffmeister (1960), de Jiri Kolar (1969), de Le Yaouanc (1972), est celle de toute une œuvre, de toute une existence, elle-même de bric et de broc, celle d'un style inimitable, surtout dans ces textes qu'il ne voulait pas voir qualifiés de *« critique d'art »*, textes nerveux et lyriques à la fois, où se mêlent la vie présente et passée, les souvenirs de l'art et de la politique, et cet ego, énorme une fois écrit, comme le *« petit oiseau vert* (de Chagall), *très grand une fois peint »*, prose des désordres de la mémoire, parfois savamment organisés, toujours le signe d'une errance jamais réconciliée dans une histoire blessée qui vous laisse sur la fin de vos jours, *« persécuteur persécuté »*.

Ce style qui confine au roman et à la confession, devient à chaque instant tranche de vie (*Henri Matisse, roman*) et dans le grand flux narratif qui emporte cette prose, il se fait subitement voix subjective, accord lyrique déchiré, commentaire personnel des grandes références de l'écrivain, Léger, Masson, Chagall, Klee et surtout Picasso, qu'il accompagne depuis toujours, mais aussi de Bernard Moninot et de Gérard Titus Carmel, à l'heure où il fallait bien, enfin, tout déconstruire.

Jacques Leenhardt

BIBLIOGRAPHIE

Une grande partie des œuvres d'Aragon est disponible chez Gallimard. Le premier tome des *Œuvres romanesques complètes* a paru dans la « Bibliothèque de la Pléiade » en mai 1997 ainsi que l'*Album Aragon* et une nouvelle édition de *La Défense de l'infini*. *L'Œuvre poétique*, établie sous la direction d'Aragon et de Jean Ristat chez Messidor, y a été republiée en 1989.

Notons en outre : *Pour expliquer ce que j'étais*, Gallimard, 1989. (inédit de 1942 présenté par Michel Apel-Muller).

Projet d'histoire littéraire contemporaine, Gallimard, « Digraphe », 1995 (éd. établie par Marc Dachy).

Correspondance générale. Aragon-Paulhan-Triolet. Le temps traversé. Gallimard, « Les Cahiers de la *NRF* », 1994 (éd. établie par Bernard Leuilliot).

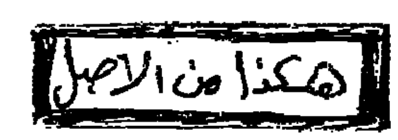
Chez Flammarion : *Je n'ai jamais appris à écrire ou les incipit*, Skira, 1969 (en poche coll. « Champs »)

Ecrits sur l'art moderne, 1981 (éd. établie par Jacques Leenhardt).

Aux éditions Seghers : *Une vague de rêves, Les Yeux d'Elsa, Le Voyage de Hollande, Entretiens avec Dominique Arban.*

Chez Hermann : *Les Collages*, 1965, rééd. 1993.

Chez Stock (à paraître en octobre) : *Les Chambres, Les Adieux. J'abats mon jeu.*



هكذا من الأصل

Pour devenir actionnaire de France Télécom, il n'y a pas plus simple.

VOUS AVEZ DÈS AUJOURD'HUI UNE IDÉE DU PRIX DE L'ACTION.

En tant que particulier, vous bénéficiez d'une réduction de 5 francs sur le prix de l'action.

Prix de l'action entre 170 F et 190 F

EN RÉSERVANT, VOUS ÊTES SÛR D'ÊTRE MIEUX SERVI.

Pour la première fois, la réservation vous garantit, dans la limite de 30 000 F, soit d'obtenir le nombre d'actions correspondant au montant demandé, soit d'être au moins deux fois mieux servi que si vous n'aviez pas réservé.

- **Pour acheter des actions, c'est simple.** Il vous suffit de remplir le bon de réservation d'actions ci-joint et de le faire parvenir à votre intermédiaire financier (banque, Caisse d'Epargne, La Poste, Trésor public, société de bourse).
- **Vous n'aurez plus à intervenir.** Votre réservation sera automatiquement transformée en ordre d'achat. Si vous changez d'avis, vous pouvez annuler cette réservation, sans frais, en prenant contact avec votre intermédiaire financier au plus tard avant la fin du 4e jour de bourse de l'Offre à Prix Ferme.
- **Votre compte ne sera débité** qu'au moment où vous deviendrez effectivement propriétaire des actions, soit approximativement cinq semaines après le début de la réservation.
- **Et bien sûr, vous bénéficiez aussi des avantages réservés aux particuliers :** la gratuité des frais de garde de vos actions pendant 18 mois/une réduction de 5 F *sur le prix de l'action/une action gratuite pour* 10 *actions* (dans la limite de 30 000 F), *si vous en avez acheté au moins* 10 *et si vous les gardez au moins* 18 *mois.*
- **Un document de référence enregistré et une note d'opération préliminaire visée par la COB sont disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10. *Le résumé de ce document se trouve dans ce journal.***

Pour réserver, vous pouvez aussi contacter directement votre banque, votre Caisse d'Epargne, La Poste, le Trésor public ou une société de bourse.



Date limite de réservation : lundi 6 octobre 1997 inclus.

Pour bénéficier de la garantie d'être mieux servi : **1.** Glissez votre bon rempli et signé dans une enveloppe. **2. Très important :** n'oubliez pas d'y joindre un R.I.B., un R.I.P. ou un R.I.C.E. **3.** Faites parvenir le tout avant le 6 octobre 1997 minuit directement à votre intermédiaire financier par dépôt, ou par envoi dans une enveloppe timbrée (le cachet de La Poste faisant foi).

*Ou le 0 800 05 10 10 en France Métropolitaine (appel gratuit) ou par Minitel 3614 code 1010FT (0,12 F la connexion puis 0,37 F la minute en France Métropolitaine) ou sur Internet http://www.1010.francetelecom.fr

Conditions de réservation

1. Pour bénéficier de la réservation, il faut être français, résident en France ou ressortissant de l'espace économique européen.
2. Le montant de la réservation n'est pas plafonné. Mais la garantie d'être mieux servi, liée à la réservation, ne s'applique qu'aux montants des ordres inférieurs à 30 000 F.
3. Une même personne ne peut effectuer qu'une seule réservation. Elle ne peut pas passer d'autre ordre prioritaire.
4. Il est possible de faire une réservation par personne quel que soit son âge. Par exemple, une famille de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants) peut remplir 5 bons de réservation d'actions. D'autres bons de réservation sont disponibles auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.
5. Pour profiter des avantages supplémentaires liés à l'acquisition d'actions réalisée à partir d'un Plan d'Epargne en Actions, il faut prendre contact avec un intermédiaire financier.
6. Cette ouverture de capital a fait l'objet d'un document de référence enregistré et d'une note d'opération visée par la COB, disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Telecom ou du 10 10.

Ouverture du capital de France Télécom

BON DE RÉSERVATION D'ACTIONS

Nom ______________________ Prénom ______________________

Adresse ____

Code Postal __________ Ville ______________ Tél. ______________

Je donne ordre à l'intermédiaire financier, désigné sur le relevé que je joins, de réserver et d'acheter des actions France Télécom pour un montant de : [ ] **francs (minimum autorisé : 1 000 F).**

Je l'autorise à prélever sur mon compte bancaire ou postal le montant indiqué et je joins à cet envoi un R.I.B. (relevé d'identité bancaire) ou un R.I.P. (relevé d'identité postal) ou un R.I.C.E. (relevé d'identité Caisse d'Epargne) du compte qui sera débité. J'ai bien noté qu'en cas d'opérations réalisées à partir d'un Plan d'Epargne en Actions, un formulaire détaillé de réservation doit être rempli auprès d'un intermédiaire financier. Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions de réservation au verso et je m'engage sur l'honneur à les respecter.

Date: ___/___/___ Signature : [ ]

France Telecom

JE RÉSERVE

FINANCES Depuis l'annonce de la fusion entre les deux banques bavaroises, Bayerische Vereinsbank et Bayerische Hypo, formant le deuxième groupe bancaire du pays, la finance allemande est en ébullition. ● LES RUMEURS se multiplient sur la prochaine étape d'un vaste mouvement de concentration. ● LA COMMERZBANK, l'un des rares établissements de crédit sans actionnaire de référence, est présentée comme la cible d'une future acquisition. ● APRÈS AVOIR JOUÉ un rôle-clé dans le rapprochement entre la Vereinsbank et la Bayerische Hypo, Allianz le géant de l'assurance outre-Rhin, aurait l'intention d'apporter au nouvel ensemble sa filiale, la Dresdner Bank, déstabilisée par un scandale sur des pratiques d'évasion fiscale. ● LA DEUTSCHE BANK, menacée de perdre sa suprématie, change de stratégie. Son président du directoire, a indiqué qu'elle pourrait se séparer de plusieurs de ses participations.

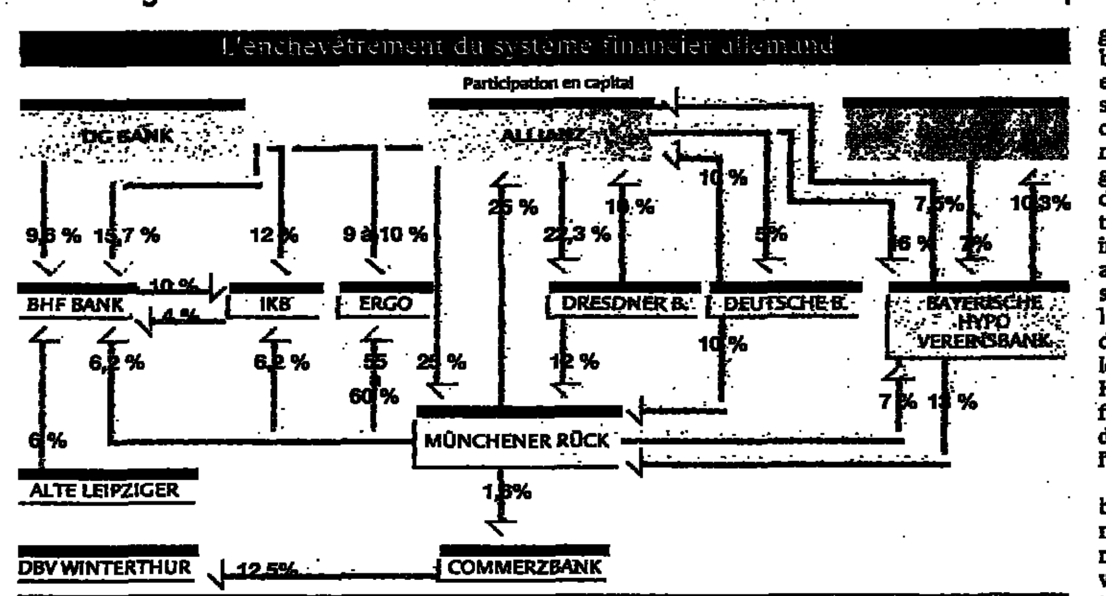
La finance allemande se concentre autour d'Allianz et de la Deutsche Bank

Le géant de l'assurance Allianz pourrait apporter sa filiale, la Dresdner Bank, à l'ensemble formé par le rapprochement des deux grands établissements bavarois. La Deutsche Bank va vendre des participations minoritaires

FRANCFORT
correspondance

A l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire international à Hongkong, Rolf Breuer, le président du directoire de la Deutsche Bank, a lâché une petite phrase qui, une fois de plus, va relancer les rumeurs et les spéculations sur la restructuration du secteur financier allemand. *« Nous devons nous recentrer*, a indiqué M. Breuer, *les participations minoritaires ne sont pas satisfaisantes à long terme. »* La Deutsche Bank envisage donc de se séparer de plusieurs de ses participations, y compris dans le secteur financier, pour augmenter la rentabilité du titre en Bourse. Elle vient de céder la participation de 5,2 % qu'elle avait prise dans le capital de la Bayerische Vereinsbank un an plus tôt.

« D'ici dix ans, le paysage des banques en Allemagne ne sera plus reconnaissable », estime l'analyste d'une grande banque à Londres. Outre le décroisement de participations très enchevêtrées, le secteur bancaire en Allemagne se trouve confronté à une immense vague de concentration. Depuis des mois, les rumeurs vont bon train. Autour de la Commerzbank, par exemple, qui est l'un des rares établissements de crédit outre-Rhin sans actionnaires de référence. Tantôt, entend-on, une grande banque suisse rachèterait en secret des blocs de titres Commerzbank ; tantôt ce serait la banque néerlandaise ABN Amro, ou bien la Hongkong and Shanghaï Banking Corporation (HSBC) de Londres. Jusqu'à présent, aucun investisseur n'a déclaré une participation supérieure à 5 % dans le capital de la troisième banque privée allemande.



« Allez-y, colportez toutes les rumeurs possibles sur notre rachat, cela ne peut faire que du bien au cours de notre action », dit Martin Kohlhaussen, président du directoire de la Commerzbank, en encourageant les investisseurs à passer des ordres d'achat.

BANQUIERS NERVEUX

Pendant de longues semaines, la Commerzbank faisait effectivement partie des actions les plus performantes en Allemagne : jusqu'à la fin d'août, le cours a monté de plus de 80 %. La semaine dernière, la Commerzbank a profité de la hausse de son cours pour annoncer une importante augmentation du capital, qui devrait rapporter à la banque 1,5 milliard de deutschemarks (5 milliards de francs) – mesure qui a fait baisser le cours immédiatement.

Les rumeurs persistantes autour de la Commerzbank montrent à quel point les banquiers allemands sont devenus nerveux. En Bavière, un grand groupe bancaire verra le jour en 1998, lorsque la Bayerische Vereinsbank et la Bayerische Hypo auront fusionné. A Berlin, un groupe important est en train de se constituer autour de la Bankgesellschaft Berlin.

Ce qui inquiète les professionnels de la banque, ce sont les intentions du géant bavarois de l'assurance Allianz. Il ne semble plus se contenter d'un rôle passif dans la restructuration du secteur financier. De toute évidence, il joue un rôle clé dans la fusion des deux banques bavaroises et nombre d'observateurs estiment qu'il ne s'arrêtera pas là. Il est fort possible qu'Allianz voudra donner à la nouvelle entité régionale de Munich un aspect plus international, en y joignant la Dresdner Bank dont la compagnie détiendrait déjà, selon M. Kohlhaussen, la majorité absolue *via* plusieurs holdings financières. Albrecht Schmidt, président du directoire de la Bayerische Vereinsbank et patron désigné du nouvel établissement, souhaite déjà la bienvenue à la Dresdner Bank.

Un second pôle dans le secteur financier se constituerait autour de la Deutsche Bank, qui risque de perdre sa position de leader en Allemagne si la Dresdner Bank rejoignait effectivement la nouvelle banque qui est en train de se créer en Bavière. La situation de la Deutsche Bank devient d'autant plus inconfortable qu'Allianz serait en mesure de créer un véritable groupe de banque-assurance qui, de plus, pourra aspirer à une position déterminante dans la gestion internationale de fonds, une des activités les plus rentables dans le secteur financier. Jusqu'à présent, la Deutsche Bank est présente dans l'assurance uniquement par le contrôle du groupe Deutscher Herold, participation jugée trop faible pour permettre une entrée déterminante dans le secteur de l'assurance.

Néanmoins, selon M. Breuer, la banque n'est pas à la recherche de nouvelles acquisitions en Allemagne mais plutôt en quête d'investissements internationaux, notamment d'un réseau de distribution de produits bancaires en France.

« BARRIÈRES POLITIQUES »

Au-delà de ces grandes manœuvres, la concentration s'observe dans les chiffres : plus de mille établissements de crédit ont disparu au cours des cinq dernières années. Seulement 3 700 banques entretenant 48 000 agences sont encore présentes sur le marché. Rien qu'en 1996, le nombre des employés dans le secteur a baissé de 7 000 pour atteindre 727 000.

Néanmoins, la concentration n'avance pas rapidement, estime l'agence américaine de *trading* Moody's : *« Le processus de concentration qui permettrait de baisser les coûts est ralenti par nombre de barrières politiques. »* La concurrence intense et des coûts élevés pèsent encore trop sur les bénéfices, jugent les analystes de Moody's.

Dans une étude récente, la Bundesbank relève le fait que la bonne conjoncture boursière aurait *« atténué les conséquences de la concurrence qui* [pourtant] *s'est endurcie davantage »*. Mais la croissance des résultats est restée en 1996 inférieure à l'expansion du volume des affaires. *« La marge s'est nettement dégradée »*, déplore la banque centrale, en calculant que le taux de rentabilité des banques germaniques est tombé en 1996 *« à une valeur historiquement basse »* de 1,65 %.

Beaucoup d'établissements essaient de compenser ces faibles marges en renforçant l'*« investment banking »*, activité dans laquelle les banques allemandes sont encore globalement peu engagées. D'autant que *« les investissements élevés dans l'équipement informatique renforceront davantage la sélection à l'intérieur du secteur bancaire »*, estime un haut représentant de la Deutsche Bank. Et Martin Hüfner, économiste en chef de la Bayerische Vereinsbank, confirme : *« Les dépenses pour se maintenir dans le marché, vont encore augmenter sensiblement. »*

Cette tendance va se renforcer avec l'Union monétaire. Horst Köhler, président de l'association des caisses d'épargne, met déjà en garde contre une *« Europe des grandes banques »* qui accentuerait la concentration à l'intérieur du secteur. Mais le mouvement est inéluctable. Pour M. Hüfner, *« il est évident qu'un marché élargi intensifiera encore la concentration »*.

Jean Edelbourgh

Le départ de M. Röller déstabilise la Dresdner Bank au moment où elle doit redéfinir sa stratégie

FRANCFORT
correspondance

Le départ de Wolfgang Röller de la présidence du conseil de surveillance de la Dresdner Bank touche le deuxième établissement bancaire privé d'Allemagne (après la Deutsche Bank) dans une période sensible de son développement. Depuis l'annonce de la fusion entre les deux grandes banques bavaroises, la Bayerische Vereinsbank et la Bayerische Hypo, la Dresdner Bank doit en effet chercher une réponse à ce regroupement, si elle ne veut pas se trouver marginalisée dans la vague de concentration qui est en train de toucher tout le secteur.

Wolfgang Röller, âgé de soixante-sept ans, a annoncé son départ à un moment où il était appelé à jouer un rôle clé à la tête de la banque. Quelques jours auparavant, le comité de surveillance avait décidé de ne pas accorder un second mandat à Jörgen Sarrazin, âgé de soixante-deux ans, président du directoire de la banque depuis 1993, et de le remplacer par Berngard Walter à l'issue de l'assemblée générale du printemps 1998.

INCITATION À L'ÉVASION FISCALE

Le parquet de Düsseldorf a ouvert une information judiciaire à l'encontre de M. Röller, en retenant contre lui d'avoir mis, pendant des années, des sommes importantes au Liechtenstein à l'abri du fisc allemand. Depuis plusieurs années, les procureurs de Düsseldorf mènent une enquête contre la Dresdner Bank pour incitation de la clientèle à l'évasion fiscale. Déjà, plusieurs employés de l'établissement ont été reconnus coupables d'avoir aidé un entrepreneur à transférer illicitement plusieurs centaines de millions de deutschemarks au Luxembourg. *« M. Röller déclare que les accusations ne sont pas fondées »*, a déclaré la banque dans un communiqué.

De 1985 à 1993, M. Röller a été membre du directoire de la Dresdner Bank, puis son président, avant de quitter l'exécutif et de passer à la tête du conseil de surveillance, où il continuait à jouer un rôle important dans la conduite des affaires de la banque. La Dresdner Bank s'est dotée d'un exécutif provisoire et elle cherche un nouveau président du conseil de surveillance. M. Sarrazin est le candidat *« naturel »* à ce poste, mais il sera retenu au directoire jusqu'à la passation des pouvoirs.

AFFRONTER L'UNION MONÉTAIRE

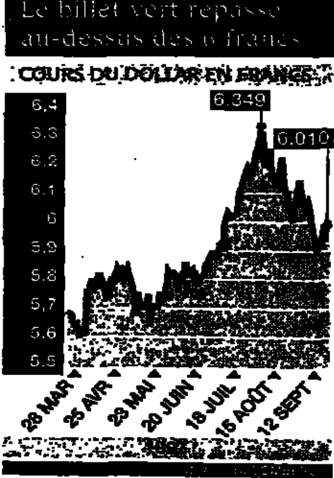
Depuis la grande fusion en Bavière, de nombreux observateurs du secteur s'attendent à un rapprochement de la Dresdner Bank avec la nouvelle banque de Munich. La Bayerische Hypo-und-Vereinsbank – comme s'appellera le futur établissement bavarois – aura une position dominante dans le sud de l'Allemagne et la Dresdner Bank pourrait lui apporter ses réseaux dans le reste du pays, ainsi qu'une porte d'entrée dans la finance internationale par l'intermédiaire de la banque d'affaires britannique Kleinwort Benson, que la Dresdner a rachetée en 1995.

L'affaiblissement de l'état-major intervient alors que la banque n'a pas cessé de perdre des parts de marché en Allemagne, aussi bien dans les affaires avec la clientèle privée qu'avec la clientèle des entreprises. La coopération avec la Banque nationale de Paris (BNP), engagée à la fin des années 80, n'a pas porté les fruits que ses supporteurs, à l'intérieur de la banque, avaient espérés. C'eût été à M. Röller de trouver un accord avec la compagnie d'assurance Allianz, l'actionnaire principal de la banque, afin de négocier un rapprochement éventuel avec la nouvelle banque bavaroise, voire une fusion. Si cette hypothèse ne prend pas corps et si la Dresdner Bank doit affronter l'union monétaire seule, il lui faudra redéfinir sa stratégie et s'interroger sur l'avenir de sa coopération avec la BNP.

J. E.

Le dollar repart à la hausse

LA MONNAIE AMÉRICAINE est repartie résolument à la hausse depuis le début de la semaine. Il a franchi, lundi 23 septembre, le seuil des 6 francs, à 6,0283 francs, contre 5,9505 francs vendredi. Il s'appréciait aussi nettement lundi face au mark à 1,7941, contre 1,7715, et au yen à 122,85 contre 121,93. Mardi 23 septembre, la devise américaine refluait un peu, à 6,0118 francs, 1,7898 mark et 121,65 yens.



Après avoir perdu 7 % en un mois et demi le dollar a regagné 2 % en une semaine face au franc.

Non seulement la crainte d'une hausse des taux allemands, qui avait provoqué en août le repli rapide du dollar, semble s'éloigner, mais la mise en garde, samedi, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G7, réunis à Hongkong, contre toute *« dépréciation excessive »* des monnaies, a été prise en sens inverse. Les cambistes semblent avoir compris que les Etats-Unis, préoccupés par la faiblesse de l'économie japonaise, sont prêts à sacrifier les intérêts immédiats des exportateurs américains et à tolérer encore un yen faible pour faciliter une reprise de l'activité dans l'archipel. *« La situation économique au Japon est inquiétante puisque, en dépit d'une politique monétaire très accommodante, les autorités n'ont pas réussi à relancer la croissance »*, indique Joanne Perez, économiste chez Merrill Lynch. Les analystes de la banque américaine voient en conséquence le dollar continuer à s'apprécier, notamment face à la devise japonaise, jusqu'à 130 yens.

PERFORMANCES BOURSIÈRES

Les places boursières viennent d'enregistrer, lundi 22 septembre, d'excellentes performances. Soutenu aussi par la multiplication des OPA (offres publiques d'achat), la Bourse de Paris a gagné 1,35 % et franchi le seuil des 3 000 points de l'indice CAC 40. Cela ne lui était plus arrivé depuis début août.

Francfort et Londres ont aussi progressé lundi, de respectivement 1,39 % et 1,03 %. Wall Street n'était pas en reste. L'indice Dow Jones s'est apprécié de 1 %, profitant notamment de l'envolée d'IBM après l'annonce par le constructeur informatique de la découverte d'un nouveau procédé révolutionnaire de fabrication des semi-conducteurs.

E. L.

L'Institut monétaire européen fixe les règles de la politique monétaire après l'euro

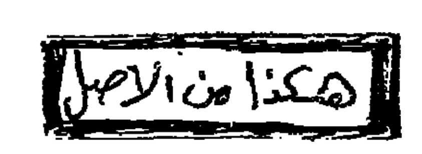
MÊME s'il est moins visible que les résultats des sommets européens de Mondorf-les-Bains et franco-allemand de Weimar, un nouveau pas vers l'euro vient d'être franchi, mardi 23 septembre, avec la publication par l'Institut monétaire européen des conditions de la mise en œuvre de la politique monétaire après la création de la monnaie unique.

Ce texte indique dans quel cadre et avec quels outils la Banque centrale européenne (BCE) mènera la politique monétaire dont elle aura la responsabilité. Les objectifs en ont été fixés par le traité de Maastricht. Il s'agit avant tout de garantir la stabilité des prix. Pour y parvenir, la BCE se donnera des objectifs dits intermédiaires, portant soit sur l'évolution d'agrégats monétaires (comme le fait aujourd'hui la Bundesbank avec la masse monétaire M3), soit sur une limite d'inflation à ne pas dépasser. Pour gérer la liquidité dans la zone euro, la Banque centrale européenne utilisera un taux au jour le jour qui se situera entre un taux directeur supérieur, qui sera une possibilité permanente de prêt à 24 heures offerte aux établissements bancaires, et un taux inférieur, qui sera une facilité de dépôt.

Sur le plan technique, les changements par rapport à la façon dont est menée aujourd'hui la politique monétaire en France ne sont pas négligeables. Le taux supérieur de la Banque de France est à 5-10 jours, pas à 24 heures, et le taux inférieur, celui des appels d'offres, n'est pas une facilité permanente.

Chaque semaine, la BCE procédera à une opération d'appel d'offres, à taux fixe ou à taux variable, afin de permettre aux établissements bancaires de se refinancer. Entre deux appels d'offres, la banque pourra procéder, si les circonstances l'exigent, à des opérations de réglage de la liquidité en fournissant des capitaux. Enfin, la mise en œuvre de cette politique monétaire sera très décentralisée. Les banques centrales nationales resteront la contrepartie directe de leur système bancaire.

Eric Leser



Offre à Prix Ferme des actions France Télécom

L'Offre à Prix Ferme s'inscrit dans le cadre du transfert au secteur privé d'une participation minoritaire de l'Etat au capital de France Télécom, décidée par le décret n° 97-13 du 13 janvier 1997 et annoncée par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

L'Offre à Prix Ferme portera sur des actions, entièrement libérées, cotées au premier marché, règlement mensuel, de la Bourse de Paris.

Résumé du document de référence

Renseignements de caractère général

Dénomination : France Télécom.

Siège social et administratif : 6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15.

Forme juridique

Depuis le 31 décembre 1996, France Télécom, transformée en société anonyme à conseil d'administration en application de la loi du 26 juillet 1996 (la "Loi France Télécom"), est soumise aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, sous réserve des textes spécifiques la régissant.

Capital social

Le capital social initial est de 25 milliards de francs, divisé en 1 milliard d'actions d'une valeur nominale de 25 francs chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. A ce jour, le capital est entièrement détenu par l'Etat.

Franchissement de seuils

Toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions ou de droits de vote correspondant à 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société, est tenue de déclarer à la Société le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès au capital qu'elle possède.

Activité de France Télécom

Environnement réglementaire

En sa qualité d'opérateur de réseaux et de services de télécommunications, France Télécom est soumise au code des postes et télécommunications, modifié par la loi du 26 juillet 1996 de réglementation des télécommunications (la «LRT»). La LRT a opéré une profonde réforme de l'environnement réglementaire des télécommunications françaises, afin de mettre en place le cadre nécessaire à la pleine ouverture du marché des télécommunications à la concurrence. Elle permet également de garantir la fourniture d'un service universel et a créé une autorité de régulation indépendante, l'Autorité de Régulation des Télécommunications. La LRT impose à France Télécom, d'une part, d'éliminer progressivement le déséquilibre résultant de la structure actuelle des tarifs téléphoniques du service universel avant le 31 décembre 2000, et d'autre part, de fournir certains services publics (en la désignant notamment comme le seul opérateur public chargé du service universel) et certains services obligatoires. Certains aspects des relations avec l'Etat et des grandes orientations stratégiques et financières ont été définis dans un contrat de plan pluriannuel intervenu entre France Télécom et l'Etat en avril 1995 dont l'objectif essentiel est de préparer France Télécom à l'environnement concurrentiel qui interviendra au début 1998.
Enfin, certaines activités de France Télécom, en nombre limité, sont soumises à une législation spécifique autre que la LRT. Il s'agit notamment des activités de distribution par câble et de télédiffusion.

Description de l'activité

France Télécom est le premier fournisseur de services de télécommunications en France et le quatrième groupe mondial de télécommunications, en termes de chiffre d'affaires. Au 31 décembre 1996, France Télécom employait 165 200 salariés et comptait 600 points de vente dans toute la France.

Services de téléphonie fixe

Les services de téléphonie fixe constituent la principale activité de France Télécom. Avec 33 millions de lignes téléphoniques, dont plus de 1,6 million de canaux RNIS au 31 décembre 1996, le réseau de téléphonie fixe de France Télécom figure parmi les réseaux les plus importants et les plus perfectionnés au monde. Les activités de téléphonie fixe de France Télécom constituent quatre sources principales de chiffre d'affaires : (I) les frais d'abonnement et de raccordement, (II) les communications nationales (locales et interurbaines), (III) les services téléphoniques internationaux, (IV) les publiphones et les services de cartes téléphoniques.

Services de télécommunications mobiles

France Télécom est le premier fournisseur de télécommunications mobiles en France. Son réseau numérique Itineris à la norme GSM représentait, à la fin 1996, 60% du marché numérique français avec 1 328 000 abonnés. France Télécom exploite également des réseaux mobiles analogiques et des services de radiomessagerie, comme Tatoo et Alphapage, qui représentent environ 65 % du marché français. France Télécom est, par ailleurs, présente à l'étranger en tant qu'exploitant de réseaux de télécommunications mobiles et comme prestataire de services mobiles.

Réseaux

France Télécom, 5e opérateur mondial de réseaux internationaux en terme de volume de trafic, a développé l'un des réseaux les plus avancés au monde par sa technique et sa fiabilité. France Télécom a également acquis une grande expérience dans le domaine des réseaux intelligents et propose à ses clients de nombreuses applications, telles que des services par carte, des numéros verts et des réseaux privés virtuels.

Investissements internationaux

France Télécom a participé à la création de Global One, fruit de son alliance stratégique avec Deutsche Telekom et l'américain Sprint, qui offre une gamme complète de services de télécommunications internationales "sans couture" à une clientèle internationale.
France Télécom a pris plusieurs participations importantes au capital d'autres opérateurs de télécommunications internationaux, de téléphonie fixe ou mobile. Les investissements internationaux de France Télécom ont atteint environ 20 milliards de francs au total.

Liaisons louées et services de transmission de données

France Télécom est le principal fournisseur de liaisons louées en France, avec environ 300 000 lignes louées fin 1996. France Télécom a été pionnier dans le domaine des services en ligne, avec ses services de vidéotex Minitel/Télétel qui demeurent les services de cette catégorie les plus utilisés dans le monde sur la base du trafic 1996. Le réseau Transpac de France Télécom est le service de transmission de données à commutation par paquets le plus important au monde.

Vente et location d'équipements

Bien qu'elle ne fabrique pas de matériel, France Télécom a une activité de location et de vente de matériel de télécommunications (téléphones, télécopieurs, terminaux Minitel et PABX) sous sa marque et de vente de matériels manufacturés selon ses propres spécifications avec, par exemple, 1,2 million de téléphones vendus en 1996.

Services d'information

Outre la consultation des annuaires téléphoniques (vente d'annuaires, publicité et vente de listes de publipostage), France Télécom est l'opérateur de service vidéotex le plus important au monde, Télétel, ainsi que d'un service important d'audiotex, Audiotel. Par ailleurs, France Télécom vient d'introduire le service Wanadoo qui offre au client un accès combiné Internet et Minitel, ainsi que le service Minitelnet, qui permet à l'ensemble des utilisateurs du Minitel d'accéder au service de courrier électronique d'Internet.

Services de diffusion et de télévision par câble

Grâce à sa filiale TDF (Télédiffusion de France), France Télécom est le leader européen des activités de télédiffusion. En outre, France Télécom est l'un des principaux opérateurs de réseaux câblés en France, et détient des participations dans plusieurs grands opérateurs de systèmes indépendants et est, également, un prestataire international de services de transmission audiovisuelle de tout premier plan.

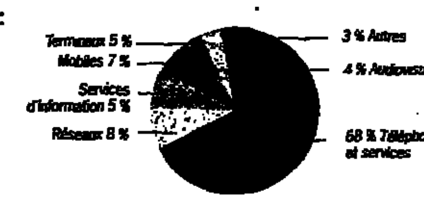
Evolution récente

Le rééquilibrage de la structure tarifaire de France Télécom, l'introduction de nouveaux services et le renforcement du développement international opérés en 1996 ont eu un certain nombre d'effets directs sur la situation financière ainsi que sur les résultats de France Télécom pour l'exercice clos le 31 décembre 1996.

En milliards de francs	*1995*	*1996*
Chiffre d'affaires consolidé	147,8	151,3
Résultat opérationnel courant	29,6	30,3
Résultat net, part du Groupe	9,2	2,1
Résultat net, hors éléments spécifiques *(liés au changement de statut)*	14,0	14,5

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net consolidé de France Télécom a augmenté de 2,3 % par rapport à 1995 pour atteindre 151,259 milliards de francs. Il se répartit entre les différentes activités de France Télécom de la manière suivante :



L'augmentation du chiffre d'affaires est la traduction de deux tendances :

• La stabilité du chiffre d'affaires du téléphone fixe de France Télécom a été affectée par le rééquilibrage des structures tarifaires. En France, le chiffre d'affaires de 87 milliards de francs traduit, outre une augmentation du chiffre d'affaires des publiphones et des cartes téléphoniques (+5,5%), une augmentation des tarifs d'abonnement (+ 13,3%), soutenue par la croissance du nombre de lignes fixes, et une diminution des recettes de communication partiellement compensée par l'augmentation du trafic (– 3,8%). Les baisses substantielles des tarifs internationaux n'ont été que partiellement compensées par une augmentation importante du volume d'appels.

• La hausse du chiffre d'affaires générée par les nouveaux services, en particulier dans le domaine des mobiles, où le chiffre d'affaires de 11,232 milliards de francs a augmenté fortement en 1996 (37,8%) en aison, principalement, de l'accroissement important du nombre d'abonnés Itineris et de l'augmentation qui s'en est suivie du volume global de communications Itineris au cours de cette période, malgré la baisse des tarifs et la baisse de l'utilisation moyenne (en minutes) par abonné.

Coûts

Les dotations aux amortissements et les frais de personnel sont restés relativement stables depuis 1995. L'augmentation du coût des produits et services vendus a été partiellement compensée, d'une part, par une diminution des dépenses d'exploitation des réseaux locaux et, d'autre part, par la sortie du périmètre de certaines sociétés, notamment dans le domaine des services informatiques. Enfin, la réduction du niveau d'endettement et une gestion réussie de cet endettement ont permis une diminution de 15,5 % des charges financières. Le total des coûts et charges d'exploitation, avant prise en compte des éléments spécifiques et non récurrents nets, s'élève à 120,964 milliards de francs, soit une augmentation de 2,3 %. L'augmentation du total des charges d'exploitation de 13,3 % par rapport à 1995 s'explique donc principalement par les charges liées à l'évolution du statut de France Télécom et au changement de la structure du Groupe, décrits ci-après :

En millions de francs	*1995*	*1996*
Dotations à la provision pour pensions de retraite des fonctionnaires	(4 800)	(5 900)
Reprise de la provision pour pensions de retraite des fonctionnaires	-	23 400
Dépréciation d'actifs immobilisés	-	(34 600)
Autres produits (charges) d'exploitation	(445)	(1 846)
Total	***(5 245)***	***(18 946)***

Stratégie et perspectives d'avenir

Afin de préserver sa position de premier rang sur le marché des services de télécommunications au moment où la libéralisation et les progrès technologiques entraînent une mutation rapide du secteur en France et à l'étranger, France Télécom s'est assignée quatre priorités stratégiques pour les années à venir : développer le taux d'utilisation du réseau et la gamme de services proposée, renforcer sa compétitivité, accroître la productivité et poursuivre sa politique d'expansion sélective sur les marchés étrangers.

Développement de l'utilisation et des services réseaux

France Télécom entend compenser l'impact des réductions de tarifs et de la concurrence accrue, en suscitant une augmentation du taux d'utilisation des services de téléphonie fixe existants, ce qui permettra à France Télécom de demeurer l'opérateur leader à l'ouverture de la concurrence en 1998. Pour les télécommunications mobiles, France Télécom s'est assignée comme premier objectif de maintenir sa position majoritaire en France et de devenir l'un des tout premiers acteurs internationaux. A cet effet, France Télécom s'attache à atteindre, pour le réseau Itineris à la norme GSM, une couverture de la population de 95 % en technologie 2 watts d'ici l'an 2000 et entend également développer la technologie DCS 1800. France Télécom s'appuiera, par ailleurs, sur sa réputation de qualité de service et d'innovation pour promouvoir les utilisations à fort potentiel de trafic.
Enfin, France Télécom participe au service de télévision numérique par satellite ("TPS") et par l'intermédiaire de TDF, expérimente actuellement des systèmes de télédiffusion numérique avec l'objectif d'une généralisation en France à partir de l'an 2000.

Renforcement de la compétitivité

France Télécom entend tirer profit de son avance technologique, de ses efforts de qualité et des services offerts par Global One pour élargir l'éventail de ses services et développer une approche commerciale auprès de sa clientèle. France Télécom a engagé un vaste rééquilibrage de sa structure tarifaire et une modulation des options tarifaires offertes aux clients, pour renforcer sa compétitivité sur chaque segment de marché. Enfin, pour fidéliser ses clients, France Télécom met également l'accent sur son service après-vente et sur sa capacité à offrir des solutions intégrées adaptées aux besoins des particuliers, des professionnels et des entreprises.

Accroissement de la productivité

France Télécom a entrepris de rationaliser (notamment par la réduction du nombre total d'unités opérationnelles) et de décentraliser sa structure opérationnelle afin de la rendre plus proche des besoins de chaque segment de clientèle et de réaliser des gains de productivité significatifs. France Télécom recherche de nouveaux gains de productivité grâce à des programmes de contrôle des coûts et à l'amélioration des systèmes d'information.

Développement international

France Télécom entend renforcer sa position de premier plan sur la scène internationale. Son partenariat avec Deutsche Telekom et l'américain Sprint dans Global One, qui offre la gamme la plus importante de produits et de services globaux de télécommunications, permettra à France Télécom de construire une infrastructure intégrée et scellée par des accords d'affiliation avec des partenaires nationaux.
Par ailleurs, France Télécom poursuit sa logique d'expansion sur le marché européen pour devenir, avec ses partenaires, un opérateur paneuropéen de télécommunications et entend saisir, d'une manière sélective, toute opportunité d'investissements dans le capital d'opérateurs de télécommunications dans des marchés émergents à fort potentiel.

Politique de dividendes

Pour 1997, France Télécom prévoit la stabilité de son résultat net par rapport au résultat 1996, hors éléments exceptionnels liés à son changement de statut, ce qui devrait permettre la distribution d'un dividende en 1998 au titre de l'exercice 1997. La distribution de dividendes prendra en compte notamment les politiques de distribution de dividendes d'autres sociétés cotées françaises et des principaux opérateurs internationaux de télécommunications, ce qui correspond à des taux de distribution de dividendes qui se situent généralement entre 40 et 50 pour cent du résultat net, ainsi que les résultats et la situation financière de France Télécom. Le dividende afférent à l'exercice 1997 sera distribué en 1998 selon la décision de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 1997.

Relations avec les actionnaires

France Télécom a l'ambition d'établir une relation exemplaire avec ses actionnaires au travers d'engagements concrets de qualité. De plus, la création d'un club permettra aux clients actionnaires de devenir de véritables partenaires qui seront en prise directe avec la vie de l'entreprise via une information régulière et des actions de proximité. Les membres du club bénéficieront, tout au long de l'année, d'offres promotionnelles sur les produits et les services de France Télécom. L'adhésion au club sera gratuite et destinée à tous ceux qui détiendront un nombre d'actions supérieur à un seuil déterminé peu après l'OPF. France Télécom s'engage à ce que, en toute hypothèse, tous ceux qui auront réservé au moins 5 000 francs d'actions puissent adhérer au club.

Résumé complémentaire

Réservations

Précision importante

Les personnes physiques habilitées à émettre dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme ("OPF") des ordres à caractère prioritaire dits "Ordres A" peuvent réserver des actions France Télécom dans les conditions suivantes. Elles ont la possibilité de transmettre aux intermédiaires habilités, avant la date d'ouverture de l'OPF, leurs réservations sous forme de mandats d'achat leur permettant d'acquérir des actions France Télécom au titre des Ordres A. Ces réservations sont révocables, sans frais, à tout moment jusqu'à la fin du quatrième jour de bourse de l'OPF. Une même personne ne pourra transmettre qu'une réservation. L'utilisation de la réservation exclut la possibilité pour la personne concernée de transmettre un Ordre A à l'OPF. Elle ne pourra le faire que si elle a révoqué sa réservation, dans les conditions exposées ci-dessus. Si ces réservations ne sont pas révoquées, elles seront, dans la limite de 30 000 F servies soit intégralement, soit au minimum deux fois mieux que les ordres transmis à compter de l'ouverture de l'OPF.

Comptes semestriels

Les comptes semestriels figurent dans la note d'opération.

Information financière

Des formulaires détaillés de réservation d'actions sont disponibles auprès de votre banque, des Caisses d'Epargne, de La Poste, du Trésor Public et de votre société de bourse. Les réservations sont révocables à tout moment jusqu'à la fin du quatrième jour de bourse de l'Offre à Prix Ferme. Un document de référence enregistré par la COB et une note d'opération préliminaire visée par la COB sont à votre disposition auprès des différents intermédiaires financiers et de France Télécom. Une note d'opération définitive sera disponible le jour de l'ouverture de l'Offre à Prix Ferme dans les mêmes lieux.
Pour toute information sur France Télécom, adressez-vous à votre intermédiaire financier habituel ou appelez le 10 10 ou le 0 800 05 10 10 (appels gratuits, 24 h/24 h).

L'Etat pourrait vendre jusqu'à 25 % des actions de France Télécom

FRANCE TÉLÉCOM a indiqué, lundi 22 septembre à l'occasion du coup d'envoi à sa mise en Bourse, que l'Etat pourrait vendre jusqu'à 25 % de son capital en fonction de la demande. Les actions sont proposées entre 170 et 190 francs aux investisseurs institutionnels, à qui seront vendus 11,5 % du capital, et entre 165 et 185 francs aux particuliers, à qui est réservé 7,5 % du capital (*Le Monde* du 23 septembre). *Le prix ferme de vente sera fixé le 6 octobre.*

Pour les particuliers, qui peuvent réserver des actions depuis mardi 23 septembre, une action gratuite sera attribuée pour dix acquises et conservée dix-huit mois, le montant minimum d'un achat étant fixé à 1 000 francs. En cas de succès, *l'offre globale de titres sur le marché pourra être augmentée* de 10 %. Le nombre de titres proposés aux particuliers pourra être augmenté, en prélevant jusqu'à 10 % sur les titres offerts aux institutionnels. Par ailleurs, 2,1 % du capital ont été réservés au personnel de France Télécom. L'opérateur a assuré que les nouveaux actionnaires toucheront, en juin 1998, le *dividende de l'année 1997, soit 5,60 à 7,50 francs par action.*

DÉPÊCHES

■ **NEW SULZER DIESEL : la direction de New Sulzer Diesel (NSD)** a présenté, lundi 22 septembre, un plan social prévoyant la suppression de 230 emplois d'ici à juin 1998, à l'usine de Mantes-La-Ville (Yvelines), a-t-on appris de sources syndicales.

■ **LAFARGE : les groupes de matériaux de construction** Lafarge et Redland (Grande-Bretagne) sont en discussion pour regrouper leurs activités en France dans le secteur des agrégats, ont-ils indiqué dans un communiqué publié le 23 septembre, à la Bourse de Londres. Une filiale à 50/50 pourrait être créée d'ici à la fin de l'année.

■ **FIAT : le constructeur automobile** italien a conclu un accord préliminaire avec son homologue russe GAZ sur un projet d'assemblage de 150 000 voitures Fiat par an en Russie. Ce projet, d'un coût de 850 millions de dollars (5,1 milliards de francs), devrait permettre la création de 4 000 emplois.

■ **POSTE : le président** de la Poste française et le directeur général de la Poste suisse ont décidé de *« renforcer les actions de coopération »* annonce un communiqué publié le 22 septembre. La Poste suisse a *« confirmé son engagement de limiter sa présence commerciale en France aux seules activités ouvertes à la concurrence ».*

■ **BANQUES : le président de la Bundesbank,** Hans Tietmeyer, a appelé, lundi 22 septembre à Hongkong, les pays du FMI à intégrer dans leur législation les vingt-cinq règles prudentielles du Comité de Bâle pour une surveillance efficace des banques. Annoncés au printemps (*Le Monde* du 30 avril), ces principes ont été publiés à l'occasion de l'assemblée générale de l'institution multilatérale.

■ **USINOR : le groupe sidérurgique** a annoncé mardi 23 septembre un résultat semestriel de 801 millions de francs contre 833 millions au premier semestre 1996 pour un chiffre d'affaires de 38,5 milliards de francs. Le résultat du groupe inclut une provision (177 millions) pour la fermeture d'une usine à Longwy prévue pour fin 1998.

■ **GRAND MET : le groupe britannique** a annoncé lundi 22 septembre la cession de la chaîne de *pubs* Inntrepreneur, qu'il détenait à parité avec le brasseur austalien Foster's. L'acquéreur, le japonais Grand Pub Company, déboursera près de 12 milliards de francs pour cette acquisition.

■ **LVMH : Sephora,** la chaîne de parfumerie rachetée cet été par le groupe de luxe va prendre 30 % de son concurrent allemand Douglas, qui prendra en retour 30 % de Sephora.

■ **AIR FRANCE : le PDG** de la compagnie nationale, Christian Blanc, devait démissionner formellement mardi 23 septembre au cours d'un conseil d'administration exceptionnel, qui doit proposer Jean-Cyril Spinetta pour le remplacer à la tête de la compagnie. La nomination de l'ex-PDG d'Air Inter devrait intervenir mercredi en conseil des ministres et être publiée au *Journal officiel* de jeudi.

■ **GEMPLUS : le groupe français, premier fournisseur mondial de cartes à puces,** a annoncé lundi 22 septembre l'entrée à son capital de NTT Data, filiale de l'opérateur téléphonique japonais NTT. Aucun détail financier n'a été communiqué. NTT Data rejoint comme *« actionnaire stratégique »* Dassault Automatisme, l'américain General Electric, Singapore Technologies et le japonais KDD.

Le sud-coréen Kia tente de sauver de la faillite ses activités liées à l'industrie automobile

Le groupe a placé quatre filiales sous la protection de la justice

Huitième *chaebol* de Corée du Sud, surendetté, Kia bénéficiait depuis le 15 juillet d'un moratoire accordé par ses créanciers. Mais les banques ont jugé insuffisant le plan de redressement proposé, dans l'intervalle, par la direction du groupe. Celle-ci s'est résolue à liquider une partie des activités de Kia afin de sauver sa branche automobile, sa principale activité, fragilisée par un contexte de forte *concurrence*.

LE HUITIÈME CONGLOMÉRAT sud-coréen, le groupe Kia, est au bord de la faillite. Lundi 22 septembre, le *chaebol* – dont les soixante mille salariés travaillent dans l'automobile, la sidérurgie et la construction – a demandé la protection de la justice pour quatre de ses vingt-huit filiales : Kia Motor (automobile), Asia Motor (véhicules utilitaires), Kia Special Steel (sidérurgie) et Kia Inter Trade (distribution). Si cette demande est acceptée, les quatre sociétés verront le remboursement de leur dette gelé pendant une période de cinq à sept ans et conserveront leur direction.

« Les quatre filiales pour lesquelles nous avons demandé la protection de la justice sont cruciales pour nos activités automobiles. Nous sommes prêts à abandonner toutes nos autres activités », déclare-t-on chez Kia. Le groupe sud-coréen a déjà demandé au tribunal de Séoul de prononcer la liquidation de sa filiale Kisan Co (construction), et donc d'essayer de la vendre. La troisième constructeur automobile sud-coréen paie les conséquences d'une stratégie d'investissement à marche forcée, qui l'a mené à s'endetter bien au-delà du raisonnable : le groupe a accumulé 10,8 milliards de wons de dettes (65 milliards de francs), dont plus de 60 % auprès des banques, soit plus de la moitié de son chiffre d'affaires (120 milliards de francs).

En se plaçant sous la protection de la justice, Kia évite une banqueroute totale. Sans cela, les banques auraient été en droit d'exiger le remboursement de leurs créances le 29 septembre, jour d'expiration du délai accordé le 15 juillet par les cinquante-neuf établissements créanciers dont la Korea First Bank est le chef de file.

PLAN INSUFFISANT

Echaudées par les faillites retentissantes des sidérurgistes Hanbo Steel et Sammi Steel, au début de l'année, les banques coréennes auraient préféré trouver une solution amiable. Mais, pendant ces deux mois, elles n'ont pu parvenir à un accord avec la direction de Kia. Le président du *chaebol* a certes présenté un plan de redressement, qui impliquait notamment la suppression de huit mille huit cents postes dans ses activités automobiles, la vente d'importants actifs immobiliers et la cession de l'ensemble des activités autres que l'automobile et les véhicules utilitaires.

Insuffisant, a estimé le pool bancaire, qui réclame la démission de l'ensemble de la direction du conglomérat ainsi que la cession d'Asia Motors. Le 24 août, quatre-vingt-quatre des trois cent quarante cadres dirigeants ont annoncé leur démission collective. Mais le président de Kia, Kim Sun-hong, s'y refuse obstinément, tout comme il ne veut pas entendre parler de la vente de son activité véhicules utilitaires, dont Daewoo a déclaré qu'il pourrait l'acquérir.

Kia, qui a triplé ses pertes sur les six premiers mois de l'année à 37 milliards de wons, n'est pas seul à affronter des difficultés. L'automobile sud-coréenne est mal en point. Au premier semestre 1997, Hyundai a vu son bénéfice net se réduire de 85 % à 28,2 milliards de wons. Ssangyong est également dans une situation très fragile et cherche à ouvrir son capital à hauteur de 49 %. Seul Daewoo s'en tire correctement, avec un bénéfice semestriel de 47 milliards de wons en hausse de 2,6 %.

CONCURRENCE ET CONCENTRATION

L'industrie automobile sud-coréenne est menacée de surcapacités. Depuis un peu plus de dix ans, les constructeurs ne cessent d'accroître leur production à grands coups d'investissement. Avec 2,8 millions d'unités produites en 1996, la Corée est devenue le cinquième producteur mondial derrière la France. Dans un contexte de forte concurrence, les marques coréennes souffrent du rétrécissement de la demande intérieure : leurs ventes devraient diminuer de 4 à 6 % cette année et les analystes prévoient au mieux une croissance de la demande de 2 à 3 % pour les prochaines années. Les marques sud-coréennes, elles, continuent à augmenter leurs capacités. En mars 1998, un nouvel acteur – Samsung – doit entrer dans la course. On parle d'une production de plus de quatre millions et demi d'unités en l'an 2 000.

Contrairement à Daewoo, Hyundai et même Ssangyong, Kia souffre d'avoir l'automobile pour principale activité. Et ses filiales sidérurgiques sont loin d'être rentables. Le groupe ne dispose donc pas d'une manne financière pour asseoir un développement tous azimuts – multiplication des produits et internationalisation – dans la voiture. Nombreux sont les experts qui pensent qu'à terme l'industrie sud-coréenne de l'automobile sera aux mains de deux ou, au maximum, de trois constructeurs.

Virginie Malingre

PSA devrait rester bénéficiaire en 1997 malgré l'effondrement du marché français

LE 1ER OCTOBRE, Jean-Martin Folz succédera à Jacques Calvet à la tête de PSA Peugeot-Citroën. Le futur président du directoire du groupe reprend les rênes d'une entreprise dont les structures financières sont extrêmement saines – endettement faible et autofinancement des investissements –, mais dont les bénéfices restent faibles. Sur les six premiers mois de l'année, ceux-ci ont légèrement reculé de 6,3 %, à 564 millions de francs, pour un chiffre d'affaires en hausse de 6,3 %, à 94,6 milliards. Le résultat d'exploitation a, pour sa part, diminué de 28 %, à 963 millions de francs.

Le groupe de l'avenue de la Grande-Armée a, comme Renault, souffert sur un marché français en pleine déconfiture (les immatriculations ont baissé de 23,7 % entre janvier et juin) après l'arrêt de la prime Juppé. *Il a plus que* compensé ce handicap en conquérant de nouveaux clients dans les autres pays d'Europe et dans le reste du monde. Mais cette augmentation des recettes ne se retrouve pas dans les résultats, compte tenu de la guerre des prix qui sévit sur le Vieux Continent, où PSA vend plus de 85 % de ses voitures.

ÉROSION DES MARGES

La valorisation de la lire et de la livre sterling a été très favorable au groupe, comme à Renault, mais n'a pas permis d'éviter une érosion des marges. PSA n'a pas chiffré l'impact des taux de change, alors qu'il s'était empressé, en présentant ses premiers résultats semestriels de 1996, de préciser qu'ils avaient été *« amputés de 300 millions de francs par les effets de change ».*

« Dans un contexte, notamment français, difficile, le groupe PSA Peugeot Citroën a atteint ses trois objectifs : rester profitable, autofinancer largement ses investissements, réduire, en le supprimant presque, son endettement » (qui était de 2,4 milliards de francs au 30 juin 1997, contre 5,6 milliards un an plus tôt), commente PSA. Pour l'ensemble de l'année, le groupe prévoit de continuer à remplir ces trois objectifs, chers à M. Calvet.

V. Ma.

Vaste concertation sociale avant la fusion Axa-UAP

LA FUSION Axa-UAP devrait être effective au 1er avril 1998. Germain Ferec, directeur des ressources humaines, a mené à bien la première partie de sa tâche : les 16 et 18 septembre, les instances nationales de représentation des salariés de l'UAP et d'Axa ont successivement donné leur avis sur les modalités de la fusion, ouvrant la porte aux consultations des 56 instances locales concernées et à la négociation des statuts qui régiront la vie des 30 000 salariés du nouveau groupe en France.

Pour parvenir à cette première étape, la direction avait privilégié le dialogue en créant au printemps une instance originale baptisée *« groupe de concertation sur la construction du nouveau groupe ».* Tous les syndicats, sauf FO, ont accepté de participer à ce groupe de travail dans lequel siègent, à parité, les représentants syndicaux d'Axa et leurs homologues de l'UAP. Au cours de 21 réunions, les syndicalistes ont entendu les dirigeants du groupe leur expliquer la nouvelle organisation et ses conséquences sociales.

Après ces six mois d'approche pédagogique, les partenaires sociaux ont désormais six mois de travaux pratiques. Un nouvel accord de méthode devrait, très prochainement, définir les sujets de négociation. Au menu : l'organisation des instances représentatives, le rôle du futur comité de groupe, le droit syndical, le temps de travail, la mobilité, la formation et, bien entendu, les modalités de négociation du futur statut collectif.

A ce sujet, Germain Ferec estime qu'*« il ne faut pas s'enfermer dans une négociation où l'harmonisation est une finalité en elle-même ».* Plutôt que de chercher le plus petit commun dénominateur aux statuts des deux entités, la direction va chercher à mettre en place un nouveau statut *« contribuant à l'efficacité du groupe ».*

« Aujourd'hui, les gens sont moins inquiets de ce nouveau statut que de leur avenir immédiat. Ils veulent savoir où ils vont travailler en avril et avec qui » constate Dominique Orsal, délégué central CFDT, principale organisation tant à Axa qu'à l'UAP.

« Nous avons réaffirmé que nous n'entendions pas mettre en place une organisation idéale sans tenir compte de l'existant mais qu'au contraire, nous entendons conserver les sites existants et garder le personnel présent : il n'y aura pas de suppressions d'emplois et quasiment pas de mobilité, sauf en région parisienne » rassure Germain Ferec.

Le message est passé. Vendredi 18 septembre, moins de 1 % des salariés ont répondu à l'appel de FO et de la CGT d'Axa et de l'UAP, et de la CGC de l'UAP, pour réclamer un *« statut unique »* pour l'ensemble du groupe.

Frédéric Lemaître

Le siège social de Bull occupé par des grévistes

Les salariés du service maintenance refusent des baisses de salaire

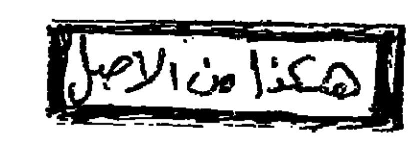
MARDI 23 septembre en début de matinée, l'accès au siège social de Bull, à Louveciennes (Yvelines), était bloqué par des salariés en grève. Ce blocage avait débuté la veille en début d'après-midi, 300 employés de la division « Service client » (la maintenance des ordinateurs) ayant investi les lieux, demandé aux personnes présentes d'évacuer et planté une douzaine de tentes. Les sites de cette division à Nantes, Lyon et Massy étaient également occupés, selon un représentant de l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CFTC-CGC.

Les salariés du service client – 700 sur 900 selon les syndicats – sont en grève depuis le 12 septembre. *« La direction a dénoncé l'ancien statut et en propose un nouveau revu à la baisse, avec perte de salaires »*, explique un élu CGC. *« On demande aux salariés de s'occuper non plus seulement de la maintenance des gros ordinateurs, mais aussi de celle des ordinateurs personnels. Ils sont prêts à en faire plus. Mais ils ne veulent pas perdre de 400 à 1000 francs par mois, ce à quoi conduisent les propositions de la direction »*, ajoute un élu CFDT.

Bull, dont le capital a basculé dans le secteur privé en février, n'avait pas connu de conflit « dur » depuis de nombreux mois. A Louveciennes, un rendez-vous direction-syndicats était prévu mardi matin. Mais il n'était pas certain qu'il ait lieu, compte tenu du déroulement de la nuit.

« Hier soir, la direction a indiqué vouloir repartir sur de nouvelles bases, proposant des mesures individuelles pour combler la différence financière entre ancien et nouveau statut. Les syndicats sont donc allés informer les salariés. Mais, pendant ce temps, les membres de la direction, qui avaient assuré se donner la nuit pour travailler, ont tenté de s'éclipser du centre. Les salariés ont décidé de les bloquer » raconte un élu CGC. *« Vers 2 heures du matin. ils ont à nouveau essayé de partir »*, ajoute un représentant de l'intersyndicale.

Philippe Le Cœur



Havas Media Communication est confronté à des rumeurs de démantèlement

Pour Michel Boutinard Rouelle, PDG d'Havas Media Communication, les secteurs de cette filiale spécialisée dans l'affichage, la presse gratuite et la régie peuvent servir de « portes d'entrée » aux nouveaux métiers que souhaite privilégier la Générale des eaux

EN MARS, Jean-Marie Messier, patron de la Compagnie générale des eaux (CGE) devenu premier actionnaire du groupe *Havas* (30 %), évoquait le recentrage du groupe de communication présidé par Pierre Dauzier sur l'édition et l'audiovisuel, sans cacher sa volonté de transformer cette holding en une société opérationnelle. Récemment, la filiale presse et édition du groupe CEP Communication a été absorbée par Havas, *conformément* à la volonté du nouvel actionnaire de référence, et Havas Intermédiation, sa régie plurimédia, était cédée au groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA. Si Alain de Pouzilhac, président d'Havas Advertising, filiale publicitaire du groupe, négocie actuellement la réduction de la part d'Havas de 37 % à environ 15 % dans son capital, la question d'Havas Media Communication, autre filiale détenue à 100 % par Havas et spécialisée dans l'affichage, la presse gratuite, la régie de quotidiens régionaux et d'annuaires, reste entière.

Quel avenir attend ce groupe non coté présidé par Michel Boutinard Rouelle ? Après l'annonce en février de la rétrocession d'Oda, régie des annuaires, à *France Télécom* et, récemment, de leur régie d'annonces locales à une trentaine de titres régionaux, les spéculations vont bon train sur le démantèlement progressif d'Havas Media Communication. De bonnes sources, *l'afficheur Avenir intéresserait* le groupe anglais More O'Ferrall ou le spécialiste français du mobilier urbain Jean-Claude Decaux. Quel intérêt représenterait alors la holding intermédiaire Havas Media Communication – dont *le coût avoisine 24 millions de francs par an* – dans ce périmètre réduit ? *Dans un entretien au Monde*, Michel Boutinard Rouelle *répond à ces questions.*

« Quelle est la stratégie d'Havas Media Communication face aux nouvelles exigences de votre actionnaire ?

– On nous a dit que nous étions trop franco-français. Le message a été compris. Nos entreprises sont leaders sur le marché domestique, *nous allons amplifier notre* développement international – nous sommes déjà présents dans vingt-trois pays –, mais de façon sélective : l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est et l'Australie, où nous comptons doubler de taille d'ici à l'an 2000 à la faveur des *Jeux olympiques*. Parce que la publicité dans le *métro* et les aéroports est certainement celle qui se développera le plus d'ici quelques années et que c'est une activité à très forte rentabilité, nous allons créer un pôle « transports ». Nous y rangerons AP Systèmes – régisseur des aéroports français *que nous venons* d'acquérir – Sky Sites, pour les aéroports britanniques et américains, et Pearl and Dean pour les aéroports asiatiques. Constitué en fédération, ce pôle sera doté d'un patron unique. Nous pensons ainsi *jouer de l'effet de réseau sur le* plan marketing et commercial. Là encore nous faisons le choix de ce qui est le plus engagé à l'international.

» Quant à Avenir, chef de file de l'affichage en France, il bénéficiera *d'un patron unique pour la France* et pour l'Europe qui ne sera pas issu du secteur de l'affichage, secondé par un Européen qui sera, lui, un afficheur. J'en attends une simplification du commandement, une plus grande cohérence dans la gestion et plus de cohésion interne.

– Pourquoi vendre Oda qui représente 40 % de votre chiffre d'affaires et contribue à 30 % de votre résultat ?

– Contrairement à ce qui se dit *ou s'écrit, nous n'avons réalisé aucune* cession. HMC n'a rien vendu à personne et on ne lui a pas demandé de céder quoi que ce soit. En ce qui concerne Oda, régie publicitaire d'annuaires téléphoniques, il y a eu un échange de promesses *de vente et d'achat* avec France Télécom qui pourront intervenir entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2003. Personne n'envisage de modifier ce calendrier. Il s'agit d'une excellente négociation financière pour Havas et cet *échange de promesses n'a pas bridé le développement international d'Oda qui a décroché, depuis, un* contrat pour les « pages jaunes » *de Rio de Janeiro et au Liban.*

– Il n'est pas question, donc, de céder Avenir ?

– Beaucoup de gens ont intérêt à faire circuler des rumeurs concernant Avenir. Elles sont à ma connaissance infondées, mais nous *avons tout à gagner d'une clarification* stratégique. Aujourd'hui, il y a un actionnaire principal chez Havas, la Générale des eaux, dont le président, Jean-Marie Messier, a dit nettement qu'il y avait des métiers stratégiques. Ce qui ne veut pas *dire que les autres seront abandonnés.* Les métiers stratégiques seront prioritaires en matière d'investissements, mais les nôtres font partie des points forts du groupe. Nos réseaux commerciaux sont puissants et nous sommes dans des pays où ni Havas ni Canal Plus n'ont pénétré.

> **La Générale des eaux a dit nettement qu'il y avait des métiers stratégiques. Ce qui ne veut pas dire que les autres seront abandonnés**

» Nous pouvons servir de « portes d'entrée » à de nouveaux métiers ou à de nouveaux produits du groupe.

– La holding intermédiaire Havas Media Communication n'a pas vocation à disparaître ?

– Elle emploie une centaine de *personnes pour des services* – informatique, juridique, etc. – que l'on ne retrouve pas dans les filiales. Je pense qu'on a durablement besoin de nous. Je comprends parfaitement que nos actionnaires puissent décider de sortir de tel ou tel *métier* mais, ODA mis à part, je n'ai aucun signe laissant entendre que des arbitrages vont être faits. Nous sommes davantage en période d'acquisitions majeures et de conquête.

» Je n'escompte donc pas de réduction de notre activité. A nous d'être pédagogues et d'expliquer aux actionnaires d'Havas la création de valeur qui existe dans nos métiers.

– Vous avez pourtant décidé d'abandonner votre métier de régisseur de la presse quotidienne régionale ?

– Depuis plusieurs années, Pierre *Dauzier nous a sensibilisés* à l'avenir du métier de régisseur, métier historique d'Havas, en nous recommandant de le faire évoluer vers des partenariats plus dynamiques. Entre 1990 et 1994, les pertes cumulées ont été de 100 millions de francs, on est revenu au quasi-équilibre en 1996. J'escompte *cette année environ 25 millions* de francs de pertes liées à l'évolution négative du poste publicité locale de la PQR. Nous avons donc décidé de ne plus endosser ces pertes. Après de longues discussions, nous avons abouti avec la trentaine d'éditeurs régionaux – *Nice Matin, La Montagne, La Nouvelle République*, etc. – à un protocole consistant à leur rendre la responsabilité de leur régie locale. La discussion a lieu titre par titre. Tous ont accepté, à l'exception pour l'instant de *Midi libre*. Havas conservera cependant son rôle de prestataire sur le *marché national publicitaire de* la PQR grâce à une nouvelle société contrôlée à 50/50 par HMC et les éditeurs.

– Cela signifie-t-il qu'Havas se désengage de la PQR ?

– Pas du tout. Havas et, notamment, son président entendent s'y développer en devenant coactionnaires de quotidiens régionaux. Cela devrait conduire davantage Havas vers une activité d'éditeur et l'éloigner de celle de régisseur. »

Propos recueillis par Florence Amalou et Yves-Marie Labé

Le Groupe Havas Media Communication

AU 31 DÉCEMBRE 1996

Régie publicitaire d'annuaires	Affichage	Publicité transports	Presse gratuite et distrib. publicitaire	Régie édition presse
4,1 milliards de francs	1,9 milliard de francs	593 millions de francs	2,2 milliards de francs	1,4 milliard de francs
[illegible] collaborateurs	[illegible] collaborateurs	[illegible] collaborateurs	[illegible] collaborateurs	[illegible] collaborateurs

Source : Havas Media Communication

Des résultats en hausse

Le groupe Havas Media Communication (HMC) a enregistré, au 30 juin, un chiffre d'affaires semestriel de 5,3 milliards de francs (+ 7,5 % par rapport au premier semestre 1996). Le résultat net après impôts est de 162 millions de francs, en hausse de 19,1 % par rapport à la même période de l'an dernier.

Le secteur qui a le plus progressé **(+ 87,9 %) est celui de la publicité transports (affichage dans les métros et les aéroports), à la suite de l'acquisition en début d'année d'AP Systèmes, qui régit des aéroports en France et à l'étranger. Le chiffre d'affaires de l'affichage s'est accru de 11,2 %, celui de la presse gratuite de 4,7 % et celui de la régie et édition d'annuaires (Oda) de 2,5 %. L'activité de régie de presse quotidienne régionale est le seul secteur qui a régressé (- 5,7 %). C'est à l'étranger que le chiffre d'affaires et les bénéfices de HMC ont le plus progressé (respectivement + 30 % et + 69 %).**

Publicis ausculte les attentes et les valeurs des 12-25 ans

POUR les publicitaires, les jeunes sont une *cible privilégiée*, mais souvent insaisissable. En Europe, aux Etats-Unis ou au Japon, les 12-25 ans forment un groupe de référence qui anticipe et amplifie les phénomènes de mode, mais dont l'approche ne correspond plus aux méthodes de communication classique. Très sensibles aux codes sociaux, il arrive ainsi qu'ils se passionnent pour tel ou tel courant vestimentaire, plaçant au premier plan des entreprises qui ne l'avaient pas prévu.

Pour tenter de mieux comprendre ces générations, Publicis a lancé une vaste étude qualitative européenne à l'instigation de deux entreprises – Coca Cola et Pioneer – qui voulaient *mieux cerner le marché jeunes.* Intitulée *« Tweens »* (contraction de *« teen-agers and twenty something »*, littéralement *« teen-agers et vingt ans et quelques »*), l'enquête devait être présentée, mardi 23 septembre à Paris. Elle n'est qu'une première étape, le groupe publicitaire français ayant l'intention de *« poursuivre un dialogue permanent entre tweens et professionnels »*.

PARADOXES

L'étude a été réalisée dans sept pays (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Italie, France, Russie, Allemagne et Hongrie) à *partir* d'entretiens approfondis avec 350 jeunes et une soixantaine d'entretiens dans la rue. Les 12-25 ans de dix-huit autres pays – dont les Etats-Unis – ont aussi été interrogés, ainsi que des experts (*sociologues, toxicologues*, organisateurs de *« rave »* et de concerts, etc.)La « cible » des jeunes cultive des paradoxes.

« Ils se présentent volontiers comme très anti-consommation, rejettent les discours qui les ciblent trop nettement et se disent plutôt désabusés. Or, on s'aperçoit que ce sont des méga-consommateurs, très avisés, avec une connaissance aiguë des marques et des produits, qui ne demandent qu'à être surpris par les nouveautés », assure Hollis Kurman, directrice associée chez Publicis consultants-Bénélux et responsable de l'étude.

La difficulté de déchiffrer les valeurs et les attitudes des 12-25 ans – qui offrent *« assez peu de différences selon l'âge, le sexe et le pays »* – a donné naissance à des *« mythes »*, affirme Publicis qui se fait fort de les mettre à mal. Au fil des entretiens se dessine le portrait de jeunes gens *« beaucoup plus modérés qu'on ne le croit généralement »*, capables de prendre un certain recul avec leur environnement.

« L'AUTHENTICITÉ »

Ils rêvent de vie de couple harmonieuse et d'existence *« tranquille »*, mais s'affirment prêts à s'investir dans des micro-solidarités de groupe. Plus vite mûrs, les *« tweens »* vivent aussi plus longtemps chez leurs parents dont ils rejettent beaucoup moins les valeurs que ne le faisaient leur aînés. Ils ne jurent que par *« l'authenticité »* (valeur qui explique le succès de Coca Cola, Nike, Levi's, marques devenues intemporelles) des produits qu'ils consomment.

Pour communiquer plus efficacement avec ces jeunes *« dont il ne faut pas parler comme s'ils étaient au bord de la rébellion »* selon Hollis Kurman, l'étude délivre quelques *« clés »*. Selon Publicis, les annonceurs qui entendent s'adresser aux 12-25 ans doivent avancer à visage découvert et s'adresser à eux *« en exprimant un point de vue de marque clair »*. Une stratégie qui passe par une communication renouvelée et par la conception de produits inédits, comme une carte de crédit préférentielle pour les 12-18 ans.

Jean-Michel Normand

Un marché de 120 millions d'individus

En Europe, les 12-25 ans représentent environ 12 % de la population, soit au total près de 120 millions d'individus. Cette catégorie constitue un enjeu économique de première importance : en France, le pouvoir d'achat des 15-24 ans était estimé à 218 milliards de francs en 1994. Cette influence s'exerce aussi indirectement. On considère que les 12-16 ans déterminent à hauteur de 20 % le choix de leurs parents pour l'achat d'une voiture. En parallèle, le chômage frappe de plein fouet les 12-25 ans. Le pourcentage de jeunes Européens de 15 à 24 ans ayant un emploi est passé de 34 % à 28 % de 1987 à 1995. Quant au pourcentage de 20-24 ans habitant chez leurs parents, il est passé de 51 % à 65 % de 1982 à 1996.

NRJ négocie avec Canal Plus le rachat de la chaîne MCM

« CANAL PLUS est d'accord » pour céder sa participation dans la chaîne musicale MCM, annonce Jean-Paul Baudecroux, PDG du groupe NRJ. Déjà candidat, il y a plusieurs mois, auprès de Canal Plus et d'Havas Images, actionnaires majoritaires de MCM (avec respectivement 19,1 % et 31,1 %), Jean-Paul Baudecroux a réitéré sa demande ces dernières semaines. La chaîne cryptée aurait donné son accord de principe. Eric Lycois, directeur général d'Havas, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, et Jean-Paul Baudecroux devraient se rencontrer dans les prochains *jours pour définir* les modalités du rachat.

Dans les milieux financiers, MCM est estimée entre 230 et 320 millions de francs. Les négociations devraient aussi porter sur le périmètre de la vente. Selon certains, Canal Plus et Havas Images *« souhaiteraient céder en bloc MCM et Muzzik »*, chaîne classique et jazz, filiale de la chaîne musicale.

De son côté, NRJ voudrait se limiter au seul rachat de MCM, dont il détient déjà 15,1 % du capital.

Selon Jean-Paul Baudecroux, *« Canal Plus demanderait l'exclusivité de la diffusion de la diffusion de MCM, rebaptisée NRJ TV, au sein de CanalSatellite »*.

« MARQUES FORTES »

Pour lui, cette exigence de la chaîne cryptée *« diminue le prix de MCM »*. Toutefois, après l'annonce du prochain lancement de M 6 Musique, concurrente frontale de MCM, au sein de TPS, la reprise de NRJ TV dans le bouquet présidé par Patrick Le Lay paraît peu probable.

Pour Jean-Paul Baudecroux, *« l'accord de principe de Canal Plus à la reprise de MCM par NRJ est lié au rachat des réseaux câblés de la Compagnie générale de vidéocommunications (CGV) par la chaîne cryptée »*.

Selon lui, *« avec le succès du Disney Channel, les bouquets numériques se rendent enfin compte qu'il leur faut des marques fortes, telle NRJ, dans leurs offres »*.

Guy Dutheil

■ **L'OR s'échangeait, mardi 23 septembre, sur le marché international de Hongkong, à 320,85-321,15 dollars l'once, contre 321,15-321,35 dollars la veille.**

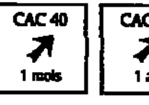
■ **LA BUNDESBANK a décidé, mardi 23 septembre, de laisser inchangé, à 3 %, pour sa prochaine allocation, son troisième taux directeur officieux, le taux de prise en pension.**

■ **À WALL STREET, dopé lundi 22 septembre par le marché obligataire et le secteur de la haute technologie, l'indice Dow Jones a gagné 79,56 points (+1 %) à 7 996,83 points.**

■ **LE BARIL de brut de référence light sweet crude a gagné 25 cents à 19,60 dollars, lundi 22 septembre, sur le marché à terme new-yorkais. Il avait perdu 3 cents vendredi.**

■ **LES COURS du cuivre sur le LME ont enregistré lundi une baisse en raison d'une augmentation des réserves. Le cours à trois mois a perdu 35 dollars, à 2 100 dollars la tonne.**

LES PLACES BOURSIÈRES




CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

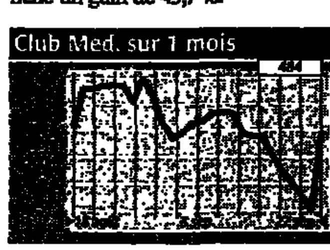
LA BOURSE DE PARIS faisait l'objet de prises de bénéfice mardi 23 septembre pour la dernière séance du terme de septembre dans un marché actif, notamment sur les titres du groupe LVMH. En baisse de 0,63 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et quart plus tard une perte de 0,60 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient 1,17 %, à 2 982,29 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 3,7 milliards de francs dont 2,9 milliards de francs sur les 40 valeurs de l'indice vedette.

Après avoir largement dépassé la veille le niveau des 3 000 points – délaissé depuis le 8 août –, la Bourse subit donc des prises de bénéfice jugées tout à fait normales.

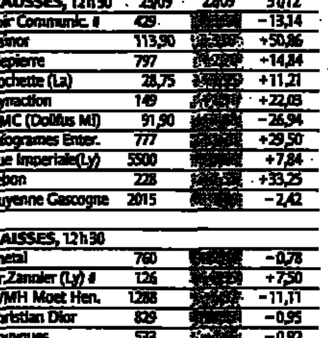
Les milieux financiers sont plutôt optimistes sur l'avenir de la cote en raison des opérations de restructurations industrielles qui mettent en ébullition certains secteurs de la cote. Ils réagissent néanmoins aux résultats des sociétés. Or, ceux du groupe LVMH réalisés au premier semestre ont déçu les analystes qui pour la plupart abaissent mardi matin leurs notations : la Société générale, Natexis, EIFB sont notamment dans ce cas, observent les gestionnaires. LVMH reculait à la mi-journée de 6,2 %, à 1 290 francs.

Club Méditerranée, valeur du jour

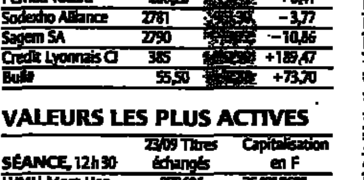
BONNE séance, lundi 23 septembre, à la Bourse de Paris pour le titre du Club Méditerranée. L'action a gagné 4,76 % à 484 francs. Les transactions ont porté sur 54 000 pièces. Le titre du groupe de loisirs a bénéficié d'une rumeur selon laquelle Exor pourrait monter en puissance dans le capital du Club. La holding du groupe italien Agnelli, qui détient actuellement une participation dans Worms, pourrait, en effet, s'en dégager dans le cadre de l'offre publique d'achat lancée par François Pinault sur Worms et Cie, au profit du groupe de loisirs. Depuis le début de l'année, l'action affiche un gain de 43,7 %.


Club Med. sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

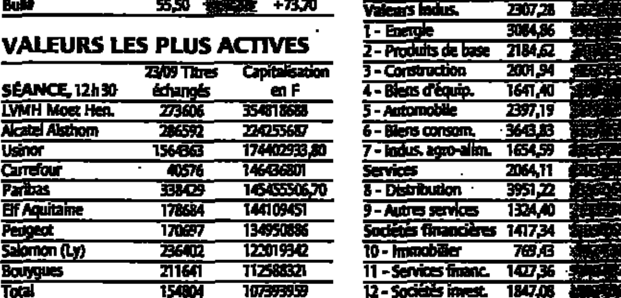


HAUSSES, 12h30	Cours au 23/09	Var. % 22/09	Var. % 31/12
Spir Communic. #	429	[illegible]	−13,14
Usinor	113,90	[illegible]	+50,86
Klepierre	797	[illegible]	+14,84
Rochette (La)	28,75	[illegible]	+11,21
Dynaction	149	[illegible]	+22,03
DMC (Dollfus Mi)	91,90	[illegible]	−26,94
Infogrames Enter.	777	[illegible]	+29,50
Rue Imperiale(Ly)	5500	[illegible]	+7,84
Lebon	228	[illegible]	+33,25
Guyenne Gascogne	2015	[illegible]	−2,42
BAISSES, 12h30			
Imetal	760	[illegible]	−0,78
Gr.Zannier (Ly) #	126	[illegible]	+7,50
LVMH Moet Hen.	1288	[illegible]	−11,11
Christian Dior	829	[illegible]	−0,95
Bouygues	533	[illegible]	−0,92
Pernod-Ricard	288,20	[illegible]	+0,41
Sodexho Alliance	2781	[illegible]	−3,77
Sagem SA	2790	[illegible]	−10,86
Credit Lyonnais CI	385	[illegible]	+189,47
Bull#	55,50	[illegible]	+73,70



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	23/09 Titres échangés	Capitalisation en F
LVMH Moet Hen.	273606	354818688
Alcatel Alsthom	286592	224255687
Usinor	1564363	174402933,80
Carrefour	40576	146436801
Paribas	338429	145455506,70
Elf Aquitaine	178684	144109451
Peugeot	170697	134950886
Salomon (Ly)	236402	122019342
Bouygues	211641	112588321
Total	154804	107393959

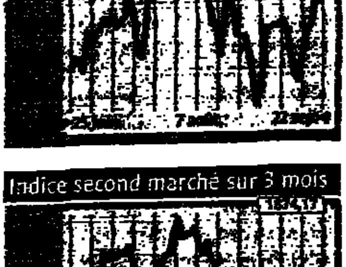


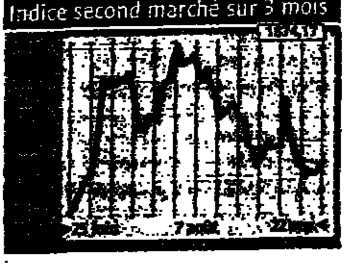
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

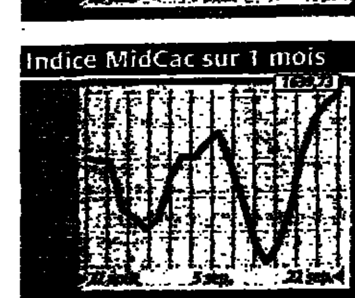
HAUSSES, 12h30	Cours au 23/09	Var. % 22/09	Var. % 31/12
Guyomarc'h N.A.	440	[illegible]	+91,30
Infopoint#	335,10	[illegible]	+157,76
Maxi-Livres/Profr#	44	[illegible]	−74,28
Finatis(ex.Localn)	195,70	[illegible]	+39,58
Eurodirect Mark.#	340	[illegible]	+29,27
BAISSES, 12h30			
Chausseria (Ly)	11,70	[illegible]	+134
Immob.Hotel. #	30	[illegible]	−24,81
Orgasynth #	105,10	[illegible]	−23,89
C.A.Morbihan (Ns)	309	[illegible]	−5,35
Int. Computer #	77,95	[illegible]	−25,83

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	22/09	19/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2048,22	[illegible]	+1,18
Ind. gén. SBF 250	1957,28	[illegible]	+1,05
Ind. Second Marché	1874,17	[illegible]	+0,26
Indice MidCac	1639,73	[illegible]	+0,15
Valeurs indus.	2307,28	[illegible]	+0,71
1 - Energie	3084,86	[illegible]	+0,16
2 - Produits de base	2184,62	[illegible]	+0,06
3 - Construction	2001,94	[illegible]	+1,35
4 - Biens d'équip.	1641,40	[illegible]	−0,24
5 - Automobile	2397,19	[illegible]	+0,19
6 - Biens consom.	3643,83	[illegible]	+1,85
7 - Indus. agro-alim.	1654,59	[illegible]	+1,14
Services	2064,11	[illegible]	+1,59
8 - Distribution	3951,22	[illegible]	+2,29
9 - Autres services	1324,40	[illegible]	+1,11
Sociétés financières	1417,34	[illegible]	+1,33
10 - Immobilier	769,43	[illegible]	−0,61
11 - Services financ.	1427,36	[illegible]	+1,75
12 - Sociétés invest.	1847,08	[illegible]	+0,70


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Nette hausse des places internationales

LES MARCHÉS BOURSIERS et financiers ont gardé portes closes, mardi 23 septembre, au Japon pour la célébration de la fête de l'Equinoxe d'automne.

La veille, c'est, en revanche, une séance estivale qui a animé Wall Street. La grande Bourse new-yorkaise a progressé nettement dès l'ouverture dans le sillage du marché obligataire et du secteur de la haute technologie dopé par les gains d'IBM. L'indice Dow Jones a gagné 79,56 points (+1 %) à 7 996,83 points. Les coupe-circuits, qui freinent les transactions informatisées, ont été déclenchés peu après l'ouverture.

Les opérateurs attendent désormais les adjudications mardi et mercredi de bons du Trésor à deux et cinq ans, et la publication à partir de jeudi de nouvelles statistiques économiques américaines, notamment les commandes de biens durables et la croissance au deuxième trimestre.

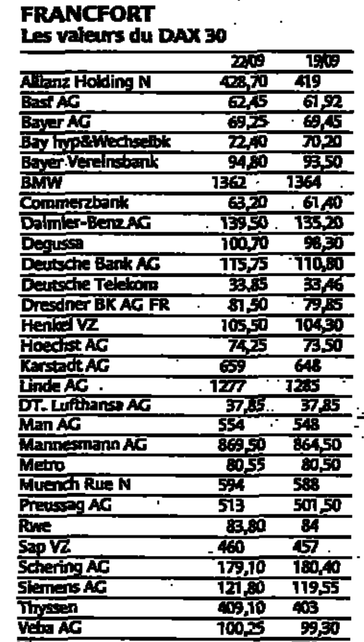
En Europe, la Bourse de Londres a terminé en forte hausse. L'indice Footsie a gagné 51,9 points, soit 1,03 %, à 5 075,7 points. Le marché francfortois était également bien orienté. L'indice DAX a terminé la séance officielle sur un gain de 1,39 % à 4 088,92 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/09	Cours au 19/09	Var. en %
Paris CAC 40	3017,45	[illegible]	+1,33
New-York/DJ indus.	8013,29	[illegible]	+1,20
Tokyo/Nikkei	18201,30	[illegible]	+0,79
Londres/FT100	5075,50	[illegible]	+1,02
Francfort/Dax 30	4088,92	[illegible]	+1,37
Frankfort/Commer.	1362,70	[illegible]	+1,27
Bruxelles/Bel 20	2949,95	[illegible]	+1,03
Bruxelles/Général	2414,30	[illegible]	+1,03
Milan/MIB 30	1169	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	626,20	[illegible]	+1,76
Madrid/Ibex 35	618,10	[illegible]	+1,37
Stockholm/Affarsal	2514,11	[illegible]	—
Londres FT30	3259,50	[illegible]	+0,81
Hong Kong/Hang S.	14108,10	[illegible]	−1,96
Singapour/Strait t	1908,23	[illegible]	+0,71

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	22/09	19/09
Alcoa	82,12	83,06
Allied Signal	43,75	42,68
American Express	81,12	79,81
AT & T	46	44,06
Boeing Co	52,81	52,25
Caterpillar Inc.	56,56	55,81
Chevron Corp.	85,18	87,31
Coca-Cola Co	59,87	59,18
Disney Corp.	79,56	79,93
Du Pont Nemours&Co	63	62,81
Eastman Kodak Co	61,81	59,43
Exxon Corp.	64,18	65,75
Gén. Motors Corp.H	67,56	69,62
Gén. Electric Co	70,25	70,18
Goodyear T & Rubbe	66,50	65,93
Hewlett-Packard	69,68	68,93
IBM	103,81	99,25
Intl Paper	53,31	54,93
J.P. Morgan Co	114,50	111,37
Johnson & Johnson	60,12	58,68
Mc Donalds Corp.	48,18	47,81
Merck & Co.Inc.	102,93	98,75
Minnesota Mng.&Mfg	86,93	86,68
Philip Moris	42,43	41,25
Procter & Gamble C	71,06	71,50
Sears Roebuck & Co	57,81	56,56
Travelers	72,31	70,68
Union Carb.	49	49,56
Utd Technol	84,37	82,87
Wal-Mart Stores	38,43	38,25

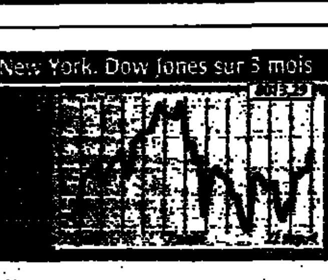


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

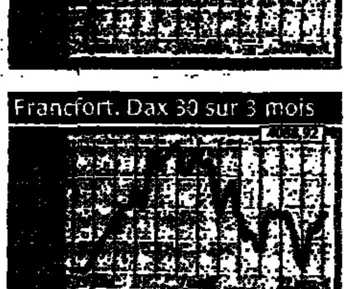
	22/09	19/09
Allied Lyons	4,78	4,78
Barclays Bank	15,43	15,15
B.A.T. industries	5,30	5,32
British Aerospace	16,78	16,52
British Airways	6,59	6,57
British Petroleum	9,16	9,10
British Telecom	4,11	4,05
B.T.R.	2,43	2,39
Cadbury Schweppes	5,63	5,61
Eurotunnel	0,67	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,63	13,33
Granada Group Plc	8,43	8,24
Grand Metropolitan	5,95	5,95
Guinness	5,84	5,76
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,72	6,80
H.S.B.C.	18,82	18,70
Impérial Chemical	9,90	9,86
Legal & Gen. Grp	4,57	4,48
Lloyds TSB	7,70	7,64
Marks and Spencer	6,08	6,01
National Westminst	8,70	8,73
Peninsular Orienta	6,87	6,78
Reuters	6,91	6,98
Saatchi and Saatch	1,19	1,19
Shell Transport	4,56	4,48
Tate and Lyle	4,29	4,20
Univeler Ltd	17,87	17,64
Zeneca	19,79	19,55

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

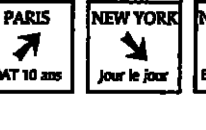
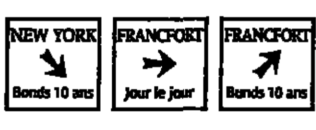
	22/09	19/09
Allianz Holding N	428,70	419
Basf AG	62,45	61,92
Bayer AG	69,25	69,45
Bay hyp&Wechselbk	72,40	70,20
Bayer Vereinsbank	94,80	93,50
BMW	1362	1364
Commerzbank	63,20	61,40
Daimler-Benz AG	139,50	135,20
Degussa	100,70	98,30
Deutsche Bank AG	115,75	110,80
Deutsche Telekom	33,85	33,46
Dresdner BK AG FR	81,50	79,85
Henkel VZ	105,50	104,30
Hoechst AG	74,25	73,50
Karstadt AG	659	648
Linde AG	1277	1285
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	554	548
Mannesmann AG	869,50	864,50
Metro	80,55	80,50
Muench Rue N	594	588
Preussag AG	513	501,50
Rwe	83,80	84
Sap VZ	460	457
Schering AG	179,10	180,40
Siemens AG	121,80	119,55
Thyssen	409,10	403
Veba AG	100,25	99,30
Viag	756	770
Volkswagen VZ	902	900


New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois


Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

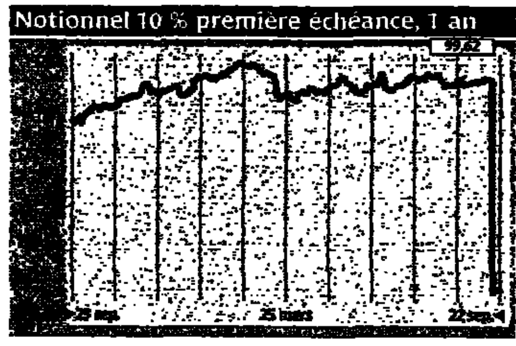



PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Avance initiale du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était orienté à la hausse, mardi 23 septembre. Le contrat notionnel du Matif qui mesure la performance des emprunts d'Etat gagnait, dès les premières transactions 6 centièmes à 99,70.

Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, reculait à 6.34 % contre 6,37 % vendredi soir, bénéficiant des gains du dollar après les déclarations sans surprise des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7). Les Sept ont à nouveau mis en garde contre toute *« dépréciation excessive »* des monnales – en d'autres termes du yen – pouvant conduire à *« la résurgence d'importants déséquilibres extérieurs »*, selon la déclaration publiée samedi 20 septembre à l'issue de la réunion de Hongkong.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/09	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,47	6,14	1,70
Allemagne	3,02	5,55	6,21	1,80
Grande-Bretagne	7	6,67	NC	2,80
Italie	6,75	6,24	6,86	2,60
Japon	0,52	2,27	NC	0,50
Etats-Unis	5,31	6,09	6,38	3,38

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/09	Taux au 19/09	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,78	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 22/09	Vente 22/09	Achat 19/09	Vente 19/09
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,25	3,35	3,22	3,30
3 mois	3,31	3,41	3,32	3,42
6 mois	3,44	3,52	3,43	3,51
1 an	3,68	3,76	3,62	3,72
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3281	—	3,3289	—
Pibor Francs 3 mois	3,4258	—	3,4068	—
Pibor Francs 6 mois	3,5373	—	3,5820	—
Pibor Francs 9 mois	3,6211	—	3,6213	—
Pibor Francs 12 mois	3,7656	—	3,7305	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3229	—	4,3229	—
Pibor Écu 6 mois	4,4115	—	4,4115	—
Pibor Écu 12 mois	4,5260	—	4,5260	—

MATIF

Échéances 22/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 97	74512	99,62	99,80	99,56	99,74
Mars 98	2	99,08	99,08	99,08	99,08
Juin 98	2	98,76	98,76	98,76	98,76
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	15706	96,37	96,40	96,37	96,39
Mars 98	22522	96,12	96,18	96,12	96,18
Juin 98	12585	95,92	95,99	95,91	95,99
Sept. 98	4273	95,75	95,80	95,75	95,80
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	1350	98,32	98,40	97,96	97,28

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	19081	3030	3035	3001	3004
Oct. 97	2351	3037	3040	3010	3012
Nov. 97	304	3030	3045,50	3033,50	3033,50
Déc. 97	934	3058	3054	3028	3028

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,0240 | US/DM ↗ 1,7922 | US/¥ ↘ 121,8800 | DM/F ↘ 3,3588 | £/F ↗ 9,6545

Reflux du dollar

LE DOLLAR BAISSAIT légèrement face au franc, mardi 23 septembre, au cours des premières transactions entre banques. Le billet vert s'échangeait à 6,0085 francs, 1,7887 deutschemark, contre respectivement 6,0282 francs et 1,7941 deutschemark dans les derniers échanges interbancaires de lundi. En Asie, alors que les marchés nippons chômaient pour la célébration de la fête de l'Equinoxe, les opérateurs notaient que la progression du dollar contre le yen avait été interrompue par la mise en garde faite par le Groupe des 7 contre une dépréciation excessive des devises. La devise américaine restait toutefois orientée à la hausse avec un intérêt acheteur attendu des investisseurs sous le niveau des 121,50 yens. Le dollar avait été précédemment affaibli par les propos de Laurence Summers, secrétaire adjoint au Trésor américain, qui avait réaffirmé les craintes des Etats-Unis face aux excédents courants japonais.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/09	% 19/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,8800	[illegible]	324	[illegible]
Écu	6,5940	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,0240	[illegible]	5,6800	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2755	[illegible]	15,7300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	298,2900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4425	[illegible]	3,2000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2300	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,8185	[illegible]	8,4600	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,6545	[illegible]	9,2000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1280	[illegible]	1,9200	[illegible]
Suède (100 krs)	78,4500	[illegible]	72,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	409,4100	[illegible]	394	[illegible]
Norvège (100 k)	82,6100	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,7260	[illegible]	46,2500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9830	[illegible]	3,6900	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,3423	[illegible]	4	[illegible]
Japon (100 yens)	4,9108	[illegible]	4,6800	[illegible]
Finlande (mark)	112,6800	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	23/09	22/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7922	[illegible]	+0,93
TOKYO : USD/Yens	121,8800	[illegible]	−0,30

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9815	[illegible]	5,9798	[illegible]
Yen (100)	4,8761	[illegible]	4,9099	[illegible]
Deutschemark	3,3574	[illegible]	3,3594	[illegible]
Franc Suisse	4,0818	[illegible]	4,0860	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4427	[illegible]	3,4430	[illegible]
Livre sterling	9,5943	[illegible]	9,6056	[illegible]
Peseta (100)	3,9824	[illegible]	3,9871	[illegible]
Franc Belge (100)	16,276	[illegible]	16,296	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	[illegible]	3,47
Eurodollar	5,56	[illegible]	5,72
Eurolivre	7,12	[illegible]	7,32
Eurodeutschemark	3,21	[illegible]	3,39

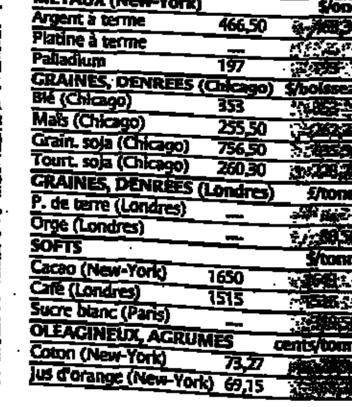
L'OR

	cours 22/09	cours 19/09
Or fin (k. barre)	61400	61700
Or fin (en lingot)	62000	61850
Once d'Or Londres	322,05	—
Pièce française(20f)	357	357
Pièce suisse (20f)	358	358
Pièce Union lat(20f)	358	358
Pièce 20 dollars us	2430	2430
Pièce 10 dollars us	1322,50	1330
Pièce 50 pesos mex.	2320	2310

LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/09	cours 22/09
Brent (Londres)	—	18,64
WTI (New York)	19,40	19,64
Light Sweet Crude	19,32	19,50

LES MATIÈRES PREMIÈRES

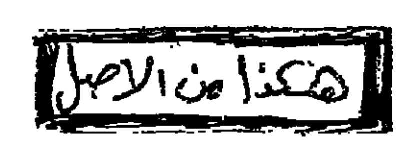


INDICES

	23/09	22/09
Dow-Jones comptant	145,29	[illegible]
Dow-Jones à terme	147,32	[illegible]
CRB	240,72	[illegible]

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2110,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2120	[illegible]
Aluminium comptant	1628,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1636	[illegible]
Plomb comptant	618,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	627	[illegible]
Etain comptant	5615	[illegible]
Etain à 3 mois	5657,50	[illegible]
Zinc comptant	1642,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1415	[illegible]
Nickel comptant	6419,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	6540	[illegible]

METAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	466,50	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	197	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	353	[illegible]
Maïs (Chicago)	255,50	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	756,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	260,30	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1650	[illegible]
Café (Londres)	1515	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	73,27	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	69,15	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ −1,11 %
CAC 40 : 2983,91

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	983	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	964	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Renault (T.P.)	1860	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2272	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	967	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Accor	1000	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	248,40	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Air Liquide	956	[illegible]	− 2,51	[illegible]
Alcatel Alsthom	795	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	637	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Axa	401,50	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Bail Investis	742	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Bancaire (Cie)	750	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Bazar Hot. Ville	549	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	358	[illegible]	− 0,27	[illegible]
BIC	470,90	[illegible]	− 0,21	[illegible]
BIS	490	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
B.N.P.	295,60	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Bollore Techno.	775	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Bongrain	2034	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Bouygues	559	[illegible]	− 4,65	[illegible]
Bouygues Offs.	297	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Bull	57,15	[illegible]	− 2,88	[illegible]
Canal+	1065	[illegible]	—	[illegible]
Cap Gemini	389,90	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Carbone Lorraine	1700	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Carrefour	3600	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Casino Guichard	332,10	—	—	[illegible]
Casino Guich.ADP	259,40	—	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	613	[illegible]	− 0,48	[illegible]
C.C.F.	327,20	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Cegid (Ly)	603	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	34,50	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Cetelem	630	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
CGIP	1740	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Chargeurs	410	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Christian Dalloz	820	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Christian Dior	872	[illegible]	− 4,93	[illegible]
Ciments Francais	239	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Cipe France Ly #	248	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Clarins	670	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Club Mediterranee	484	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Coflexip	730	[illegible]	—	[illegible]
Colas	845	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,60	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Comptoirs Mod.	2728	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
CPR	452,80	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Cred.Fon.France	64,60	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Credit Lyonnais CI	396,50	[illegible]	− 2,90	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	403,50	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	202	[illegible]	− 2,77	[illegible]
Damart	3905	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Danone	907	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Dassault-Aviation	1300	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Dassault Electro	528	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Dassault Systemes	393,50	[illegible]	− 1,14	[illegible]
De Dietrich	259	[illegible]	− 1,89	[illegible]
Degremont	419,20	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	640	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,85	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Dexia France	553	[illegible]	− 0,90	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	90,20	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Dynaction	146,20	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Eaux (Gle des)	698	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Eiffage	297,40	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Elf Aquitaine	809	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Eramet	276	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Eridania Beghin	902	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Essilor Intl	1607	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1477	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Esso	546	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Eurafrance	2445	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Euro Disney	8	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1300	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Eurotunnel	6,30	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Fimalac SA	512	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Finextel	107,50	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	417	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Fromageries Bel	4100	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Galeries Lafayette	2600	[illegible]	− 1,84	[illegible]
GAN	152,20	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Gascogne (B)	548	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Gaumont #	428	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Gaz et Eaux	2365	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Geophysique	842	[illegible]	− 2,61	[illegible]
C.F.C.	525	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	569	[illegible]	− 2,28	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	136	[illegible]	− 7,35	[illegible]
GTM-Entrepose	397	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Golbert	759	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Guyenne Gascogne	1986	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1215	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Havas	407,50	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Havas Advertising	680	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Imetal	868	[illegible]	− 12,44	[illegible]
Immeubl.France	339	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Infogrames Enter.	764	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Ingenico	146	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Interbail	147	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Intertechnique	1425	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Jean Lefebvre	330	[illegible]	− 2,12	[illegible]
Klepierre	776	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Labinal	1695	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Lafarge	452,70	[illegible]	− 2,73	[illegible]
Lagardere	181,10	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Lapeyre	385	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Lebon	224,50	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Legrand	1229	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Legrand ADP	795	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Legris Indust.	239,50	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Locindus	791	[illegible]	− 0,12	[illegible]
L'Oreal	2346	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1375	[illegible]	− 6,32	[illegible]
Marine Wendel	647	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Metaleurop	80,80	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Metrologie Inter.	14,90	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Michelin	331,60	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Moulinex #	137	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Nord-Est	126	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Nordon (Ny)	389,90	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
NRJ #	800	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Olipar	71	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Paribas	431,10	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Pathe	1222	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Pechiney	285,50	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Pernod-Ricard	301,50	[illegible]	− 4,41	[illegible]
Peugeot	783	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2676	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	560	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Primagaz	460	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Promodes	2246	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Publicis #	570	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Remy Cointreau	119,30	[illegible]	− 2,76	[illegible]
Renault	175,50	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Rexel	1634	[illegible]	− 2,32	[illegible]
Rhone Poulenc A	238,70	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Rochette (La)	28,20	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5410	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Sade (Ny)	189	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Sagem SA	2880	[illegible]	− 3,12	[illegible]
Saint-Gobain	914	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Salomon (Ly)	517	[illegible]	—	[illegible]
Salvepar (Ny)	465	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Sanofi	636	[illegible]	—	[illegible]
Sat	1480	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Saupiquet (Ns)	605	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Schneider SA	364,80	[illegible]	− 2,27	[illegible]
SCOR	246,50	[illegible]	− 0,68	[illegible]
S.E.B.	860	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Sefimeg CA	370	[illegible]	− 0,54	[illegible]
SEITA	174,50	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Selectibanque	64,30	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
SFIM	931	[illegible]	− 0,64	[illegible]
SGE	144	[illegible]	− 2,50	[illegible]
Sidel	389,50	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Silic CA	821	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Simco	455	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A.	1163	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Skis Rossignol	136,80	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Societe Generale	853	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Sodexho Alliance	2876	[illegible]	− 3,30	[illegible]
Sommer-Allibert	221	[illegible]	− 2,66	[illegible]
Sophia	216,30	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Spir Communic. #	415	[illegible]	+ 3,37	[illegible]
Strafor Facom	410	[illegible]	—	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	660	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Synthelabo	730	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Technip	751	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Thomson-CSF	175	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Total	700	[illegible]	− 1,85	[illegible]
UFB Locabail	601	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
UIF	431	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
UIS	204	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Unibail porteur	576	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Union Assur.Fdal	635	629	− 0,94	19
Usinor	110,50	113,90	+ 3,07	5
Valeo	376,70	366,40	− 2,73	25
Vallourec	419	411,20	− 1,86	6
Via Banque	185,80	182,60	− 1,72	12
Worms & Cie	395,90	—	—	9,50
Zodiac ex.dt divid	1402	1401	− 0,07	18
Elf Gabon	1270	1265	− 0,39	591,69

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	122,50	123,50	+ 0,81	1,18
Adecco S.A.	2345	2340	− 0,21	13,13
Adidas AG #	781	785	+ 0,51	2,71
American Express	489	486,40	− 0,53	1,20
Anglo American #	304,40	302	− 0,78	7,14
Amgold #	308	303,10	− 1,59	9,96
Arjo Wiggins App.	19,60	19,50	− 0,51	0,45
A.T.T. #	270	275,30	+ 1,96	1,74
Banco Santander #	185,20	183,70	− 0,80	0,81
Barrick Gold #	133,10	128,80	− 3,23	0,34
B.A.S.F. #	210,30	215,50	+ 2,47	4,16
Bayer #	236	238,50	+ 1,05	4,19
Cordiant PLC	11,30	11,30	—	0,10
Crown Cork ord.#	276,90	287,40	+ 3,79	1,30
Crown Cork PF CV#	260	270	+ 3,84	2,45
Daimler Benz #	469,20	468,80	− 0,08	2,73
De Beers #	178,50	178,10	− 0,22	1,98
Deutsche Bank #	386,80	390	+ 0,82	4,44
Dresdner Bank	272	275,70	+ 1,36	3,82
Driefontein #	38,25	37,80	− 1,17	0,96
Du Pont Nemours #	381,40	377,60	− 0,99	1,68
Eastman Kodak #	366,50	370,80	+ 1,17	2,27
East Rand #	1,36	1,36	—	0,10
Echo Bay Mines #	28,65	28,80	+ 0,52	0,15
Electrolux #	454,40	450,10	− 0,94	3,53
Ericsson #	278,90	284,50	+ 2	1,30
Ford Motor #	272,80	272,70	− 0,03	2,22
Freegold #	29,15	28,45	− 2,40	1,34
Gencor act.regr.	14	14	—	—
General Elect. #	424	421,60	− 0,56	1,36
General Motors #	416	404,80	− 2,69	2,67
Gle Belgique #	545	548	+ 0,55	14,24
Grd Metropolitan	57,20	57,50	+ 0,52	0,95
Guinness Plc #	56,50	56,50	—	1,89
Hanson PLC reg.	28,80	28,70	− 0,34	—
Harmony Gold #	20,10	19	− 5,47	0,07
Hitachi #	54,25	54,60	+ 0,64	0,24
Hoechst #	251,60	258,50	+ 2,74	3,45
I.B.M #	633	626	− 1,10	1,07
I.C.I #	94,20	95	+ 0,84	1,83
Ito Yokado #	298,10	298,70	+ 0,20	0,72
Kingfisher plc #	78	77,90	− 0,12	1,44
Matsushita #	102,60	103,50	+ 0,87	0,30
Mc Donald's #	290	289,40	− 0,20	0,43
Merck and Co #	600	619	+ 3,16	2,33
Mitsubishi Corp.#	52,35	52,50	+ 0,28	0,16
Mobil Corporat.#	455	454,40	− 0,13	2,69
Morgan J.P. #	676	688	+ 1,77	4,52
Nestle SA Nom. #	8100	8110	+ 0,12	78,56
Nipp. MeatPacker #	72,10	72,50	+ 0,55	0,71
Nokia A	524	530	+ 1,14	3,94
Norsk Hydro #	347,50	349	+ 0,43	4,78
Petrofina #	2319	2293	− 1,12	49,02
Philip Morris #	252,40	255,50	+ 1,22	2,07
Philips N.V #	456,20	472,20	+ 3,50	3,59
Placer Dome Inc #	94,85	94,20	− 0,68	0,33
Procter Gamble #	869	865	− 0,46	2,62
Quilvest	311,10	315	+ 1,25	13,98
Randfontein #	10,55	10,45	− 0,94	0,62
Rhone Poul.Rorer #	581	582	+ 0,17	1,66
Rio Tinto PLC #	96	97,80	+ 1,87	1,23
Royal Dutch #	331,50	325,80	− 1,71	2,91
Sega Enterprises	175,10	173	− 1,19	1 −
Saint-Helena #	21,80	23	+ 5,50	1,52
Schlumberger #	505	506	+ 0,19	1,14
SGS Thomson Micro.	545	601	+ 10,27	—
Shell Transport #	44,50	44,20	− 0,67	2,13
Siemens #	408	409,50	+ 0,36	3,70
Sony Corp. #	542	540	− 0,36	1,33
Sumitomo Bank #	85,50	86,20	+ 0,81	0,18
T.D.K #	495	488,80	− 1,25	1,56
Telefonica #	179	180	+ 0,55	1,61
Toshiba #	32	32	—	0,22
Unilever #	1278	1285	+ 0,54	10,60
United Technol. #	499,20	508	+ 1,76	1,62
Vaal Reefs #	260,10	258,20	− 0,73	9,66
Volkswagen A.G #	3966	4058	+ 2,31	22,14
Volvo (act.B) #	167	167,60	+ 0,35	2,25
Western Deep #	127	124	− 2,36	3,77
Yamanouchi #	141	140,70	− 0,21	0,71
Zambia Copper	13,35	13,90	+ 4,11	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq.9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,61	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,45	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	105,98	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,02	[illegible]
CFF 10,25% 90-01 CB#	116,75	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,05	[illegible]
CLF 9% 88-93/98 CA#	101,83	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	124,05	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,06	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,30	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,46	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,72	4,085 ↓
Finansder 9% 91-06#	124,45	2,488 ↑
Finansd.8,6% 92-02#	114,75	3,702 d
Florai9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	3,289 ↓
OAT 9/85-98 TRA	100,75	5,578
OAT 9,50% 88-98 CA#	104,21	2,424
OAT TMB 87/99 CA#	99,95	2,212 d
OAT 8,125% 89-99 #	106,49	2,760
OAT 8,50% 90/00 CA#	109,84	4,238
OAT 85/00 TRA CA#	—	0,197
OAT 10%5/85-00 CA#	113,97	3,342 d
OAT 89-01 TME CA#	102,25	3,285 ↓
OAT 10% 90-01 ecu	115,90	5,808
OAT 7,5% 7/86-01 CA#	110,07	7,295 ↓
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,02	4,541
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,58	7,383 o
OAT 8,50% 89-19 #	—	7,825 ↓
OAT 8,50% 92-23 CA#	—	3,586 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	105,80	5,680
Suez Lyon.Eaux 90	972	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	81	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	626	626
Bains C.Monaco ◆	653	653
Bque Transatlantl.	185	185
B.N.P.Intercont.	850	850
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	465	465
Champex (Ny) ◆	29	29
CIC Un.Euro.CIP	433	431
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2287	2287
Concorde-Ass Risq	1231	1236
Continental Ass.Ly	554	554
Darblay ◆	566	566
Didot Bottin	776	775
Eaux Bassin Vichy ◆	3370	3370
Ecia	1080	1088
Ent.Mag. Paris ◆	1310	1310
Fichet Bauche	59	58,95
Fidei	32	31
Finalens	305	305
F.I.P.P. ◆	349	349
Fonciere (Cie)	593	593
Fonc. Lyonnaise #	718	710
Foncina # ◆	464	464
Francarep	294,90	290
France S.A. ◆	1234	1234
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1254	1301
G.T.I (Transport)	207	209
Immobail	147,90	148
Immobanque	650	645
Locamion (Ly) ◆	463	463
Locia ◆	59,90	59,90
Monoprix	285	283
Metal Deploye ◆	385,10	385,10
Mors	6,40	6,40
Navigation (Nle) ◆	111,60	111,60
Optorg	320,10	320
Paluel-Marmont	300,30	300,50
Exa.Clairefont(Ny)	895	902
Parfinance	279,90	276
Paris Orleans	270	268,30
Promodes (CI)	1685	1750
PSB Industries Ly	474	470
Rougier #	360,10	360
Saga	95	100
S.I.P.H.	271	301,20
Sofragi	4880	4900
Taittinger	3182	3210
Tour Eiffel ◆	265,10	265,10
Vicat	540	540
Caves Roquefort	1900	1900
Elyo	320	322,10
Finaxa	332	339
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	163	163
Gd Moul.Strasbourg ◆	1725	1725
Hotel Lutetia	325	336
Hotels Deauville	523	521
Immeubl.Lyon(Ly)#	645	645
L.Bouillet (Ly)	307	309
Lloyd Continental ◆	8300	8300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Matussiere Forest	56,70	56,70
Moncey Financiere	3110	3240
M.R.M. (Ly)	506	505
Part-Dieu(Fin)(Ly)	109	109
Pechiney Intl	141,30	143,50
Poliet	493,10	492
Sabeton (Ly)	801	803
Samse (Ly)	872	872
Sechilienne (Ly)	1150	1151
Sucr.Pithiviers	3400	3400
Tanneries Fce (Ny) ◆	255	255
Teleflex L. Dupont	117,10	119,50
Union Gle Nord(Li)	231	231

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	310	310
Commerzbank AG	206,90	207
Fiat Ord.	20,10	20,50
Gold Fields South	107	107
Kubota Corp.	22	22
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	37,80	37,80
Robeco	576	581
Rodamco N.V.	182,60	182,60
Rolinco	571	581
Sema Group Plc	142	144
Solvay SA	555	555

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51,35	[illegible]
AFE #	477	[illegible]
Aigle #	290	290
Albert S.A (Ns)	165	165
Altran Techno. #	1740	1721
Arkopharma#	327	[illegible]
Montaignes P.Gest.	3000	[illegible]
Assystem #	308	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	770	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	350,90	351
Bque Vernes ◆	157,30	[illegible]
Beneteau #	854	[illegible]
B I M P ◆	119	[illegible]
Boiron (Ly) #	318	[illegible]
Boisset (Ly) #	700	[illegible]
But S.A.	287,20	287,20
Cardif SA ◆	800	800
C.E.E #	114,30	113,90
CFPI #	420	420
Change Bourse (M)	218	219
CNIM CA#	214	[illegible]
Codetour	350,10	332
Comp.Euro.Tele-CET	419,50	410
Confandey #	319,50	318,90
C.A. Hte Normandie	316	311
C.A. Paris IDF	769	766
C.A.Ile & Vilaine	310	305
C.A.Loire Atl.Ns #	286	287
C.A.Morbihan (Ns)	322,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais	540	541
C.A.du Nord (Li)	535	540
C.A. Oise CCI	322,50	320
C.A. Somme CCI	326,20	326
C.A.Toulouse (B)	420	420
Devanlay ◆	585	585
Devernois (Ly)	585	586
Ducros Serv.Rapide	65	65,85
Emin-Leydier (Ly)#	450	447
Europ.Extinc.(Ly)#	410	[illegible]
Expand s.a	580	565
Factorem	700	691
Faiveley #	221	222
Finacor	63	62
Fininfo	712	715
Fructivie	588	578
Gautier France #	246	246
Gel 2000	43,50	43,50
GFI Industries #	1149	1136
Girodet (Ly) # ◆	34,90	34,90
GLM S.A.	245	245
Grandoptic.Photo #	1090	1090
Gpe Guillin # Ly	220	220
Kindy #	183	182
Guerbet ◆	227	227
Hermes internat.1#	496	492
Hurel Dubois	692	700
ICBT Groupe #	233	231
I.C.C.	138	138
ICOM Informatique	534	541
Idianova ◆	74,50	74,50
Inf. Computer #	81,10	77,95
IPBM ◆	74	74
M6-Metropole TV	628	624
Manitou #	757	756
Manutan	412,10	420
Marie Brizard #	630	625
Maxi-Livres/Profr.#	42	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	59,50	59,50
MGI Coutier #	289,90	281,10
Monneret Jouet Ly#	170,10	[illegible]
Naf-Naf #	77,90	77,50
Norbert Dentres.#	782	[illegible]
NSC Groupe Ny	810	808
Onet #	1002	1002
Paul Predault #	160	157,50
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	89	90
Phyto-Lierac #	300	299
Pochet	668	660
Poujoulat Ets (Ns) ◆	250	250
Radiall #	710	698
Robertet #	1078	1069
Rouleau-Guichard	315	313
Securidev #	116	115
Smoby (Ly)#	700	700
Sofco (Ly)	22,05	22,05
Sofibus ◆	297	268,10
Sogepare (Fin)	372	370
Sopra #	619	595
Steph.Kelian # ◆	83,60	83,60
Sylea	540	544
Teisseire-France	155,10	155
TF1	510	503
Thermador Hol. #	300	296
Trouvay Cauvin #	97,30	98
Unilog	835	826
Union Fin.France	597	591
Viel et Cie #	130	129,50
Vilmorin et Cie #	448	452
Virbac	517	517

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	38	38
Belvedere	859	855
BVRP	224	227
Coil	240	240
Electronique D2	915	916
FDM Pharma n.	225	215,10
Genset ◆	366	366
Guyanor action B ◆	12,90	12,90
High Co. ◆	135	135
Infonie	91	91,50
Joliez-Regol ◆	74	74
Mille Amis ◆	57	57
Naturex	82	82
Olitec	1240	1260
Picogiga ◆	230	230
Proxidis	19,50	19,10
R21 Santé	435	434
Stelax ◆	8	8

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	751	751
Credit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	164	152,90
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication *catégorie 3; ◆ cours précédent;* ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; *d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande* réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	146,63	139,65
Agipi Actions (Axa)	123,21	117,34
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2453,54	2417,28
BNP (3615 BNP)		
Natio Court Terme	14289	14289
Natio Epargne	2229,77	2207,69
Natio Ep. Capital C/D	861,01	852,49
Natio Ep. Croissance	3373,55	3307,40
Natio Ep. Patrimoine	145,66	142,80
Natio Epargne Retraite	165,59	162,34
Natio Epargne Trésor	11317,91	11295,32
Natio Euro Valeurs	1108,58	1086,84
Natio Euro Oblig.	1624,38	1614,24
Natio Euro Opport.	1120,61	1098,64
Natio Inter	1129,36	1087,61
Natio Opportunités	201,95	197,99
Natio Revenus	1117,59	1106,52
Natio Sécurité	11504,58	11504,58
Natio Valeurs	1433,12	1405,02
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92980,68	92980,68
Oblig. tres caté.	274,28	270,23
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◆	876,60	859,07
Nord Sud Dévelop. C ◆	2650,06	2644,77
Nord Sud Dévelop. D ◆	2504,82	2499,82
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	314,38	308,22
Patrimoine Retraite D	304,87	298,89
Sicav Associations C ◆	2434,31	2434,31
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19778,44	19778,44
Mutual. dépôts Sicav C	19424,67	19405,26
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	295,33	289,54
Écur. Capitalisation C	255,28	255,28
Écur. Expansion C	83413,67	83413,67
Écur. Géovaleurs C	3711,04	3638,27
Écur. Investis. D PEA	237,50	232,84
Écur. Monépremière	11400,22	11400,22
Écur. Monétaire C	13107,10	13107,10
Écur. Monétaire D	12482,84	12482,84
Écur. Trésorerie C	321,79	321,79
Écur. Trésorerie D	309,29	309,29
Écur. Trimestriel D	2026,43	2026,43
Éparcourt-Sicav D	193,56	193,56
Géoptim C	12921,34	12730,38
Géoptim D	11868,76	11693,36
Horizon C	2359,07	2312,81
Prévoyance Ecur. D	105,68	105,68
Sensipremière C	13344,87	13331,59
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12075,70	12051,60
Écur. Sécuripremière C	12047,24	12035,20
CNCA (INDOCAM)		
Amplia ◇	120412,50	120412,50
Atout Amérique	204,85	199,85
Atout Asie	107,80	105,17
Atout Futur C	844,29	823,70
Atout Futur D	794,80	775,41
Coexis	1967,43	1934,54
Dieze	2207,71	2170,81
Elicash ◇	955862,48	955862,48
Epargne-Unie	218,94	213,60
Eurodyn	2750,01	2682,94
Indicia ◆	1841,71	1796,65
Moné.JC ◇	12019,88	12019,88
Moné.JD ◇	11637,76	11637,76
Oblifutur C	552,36	543,13
Oblifutur D	529,28	520,45
Oraction	1772,24	1729,01
Revenu-Vert	1210,45	1190,22
Sévéa ◆	119,01	116,31
Synthésis	18375,81	18050,89
Uni Association ◇	121,41	121,41
Uni Foncier	1452,04	1416,62
Uni France	901,92	879,92
Uni Garantie C	1910,17	1878,24
Uni Garantie D	1460,97	1436,55
Uni Régions	1794,06	1750,30
Univar C ◇	311,46	311,46
Univar D ◇	298,49	298,49
Univers Actions	259,07	252,75
Univers-Obligations	253,05	248,82
CIC BANQUES		
Francic	776,61	753,99
Francic Pierre	142,46	138,31
Europe Régions	2000,49	1942,22
CIC PARIS		
Associc	1126,82	1126,82
Cicamonde	1652,74	1604,60
Converticic	410,88	404,83
Ecocic	1790,05	1737,91
Mensuelcic	10159,92	10059,33
Oblicic Mondial	4013,55	3958,24
Oblicic Régions	1182,52	1165,04
Rentacic	165,30	162,86
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1394,63	1380,82
Lion 20000 C	17256,22	17256,22
Lion 20000 D	16553,33	16553,33
Lion Associations C	11124,40	11124,40
Lion Associations D	11124,40	11124,40
Lion Court Terme C	26579,41	26579,41
Lion Court Terme D	24100,54	24100,54
Lion Plus C	1583,86	1552,80
Lion Plus D	1510,85	1481,23
Lion Trésor	2462,91	2438,52
Oblilion	2193,30	2171,58
Sicav 5000	770,07	754,97
Slivafrance	1288,98	1263,71
Slivam	608,74	596,80
Slivarente	248,05	243,19
Slivinter	840,68	824,20
Trilion	5144,36	5078,34
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2390,01	2343,15
CM Option Dynamique	137,90	136,03
CM Option Equilibre	266,47	263,51
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	166,63	162,17
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	926,58	926,58
Créd.Mut.Ep.Ind.C	150,65	146,62
Créd.Mut.Ep.J	23072,03	23072,03
Créd.Mut.Ep.Monde	1727,33	1681,10
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1892,10	1855
Créd.Mut.Ep.Quatre	1096,60	1075,10
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,44	101,43
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	823,80	788,33
Saint-Honoré Capital	20114,61	19528,75
St-Honoré March. Emer.	945,39	904,68
St-Honoré Pacifique	753,43	720,99
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1841,83	1841,83
Stratégie Actions	1185,83	1140,22
Stratégie Rendement	2002,33	1939,30
LA POSTE		
Amplitude Amérique	123,53	120,52
Amplitude Europe C	170,63	166,47
Amplitude Europe D	167,77	163,68
Amplitude Monde C	1080,70	1054,54
Amplitude Monde D	1031	1005,85
Amplitude Pacifique	107,59	104,97
Elanciel D PEA	192,78	188,08
Émergence Poste D PEA	158,94	155,06
Géobilys C	671,90	661,97
Géobilys D	635,70	626,31
Kaleis Dynamisme	1133,56	1111,33
Kaleis Equilibre	1088,85	1067,50
Kaleis Sérénité	1050,98	1040,57
Latitude C	149,33	149,33
Latitude D	136,05	136,05
Oblitys D	626,60	617,34
Plénitude D PEA	216,44	211,16
Poste Gestion C	14956,67	14956,67
Revenus Trimestr. D	5255,44	5201,43
Solstice D	2356,13	2350,25
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38216,82	38216,82
Actimonétaire D	31119	31119
Cadence 1 D	1075,94	1065,29
Cadence 2 D	1065,71	1055,16
Cadence 3 D	1053,41	1042,98
Capimonétaire C	412,99	412,58
Capimonétaire D	372,64	372,27
Sogeoblig C/D	9337,75	9245,30
Interoblig C	7573,01	7502,96
Intersélection France D	759,11	744,23
S.G. France opport. C	2117,68	2076,16
S.G. France opport. D	2021,60	1981,96
Sogenfrance C	1988	1949,02
Sogenfrance D	1817,13	1781,50
Sogépargne D	315,15	312,03
Soginter C	2649,84	2597,88
Fonds communs de placements		
Favor D	1535,30	1505,20
Sogeliance D	1701,56	1684,51
Sogenfrance Tempo D	223,60	219,22

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ESPACE Conçue juste après l'échec retentissant du projet Europa de première fusée européenne, Ariane n'avait rien pour susciter l'enthousiasme. ● SES PROMOTEURS n'en sont pas moins parvenus à convaincre les propriétaires américains de satellites, avant même le décollage du premier exemplaire, en décembre 1979. ● DE 55 % À 60 % DU MARCHÉ mondial des services de lancement est détenu aujourd'hui par la société Arianespace, qui a profité des erreurs stratégiques de la NASA. La fusée européenne fait travailler 12 000 personnes réparties dans 240 sociétés européennes. ● LE LANCEUR LOURD Ariane-5, destiné à préserver la position européenne face à une concurrence de plus en plus féroce, a explosé trente-sept secondes après le décollage lors de son vol inaugural, le 4 juin 1996. Reporté à plusieurs reprises, son deuxième tir n'aura pas lieu avant octobre, au plus tôt.

L'Europe s'apprête à lancer la centième fusée Ariane

Le tir du premier exemplaire a eu lieu le soir de Noël 1979, le vol 100 devait avoir lieu mercredi 24 septembre, vers 2 heures du matin. En dix-huit ans, le lanceur européen a conquis le monde, mais son successeur tarde à prendre le relais

« ALLEZ, VAS-Y GASTON ! A toi ! » D'une main ferme, Gaston a basculé les contacts, trompé pour une fraction de seconde l'ordinateur de bord et lancé la séquence de mise à feu. Puis il a rendu la main à l'informatique, et, après un compte à rebours parfait, l'Europe a pu assister en direct à l'allumage tant attendu des quatre moteurs du premier étage de la fusée Ariane. Il était 17 h 15. C'était presque Noël. Le 24 décembre 1979. Le ciel de la savane guyanaise s'est alors embrasé, et une nouvelle étoile est apparue au-dessus de la jungle.

Petite bougie têtue, Ariane, poussée par toute l'Europe, s'élança vers l'espace tandis que ses pères, tendus par cette première naissance, l'accompagnaient d'un : *« Vas-y ma belle ! T'as un quart d'heure pour nous montrer ce que tu sais faire. »* Une demi-heure plus tard, *« quand la satellisation a été confirmée, je suis resté sans voix, la gorge serrée, les larmes aux yeux »*, raconte Hubert Palmieri, chef de mission de ce vol historique.

UN SYMBOLE

Dix-huit ans ont passé. Le conte de Noël n'est plus qu'une légende, tout comme la mémorable bataille de boules de neige – celle laissée par l'évacuation du trop-plein d'oxygène liquide (à plus de 200 degrés au-dessous de zéro) du moteur cryogénique du troisième étage – que les contrôleurs de vol, grisés par le succès, firent ensuite sur le pas de tir. Dix-huit ans ont passé, et Ariane-1 et ses grandes sœurs devraient, le 23 septembre, souffler à Kourou (Guyane) un gâteau de cent bougies.

Pour cette centième, le lanceur européen, une Ariane 42 LP, l'une des plus puissantes de la famille, emportera sous sa coiffe un satellite de télécommunications (Intelsat 803) d'un peu plus de 3,4 tonnes, appartenant à l'organisation internationale Intelsat. Presque un symbole lorsque l'on songe qu'en mars 1984, lors du huitième tir de la fusée, ce fut précisément la mise en orbite réussie d'un satellite Intelsat qui donna ses lettres de noblesse au lanceur européen.

Que de chemin parcouru depuis cette époque quand Ariane, lanceur de dissuasion aux performances modestes destiné à bousculer les diktats de la toute-puissante Amérique en matière de lanceurs, n'emportait que 1 800 kilos. Qui aurait alors imaginé que la fusée et ses descendantes, formidablement promues par la société de transport spatial Arianespace – mise en place en mai 1980 alors que la fusée avait connu un succès et un échec –, contrôleraient un jour de 55 % à 60 % du marché mondial des services de lancement ?

Sûrement pas ses promoteurs. Aujourd'hui, pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 160 charges utiles lancées dont 134 satellites commerciaux, 99 lanceurs tirés, 7 échecs. Un taux de réussite de 92,8 % pour l'ensemble de la famille Ariane et de 95,7 % – le meilleur du monde – si l'on ne prend en compte que les tirs des Ariane-4 (67 succès, 3 échecs). Ces résultats enviés sont le fruit de l'opiniâtreté qui, en 1973 à Bruxelles, a conduit les Européens à engager le développement de ce nouveau lanceur. Ils sortaient pourtant, avec la fusée Europa, d'une série d'échecs difficilement admissibles. Au point qu'Ariane, nom choisi par le ministre français du développement industriel et scientifique, Jean Charbonnel, s'appela longtemps L-III-S (Lanceur de la classe d'Europa-III et de substitution). Il n'était pas question de fanfaronner.

A l'heure des comptes, presque vingt-cinq ans plus tard, le bilan est largement positif. Ariane a triomphé et les sommes considérables investies dans le développement de ses différentes versions (quatre au total) récupérées. Les pays européens, pas toujours de bonne grâce, ont payé pour ce programme 18 milliards de francs, auxquels se sont ajoutés quelque 35 milliards supplémentaires versés pour la construction des cent Ariane utilisées à ce jour.

74 MILLIARDS DE FRANCS

Si l'on y ajoute la commande d'une nouvelle série d'Ariane-4, le total réactualisé tourne autour de 74 milliards de francs. Mais, dans le même temps, Arianespace, sous la houlette de ses deux premiers PDG, Frédéric d'Allest et Charles Bigot, a fait plus de 55 milliards de francs de chiffre d'affaires depuis sa création. Si l'on ajoute 17 milliards de francs de contrats pour la mise en orbite dans les trois ou quatre ans à venir de 44 satellites, on peut considérer que les promoteurs du lanceur européen ne sont pas loin de rentrer dans leurs frais.

Dix-huit ans après le premier tir, l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien, qui fut aussi en son temps président du Centre national d'études spatiales, s'émerveille toujours de ce succès. *« Nous n'avions pas du tout,* reconnaît-il, *caressé l'idée de conquérir une aussi grande part du marché mondial en si peu de temps. (...) Nous avions une folle envie de réussir et d'être aussi bons que les Américains. »* Avec *« une bonne dose de modestie et d'humilité »*, mais aussi une part non négligeable *« d'ambition »*.

Paradoxalement, c'est aujourd'hui, alors qu'Ariane décolle de Kourou au rythme, hier inespéré, d'une dizaine de tirs par an, et que 12 000 personnes réparties dans 240 sociétés européennes travaillent pour ce programme, que l'avenir de la fusée européenne se joue. Longtemps anesthésiée par les succès du lanceur européen et handicapée par les coûts pharamineux des navettes spatiales sur lesquelles la NASA avait tout misé, la concurrence américaine a enfin réagi. Avec, d'abord, des productions nationales comme les Atlas de Lockheed-Martin et les Delta de McDonnell Douglas, mais avec aussi des fusées de l'ex-empire soviétique comme les Zenith destinées à la plate-forme de lancement offshore Sea Launch de Boeing.

Le Japon frappe aussi à la porte, tout comme la Russie, qui offre des Proton et pourrait, demain, en proposer une version améliorée via Lockheed-Martin. La Chine avec ses Longue Marche n'est pas en reste, et l'Europe elle-même n'a pas hésité à monter une « joint venture » avec les Russes pour vendre les fameux Soyouz. Dans ce contexte, le cuisant échec, l'an dernier, du premier exemplaire de la toute-puissante Ariane-5 censée reprendre le flambeau de la famille, a de quoi inquiéter l'Europe.

Le second Ariane-5 ne prendra au mieux le chemin des étoiles qu'en octobre. Aussi, le nouveau PDG d'Arianespace, Jean-Marie Luton, soucieux de ne pas perdre une clientèle chèrement acquise, envisage-t-il de passer commande d'une petite série supplémentaire d'Ariane-4, celle-là même qui fête son anniversaire à Kourou, en attendant qu'Ariane-5 soit véritablement opérationnelle.

Jean-François Augereau

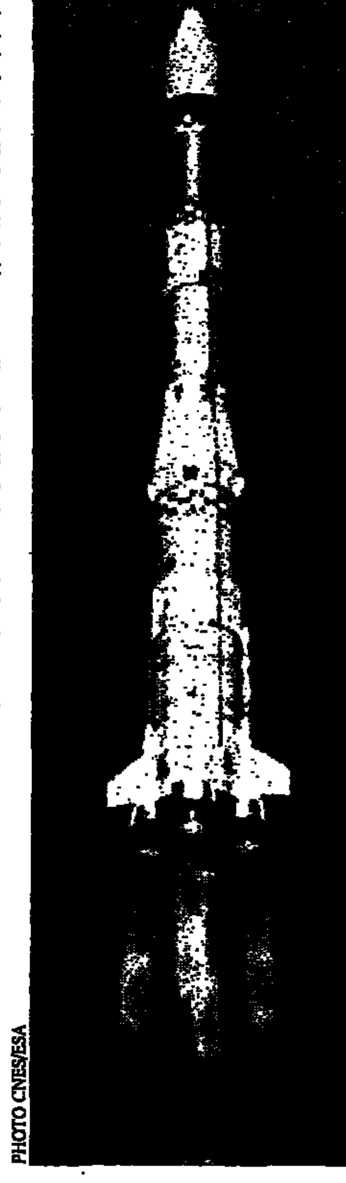
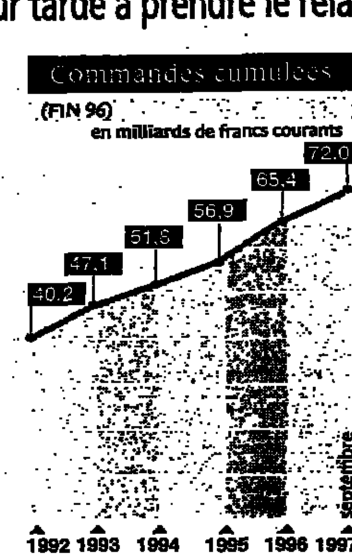
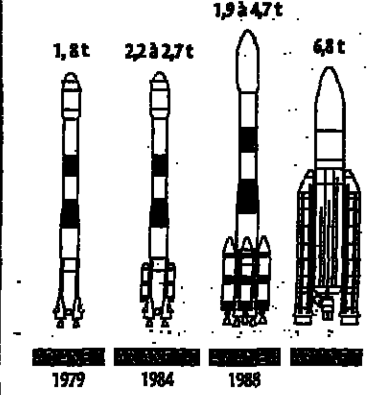


PHOTO CNES/ESA



Arianespace a engrangé au total 72 milliards de francs de contrats pour 180 satellites lancés ou à lancer



La "famille" Ariane s'est toujours adaptée à un marché en constante évolution

La foi inébranlable des pionniers

1977. Ariane n'avait pas encore de nom que déjà ses pères franchissaient les mers et tiraient les sonnettes. Plein d'une foi inébranlable, Frédéric d'Allest, aujourd'hui directeur général du groupe Lagardère, partait, au nom du Centre national d'études spatiales (CNES), à la conquête de l'Amérique. A ses côtés, le compagnon de toutes les infortunes, Raymond Orye, représentant de la Belgique au sein d'une Europe spatiale traumatisée par les échecs répétés des lanceurs Europa.

Pour tout bagage ils n'avaient que des plans et pas la moindre référence. Ariane n'était pas encore assemblée et les Américains vainqueurs de la Lune ne voyaient dans ce lanceur qu'un formidable gâchis. Non sans une certaine condescendance. Comment auraient-ils pu imaginer que ce machin qui n'avait pas volé allait devenir leur plus redoutable concurrent ?

Lourds de leurs liasses de papier, Frédéric d'Allest et Raymond Orye, têtus, s'envolèrent pour Washington avec mission de séduire Intelsat, l'organisation mondiale de télécommunications par satellite, et surtout son redoutable conseiller technique, la Comsat, alors proche des intérêts américains. Certes, la part de l'Europe dans Intelsat était un bon sésame. Mais Frédéric d'Allest reconnaît volontiers qu'ils eurent *« beaucoup de mal à* [nous] *faire prendre au sérieux »*.

Grâce à la foi d'hommes comme Jean Grenier, alors gouverneur d'Intelsat, la Comsat consentit à évaluer le lanceur européen. Non sans contraindre les pères d'Ariane à bâtir leur ligne de défense à la hâte. Huit jours plus tard, c'était fait. *« On rasait les murs, c'était loin d'être gagné. »* Pourtant, celle que les dirigeants de la NASA appelaient *« the old stuff »*, le vieux machin, réussit du premier coup sa présentation à l'Enfant Plazza à Washington.

La NASA, bercée par ses immenses succès, avait sous-estimé deux choses. La qualité du dossier et des solutions techniques que l'Europe proposait, notamment en ce qui concerne les interfaces satellite-lanceur. Ensuite, la réaction des membres d'Intelsat, agacés par l'arrogance de l'agence américaine qui avait décidé de ne plus fournir, pour les satellites, de lanceurs consommables comme l'Atlas-Centaur et de leur imposer de voler exclusivement sur des navettes spatiales.

Erreur. Les gens des télécoms n'aiment guère être bousculés. Et comme la Comsat avait donné sa bénédiction au lanceur européen, les gouverneurs d'Intelsat furent ravis de faire jouer la concurrence. Une aubaine pour l'Europe qui, malgré dix-huit mois de combats d'arrière-garde américains, emporta le morceau contre ce qu'il faut bien appeler un prix d'ami. Aujourd'hui, Frédéric d'Allest affirme avoir fait *« un léger gain en coût marginal »* sur ce contrat. Peut-être. Ce qui est sûr, c'est que, parée du label de l'internationalisation Intelsat-Comsat, il ne restait plus à Ariane qu'à conquérir le monde avant même d'avoir volé.

J.-F. A.

Claude Allègre veut recentrer la politique spatiale européenne

ALORS QUE le lanceur européen Ariane s'apprête à effectuer son centième tir, la gestion de l'Agence spatiale européenne (ESA) et celle de son principal bailleur de fonds, le Centre national d'études spatiales (CNES), sont l'objet de critiques sévères et réitérées de la part du ministre de la recherche et de la technologie, Claude Allègre.

Dans *Le Monde* du 17 juillet, M. Allègre avait qualifié d'*« ahurissante »* la situation du CNES, expliquant : *« Du fait de son endettement et de sa contribution très importante à l'ESA, il ne lui reste qu'un peu plus de 3 milliards de francs, sur un budget de 12,3 milliards, pour conduire une politique dont on ne voit d'ailleurs pas bien quel est l'objectif. »* Le ministre a enfoncé le clou, dans la revue *Ciel et Espace*, puis dans l'hebdomadaire *L'Express*, en indiquant notamment que le nouveau directeur général du CNES, Gérard Brachet, nommé le 10 juillet, avait pour tâche de *« remettre de l'ordre dans cette maison »*. Il s'est, par ailleurs, déclaré *« très très réticent »* vis-à-vis des vols habités, à ses yeux trop onéreux en regard des enseignements qu'en retirent les scientifiques.

M. Allègre, qui se pose en *« grand défenseur de la politique spatiale française »*, est en fait partisan d'un recentrage qui rende l'Europe plus autonome des grands programmes américains. En particulier, il se montre très réservé à l'égard de la future station internationale Alpha. Cet audacieux projet de laboratoire orbital habité, suffisamment grand pour accueillir en permanence six astronautes, associe les Américains, les Russes, les Japonais, les Canadiens et les Européens. Le lancement des premiers modules, prévu initialement fin 1997, pourrait ne pas avoir lieu avant mi-1998, en raison du retard pris par la Russie, l'assemblage du complexe devant être achevé en 2002. Après avoir beaucoup hésité à se lancer dans l'aventure, l'Europe s'est engagée à y contribuer à hauteur d'environ 2 600 millions d'écus (17 milliards de francs, dont 41 % pour l'Allemagne, 27,6 % pour la France et 18,9 % pour l'Italie).

EXPLORATION MARTIENNE

« Accepter de participer à cette station fut une erreur à la fois technologique, scientifique et stratégique, estime M. Allègre. *Il faudra tenir compte des engagements de la France, mais nous souhaitons revoir la nature de notre participation. »* Les difficultés que connaît depuis le début de l'année la station orbitale russe Mir et, à l'inverse, les prouesses réalisées par le petit robot Sojourner expédié sur le sol de Mars par la NASA, sont autant d'arguments sur lesquels s'appuie aujourd'hui M. Allègre. Partisan des missions automatisées, il préférerait, en particulier, que la coopération entre l'Europe et les Etats-Unis privilégie l'exploration martienne.

Le spationaute français Jean-Loup Chrétien, qui sera à bord de la navette américaine Atlantis qui doit décoller le 26 septembre pour rejoindre la station Mir, reste pourtant *« confiant »* quant à la poursuite des vols habités. *« Je suis un des seuls, en France, à avoir passé autant de temps dans l'espace, en compagnie des Russes et des Américains,* a-t-il déclaré à l'*Agence France-Presse*. *La coopération spatiale est indispensable. La NASA continue à nous faire des offres intéressantes auxquelles il nous faut prêter attention. »*

Pierre Le Hir

Un luxe de précautions pour éviter un nouvel échec d'Ariane-5

LA DATE du deuxième tir d'Ariane-5 *« ne pourra maintenant être annoncée qu'à partir du 25 septembre prochain, lorsque les dernières étapes de la campagne de lancement seront figées »*. En clair, c'est un nouveau report qu'annonce, en termes un peu alambiqués, le communiqué commun publié, jeudi 18 septembre, par le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA).

Interrogé au début du mois à Kourou (Guyane française), à l'occasion de la dernière mission d'une Ariane-4, Fredrick Engstrom, directeur des lanceurs à l'ESA, avait pourtant été très clair. Le jour-J *« sera fixé avant le 19 septembre »*, avait-il affirmé à l'Agence France-Presse. A l'époque, les responsables de la préparation du lanceur affichaient pour objectif le 30 septembre. Hélas, si *« la très grande majorité »* des derniers essais et vérifications ont été satisfaisants, *« quelques vérifications dans l'analyse du comportement dynamique du lanceur restent à terminer »*, explique le communiqué du CNES et de l'ESA...

« BOURDE » INEXCUSABLE

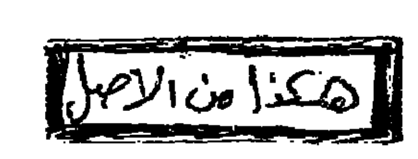
Après l'échec cuisant du premier tir, le 4 juin 1996, ce deuxième vol avait d'abord annoncé pour la mi-avril, puis pour juillet et enfin pour septembre. On envisage aujourd'hui (officieusement) la première quinzaine d'octobre. Plus que des problèmes techniques graves, ces reports successifs semblent traduire le traumatisme subi par les promoteurs d'Ariane-5. L'explosion de leur lanceur, 37 secondes seulement après son décollage, était dû, en effet, à une erreur de conception du logiciel de pilotage. Une « bourde » inexcusable qui a entraîné une révision scrupuleuse de toute la chaîne de conception et de fabrication, sur le plan technique comme sur le plan organisationnel.

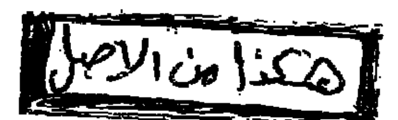
Les responsables du programme n'ont plus droit à l'erreur et en tirent les conséquences. *« Il y a neuf ans, pour le premier tir d'Ariane-4 qui, depuis, a largement fait la preuve de sa fiabilité, nous nous étions accordé une dizaine d'impasses sur des essais difficiles à réaliser au sol,* explique l'un d'eux. *Cette fois, il n'y en aura aucune. Si nous avons pris tout ce retard, c'est pour nous en assurer. »* Un gros travail. En effet, au contraire d'Ariane-4 (version évoluée d'Ariane-1), Ariane-5 est un lanceur d'une conception totalement nouvelle. Les ingénieurs ont parfois choisi des solutions techniques jamais employées auparavant, même sur des engins américains ou russes (c'est le cas, notamment, pour la fixation des deux grosses fusées d'appoint à poudre). En trente-sept petites secondes, le 4 juin 1996, ils n'ont, de surcroît, pas eu le temps de tester grand-chose.

Ces seize derniers mois ont donc été consacrés à recalculer toutes les « marges », à passer au crible les moindres détails. C'est ainsi, par exemple, que les responsables du programme ont découvert, en juin dernier, que le fabricant de l'une des pièces du moteur de l'étage principal avait changé son processus de fabrication sans les prévenir. Le moteur avait passé avec succès les essais au banc et avait déjà été expédié à Kourou pour être monté sur le lanceur. Ils ont préféré le remplacer.

Le dernier report de tir tient, lui aussi, à une ultime précaution. Les derniers modèles de calcul ont confirmé une certaine *« instabilité de pilotage »* du lanceur, explique un expert. Cette instabilité (commune à de nombreux engins volants rapides, dont certains chasseurs) est prise en compte par les calculateurs de bord, qui la corrigent en actionnant les vérins d'orientation de la tuyère du moteur de l'étage principal. Avant de donner leur ultime « feu vert », les techniciens ont voulu s'assurer que ces vérins, très sollicités, disposeraient... d'une réserve d'huile suffisante !

Jean-Paul Dufour





Brive dénonce l'absence de sanctions contre Pontypridd

Le directoire de l'European Rugby Cup (ERC) a décidé de ne sanctionner que les incidents de jeu entre Brive et Pontypridd, refusant de se prononcer sur les débordements d'après-match qui ont provoqué la mise en examen de trois Gallois

Les clubs de Brive et de Pontypridd devront payer conjointement 30 000 livres (environ 300 000 francs) d'amende après les incidents survenus lors du match de Coupe d'Europe, qui les a opposés, le 14 septembre, en Corrèze. Le match retour entre les deux clubs aura lieu, comme prévu, samedi 27 septembre, à Pontypridd. Il aura fallu attendre huit jours pour que l'European Rugby Cup (ERC), organisateur de l'événement, se prononce. La décision, annoncée lundi 22 septembre, en fin de soirée, par les membres du directoire de l'ERC, réunis à Dublin, ne satisfait pas les Brivistes. Ils s'estiment lésés, eux qui réclamaient des sanctions lourdes après que trois de leurs joueurs eurent été sérieusement blessés lors de la bagarre générale qui a suivi la rencontre. Ils devraient néanmoins se rendre au pays de Galles pour y disputer le match retour.

DUBLIN
correspondance

La cravate défaite, le front humide, l'air las après une séance vidéo de deux heures et un débat interminable (180 minutes au chronomètre officiel) pourtant interrompu par une solide pause dînatoire – foie gras, jambon de pays, noix de Grenoble, Saint-Marcelin et Reblochon, arrosés d'un *Fitou* 1986 – fournie par les représentants français, les délégués de l'European rugby cup (ERC), réunis lundi 22 septembre, à Dublin, ont tranché. Ils ont imposé, dans un premier temps, de lourdes sanctions financières à Brive et Pontypridd pour les incidents qui ont émaillé leur match, faute de pouvoir rendre un jugement sur les bagarres qui ont éclaté ensuite dans un bar de la cité corrézienne.

Les douze membres du directoire de l'ERC, après avoir consultés les avocats, ont estimé qu'ils n'avaient pas les moyens de rendre un verdict sur ce volet de l'affaire qui est désormais du ressort de la justice civile française. *« Nous continuerons à suivre les développement de l'enquête et en fonction de ses conclusions, nous réviserons et renforcerons éventuellement nos sanctions »*, ont-ils indiqué dans un communiqué publié en fin de soirée. D'ici là, Brive et Pontypridd devront payer conjointement 30 000 livres (300 000 francs) d'amende. La moitié de la somme devra être versée avant trois semaines. L'autre moitié sera retenue de manière suspensive jusqu'à la fin de la compétition.

GESTES RÉPRÉHENSIBLES

Selon les délégués, les images visionnées ont montré une *« série inquiétante de gestes répréhensibles des deux équipes »* impliquant huit joueurs gallois et quatre brivistes. La scrupuleuse comptablité de l'ERC établie à trente-deux le nombre des *« actes répréhensibles contre l'esprit du jeu »* commis par les joueurs britanniques et à vingt-sept ceux à mettre au passif des Français. En coulisse, il se murmurait que les deux clubs pouvaient s'estimer heureux d'avoir échappé à des sanctions plus lourdes. Certains membres du directoire demandaient un minimum de 400 000 francs d'amende, d'autres voulaient qu'on retire quatre points à chacune des équipes en cause et les plus virulents réclamaient leur radiation de la compétition.

C'est la clémence – et on se demande bien pourquoi – qui a prévalu. *« Nous avons enoyé un signal puissant pour dire que nous ne tolérerons pas ce genre de comportement »*, a déclaré Vernon Piugh, président de l'International Board, de la fédération galloise et membre du directoire de l'ERC. Quant aux graves incidents d'après match, il estimé que des sanctions *« sévères »* devaient être prises. *« Mais nous devons attendre les résultats de l'enquête judiciaire en France »*, a-t-il ajouté. *« C'est une décision normale*, tentait de désamorcer Séraphin Berthier, un des deux représentant français. *Étant donné que la justice a déjà été saisie de cette affaire, nous ne pouvons prendre le risque de sanctionner lourdement un club ou des joueurs qui seraient éventuellement acquittés par la suite. »* Du coup, le match retour aura bien lieu le samedi 27 septembre, à Pontybridd. Les gens de l'ERC – membres du directoire et directeur du tournoi – y assisteront en personne.

« INSULTE AU RUGBY »

Et à Brive, c'est la colère. *« C'est honteux, c'est dégueulasse*, a affirmé avec force Patrick Sébastien, président du club, sur les ondes de France-Info. *Je trouve que c'est une insulte au rugby d'avoir mélangé les deux choses. Pour des intérêts, je ne sais pas lesquels, je ne sais pas à qui ca profite (...)On n'a pas voulu entendre parler de ce qui s'est passé après le match. Il y a trois mecs qui se sont fait taper dessus, qui ont failli se faire tuer. Il y a eu des mecs en prison qui sont des récidivistes et on nous file une amende pour un match qui a déjà été joué, où il y a eu deux expulsés (...)De toute façon, on sera obligé de se plier, on est sous le régime de Ceaucescu. »*

Quant au trois-quart international de Brive, David Venditti, blessé dans la bagarre d'après-match, il voit *« une sorte d'affront »* dans la décision. *« C'est nul, tu te fais agresser, tu « charges » comme les autres, et tu payes autant que les autres. Ce sont les Anglais qui ont décidé, on n'a pas trop le choix. »* Il s'est également déclaré *« surpris »* du maintien du match retour à Pontypridd. *« On s'attendait à jouer mais pas là-bas. On se déplacera. Ca sera peut-être tendu (...)La meilleure récompense serait de gagner et de montrer aux Anglais qu'on est des joueurs, des compétiteurs, qu'on n'est pas là pour agresser les gens. On fera tout pour gagner nos trois matches et finir premiers. On ne lâchera pas. »*

Ian Borthwick (avec AFP)

COMMENTAIRE

PROFESSIONNALISME

A la minute même où ils ont quitté le stade, les joueurs de rugby redeviennent des hommes comme les autres. S'ils commettent une faute, ils sont donc des délinquants ordinaires, soumis à la justice plus qu'au pouvoir sportif. Pour aboutir à cette constatation, les hauts responsables de la Coupe d'Europe ont mûrement réfléchi, ont reporté plusieurs fois l'annonce de leur « jugement » et l'ont finalement proclamé en catimini. Les Brivistes crient au scandale. Les Gallois restent discrets. Pour l'instant, il n'y a plus ni victimes ni coupables. La Coupe d'Europe continue. C'est sans doute l'essentiel, pour les organisateurs d'une épreuve censée faire franchir au rugby le cap de la reconnaissance médiatique.

Il est, hélas, difficile de croire que la rixe de saloon qui a entaché la « troisième mi-temps » du match Brive-Pontypridd n'avait rien à voir avec le jeu. Que les acteurs de ce western n'étaient plus ces joueurs qui s'étaient échauffé les oreilles quelques heures plus tôt sur le terrain. En renvoyant à plus tard d'éventuelles sanctions contre les fauteurs de troubles, quels qu'ils soient, l'ERC a choisi de ne pas prendre ses responsabilités. Cela ressemblera à une curieuse manière d'étouffer l'affaire, comme si une troisième mi-temps qui dérape en fait divers ne causait aucun tort au rugby. Les rugbymen ne parlent plus que de professionnalisme. Ils se découvrent des obligations qui devraient leur interdire tout débordement sur le terrain et au dehors, quand ils portent l'image de leur club, de leur sport. La moindre des choses serait que les dirigeants locaux, nationaux et internationaux ne se comportent pas comme des amateurs, sachent leur montrer l'exemple, et les rappeler à l'ordre, si nécessaire. Qu'aurait-on dit si les dirigeants du football n'avaient laissé qu'à la justice le soin de régler les méfaits du hooliganisme ?

Pascal Ceaux

Huit jours de réflexion

● **Dimanche 14 septembre**
– A la 26e minute du match de Coupe d'Europe Brive-Pontypridd, une bagarre éclate entre Lionel Mallier et le Gallois Dale McIntosh. Une violente échauffourée implique la plupart des avants. Mallier et McIntosb sont expulsés. Brive gagne le match (32-31) à la dernière seconde.
– Vers 22 h 30, au Toulzac, un bar de Brive, des joueurs brivistes sont agressés par des Gallois. Philippe Carbonneau, Christophe Lamaison et David Venditti sont sévèrement touchés.
– Trois joueurs gallois (Dale McIntosh, Phil John, André Barnhard) sont mis en examen par le juge Brigitte Lesueur, chargée de l'enquête. De son côté, l'ERC, organisatrice de la Coupe d'Europe, demande un rapport écrit aux clubs et aux fédérations concernés.
● **Mercredi 17 septembre**
– L'ERC entend les dirigeants de Brive et de Pontypridd et repousse son verdict à jeudi. En attendant, il rejette une requête des Brivistes, qui avaient demandé le report de leur match face à Bath, samedi 20 septembre, en raison de l'absence probable de trois internationaux, Philippe Carbonneau, David Venditti et Christophe Lamaison, blessés lors des incidents.
● **Jeudi 18 septembre**
– Pour toute décision, l'ERC publie un communiqué dans lequel il annonce la convocation de son directoire le lundi 22 septembre et la publication des mesures *« aussi vite que possible après la réunion »*.

Majorité britannique

Le président du directoire de l'European Rugby Cup (ERC), Tom Kiernan, est irlandais, et le directeur du tournoi, Roger Pickering, est anglais. Les dix autres membres sont 2 Anglais (Bill Beaumont, Peter Wheeler), 2 Gallois (Andrew Meredith, Vernon Pugh), 2 Ecossais (Alan Hosie, John Jeffrey), 1 Irlandais (Peter Boyle), 1 Italien (Franco Loriogia) et 2 Français (Séraphin Berthier, responsable de la Commission nationale du rugby d'élite, et Michel Palmié, ancien joueur de l'AS Béziers).

Le club de football belge Anderlecht est sanctionné par l'UEFA

ANDERLECHT, le célèbre club de football bruxellois, ne pourra pas participer à la prochaine compétition européenne pour laquelle il se qualifiera, a décidé le comité exécutif de l'UEFA, lundi 22 septembre à Helsinki (Finlande). Cette sanction a été prise *« pour des raisons éthiques et morales à la suite de plusieurs affaires de corruption d'arbitres en 1983 et 1984 »*. La première concernerait le match Banik Ostrava (Tchécoslovaquie)-Anderlecht en 1983, mais l'arbitre aurait refusé l'argent proposé.

La deuxième concerne la demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA Anderlecht-Nottingham Forest (Angleterre) joué en avril 1984. *« L'UEFA a pris en considération les déclarations de Constant Vanden Stock, président du club belge au moment des faits, devant une cour civile belge reconnaissant qu'il avait payé 1 million de francs belges* [plus de 162 000 francs] *l'arbitre de la rencontre »*, explique un communiqué. L'arbitre en question, l'Espagnol Emilio Carlos Guruceta Muro, est décédé depuis dans un accident de la circulation. Battus 2-0 à l'aller à Nottingham, les Belges s'étaient imposés 3-0 au retour, bénéficiant d'un penalty douteux et de l'annulation d'un but marqué par les Anglais.

■ **L'équipe anglaise de Birmingham, Aston Villa,** adversaire des Girondins de Bordeaux en Coupe de l'UEFA, a été sévèrement battue (3-0) à Liverpool, lors d'un match de championnat disputé lundi 22 septembre. Robbie Fowler, Steve McManaman et Karlheinz Riedle ont été les buteurs du FC Liverpool.

■ **BASKET-BALL : le championnat professionnel nord-américain (NBA)** souhaite apporter des changements pour favoriser le jeu d'attaque et le spectacle. La NBA votera donc avant la fin du mois une nouvelle règle sur la défense illégale.

Les canoéistes français slaloment vers les Jeux de Sydney

Leur discipline a été réintroduite dans le programme olympique

AUX CHAMPIONNATS du monde de slalom, qui doivent se disputer à partir de jeudi 25 septembre à Tres Coroas (Brésil), l'équipe de France de canoë-kayak a retrouvé son sourire des Jeux olympiques d'Atlanta (1996). Pourtant, il y a quelques semaines, les « slalomeurs » étaient encore prêts à tout abandonner. Quand, le 15 novembre 1996, le bureau exécutif du Comité international olympique (CIO) rassemblé à Cancun (Mexique), à la demande des organisateurs des Jeux de Sydney en 2000, annonce l'exclusion du slalom du programme olympique, les deux champions français de canoë biplace, Frank Adisson et Wilfrid Forgues, tombent des nues.

Mais la Fédération française de canoë-kayak (FFCK) – la France est l'une des meilleures nations dans cette discipline – se lance alors dans une campagne-marathon afin d'obtenir la réhabilitation du slalom (*Le Monde* du 24 juin). Onze mois de lobbying auprès du Socog (le comité d'organisation des Jeux de Sydney) et du CIO vont finir par porter leurs fruits : le 1er septembre dernier, le maintien du slalom parmi les disciplines olympiques est officialisé.

« Il fallait absolument se battre, explique Hervé Madoré, le directeur technique national du canoë-kayak. *Pour nous, les Jeux demeurent indispensables car, à la différence d'autres sports comme le football ou le tennis, tout est calculé en fonction de cet événement : les entraînements, les sélections, la motivation... »*

CELLULE DE CRISE

En décembre 1996, une cellule de crise s'était constituée autour de Richard Fox, ancien champion du monde de slalom britannique installé près de Marseille, et la FFCK fait appel à Euro RSCG pour bâtir une stratégie de lobbying. Déjà rodée aux coutumes parfois étranges du milieu olympique, grâce notamment à son étude sur la candidature de Lille pour les JO de 2004, l'agence de publicité dresse un plan de bataille. Le temps presse : nous sommes déjà en février 1997, et la facture s'élève à 400 000 francs, une somme considérable pour une fédération modeste qui se voit contrainte de diminuer de 40 % le budget de fonctionnement alloué aux slalomeurs. Il n'y a pas d'autre solution. *« Lors de certains stages, nous étions obligés de camper après les entraînements »*, raconte Frank Adisson, qui a vu, avec son compère Wilfrid Forgues, la plupart de ses sponsors s'envoler en l'espace de onze mois.

Pendant ce temps, à Sydney, Michael Knight, le président du comité d'organisation des Jeux, campe sur ses positions : l'infrastructure dévolue au slalom est trop coûteuse, inutilisable après les Jeux, et le quota de participants ne sera pas remis en question. Le clan français – appuyé par les experts d'EDF, maître des eaux vives en France par la régulation des barrages – apporte des solutions précises : le coût du bassin artificiel de Penrith, non loin de Sydney, est révisé à la baisse (27 millions de francs contre 55 au départ), un projet d'aménagement du bassin en parc aquatique pour l'après-Jeux est proposé, et le nombre d'athlètes engagés est limité selon la volonté des Australiens.

Michael Knight se rend petit à petit à la raison. A la fin du mois d'août, il est définitivement conquis. *« Les Australiens ont également accepté notre proposition de changer le règlement afin de raccourcir les épreuves pour mieux les adapter aux canons de la retransmission télévisuelle »*, souligne Hervé Madoré. En fin de compte, l'opération aura coûté quelque 800 000 francs à la FFCK. Une mise de fonds indispensable à la ruée vers l'or australien.

Paul Miquel

Va-et-vient d'une discipline olympique

● **Apparu aux Jeux de Munich en 1972, le slalom a ensuite disparu des programmes olympiques de canoë-kayak. Réintroduit en 1992 à Barcelone, il s'est surtout fait connaître en France à l'occasion des Jeux d'Atlanta (1996) grâce aux médailles de Frank Adisson et Wilfrid Forgues (or), Patrice Estanguet (bronze) et Myriam Fox-Jérusalmi (bronze).**
● **Le slalom est une compétition contre la montre en** eaux vives, sur un parcours naturel ou artificiel, jalonné de 25 portes formées par deux perches suspendues. Les concurrents doivent passer entre ces perches sans les toucher. L'épreuve se joue en deux manches.
● **Le résultat final** est calculé depuis cette année par addition des temps des deux manches. Jusqu'à Atlanta, le classement était basé sur la meilleure des deux manches.

Amis de grand chemin

Deux Guides du routard sur Paris, ses restaurants et ses bistrots

ILS EN ONT usé un max de brodequins, à cavaler sur les routes à la recherche de l'endroit innocent qui aurait oublié d'augmenter ses tarifs. Sioux sur le sentier de la dèche, petits frères des pauvres le carnet de notes en forme de sébile, toujours à gratter un sou par-ci, un sou par-là ; c'est pour mes fauchés, mon bon monsieur, un geste. A eux le sommier qui grince, l'eau tonique et glacée du petit matin, avec le coup de marc ou d'anis dans le café, qui réveille d'un seul coup pour reprendre le chemin dans le bon sens. Des braves.

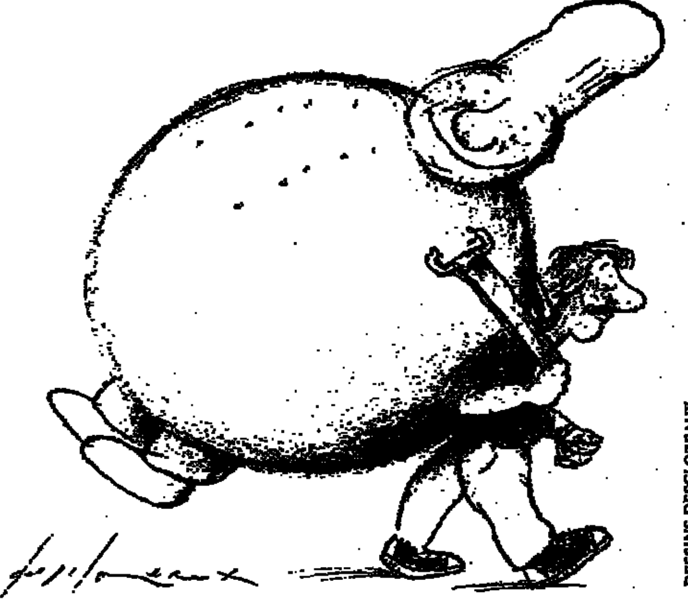
Dans le début des années 70, le Guide du routard faisait partie de l'attirail indispensable pour survivre à l'aise quand on bougeait un peu ses fesses pour aller voir si la terre était vraiment ronde. On le rangeait dans la 2 CV, à côté de la boîte de Vache-qui-rit, pas loin du Laguiole et du paquet de Gauloises, traînaient dans les atmosphères les restes des farandoles de mai 68, à Katmandou les as du vol stationnaire s'étaient mis à ultraplaner. Dans le ciel passait un avion tout nouveau et très performant, le charter.

Comme il paraît loin, ce temps où, sans être résolument épargnant, on menait pourtant une existence confortable. On s'étonnait d'un rien, on écrivait encore à la plume, *France-Dimanche* ressemblait à un journal de patronage, les photographes de l'ombre mitraillaient en pleine lumière. Les grandes dépressions étaient à venir. Des modestes parlent aux modestes. Quand, en 1973, une poignée de vétérans de la bataille de la rue Gay-Lussac résument dans un ouvrage bon marché comment voyager facile dans vingt-deux pays, pas moins, on prend l'affaire à la blague en saluant la démarche comme exemplairement généreuse ; cette année-là, Ettore Scola finissait de tourner *Nous nous sommes tant aimés*. Derniers chiffres connus de la saison 97-98 chez Hachette : soixante-sept titres routardement menés et tirés à 1 800 000 exemplaires. Il y avait donc demandeurs pour surfer sur la vague budgets courts, bons tuyaux et étapes honnêtes.

TOUS FRÈRES

Pour Barthes, qui dans *Mythologies* agresse le Guide bleu avec rudesse, *« l'ennemi capital demeure la norme bourgeoise »* ; pour le Routard, l'envie d'être tous frères va lui donner un style dont il n'arrivera plus à s'échapper. On y lit encore aujourd'hui des choses désarmantes : *« Et pour cette chouette collection, plein d'amis nous ont aidés. »* Et effectivement, nous sommes toujours sous le régime de la république des copains. L'idée est inusable. Avant de s'en prendre aux châteaux-hôtels, ou de se mesurer à la grande carte du Michelin, il faut avoir eu vingt-cinq ans et su concélébrer les messes du plat unique et de la chambre avec vue sur la cour.

Débarque le Routard, référence inattaquable et longue pratique des endroits où il est interdit de faire du mal au client. Ce souci de la défense de l'économiquement faible fait largement la différence avec les autres guides, contraints de s'appuyer la tournée des grands ducs et de rendre compte des dernières élégances de table des toques couronnées. L'ami public, lui, procède différemment. Dans son *Restos et Bistrots de Paris*, par exemple, trois catégories d'établissements ont été retenues : assez bon marché, prix moyens, plus chic. Le reste des forces vives de l'arrondissement étant classées dans « où prendre un verre », « bars à vins », « où sortir », « boîtes »...



On voit assez vite, dans ce *« assez bon marché »*, tout le désolant de la vie chère que les enquêteurs ont le triste privilège d'imposer à leurs futurs protégés. Comme on devine, dans le *« plus chic »*, le hérissement naturel qu'ils ressentent à entraîner leurs ouailles vers des lieux de perdition. Les grands de cette ville sont soigneusement évités, mais, comme il faut ce qu'il faut, sont cités les deuxième rayon, ceux que l'on pourrait aller visiter en début d'écornement de l'allocation parentale. Ainsi Lapérouse, furieuse ancienne maison close de rendez-vous gourmands, est en bonne place, accommodée de commentaires oints aux huiles purificatrices du bon marcheur dévoreur d'espaces limpides. On lit : *« ... des alcôves privées, papillonnantes d'angelots, où les barons s'enfermaient jadis avec leur dame aux camélias »*. On peut difficilement faire moins choquant.

Tout n'est pas de ce tonneau, mais flotte l'approche prudente du mauvais lieu à éviter ; le Routard, comme saint Georges, terrassant le nuisible. Au moins est-on sûr de ne pas faire de vilaines rencontres, ni d'essuyer les coups d'escopette de voyous de fourneaux. Guide limpide patrouillant dans une sphère des plus troubles, il taille la piste à la machette, en essayant de garder la ligne claire tracée par les anciens.

Dans un siècle où les méchants n'ont aucune raison de ne pas faire la loi, il est assez réjouissant de voir le succès que s'offre cette équipe de ramasseurs de miettes d'un peu d'humanité, d'un peu de partage, d'un peu de parler vrai. Le cynisme, qui a encore de très beaux jours devant lui, ne peut que bien prendre ces herses douces posées sur ses boulevards.

Jean-Pierre Quélin

★ *Restos et Bistrots de Paris*, le Guide du routard, Hachette. 500 adresses, 42 francs. *Le Guide du routard Paris*, 1998/99, 575 pages, 75 francs.

DESSINS DESCLOZEAUX

Le Touquet patate-plage

« La ratte se meurt, la ratte est morte. » C'est à ces cris ou presque qu'un émissaire du ministère de l'agriculture se rend dans les années 60 chez André Hennuyer, semencier dans la région du Touquet et grand connaisseur en plants de pomme de terre. Dans sa poche, trois misérables spécimens qui tiennent facilement dans une tasse à café. Sa mission, s'il l'accepte, est de régénérer cette variété qui disparaît peu à peu des jardins et ne se trouve déjà quasiment plus sur les étals. Des pommes de terre, il en existe pourtant déjà des tonnes. Si le botaniste irlandais Rye ne recensait que cinq variétés en 1730, Parmentier en dénombrait plus de quarante à la fin du même siècle, et l'on estime aujourd'hui qu'il en pousse plus de mille sept cents espèces rien qu'en Europe. Bien sûr, toutes ne sont pas appelées aux plus grandes destinées commerciales. Certaines, telle la saucisse, qui fut autrefois très en vogue, sont aujourd'hui totalement oubliées. La ratte, qui, comme elle, est une variété à chair ferme, a bien failli passer l'arme à gauche. C'est sans doute sa petite saveur de noisette qui l'a sauvée et fait son succès auprès des grands chefs dans les années 80.

A l'origine, ce tubercule semblait pourtant cumuler tous les défauts pour un agriculteur. Outre un nom à coucher dehors, cette variété est sans doute l'une des plus sensibles au mildiou, et ses rendements à l'hectare sont trois à quatre fois moindres que d'autres comme la bintje. A cette accumulation de tares, vient s'ajouter le fait que cette vieille race est le plus souvent difforme. Les Anglais, qui ont beaucoup d'affection pour cette espèce, l'ont rebaptisée *« French cornichon »*. C'est que l'on prend bien soin de leur vendre, comme à nous, des rattes élégantes, petits formats caractéristiques légèrement coudés et aux pointes effilées. *« Ce qu'ils ne savent pas*, raconte Andoin de l'Epine, l'un des principaux producteurs de ce tubercule, *c'est que 30 % de la récolte finit chez les cochons, car très souvent la ratte se développe dans tous les sens à la fois, formant des doigts. »*

Septembre est le mois idéal pour se faire une salade ou une poêlée de cette pomme de terre. La ratte est à cette époque fraîchement déterrée, sa peau est fine et se mange très bien. L'idéal, quand on décide de la passer à la sauteuse, est de ne pas la travailler à cru mais de l'ébouillanter auparavant quelques minutes. Ses cellules éclatent alors et empêchent l'huile où elle rissole de pénétrer.

Paradoxe de cette patate de luxe, c'est à contre-emploi qu'elle a connu la célébrité, grâce à la purée de Joël Robuchon. Bien étonnant pour une variété réputée non farineuse. L'explication est simple, il en faisait produire spécialement pour lui en Seine-et-Marne : des formats nettement plus gros où la teneur en amidon peut se développer. Ne rêvons pas, elles sont quasiment introuvables.

Guillaume Crouzet

★ Ratte du Touquet (60 % de la production nationale vient de cette région). 10 F environ le filet d'un kilo.

BOUTEILLE

AOVDQS Haut-Poitou 1996

Chardonnay - Cuvée La Surprenante

■ Les vignobles des abbayes de ce terroir céréalier, autour de Neuville-de-Poitou, entre fiefs vendéens et saumurois, fournissaient déjà l'Angleterre au temps d'Aliénor d'Aquitaine. Ce sont aujourd'hui des vins de cépages uniques qui, pour autant, n'ont pas d'autre ambition que d'exprimer des arômes riches de fruits. La cuvée La Surprenante, cépage chardonnay, est le premier résultat de cette démarche : vignes âgées et récoltées à maturité ; vinification longue à température faible qui s'achève, pour une partie, dans des fûts de bois neuf. Le gras et la rondeur de ce vin proviennent de l'élevage sur lies fines et du délai de mise en bouteille, jamais avant dix mois. Au nez, comme en bouche, c'est un vin ample, un peu charmeur, aux arômes d'acacia mêlés d'un discret bouquet de vanille.

★ **Cuvée La Surprenante 1996, la bouteille : 45 F. SA Cave du Haut-Poitou, 32, rue de Plault, 86170-Neuville-de-Poitou. Tél. : 05-49-51-21-65.**

J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Bistrots

L'ANGE VIN

■ Jean-Pierre Robinot a quitté la rue Richard-Lenoir, pour la passante rue Montmartre. Enfin l'ange vint ! C'est un passionné des vins de Loire. Rien qui ne se passe du côté de Savennières, les secrets du quarts-de-chaume, les cépages de Thouarcé, le nez du bonnezeaux, le nom des cinq ponts qui traversent le Layon, rien qui ne lui soit inconnu. Quelques plats savoureux, le pavé de boeuf aux pommes de Noirmoutier, l'andouillette de la Sarthe au jasmières, la caille rôtie en feuilles de vigne ou le pigeon avec sa cassolette de cèpes... Un ange passe ! A la carte, compter de 160 F à 200 F. Vin au verre : 17 F à 30 F.

★ **Paris. 168, rue Montmartre (75002). Tél. : 01-42-36-20-20. Fermé dimanche et lundi.**

Brasseries

LE COLIBRI

■ C'est un bistrot de la Madeleine, en retrait, un peu caché, mais accueillant, et vivant au rythme des offices : touristes et gens du quartier y côtoient le personnel de l'église. Le patron veille, carré et débonnaire. Une vraie brasserie ! Les entrées s'imposent : soupe à l'oignon, escargots, filets de hareng, l'oeuf dur mayonnaise. La choucroute garnie pour les vrais amateurs, et les viandes de boeuf choisies : l'entrecôte, le filet et la côte pour trois personnes. Les plats du jour – filet de lotte à l'armoricaine – apportent la variété. Les bières sont là, dont la japonaise Kirin. Carte des vins modeste, mais où l'on remarque un bonnezeaux, peu commun, et un très beau gaillac. L'excellent beaujolais, regnié 1996, se déguste au comptoir. Menu à 110 F. A la carte, compter 150 F.

★ **Paris. 8, place de la Madeleine (75008). Tél. : 01-42-60-59-22. Ouvert tous les jours.**

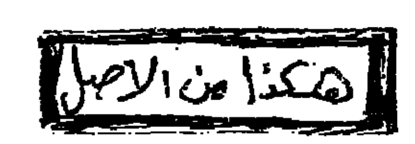
Gastronomie

LE BONHEUR DE CHINE

■ Deux des frères cadets du cuisinier Chen à Paris, installés à la limite de Rueil-Malmaison et de Suresnes, place de la Paix, près des cités-jardins d'Henri Sellier, se sont mis à son école. Produits frais, crustacés vivants, servent à composer l'harmonie d'un repas où le gingembre saura, tour à tour, suggérer sa présence ou l'affirmer, sans jamais l'imposer. Genqing Chen – comme son frère – maîtrise la magie des épices. C'est la langouste ou bien le turbot, sautés au *wok*, leur jus de cuisson doucement parfumé, dans une admirable présentation. La délicatesse des moules, alliées au basilic, l'éclat du poivre de Setchouan et des cuisses de grenouille ou encore la suavité du gingembre, de la ciboulette et de l'agneau sauté, se jouent de nos occidentales harmonies de saveurs. L'accueil de Yongwei Chen et de sa souriante épouse est céleste, comme il se doit. Quelques belles bouteilles. Et aussi, pour l'ordinaire, trois menus abordables : 65 F et 89 F (déj. sem.), 130 F (midi et soir). A la carte, pour une cuisine d'exception, compter de 200 F à 350 F.

★ **Rueil-Malmaison. 2-6, allée Aristide-Maillol (92500), face au 35, avenue Jean-Jaurès, à Suresnes. Tél. : 01-47-49-88-88. Tous les jours.**

Jean-Claude Ribaut



Temps estival

LES HAUTES PRESSIONS centrées sur la mer du Nord et l'Europe centrale protègent la France des perturbations. Le soleil dominera mercredi largement, et les températures seront encore estivales en ce début d'automne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil va briller toute la journée. Les températures seront un peu fraîches le matin, puis l'après-midi elles seront au-dessus des normales, comprises entre 23 et 26 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Ce sera une très belle journée. Les températures matinales seront un peu fraîches, mais les maximales seront estivales, entre 22 et 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Beaucoup de soleil pour cette journée. Il fera frais le matin, puis le thermomètre atteindra 23 à 26 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le temps sera bien ensoleillé. Quelques nuages se développeront sur le relief sans donner de précipitations. Le mercure atteindra 27 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil sera très généreux après la dissipation de quelques brouillards matinaux. Quelques cumulus se développeront sur le relief. Les températures seront estivales, entre 27 et 29 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Beaucoup de soleil pour cette journée. Il y aura toutefois un risque d'averses sur le relief corse. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 26 et 29 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** *A compter du 26 octobre*, Delta Air Lines commercialisera les vols quotidiens opérés par Swissair entre Zurich et Hanovre. Il en ira de même à partir du 27 octobre des vols quotidiens de la compagnie suisse entre Zurich et Bangkok. Ces mesures interviennent dans le cadre des accords entre Delta, Swissair, Austrian Airlines et Sabena afin d'harmoniser les horaires et les numéros de leurs vols respectifs. Les passagers bénéficient, en outre, des programmes de fidélisation de ces compagnies.

■ **ÉTATS-UNIS.** United Airlines propose à ses passagers un billet Paris-Washington à 2 580 F A/R. Renseignements au 0800-01-91-38 (province) et au 01-41-40-30-30 (Paris).

■ **IRAK.** Iraqi Airways organise à *partir de Bagdad pour les visiteurs* étrangers des visites dans les lieux saints d'Irak. – *(AFP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	7/22 S	PAPEETE	23/29 N	KIEV	5/10 P	VENISE	14/24 N
AJACCIO	13/26 N	NANTES	14/26 S	POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	19/27 S	VIENNE	9/16 S
BIARRITZ	16/27 S	NICE	15/24 N	ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVERPOOL	10/17 S	**AMÉRIQUES**	
BORDEAUX	14/29 S	PARIS	9/24 S	**EUROPE**		LONDRES	10/19 C	BRASILIA	19/25 P
BOURGES	10/24 S	PAU	14/25 N	AMSTERDAM	9/18 S	LUXEMBOURG	8/18 N	BUENOS AIR.	11/19 N
BREST	13/23 S	PERPIGNAN	13/26 S	ATHENES	16/24 S	MADRID	12/28 S	CARACAS	26/32 S
CAEN	13/21 S	RENNES	12/24 S	BARCELONE	18/25 N	MILAN	15/28 S	CHICAGO	8/18 S
CHERBOURG	10/21 S	ST-ETIENNE	8/25 S	BELFAST	12/16 C	MOSCOU	5/9 P	LIMA	19/22 P
CLERMONT-F.	7/26 S	STRASBOURG	7/23 S	BELGRADE	9/21 S	MUNICH	3/17 C	LOS ANGELES	22/28 S
DIJON	9/22 S	TOULOUSE	13/28 S	BERLIN	10/17 S	NAPLES	18/23 P	MEXICO	15/20 C
GRENOBLE	10/26 S	TOURS	10/25 S	BERNE	5/20 C	OSLO	7/15 P	MONTREAL	4/10 S
LILLE	8/21 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	7/19 N	PALMA DE M.	16/28 N	NEW YORK	11/16 N
LIMOGES	12/23 S	CAYENNE	23/32 S	BUCAREST	6/23 S	PRAGUE	6/14 S	SAN FRANCS.	17/26 S
LYON	10/25 S	FORT-DE-FR.	26/30 S	BUDAPEST	8/19 S	ROME	15/21 P	SANTIAGO/CHI	5/17 C
MARSEILLE	14/27 S	NOUMEA	20/26 S	COPENHAGUE	11/17 S	SEVILLE	21/30 N	TORONTO	5/15 S
				DUBLIN	11/15 C	SOFIA	9/20 S	WASHINGTON	11/18 C
				FRANCFORT	8/19 S	ST-PETERSB.	5/7 P	**AFRIQUE**	
				GENEVE	11/22 N	STOCKHOLM	3/13 N	ALGER	15/28 N
				HELSINKI	-2/9 N	TENERIFE	18/25 S	DAKAR	25/30 N
				ISTANBUL	15/20 S	VARSOVIE	5/12 N	KINSHASA	21/30 N

LE CAIRE	21/30 N
MARRAKECH	20/27 S
NAIROBI	12/25 S
PRETORIA	17/31 S
RABAT	20/26 S
TUNIS	21/25 P
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	26/34 N
BOMBAY	27/30 P
DJAKARTA	25/31 S
DUBAI	28/37 S
HANOI	24/31 N
HONGKONG	25/28 C
JERUSALEM	20/29 S
NEW DEHLI	27/33 S
PEKIN	16/19 P
SEOUL	15/23 S
SINGAPOUR	27/32 C
SYDNEY	10/14 N
TOKYO	17/19 P

Situation le 23 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 septembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Locataires et propriétaires, droits et devoirs

« MON LOCATAIRE se prend pour Michel-Ange, il a barbouillé les murs du salon d'une fresque bariolée. Ai-je le droit de l'en empêcher ? », demande un propriétaire consterné qui venait de faire repeindre son appartement. Réponse : impossible de s'y opposer, car il ne s'agit pas de transformations (article 6 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989). Tout au plus pourra-t-il exiger, à la fin du bail, que les murs soient remis dans leur couleur initiale si la décoration est trop originale. Mais l'appréciation de *« l'originalité »* reste subjective.

Si le locataire abattait une cloison et modifiait la disposition des lieux sans autorisation, il en irait autrement. Ou bien s'il commettait des dégradations, ou si, par exemple, la colle de la moquette dont il a revêtu un mur s'avérait indélébile.

Le mode de vie du locataire, en effet, ne concerne pas le propriétaire. Ce dernier ne peut lui donner congé au motif qu'il partage son studio avec trois copains, pas plus qu'il ne peut lui interdire de posséder des animaux... sauf s'ils représentent un danger ou une gêne pour les voisins. La cour d'appel de Paris a ainsi validé le congé d'un locataire qui tenait enfermés nuit et jour plus de trente chats et deux chiens (13 juillet 1989). De même pour un autre, qui abritait chez lui un serpent (cour d'appel de Colmar, 25 octobre 1993).

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Plus ordinairement, les travaux d'entretien sont souvent source de conflit. *« La dernière réclamation de ma locataire portait sur le remplacement du flexible de douche ! »*, déplore Henri T. Le changement du flexible de douche, tout comme celui des joints, des interrupteurs, des tuyaux souples de raccordement de gaz ou des vitres détériorées fait partie des réparations locatives (décret nº 87-712 du 26 août 1987).

En revanche, si la canalisation de la douche est défectueuse, les travaux incombent au propriétaire, tout comme pour le changement de la chaudière, et les nouveaux équipements (par exemple, l'installation d'interphones). Il en va de même pour le remplacement du réfrigérateur, si celui-ci fait partie de la cuisine équipée.

Le locataire peut demander des améliorations (doubles vitrages, porte blindée), mais la décision doit résulter d'un accord avec son propriétaire, et la majoration de loyer qui en résulte doit être stipulée dans le bail, ou dans un avenant à celui-ci, si cet arrangement intervient après la signature.

Il est parfois difficile d'obliger le propriétaire à faire des travaux. Paule L. en sait quelque chose : la chaudière de son appartement est à bout de souffle, et elle doit se contenter de douches froides. Elle a failli faire changer la chaudière et se rembourser en déduisant les frais de son loyer, mais elle risquait de ne jamais revoir son argent. Elle a saisi le tribunal d'instance en demandant au juge de prononcer une « injonction de faire » à l'encontre de son loueur. La procédure est gratuite, mais il faut un dossier solide, comportant la preuve des courriers adressés au propriétaire en recommandé avec accusé de réception, ainsi que celle du mauvais fonctionnement de la chaudière : le diagnostic du chauffagiste, accompagné de plusieurs devis.

Si le juge estime que Paule est dans son droit, il délivrera une « ordonnance d'injonction de faire ». Il pourra ordonner la réparation ou le remplacement de la chaudière, et fixer une astreinte (pénalité de retard). Si la remise en état n'est pas effectuée, l'affaire viendra devant le tribunal d'instance.

Noémi V. a, de son côté, saisi la justice pour suspendre le paiement de ses charges, parce que le ménage de l'immeuble n'était plus fait. La répartition des charges entre le propriétaire et le locataire est fixée de manière rigoureuse par la loi (décret nº 87-713, du 26 août 1987). Elle concerne, pour les parties communes, l'exploitation et l'entretien courant des ascenseurs (menues réparations), des installations d'eau chaude et froide et du chauffage collectif, de l'électricité (minuterie sur les paliers), ainsi que des aires de jeux et des espaces verts.

Pour l'entretien de l'immeuble, l'intégralité du salaire du personnel de ménage est récupérable auprès du locataire. Toutefois, si le nettoyage est assuré par le gardien, le locataire ne doit acquitter que 75 % des charges exigibles sur son salaire ; les 25 % restants sont dus par le propriétaire, car ils servent à la surveillance de l'immeuble.

Un locataire s'est vu réclamer soudain une somme importante, par un bailleur négligent, qui avait omis d'augmenter les charges chaque année, et n'a opéré la régularisation qu'au bout de quatre ans. Le délai de prescription pour les charges dues étant de cinq ans (article 2277 du code civil), le locataire a été contraint de payer. Par contre, selon l'article 2262 du code civil, pour un trop-perçu, le locataire peut demander restitution de son dû pendant trente ans.

Michaëla Bobasch

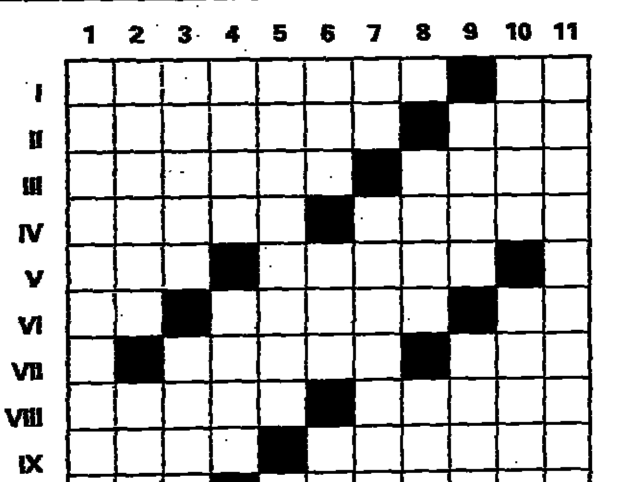
Bons guides et bonnes adresses

- *Le Guide du nouveau locataire*, par I. Rey (First, 331 p., 139 francs).
- *Locataire, le guide de vos droits, démarches et recours*, par C. Jouin et Y. Rouquet (Syros, 294 p., 79 francs).
- *Guide pratique des locataires en secteur privé*, par C. Jouin (De Vecchi, 159 p., 129 francs).
- *Charges et réparations locatives*, par N. et A. Chosson, (CSCV, 174 p., 75 francs).
- Association nationale d'information sur le logement (ANIL, 01-42-02-65-95).
- Bureau de l'information juridique des propriétaires et des occupants (BIPO), 6 rue Agrippa-d'Aubigné, 75004 Paris ; tél : 01-42-71-31-31.
- Associations de locataires : CGL (143-147, boulevard Anatole-France, 92285 Saint-Denis Cedex ; tél. : 01-48-09-37-41), CNL (8, rue Mériel, BP 119, Montreuil Cedex ; tél. : 01-48-57-04-64), CSCV (15, place d'Aligre, 75012 Paris ; tél. : 01-53-17-17-15).
- Associations de propriétaires : UNPI (11, quai Anatole-France, 75007 Paris ; tél. : 01-44-11-32-42), Chambre syndicale parisienne des propriétaires et copropriétaires (274, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ; tél. : 01-47-05-87-61).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97208

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Celle du cœur n'a besoin d'aucun titre. Article. – II. Transformée en alliage. Toujours grand quel que soit le préjudice. – III. Contournait l'obstacle. Pour dégrossir la pierre. – IV. Groupes de personnes. Groupe de personnes. – V. Qui n'est plus dans le coup après coups. Feuille publicitaire. – VI. 19 ou 21 chez Citroën. Célèbre docteur allemand. Note. – VII. Porteurs d'attributs. Ensemble de chaînes. – VIII. Le plus grand en France. Oiseau-trompette. – IX. Pèse dans le fond. Fit tremper. – X. Forme d'avoir. Reste en arrière sur le voilier. – XI. Dans un râle. Font mal.

VERTICALEMENT

1. Monnaie stupéfiante. – 2. Petite ouverture en façade. Autre petite ouverture en façade. – 3. Touchât du bout des lèvres. Départ des enchères. – 4. Jeta un pont sur la rivière Kwaï. Assure la glisse. – 5. Une mouche qui se prend pour une guêpe. L'aluminium. – 6. Dans la partie. Pour faire son apprentissage. Grogne. – 7. Points. Tiennent la ceinture. – 8. Doigté. Lettres de greffiers. – 9. Sur les sommets. Dépassé par les événements. – 10. Moment choisi. S'est fait des cheveux sa vie durant. – 11. Fait monter la sauce.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97207

HORIZONTALEMENT

I. EDF-GDF. Drap. – II. Carie. Fonce. – III. Olibrius. CL – IV. Céans. Bol. – V. Nu. Libérale. – VI. Idées. Lésât. – VII. Fantômes. SE. – VIII. Lia. Noria. – IX. Ep. Antennes. – X. Ruine. Nègre. – XI. Arte. Stress.

VERTICALEMENT

1. Ecornifiera. – 2. Dal. Udaipur. – 3. Fric. ENA. It. – 4. Gibelet. Ane. – 5. Déraisonne. – 6. Inb. Mot. – 7. Fuselèrent. – 8. Dos. Résiner. – 9. Rn. Bas. Ange. – 10. Accolas. Ers. – 11. Pelleteuses.

SCRABBLE®

PROBLÈME Nº 36

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré E E I I L N V

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Premier tirage : E E N N R U Y. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : D I I N O S T. En utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 1er octobre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 17 septembre.

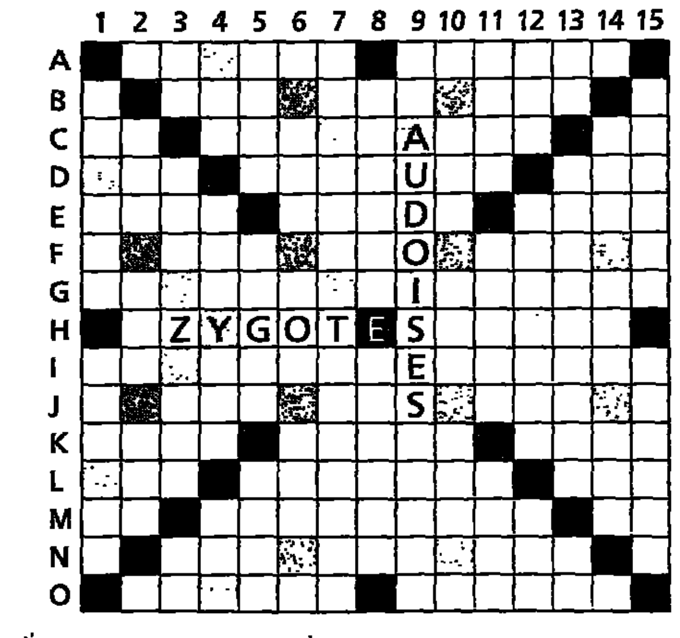
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) TOUEZ, *remorquez* K 8, 50, faisant SERFOUE-MUTIEZ, L 10, 52- ZIEUTE, 12 A, 58, faisant SU, ET et RE-TOUERIEZ, F 7, 89.

b) ZYGOTES, cellules résultant de la fusion de deux gamètes opposées ; SOYEZ.

c) AUDOISE, *de l'Aude*, adjectif qui, placé en G 9, rapporte un point de plus qu'AUDOISES... et 24 de moins que DIZYGOTES, *faux jumeaux.*

Michel Charlemagne




Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

CINÉMA A partir de l'enregistrement en vidéo de la totalité du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem, en 1961, Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, et Eyal Sivan, documentariste israélien connu pour son antisionisme virulent, construisent un film, *L'Expert*, qui se veut une réflexion sur les mécanismes du totalitarisme. ● LE LIVRE de Hannah Arendt *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal*, qui avait déclenché de violentes polémiques à sa sortie, sert de fil directeur aux auteurs du film, qui cherchent à s'inspirer à la fois du point de vue singulier et du ton juste de la philosophe. ● LA MANIPULATION électronique des images, à laquelle ont choisi de procéder les auteurs de *L'Expert*, doit permettre de servir leur propos, mais suscite également des questions essentielles quant au traitement des archives filmées et de la possibilité de les modifier.

« L'Expert », film-enquête sur la visibilité du mal

Rony Brauman, praticien et théoricien de l'action humanitaire, et Eyal Sivan, documentariste engagé, mettent en scène les archives du procès Eichmann. Le livre d'Hannah Arendt est utilisé comme « scénario »

C'ÉTAIT EN 1986, et Rony Brauman, président de Médecins sans frontières, affrontait une tragédie de plus, les déplacements forcés de populations en Ethiopie. Travaillé par le doute sur le fonctionnement de ces organisations humanitaires dont il est l'un des animateurs les plus actifs et les plus respectés, il découvre un livre écrit vingt-cinq ans plus tôt par la philosophe américaine Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal* (Gallimard – réédité dans la collection Folio-histoire). « *Le livre m'a fait une énorme impression, il m'a aidé à reformuler notre action d'ONG, à penser les comportements des différents protagonistes des situations dramatiques* », dit aujourd'hui Rony Brauman.

C'était début 1995 et Eyal Sivan mettait la main sur un étrange et volumineux trésor. Ce documentariste israélien, connu pour ses documentaires à l'antisionisme virulent, découvrait « *à l'abandon, dispersés en vrac à l'Université hébraïque de Jérusalem, dans des caves et jusqu'en dans les toilettes* », la totalité de l'enregistrement filmé du procès Eichmann.

A l'époque (1961), la télévision israélienne n'existait pas. On avait commandité le tournage de la totalité des débats à un réalisateur américain inscrit sur liste noire à Hollywood par le maccarthysme, Leo Horwitz. Celui-ci installa quatre caméras vidéo fixes, cachées, utilisant un format aujourd'hui obsolète (le « 2 pouces ») et fonctionnant de manière à ce que chacune s'arrête dès qu'une autre se met en marche : les quelque trois cents heures de procès sont ainsi enregistrées (cas unique, alors, d'un procès d'un dignitaire nazi ainsi intégralement filmé), mais sous un seul angle. Ces images sont mises à disposition des télévisions du monde, lesquelles ne demandent pratiquement que des séquences concernant les témoins (l'un des effets du procès Eichmann fut de contribuer largement à la prise de conscience publique de ce qu'avait été la Shoah).

Le film *L'Expert* naîtra du croisement entre le questionnement de Rony Brauman et le matériau trouvé par Eyal Sivan, et s'ordonne selon le regard singulier de Hannah Arendt. « *Quand le monde contemplait les victimes puis détournait son regard (la plupart des médias ont quitté le tribunal après l'audition des témoins), quand le théâtre judiciaire mis en scène par Ben Gourion cherchait la légitimation de l'Etat israélien, seule Hannah Arendt a regardé le bourreau* », explique Rony Brauman. Elle seule a tenté de comprendre cet abîme plus insondable que les pires perversions : la mise en œuvre méticuleuse et professionnelle de l'horreur absolue par un exécutant qui demeure, en 1961, sans états d'âme. Hannah Arendt a eu de quoi faire : « *Eichmann parle énormément, il occupe près du tiers de l'ensemble du procès, il est à la fois l'accusé, un témoin capital et son propre avocat. Le cadre judiciaire lui convient parfaitement, lui qui incarne l'esprit procédurier porté à son paroxysme.* »


AFP

Eichmann à l'ouverture de son procès, le 11 avril 1961.

Rony Brauman et Eyal Sivan choisissent d'adopter le point de vue, mais aussi le ton de Hannah Arendt, « *sans pathos* », et son regard « *chirurgical* », dit Rony Brauman à propos de ce texte qui tient à la fois du reportage et de la réflexion, écriture fulgurante d'intelligence et d'irrévérence.

L'auteur des *Origines du totalitarisme* y décrypte les différents mécanismes à l'œuvre dans le procès. Elle s'interroge sur la manière dont s'est transformé en praticien du génocide, responsable du massacre de millions de personnes, cet homme terne, sans rien de monstrueux, que les psychiatres ont déclaré « *normal* » – « *Il est plus normal que je ne lui suis moi-même* », dira l'un d'eux. Avec en conclusion cette formule qui fera couler beaucoup d'encre, sur la banalité du mal. « *La terrible, l'indicible, l'impensable banalité du mal* » sur laquelle Hannah Arendt s'explique dans un post-scriptum publié à la fin du livre.

Au début, le film devait s'appeler *Dans la cage de verre*, en référence à la situation de l'accusé et pour dire une réflexion sur la transparence et l'opacité, la visibilité et la distance que sa situation inspire aux auteurs. Le nouveau titre, *L'Expert*, souligne mieux leur objectif : « *Mettre en scène un criminel moderne.* » « *Il faut écouter Eichmann ; c'est un remarquable analyste du fonctionnement du totalitarisme* », explique Eyal Sivan. Rony Brauman complète le sens de cette recherche en rappelant que les principales attaques contre Hannah Arendt, lors de la sortie de son livre, avaient porté sur ses interrogations quant aux effets du comportement des « conseils juifs » face aux nazis, soupçonnés par elle d'avoir contribué à l'extermination en croyant en limiter les conséquences : « *Sans confondre ce qui ne peut l'être, la manière dont des organisations qui prétendent s'opposer à une tragédie peuvent être instrumentalisées au service de buts opposés reste d'actualité, elle concerne en particulier les ONG* [organisations non gouvernementales] », dit l'ancien patron de Médecins sans frontières.

Le projet, comme on pouvait s'y attendre de la part de ses coauteurs impliqués dans l'action contemporaine davantage que dans la recherche sur le passé, n'est donc pas un travail d'archiviste (même s'il a fallu en passer par un long labeur de classement et d'indexage) mais une « création ». Utilisant les images enregistrées comme matériau et le livre d'Arendt comme « scénario », Eyal Sivan et Rony Brauman ont composé ce qu'ils revendiquent comme une mise en scène pour poser une question : « *Comment reconnaît-on un Adolf Eichmann ?* » Pour ce faire, ils ont modifié la chronologie du déroulement du procès. Après les avoir transférées sur un support stable (qui assure leur conservation), ils ont modifié les images elles-mêmes grâce aux techniques nouvelles de digitalisation.

Ces effets spéciaux permettent de simuler des mouvements de caméra (travellings et panoramiques), de recadrer pour insister sur un détail, d'inscrire dans le même plan des interlocuteurs que les prises de vue distinctes séparaient, de donner du sens à des échanges, à des silences, à des regards qui s'affrontent ou se fuient. Ils aident à mieux définir les « personnages » : Eichmann – sans jamais être suspects de bienveillance à son égard, Brauman et Sivan l'appellent couramment « *notre héros* » et les juges – dont un procureur « *shakespearien* »... L'intervention électronique sur les images permet aussi, élément essentiel dans la dramaturgie conçue par les auteurs du film, de faire se refléter le public sur la cage où est enfermé Eichmann. Ce même public avait été enlevé des plans d'origine pour donner au spectateur le point de vue qu'aurait en quelqu'un assistant au procès et non celui de la caméra encastrée dans le mur du fond de la grande salle de la Maison du peuple de Jérusalem.

Prenant les devants face aux interrogations que ne manqueront pas de susciter leurs interventions sur des images d'archives, Rony Brauman et Eyal Sivan insistent sur l'absence de tout élément ajouté, à l'exception de la musique (commandée à Jean-Claude Chapuis, spécialiste du glassharmonica, ce qui permet de filer la métaphore du verre). « *L'Expert est une fiction comparable à un roman historique qui utilise des données factuelles pour raconter une histoire et proposer une réflexion* », explique Eyal Sivan. Ce parti pris pose des problèmes éthiques quant à la manipulation des images, mais aussi des problèmes matériels : la mise en œuvre des technologies coûte très cher. Le budget du film, d'une durée de deux heures, est de près de 13 millions de francs, ce qui est énorme pour une œuvre de montage mais peu pour une fiction : il faut donc d'autant plus « *faire un film captivant* », comme le dit Rony Brauman.

> « Eichmann parle énormément, il occupe près du tiers de l'ensemble du procès, il est à la fois l'accusé, un témoin capital et son propre avocat. Le cadre judiciaire lui convient parfaitement, lui qui incarne l'esprit procédurier porté à son paroxysme »

Le projet a suscité le soutien en coproduction de nombreux partenaires – à l'exception notable des chaînes françaises et israéliennes. Les télévisions sont des partenaires nécessaires, même s'il s'agit très clairement d'un projet de cinéma. Les coauteurs de *L'Expert* comptent bien avoir terminé leur film pour le mois d'avril 1998. C'est-à-dire à temps pour le Festival de Cannes.

Jean-Michel Frodon

Face à l'histoire

● **Adolf Eichmann.** Lieutenant-colonel SS, chef du bureau IV-B-4 de la sécurité intérieure nazie, il fut à ce titre l'organisateur zélé de la déportation vers la mort de millions de personnes. Le logisticien de la « solution finale », qui avait réussi à fuir en Argentine après la fin de la guerre, fut enlevé dans ce pays par les services secrets israéliens en 1960, jugé l'année suivante et pendu.

● **Hannah Arendt.** Philosophe née en Allemagne, où elle est l'élève de Heidegger puis de Husserl et de Jaspers, elle quitte son pays en 1933 pour la France, puis les Etats-Unis dont elle acquerra la nationalité en 1951. Dès son premier livre, *Les Origines du totalitarisme*, elle s'affirme comme l'un des principaux penseurs des formes modernes de l'oppression et des comportements éthiques, théoriques et pratiques face à elle. *Eichmann à Jerusalem*, composé à partir des articles écrits pour l'hebdomadaire *The New Yorker*, déclencha aussitôt des polémiques dont les échos se font encore entendre aujourd'hui (*Le Monde* du 27 juin).

● **Rony Brauman.** Docteur en médecine, président de Médecins sans frontières de 1982 à 1994. En même temps qu'il mène de nombreuses missions humanitaires dans le monde, il développe une recherche théorique sur le même sujet, qui inspire ses livres (*L'Action humanitaire*, Flammarion ; *Devant le Mal. Rwanda, un génocide en direct*, Arléa) et le séminaire qu'il a dirigé à Sciences-Po.

● **Eyal Sivan.** Réalisateur israélien installé en France, il a notamment consacré deux documentaires au camp de réfugiés palestiniens d'Aqabat Jaber (*Vie de passage*, en 1987, et *Paix sans retour*, en 1995). Sivan a également réalisé *Izkor, les esclaves de la mémoire* (1990), sur le conditionnement des Israéliens par le rappel incessant des heures tragiques de l'histoire du peuple juif, et *Itgaber, le triomphe sur soi* (1993), série d'entretiens avec le philosophe dissident Yeshayahou Leibovitz.

La boîte de Pandore des images manipulées

ANALYSE

La technique permet un saut qualitatif dans les puissances du virtuel

C'est une boîte de Pandore qu'ont ouverte Rony Brauman et Eyal Sivan avec leur film : leurs interventions sur les images risque de faire « jurisprudence », ouvrant la voie à des manipulations menées par des utilisateurs moins désintéressés que les auteurs de *L'Expert*, au service de causes autrement problématiques. A cela, Brauman et Sivan répondent qu'ils refusent d'être « *naïfs* » face à la prétendue objectivité des archives. Ils ont évidemment raison : on sait depuis longtemps qu'il est possible d'utiliser les mêmes données pour nourrir des argumentations divergentes. Est-ce pour autant, comme l'affirme Rony Brauman, que toute l'entreprise serait aussi légitime que « *Tolstoï écrivant un roman,* Guerre et Paix, *plutôt qu'un livre d'histoire à partir des documents sur les guerres napoléoniennes* » ?

Cette affirmation fait bon marché d'une caractéristique de *L'Expert* : les archives en question ne sont pas écrites mais filmées, et l'utilisation qui en est faite n'est pas un livre mais un film. Bien sûr, tout le monde sait que l'image ne vaut pas preuve. Des trucages staliniens des photos officielles à la manipulation de Timisoara (puis la guerre du Golfe, Patrick Poivre d'Arvor à Cuba, la voiture de Lady Di sur Internet, etc.), les exemples ne manquent pas de manipulation des images, ni de glose à son sujet. Mais tous ces « trafics » avaient en commun de se dissimuler : les images à prétention documentaire ont toujours appelé une vigilance critique de la part de qui les regarde, précisément face à cette présomption d'innocence de l'enregistrement. S'il n'existe jamais de garantie absolue de vérité, chacun des moyens d'expression ou de représentation fonctionne à l'intérieur de son propre régime de vérité. Ici, celui des images filmées n'est pas clandestinement trahi mais explicitement détruit. Ce qui est beaucoup plus grave.

PRINCIPE CONSTITUTIF

Un enregistrement, vieille histoire toujours à remettre sur le tapis, n'est jamais « objectif » – même la caméra de vidéosurveillance n'est pas aussi objective qu'elle le prétend... Le choix de l'angle et du cadre, du matériau d'enregistrement, de sa sensibilité, oriente le regard et ajoute du sens. Mais ce mécanisme de l'enregistrement est constitutif de la nature même du cinéma, fût-il le plus fictionnel, le plus fantasmagorique (généralement en s'avouant comme tel), dès lors qu'il y a « *prise de vues* », c'est-à-dire trace, empreinte de quelque chose qui a réellement existé. Et ce mécanisme est régi par des règles éthiques, qui définissent des comportements dignes et indignes vis-à-vis de ce qui est filmé, et vis-à-vis de qui regarde les films.

Que, de tout temps, certains aient essayé de tricher avec ces règles, on le sait bien. Qu'aujourd'hui, grâce aux nouvelles techniques digitales, on érige la manipulation des images – il ne s'agit pas de l'abus de montage ou du détournement par le commentaire, mais de l'intervention sur la matière même des images et donc de la représentation du monde – en principe constitutif d'un film est très différent. D'autant plus 5qu'il s'agit d'images d'archives. D'autant plus que la présence de Rony Brauman prévient de tout soupçon de velléité malsaine. D'autant plus qu'il s'agit des camps d'extermination – argument demain imparable : si l'on a pu « déformer » des images évoquant Auschwitz, qui pourra se plaindre d'autres manipulations concernant des thèmes forcément moins graves à l'aune des interrogations morales de ce siècle ?

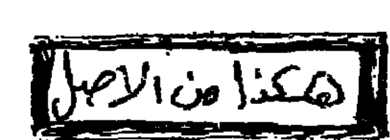
Il n'est d'ailleurs sans doute pas fortuit que ce soit la Shoah qui ait suscité une telle entreprise. La Shoah est au cœur de réflexions toujours actuelles : sur la manière de montrer – c'est le débat lancé par Jean-Luc Godard avec son retentissant « *travelling, affaire de morale* », systématisé par Jacques Rivette puis Serge Daney à partir d'un film situé dans un camp de concentration, *Kapo* ; sur ce qui est figurable et ce qui ne l'est pas, domaine où *Shoah* de Claude Lanzmann constitue une avancée décisive. Ces questions, que l'« exceptionnalité » du génocide permet de poser dans toute leur radicalité, concernent la télévision à toutes ses heures de programme comme le cinéma dans tous ses genres.

La technique permet ce saut qualitatif dans les puissances du virtuel. Or Auschwitz a représenté une référence essentielle pour penser les effets sociaux et éthiques de la technique – « Auschwitz » tel qu'Eichmann en a été un des organisateurs, technicien efficace utilisant les outils dont il disposait. Hannah Arendt, ancienne élève de Heidegger, fut parmi les premières à penser la technique en regard du génocide – y compris dans *Eichmann à Jérusalem*, lorsqu'elle explique qu'il est crucial de ne pas considérer le bourreau comme un « rouage », mais comme un individu.

« MACHINE ADMINISTRATIVE »

Le numérique, qui indifférencie absolument tout composant (vivant ou mort, concret ou abstrait, pensant ou pas), représente un pas considérable en ce sens, pas du tout étranger à la métaphorique « machine administrative » à laquelle se réfèrent les plaidoiries du tribunal de Jérusalem. Ces questions, en même temps que celles mises en avant par ses auteurs, constituent le caractère à la fois passionnant et paradoxal d'un projet comme *L'Expert*.

J.-M. F.



Fred Deux, la révélation par le dessin

Itinéraire d'un petit libraire devenu le plus singulier des dessinateurs contemporains

MARSEILLE, 1950, une librairie. Un jeune employé âgé de vingt-six ans travaille là depuis 1947. Ouvrier à Boulogne-Billancourt, puis FTP dans le Doubs, il a trouvé ce travail au retour du Maroc, où l'a conduit son engagement dans les goums. Il s'appelle Fred Deux et, autodidacte, il lit. Quoi de plus légitime dans une librairie ? Il lit Cendrars, Breton, Bataille, qui le déconcertent mais avec lesquels il éprouve pour la première fois le sentiment d'une connivence. Il feuillette des catalogues de Klee et d'Ernst.

Il se met à dessiner. De temps en temps, pour les montrer à un « copain », il apporte quelques feuilles dans un carton. *« Dans la librairie, il y avait un petit cabinet tranquille, avec un rideau que l'on pouvait tirer. Les clients s'y installaient pour regarder les éditions de luxe. C'est là que je rangeais mon carton. Un jour, vient à la librairie Karl Flinker. »* Ce dernier, devenu par la suite l'un des principaux galeristes parisiens, n'est alors que le représentant en province de son père, Martin Flinker, éditeur et libraire viennois qui a dû fuir l'Autriche en compagnie de son fils après l'Anschluss.

Cachés, ils ont tous deux survécu à l'Occupation et aux rafles et, après la Libération, Martin Flinker a repris ses activités à Paris. *« Je lui fais visiter la librairie, on entre dans le cabinet, il voit le carton et me demande ce que c'est. "Des choses que fait un copain, je lui réponds. Il les a laissés là le temps de faire une course..." "On pourrait regarder, puisqu'il n'est pas là ?" Je n'ose pas dire non. Il regarde les dessins. Aucun n'était signé. Il ne dit rien. Quand il repart, je suis soulagé. Mais, trois jours après, revenant de Nice, il repasse à la librairie. Evidemment, le carton est toujours là, je suis pris à l'improviste. "J'aimerais revoir les dessins", me demande-t-il. Il les examine. Puis il sort un stylo, il me le tend et me dit : "Bon, maintenant, tu vas les signer." Je suis stupéfait. Je les signe. Il a souhaité en emporter à Paris. "Tu as besoin d'argent ? Je vais te les vendre." Ce qu'il a fait. Voilà comment ça a commencé. »* Les premiers acheteurs auxquels Karl Flinker montre et vend ses premières œuvres sont un musicien, Francis Poulenc, un écrivain, Michel Tournier, et un homme de théâtre, Armand Gatti. *« Jean Cassou, qui était conservateur du Musée d'art moderne, en a vu, lui aussi. Il a écrit le premier texte sur eux, pour les Cahiers du Sud. »*

EN VOISIN

Plusieurs de ces dessins marseillais sont là, aux murs de la première salle de la rétrospective qui lui est consacrée à Issoudun. Fred Deux raconte leur genèse : *« Je prenais un bout de tissu, imprégné de couleur, je l'appliquais sur le papier ; puis un autre, imprégné d'encre et, avec une pointe, je dessinais d'un trait. »*

Il est venu en voisin, de La Châtre, où il habite dans une étrange maison à son image, entre œuvres africaines et vieux outils de bois. Le salon est un cabinet de curiosité. L'atelier est au-dessus, avec, au centre, la grande table à dessin où il travaille. A qui le comparer ? A Michaux, à Wols. Fred Deux est de leur espèce. Ces irréguliers ne font pas de l'art avec, en tête, des questions d'art. Ils peignent et dessinent parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, parce que c'est ça ou l'enfermement et le désastre. Nécessité intérieure serait, dans leur cas, une expression faible. *« Quand j'étais enfant, je disais : "Il y a un mur partout." »*, le mur de l'isolement et la certitude de ne pouvoir se faire entendre faute du moindre moyen pour prendre la parole.

Dessiner est l'un de ces moyens. Ecrire en est un autre, pour Deux comme pour Michaux. L'artiste a un double, nommé Jean Douassot. Celui-ci a publié en 1958 une autobiographie énorme et terrible, *La Gana*, récit d'une enfance enfermée, parfois burlesque, le plus souvent désespérante. *« Oui, c'est assez noir »*, admet-il aujourd'hui de ce livre écrit pendant un séjour d'un an dans un sanatorium. On songe tantôt au Céline du *Voyage au bout de la nuit*, tantôt au Leiris de *L'Age d'homme*. A sa parution, le livre provoqua une commotion violente – comme celle que suscitent aujourd'hui encore ses encres du début des années 60.

Elles ont été obtenues par éclaboussures, jets, lavages du papier. On peut n'y voir que rythmes, explosions et effacements, ou chercher à y surprendre l'apparition fragile d'êtres mi-insectes mi-bactéries, un grouillement de cellules qui s'agglutinent et se séparent. Libre à chacun. Quand il montre ses dessins, Fred Deux n'ajoute que peu d'explications, si ce n'est qu'il lui faut un papier *« sali »*, taché, mais *« par quelque chose qui n'empêche pas le dessin de venir »*. Interrogé sur la minutie qu'exigent ses constructions de milliers de traits infimes, il répond que *« c'est le stade abrutissant du dessin par lequel il faut passer »*. Il évoque l'étourdissement, le malaise, l'agacement, la somnolence, toutes sensations désagréables qui favorisent le surgissement progressif des formes. Elles prolifèrent au point de saturer la feuille ou elles demeurent suspendues dans le vide.

Ses dessins échappent aux définitions. L'un des plus récents s'appelle *Ce que vous voulez*. Ce sont des éléments figuratifs, anthropomorphiques, organiques ou végétaux, développés et transformés par segmentations, agrandissements, hybridations. *Surréalistes ?* Il faudrait alors admettre que Fred Deux, qui a rencontré Breton dans les années 50, poursuit depuis, seul, avec une honnêteté absolue, une exploration intérieure que les surréalistes étiquetés tels ont rarement su empêcher de tomber dans le style – ce qui n'est pas le cas ici. Seule certitude, que l'exposition vérifie de façon définitive : hors modes, hors groupes, hors temps, il y a là une œuvre irréductiblement singulière qui agit à la manière d'un filet. Le regard et l'imagination, quand ils s'y risquent, y restent capturés.

Philippe Dagen


D.R.
Fred Deux dans son atelier à La Châtre.

★ « Rétrospective Fred Deux ». Musée de l'hospice Saint-Roch, *rue de l'Hospice-Saint-Roch,* 36100 Issoudun, jusqu'au 31 octobre. Tél. : 02-54-21-01-76. Entrée libre.
★ L'exposition est l'occasion de la publication d'une monographie, la première de cette ampleur, *Fred Deux*, textes de Bernard Noël et Fred Deux, éd. du Cercle d'art, 258 p., 173 ill., 390 francs.

DÉPÊCHES

■ **LITTÉRATURE : le jury Renaudot, qui remettra son prix le 10 novembre, a rendu** publique sa première sélection : *Les Deux Léopards* de Jacques-Pierre Amette (Seuil), *L'Homme du cinquième jour* de Jean-Philippe Arrou-Vignod (Gallimard), *Une lumière dans l'île* de Claire Bonnafé (Seuil), *Les Voleurs de beauté* de Pascal Bruckner (Grasset), *Deux amis de toujours* de Pierre Hebey (Gallimard), *Le Chant du serin-gat la nuit* de Marie-Thérèse Humbert (Stock), *Léo, la nuit* de Martine Le Coz (Rocher), *Le Maître des paons* de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard), *Les cimetières sont des champs de fleurs* de Yann Moix (Grasset), *Un état de mélancolie* de Claude Mourthé (Rocher), *Amour noir* de Dominique Noguez (Gallimard), *La Bataille* de Patrick Rambaud (Grasset), *La Compagnie des spectres* de Lydie Salvayre (Seuil), *Des hommes qui s'éloignent* de François Taillandier (Fayard).

■ **ÉDITION : L'écrivain Christophe Donner a révélé que** c'était lui qui se cachait sous le pseudonyme d'Hélène Laurens, dont Fayard a publié à la rentrée un vrai-faux premier roman intitulé *Le Voile, le Visage, l'Ame* (« Le Monde des livres » du 5 et du 12 septembre).

■ **PHOTOGRAPHIE : Isabelle Eshraghi est la lauréate 1997** du prix Kodak de la critique photographique, pour son travail sur « Les Femmes d'Ispahan » en Iran. Agée de trente-trois ans, cette photographe indépendante née à Ispahan, qui a reçu une bourse de 50 000 francs pour lui permettre de poursuivre son travail, a réalisé cent vingt photographies qui répondent *« à une quête d'identité »*.

Ouverture à New York du Musée de l'héritage juif

NEW YORK
de notre correspondante

Comment la plus grande ville juive du monde pouvait-elle se passer d'un monument digne de la mémoire de l'Holocauste ? Depuis un demi-siècle, la question se reposait à intervalles réguliers jusqu'au jour où, il y a une quinzaine d'années, il fut acquis que ce serait Washington, et non New York, qui accueillerait le grand musée américain de l'Holocauste. Ce jour-là, Ed Koch, alors maire de New York, décida que sa ville honorerait elle aussi la mémoire juive. Si le remarquable musée de Washington est tout entier consacré au génocide, celui de New York, baptisé « Musée de l'héritage juif » et ouvert au public le 15 septembre, a voulu ajouter l'espoir à la mémoire et la lumière aux ténèbres.

Ce musée, explique son directeur David Altshuler, raconte *« comment l'humanité a vaincu l'inhumanité »*. Erigé sur la pointe sud de Manhattan, au bord de l'Hudson, le bâtiment surprend par son imposante sévérité, bloc de granit hexagonal (un côté pour chaque pointe de l'étoile de David) surmonté d'une pyramide. Il est l'œuvre de l'architecte Kevin Roche. Deux inscriptions bibliques ornent l'entrée : *« Remember... Never forget »* (« Souvenez-vous... N'oubliez jamais »), face à *« There is Hope for your Future »* (« Il y a de l'espoir pour votre avenir »).

Au premier étage, privé de lumière du jour, le visiteur apprend comment vivaient les juifs en Europe : leur identité – expliquée par des gens de tous âges et de toutes origines sur un jeu d'écrans au-dessus d'un mur qui rappelle celui des Lamentations –, leur religion, leurs professions. Au deuxième étage, sous forme de documents, de photos et de témoignages vidéo (dont beaucoup recueillis par Steven Spielberg), surgissent le nazisme, l'exclusion des juifs, leur exode. Puis viennent l'horreur, la Nuit de cristal, le ghetto de Varsovie, les camps, l'extermination. Mais là aussi perce l'espoir : à travers ceux qui *« ont risqué leur vie pour sauver des juifs »* – Janusz Korczak, Oskar Schindler, André Trocmé, Raoul Wallenberg, le consul du Japon à Kaunas... ; à travers aussi la résistance et, à Nuremberg, la recherche de la justice.

Au dernier étage, le visiteur découvre comment les juifs se sont installés, à partir de 1945, en Israël et aux Etats-Unis exclusivement. La visite s'achève là, près d'un puits de lumière où est installé un rouleau de la Torah que les Allemands saisirent à Domažlice, en Tchécoslovaquie, pour figurer dans ce qui aurait dû être un « musée de la race éteinte » à Prague. On quitte le musée après avoir traversé une pièce lumineuse, percée de fenêtres d'où l'on aperçoit, victorieuses, la statue de la Liberté et Ellis Island, l'île des immigrants.

Sylvie Kauffmann

A vendre : villa, signée Mallet-Stevens

LE 24 SEPTEMBRE, à 9 heures, au tribunal de grande instance de Versailles, sera vendu *« aux enchères publiques, au plus offrant (...), un corps de bâtiment d'une surface de 1 000 mètres carrés utiles, élevé sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage partiel, avec terrasses, jardin, piscine intérieure, maison de gardien et diverses parcelles de terre d'une surface de 30 422 mètres carrés »*. La mise à prix est de 3 millions de francs, un chiffre raisonnable quand on sait que le terrain est situé à 40 kilomètres de Paris, à deux pas des Mureaux. Surtout, la maison est signée de Robert Mallet-Stevens (1886-1945), architecte-phare de l'entre-deux-guerres dont les œuvres encore debout se comptent sur les doigts des deux mains.

La silhouette blanche de l'édifice se détache sur une colline qui domine la vallée de la Seine. Les volumes géométriques, cubes et cylindre, s'emboîtent grâce à de subtils porte-à-faux. Les murs nus sont percés d'ouvertures rondes ou rectangulaires. De loin, c'est un des plus beaux exemples de ce style « paquebot » dont l'élégance et la modernité n'ont pas une ride.

De près, on s'aperçoit que de nombreux détails ne s'accordent pas avec l'esprit de l'architecte : l'entrée est étriquée, un escalier mesquin encombre un vestibule. Conséquences de l'histoire compliquée de cette villa. Rob Mallet-Stevens l'a conçue pour Paul Poiret, en 1924. Elle est inachevée quand, deux ans plus tard, le fastueux couturier, ruiné, l'abandonne. Elle n'est achevée qu'en 1934, pour Elvire Popesco, qui demande à l'architecte Boyer de modifier les plans. Elle l'habite jusqu'au début des années 70. La maison se dégrade de plus en plus.

En 1989, un promoteur immobilier l'achète (8 millions de francs). Un projet de lotissement n'aboutit pas. La propriété est donc revendue (10 millions de francs) à un homme d'affaires un rien mégalomane, Sidney Nata. Celui-ci convoque les *« dix-sept architectes les plus réputés du monde »* – Tadao Ando, Richard Meier, Rem Koolhaas, Henri Ciriani... – pour leur proposer de construire à leur tour une villa *« idéale »* sur une parcelle du terrain. Mais Sidney Nata meurt en 1996, laissant beaucoup de dettes. La villa de Mallet-Stevens, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, est donc de nouveau en vente. A bas prix. Mais il faudra une belle fortune pour la rénover. Riche amateur recherché.

Emmanuel de Roux

« Voix nouvelles » affiche le pluralisme de la musique contemporaine

Un discutable mélange de styles à l'abbaye de Royaumont

Depuis 1983, l'abbaye de Royaumont s'est imposée, avec « Voix nouvelles », comme un haut lieu pour la musique contemporaine en France. Elle accueille pendant trois semaines une session de composition et s'ouvre au public pour une série de concerts. La réflexion engagée cette année sur les rapports entre musique savante et musique populaire a favorisé un discutable mélange des styles.

VOIX NOUVELLES. Conlon Nancarrow : *Toccata. Etudes nos 18 et 19.* Mauricio Kagel : *Rrrrrr 5 Jazzstücke.* Bernd Aloïs Zimmermann : *Sonate pour violon et piano.* Christian Lauba : *Brazil sem fim.* Amadeo Roldan : *Ritmicas V & VI.* Ensemble Ictus. Jean-Marc Singier : *A gogo, de guingois.* Fausto Romitelli : *Lost* (création). Franco Donatoni : *Hot.* Heiner Goebbels : *La Jalousie.* Denys Bouliane : *Du fouet et du plaisir.* Marie-Annick Béliveau (soprano), Remy Hourcade (récitant), Daniel Gauthier (saxophone), Pierre Cartier (basse électrique), Nouvel Ensemble moderne. Lorraine Vaillancourt (direction). Le 20 septembre. Fondation Royaumont (95). Prochains concerts : le 27 septembre. Tél. 01-34-68-05-50.

Les mélomanes franciliens enclins à s'aventurer hors des sentiers battus le savent bien : dans le domaine de la musique contemporaine, c'est à Royaumont qu'il faut effectuer sa rentrée. « Voies nouvelles » y réunit en effet, depuis 1983, les conditions idéales à l'approche d'un répertoire souvent boudé parce que mal présenté. L'abbaye cistercienne, qui accueille pendant trois semaines une session de composition, s'ouvre alors au public pour un colloque et une série de concerts portant sur un thème toujours pertinemment choisi. La réflexion engagée cette année sur les rapports entre musiques savantes et musiques populaires s'inscrit dans une actualité postmoderne qui, au nom du pluralisme esthétique, favorise de très discutables mélanges de styles.

Les cinq œuvres au programme de l'Ensemble Ictus témoignent d'un intérêt pour des processus musicaux d'essence populaire. Dans le cas de l'Américain Conlon Nancarrow (1912-1997), cela se traduit par l'usage exclusif de l'instrument des saloons, le piano mécanique. Réalisées à l'aide de cartons perforés, la soixantaine d'*Etudes* que compte la production de cet original (qui exerça une forte influence sur György Ligeti) profitent de l'absence de médiateur humain pour explorer des textures polyphoniques d'une rare complexité. Des transcriptions pour petit ensemble de chambre permettent toutefois d'en apprécier davantage les articulations. Les trois pièces de Nancarrow abordées sous cette forme par l'ensemble Ictus illustrent parfaitement le propos de « Voix nouvelles ». Les *5 Jazzstücke* du facétieux Mauricio Kagel s'inspirent – comme les trente-six autres pages du recueil *Rrrrrr...* de termes musicaux portant la même initiale. L'interprétation exemplaire de l'ensemble belge en suscitera peut-être une extention, du nom de *Rrrrrr...ictus*.

Avec la *Sonate pour violon et piano* de Bernd Aloïs Zimmermann (1918-1970), à la fois insistante et elliptique, il ne s'agit plus d'identifier les références mais de demeurer attentif à une métamorphose permanente. Il en va de même pour *Brazil sem fim* de Christian Lauba (né en 1952), pièce sous-titrée *A bas le minimalisme* et véritablement assénée de manière... maximaliste par le stupéfiant Ken-Ichi Nakagawa afin de répondre aux exigences herculéennes d'un discours tentaculaire. Bouquet final d'un savoureux parcours à dominante sud-américaine, les *Ritmicas* du Cubain Amadeo Roldan (1900-1939) assurent que l'essentiel pour le rythme est d'être communicatif.

FREE JAZZ À QUATRE TEMPS

La validité de ce précepte se vérifie également avec *A gogo, de guingois* à l'amorce du second concert. Conçue au début comme une précieuse tapisserie (sur un canevas de petites percussions), mais parachevée avec l'audace d'un tag (par l'éclatement de trois ballons de baudruche), cette divertissante fantaisie de Jean-Marc Singier pourrait porter la signature d'un Joseph Haydn d'aujourd'hui. En revanche, celle de Franco Donatoni – repenti du sérialisme pur et dur – ne paraît pas évidente à l'écoute de *Hot*, grisante expérience de free jazz à quatre temps magistralement conduite par Lorraine Vaillancourt à la tête du Nouvel Ensemble moderne de Montréal. Le vénérable pédagogue de l'Accademia Chigiana de Sienne a engendré une génération de suiveurs transalpins dont se distingue son ancien élève, Fausto Romitelli. Ce dernier n'a cependant pas non plus assimilé l'art de Donatoni, qui consiste à élaborer une œuvre étoffée à partir d'un matériau restreint. *Lost*, qui met en musique un poème de Jim Morrison, alterne maladroitement séquences délétères et salves hystériques en se référant plus à l'image du mythique chanteur des Doors qu'à l'imagerie particulière du texte.

L'Allemand Heiner Goebbels, maître de l'hybridation des sources sonores (*La Jalousie* remodèle les *« bruits extraits d'un roman »* de Robbe-Grillet), et le Canadien Denys Bouliane, adepte d'une esthétique équivoque (*Du fouet et du plaisir* joue avec la tentation d'une sensualité kitsch), viennent également attester que, comme le sous-entend la programmation de « Voix nouvelles », la musique contemporaine ne saurait se réduire au face-à-face d'une avant-garde cérébrale et d'une cohorte de nouvelles nostalgies.

Pierre Gervasoni

CE SOIR EN RÉGION PARISIENNE

« Les Nouveaux bâtisseurs », de Mohamed Rouabhi
En 1991, la collaboration entre Claire Lasne et Mohamed Rouabhi les conduit à créer la compagnie Les Acharnés, qui produira cinq créations : *Les Acharnés, Les Fragments de Kaposi, Ma petite vie de rien du tout, Jérémy Fisher* et *Les Nouveaux Bâtisseurs*. Comédien, écrivain et auteur dramatique d'origine algérienne, Mohamed Rouabhi livre ici une pièce, mise en scène par Claire Lasne, dont le point de départ est la troublante analogie des destins historiques des peuples arabes qui ont vécu l'occupation et la colonisation, une quête commune de leur identité qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Avec, entre autres, Georges Bigot, Patrice Bornand, Monique Brun...
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir du 23 septembre. 21 heures, mardi, jeudi, vendredi ; 19 h 30, samedi ; 16 heures, dimanche. Relâche du 5 au 13 octobre. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 25 octobre.

« La Dispute » et « Contention »
Ce fut sans doute l'un des spectacles les plus marquants du Festival d'Avignon. Du théâtre comme c'est à prévoir et à espérer : le choix de deux textes – *La Dispute*, de Marivaux, et *Contention*, de Didier-Georges Gabily – joués avec une rage vitale par la troupe de Stanislas Nordey. Avant de mourir, en 1995, Gabily avait composé un baisser de rideau pour *La Dispute*, écrite en 1744. Il avait mis dans cette pièce, qui commence là où finit celle de Marivaux, tout ce qui obséda son œuvre : l'amour et la mort, dans leur infini jeu de miroirs, magnifiquement rendus par Nordey.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture, puis navette. A partir du 23 septembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 24 octobre.

Quand l'Etat collectionne les années 90

TRANSIT, soixante artistes nés après 1960, œuvres du Fonds national d'art contemporain. Ecole des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-74. Tous les jours, sauf le lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 novembre. Catalogue 160 p., 65 photos couleurs, 150 F. La Caisse des dépôts et consignations présente un choix de vidéos du FNAC : 13, quai Voltaire, Paris 7e. Mêmes horaires. Jusqu'au 28 septembre.

Le FNAC, c'est quoi ? Le Fonds national d'art contemporain, le plus grand collectionneur français d'art contemporain : près de 70 000 œuvres acquises par l'Etat du vivant des artistes et accumulées depuis plus d'un siècle. Si sa mission n'a guère changé – engranger l'art d'aujourd'hui pour demain –, on est devenu plus exigeant sur ses devoirs.

Le FNAC, qui a ses réserves à la Défense et ne dispose pas d'espace d'exposition, prête, met en dépôt, fait circuler ses acquisitions. La délégation aux arts plastiques en a la tutelle et orchestre les commissions d'achat, lesquelles sont constituées de représentants du ministère et de personnalités extérieures (marchands, collectionneurs, critiques). Soit beaucoup de monde et d'élégants compromis. Son budget annuel, passé de 2,8 millions de francs en 1981 à 21 millions en 1996, a subi une coupe claire de plus de 30 % en 1997. La commission, faute d'argent, ne se réunit plus. Jusqu'à l'année prochaine. Il semblerait qu'en haut lieu on ait mal compris que le FNAC soutient l'art vivant, les artistes et les galeries qui s'en occupent.

UNE INSTITUTION BRANCHÉE

L'exposition des Beaux-Arts présente soixante artistes nés après 1960, dont les œuvres ont été aquises depuis 1990. Plus agréable à fréquenter qu'une exposition-bilan, c'est un regroupement d'œuvres dû à un commissaire, Christine Mancel. Beaucoup de photographies servent la tendance « fictionnaliste », les reconstitutions en tout genre, qui dérangent, comme ces vues de chambres d'enfants brûlées d'Henrik Plenge Jacobsen et Jes Brinch, des Danois ; qui séduisent, comme la belle construction d'une chambre, de Thomas Demand, un Berlinois. Autre entrée : un art du banal, du peu, du rien comme les miettes de pain avec lesquelles Claude Closky fait des cercles toujours plus grands. Le corps encore et toujours, travesti, manipulé, présent, absent, reste un des territoires privilégiés par des artistes femmes : Valérie Jouve, ses peintures de vêtements lézardés traversées du frisson surréaliste ; Marie-Ange Guilleminot, sa *Robe de mariée* ; Pipilotti Rist, ses riches images vidéo célébrant le corps féminin – décidément, il faut miser sur cette Suissesse.

Un secteur est voué à qu'on appelle l'art relationnel. Quelques vedettes françaises l'occupent : Philippe Parreno et sa *Pierre qui parle*, devenue le motif d'un cours de dessin ; Pierre Joseph et ses personnages de science-fiction, qu'il nous charge de réactiver à la lumière de quelque peinture de Robert Delaunay ; Fabrice Hybert, dont les croquis, papiers et notes ont tellement les apparences d'une petite chronique intime et personnelle qu'on se demande comment l'artiste peut passer pour un champion de l'esthétique participative.

Le FNAC est aujourd'hui une institution branchée, qui colle à l'actualité artistique et reflète les faiblesses du moment, fatalement. Mais aussi les forces. L'exposition montre aussi qu'il serait injuste de croire que rien de bien intéressant ne se fait aujourd'hui.

Geneviève Breerette

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Alliance cherche doigt
de Jean-Pierre Mocky (France), avec François Morel, Guillaume Depardieu.
Contact
de Robert Zemeckis (Etats-Unis), avec Jodie Foster, Matthew Mac Conaughey.
Deux filles d'aujourd'hui
de Mike Leigh (Grande-Bretagne), Katrin Cartlidge, Lynda Steadman.
L'Homme idéal
de Xavier Gélin (France), avec Pascal Legitimus, Christophe Malavoy, Christine Boisson.
Kolya
de Jan Sverak (République tchèque), avec Zdenek Sverak, Andrej Chalinon.
Nowhere (**)
de Gregg Araki (Etats-Unis), avec James Duval, Rachel True, Chiara Mastroianni.
Pour une nuit
de Mike Figgis (Etats-Unis), avec Wesley Snipes, Nastassja Kinski.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et région sur le Minitel 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F la min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Pluie de feu
de Silvina Ocampo, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilû Marini.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny - Pablo-Picasso. A 21 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée 1 h 30. De 60 F à 140 F.
Le Bonnet de fou
de Luigi Pirandello, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Laurent Terzieff et Pascale de Boysson.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Abbesses. A 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 40. De 50 F à 250 F.
Dérapage
d'Arthur Miller, mise en scène de Jérôme Savary, avec Guy Bedos, Clémentine Célarié, Catherine Rich.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. A 20 h 30. Tél. : 01-48-74-25-37. Durée : 2 h 15. De 60 F à 250 F.
Oncle Vania
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Gérard Desarthe, Jacques François, Samuel Labarthe, Marie Bunel et Mathilde Seigner.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. A 21 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 110 F à 250 F.
Les Petites Heures
d'Eugène Durif, mise en scène d'Alain Françon, avec Clovis Cornillac, Valérie de Dietrich, Aline Le Berre et Antoine Mathieu.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A 19 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée 1 h 50. De 110 F à 160 F.
Orchestre de l'Opéra de Paris
Strauss : *Don Juan*. Ravel : *Le Tombeau de Couperin*. Brahms : *Symphonie no 2*. James Conlon (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 23. Tél. : 01-44-73-13-00. De 45 F à 240 F.

RESERVATIONS

XIVe Festival international des francophonies en Limousin
Le rendez-vous des théâtres francophones en Creuse, en Corrèze et en Haute-Vienne, avec des artistes venus d'Algérie, du Burkina-Faso, du Cameroun, du Canada, de Belgique, du Congo, de Côte d'Ivoire, de Cuba, de France, d'Iran, de Madagascar, du Mali, de Moldavie, du Népal, du Niger, de Roumanie, du Rwanda, du Sénégal, de Suisse, du Tchad et du Togo.
Bureau du Festival, 11, avenue du Général-de-Gaulle, 87000 Limoges. Du 25 septembre au 5 octobre. Tél. : 05-55-79-40-58. De 50 F à 125 F.
Les Rencontres des cultures urbaines
Un état des lieux de la création en milieu urbain aujourd'hui : danse, théâtre, musique, arts graphiques, lectures, débats. Cent spectacles et deux mille artistes sur le site de La Villette.
Parc de La Villette, Grande Halle de La Villette, Théâtre Paris Villette, Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du 10 octobre au 9 novembre. Tél. : 0-803-306-306 et 0-803-075-075 (1,49 F la min). 60 F et 100 F chaque spectacle.
Michel Jonasz
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Tél. : 01-45-61-53-00. Du 30 septembre au 2 octobre. Achat des places chez Virgin. 180 F.
Ballet Preljocaj
Angelin Preljocaj (chorégraphie) : *Paysage après la bataille.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, du 30 septembre au 4 octobre. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.
Compagnie Arcor
Christine Gérard (chorégraphie) : *Seeing Double, L'Ame des passages.*
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 1er, 2 et 3 octobre. Tél. : 01-45-84-72-00. De 50 F à 100 F.
Loïc Touzé
Collaboration chorégraphique/arts plastiques
Loïc Touzé et Francisco Ruiz de Infante : *Un bloc.*
Ferme du buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77437 Marne-la-Vallée. RER A Marne-la-Vallée/Noisiel. Du 3 au 18 octobre. Relâche lundi. Tél. : 01-64-62-77-77. 75 F et 125 F.

DERNIERS JOURS

29 septembre : Fernand Léger (1881-1955)
Les Péchés capitaux : l'orgueil
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. De 26 F et 45 F.
29 septembre : Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. 20 F.



Un appel pour une initiative franco-allemande en Algérie

L'éditorialiste de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* s'inquiète de l'indifférence des Européens à l'égard de leur voisin du Sud. Joachim Fritz-Vannahme rappelle que le silence des Occidentaux n'empêche pas la poursuite des relations économiques

LE GOUVERNEMENT français, *« contraint dans son expression »* – selon le mot de Lionel Jospin – par l'histoire tragique des relations entre la France et l'Algérie, peut-il trouver du secours auprès de ses partenaires *européens ?* Force est de constater que, jusqu'à maintenant, ceux-ci n'ont pas manifesté un intérêt particulier pour l'autre rive de la Méditerranée, mises à part quelques déclarations aussi ronflantes qu'inefficaces.

Le grand hebdomadaire de Hambourg *Die Zeit* pense cependant que *« l'Algérie a besoin de l'Europe »* et que *« l'Allemagne et la France doivent prendre l'initiative »*. L'éditorialiste, ancien correspondant à Paris, connaît bien et l'Algérie et la politique française. Joachim Fritz-Vannahme constate que l'Europe tourne le dos aux Algériens, *« pas parce qu'elle est horrifiée. Non. Parce qu'elle est indifférente »*. C'est cette indifférence qu'il voudrait voir cesser. Une indifférence qui s'est manifestée en 1995 quand, sous l'égide de la communauté religieuse italienne de San Egidio, l'opposition aux régime militaire a tenté de mettre au point une plate-forme commune. Loin d'appuyer, même discrètement, une telle démarche, les Etats européens ont préféré garder le silence. Cette indifférence, dénoncée par *Die Zeit*, n'empêche pas les pays industrialisés de maintenir des relations économiques avec l'Algérie.

Joachim Fritz-Vannahme insiste pour ceux qui auraient tendance à l'oublier, notamment outre-Rhin, que l'Algérie appartient au même monde culturel que l'Europe. Il rappelle les déchirements des intellectuels de ce pays, qui ont cherché, en vain, après 1962, à jeter des ponts *« entre la tradition et la modernité, entre le socialisme et l'islam »*.

EXEMPLE DE L'ONU

Si la politique française à l'égard de cet ancien département manifeste les contradictions les plus évidentes, l'attitude allemande n'en est pas exempte pour autant. *Die Zeit* souligne *« la logique absurde »* selon laquelle *« l'Allemagne a*



tendance à accueillir les islamistes demandeurs d'asile, parce qu'ils sont poursuivis par le régime, plutôt que les intellectuels en quête de protection, qui sont « seulement » menacés par les soldats de Dieu ».

Le pape et le secrétaire général de l'ONU s'étant permis *« d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Algérie »* pour dénoncer les massacres, Paris et Bonn ne devraient-ils pas suivre leur exemple ? Pour l'hebdomaire de la gauche libérale, la réponse ne fait pas de doute. Une division du travail est même possible. L'Allemagne a plutôt bonne presse auprès des islamistes (bien que les enfants d'Abassi Madani aient eu des démêlés avec la justice allemande) ; elle est d'ailleurs *« involontairement, mais en toute connaissance de cause, un pays de transit pour les livraisons d'armes »* à destination des islamistes. La France, elle, soutient discrètement le régime en place. Toutes deux pourraient *« au moins pousser au dialogue ceux qui comme le président Zeroual et Madani semblent las des tueries »*.

Un tel dialogue ne suffirait certainement pas à ramener la paix. L'éditorialiste de *Die Zeit* en est bien conscient, mais *« le peuple algérien à bout de forces »* est bien en droit d'attendre cette petite aide de l'Europe. A condition que les Etats de l'Union ne se contentent pas de mettre en commun leur impuissance.

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac pense qu'en période de cohabitation, il a un devoir de contrepoint vis-à-vis du gouvernement et qu'il doit apparaître en gardien de la modernité et en garant de la solidarité. Cela correspond aussi à un raisonnement politique. Jacques Chirac veut d'abord reconquérir l'opinion, avant de reprendre l'ascendant sur l'opposition. Ce sera une longue marche. Il a certes retrouvé un niveau de popularité qu'il n'avait pas connu depuis l'été 1995. La reconquête de son image passe par un rééquilibrage de son image, car pour l'instant les Français l'aiment plus qu'ils ne l'admirent, et hier, s'il a sans doute plu à l'électorat de droite, il a vraisemblablement irrité les citoyens de gauche.

LES ECHOS
Patrick Lamm

■ Un prix de l'action attractif pour les petits porteurs, une campagne massive de communication, des réseaux bancaires sur le pied de guerre, des sondages positifs : tout est fait pour assurer le succès de la mise sur le marché d'une partie du capital de France Télécom. Reste l'attitude des investisseurs internationaux qui ont peut-être été échaudés par l'affaire Air France et peuvent à bon droit s'interroger sur la conduite d'une entreprise où l'Etat demeurera majoritaire. Aussi bien, c'est plus sur les petits porteurs que le gouvernement compte pour assurer le succès de l'opération. Tant sur le plan politique que financier. Ce ne serait pas là le moindre des paradoxes que de voir le gouvernement de Lionel Jospin amener à la Bourse des bataillons de petits porteurs sur une valeur de service public que, dans l'opposition, il ne voulait pas privatiser.

BFM
Philippe Alexandre

■ Une bataille idéologique a été déclenchée par la droite. Jacques Chirac contribue à cet affrontement en reprochant à la gauche de créer des emplois publics pour les jeunes en lieu et place d'emplois privés. Le président de la République, à en juger par le nombre d'emplois privés créés depuis 1995, nous joue l'aimable fable de la paille et de la poutre. La privatisation du cinquième de France Télécom vient démontrer à nos politiques qu'ils ont tort de livrer cette bataille : avec deux millions attendus de petits actionnaires, le succès probable de l'opération est tel qu'il prouve sans contredit le mépris dans lequel les Français tiennent les considérations idéologiques.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ La permanence du patrimoine est un élément puissant du *« vivre ensemble »*, une partie de son décor, de ses repères et de ses codes. Et puis, après tout, la fierté partagée devant les œuvres humaines, il faudrait être bien sec pour la bouder ! L'envers de cette passion est la tentation de se réfugier dans l'Histoire, dans le confort de ce qui est clos, achevé, maîtrisé. Et qui inspire à certains le sentiment que toute époque valait mieux que la nôtre.

EN VUE

■ Trois mille objets ayant appartenu à **Cassius Clay** seront vendus aux enchères par Christie's, dimanche 19 octobre, à Los Angeles. Le protège-dents sur mesure, adapté aux fortes mâchoires de l'ancien champion, sera mis à prix mille dollars.

■ Samedi 20 septembre dans la matinée, mille deux cents habitants de Loerrach, dans le sud de l'Allemagne se sont énergiquement brossés les dents sur la place du marché : à toute force, ils voulaient voir figurer leur village au livre **Guiness** des records.

■ Le Parlement suédois ayant décidé, en 1938, de créer un service national dentaire, quatre cent trente-six malades mentaux de l'hôpital de Vipeholm, près de Lund, ont été contraints, de 1946 à 1951,à manger des sucreries

■ Un Roannais irascible a été récemment condamné par le tribunal correctionnel pour avoir, en 1995, frappé à coups de bâton un homme qui lui cassait les oreilles et l'année suivante, crevé, à l'aide d'une tringle à rideau, l'œil d'un automobiliste qui, sous ses fenêtres, laissait ronfler le moteur de son véhicule et l'empêchait de dormir. **Bernard Subrin**, le prévenu, atteint de surdité chronique, portait un appareil à l'audience.

■ Un tribunal canadien a acquitté, jeudi 18 septembre, au grand étonnement de l'accusé, un homme détenu, depuis un an, pour avoir tiré sur son débiteur. Après un bref moment d'hésitation, **Howard Burke** a quitté le tribunal en courant. Le jury avait bien solennellement prononcé *« Coupable »*, mais le juge, un peu sourd, avait entendu *« Non coupable »*.

■ **Nik Aziz Nik Mat**, un intégriste, premier ministre de l'Etat de Kelantan, membre de la fédération de Malaisie, soupçonnant les couples d'échanger des baisers dans les salles obscures, a décidé que, par mesure de santé publique, les cinémas resteraient éclairés pendant la projection des films.

■ Une arme du nom de *Metal storm* tirant un million de balles à la minute fait actuellement l'objet de tests militaires aux Etats-Unis. En revanche, des bombes atomiques portables de l'époque soviétique existent encore sans qu'on sache où elles se trouvent exactement, a déclaré, dimanche 21 septembre, **Alexei Yabblokov**, un scientifique russe, ancien conseiller à la sécurité nationale d'Alexandre Lebed.

■ La chasse sera ouverte cette année à Paris du 28 septembre au 28 février (un peu moins longtemps pour le lièvre). Le tir à balle du chevreuil est autorisé.

Christian Colombani

SUR LA TOILE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

■ *« Aux armes, netoyens »* ; dans son édition européenne datée du 29 septembre, l'hebdomadaire américain *Business Week* consacre, sous ce titre, deux pages aux déclarations de Lionel Jospin en faveur d'une connexion de la France à Internet. Le premier ministre français a ouvert *« la boîte de Pandore »*, estime l'auteur de l'article, Gail Edmondson, qui ajoute : *« Jospin et les élites parisiennes ont enfin réalisé la nécessité pour la France de se connecter, mais l'accès à Internet va provoquer une véritable révolution dans la société hiérarchique »* française.

U2 EN DIRECT DE SARAJEVO

■ Le concert exceptionnel donné mardi 23 septembre à Sarajevo par le groupe de rock irlandais U2 devait être retransmis en direct sur Internet par la radio de Dublin 2FM (www.2fm.ie) et par le site musical américain Live Concerts (liveconcerts.com), entre 21 h et 23 h 15, heure française. Pour l'écouter, il faut préalablement télécharger le logiciel Real Audio Player, disponible gratuitement (www.realaudio.com). 2FM affichera également en direct des photos du concert sur son site web.

< www.odci.gov/cia >

Un métier passionnant ? Rejoignez le service clandestin !

WASHINGTON
de notre correspondant

Vous êtes un *« individu extraordinaire »* qui recherchez *« plus qu'un emploi »*, *« un style de vie »* qui exige le meilleur de vous-même ? Vous avez *« un esprit aventureux, une forte personnalité, des capacités intellectuelles supérieures, un caractère bien trempé et une intégrité irréprochable »* ? Il le faut, car vous serez confronté à *« des situations rapidement changeantes et ambiguës, qui exigeront le maximum de vos facultés d'improvisation »*. Vous êtes donc mûr pour le service clandestin, ce *« corps d'élite »* dont les membres représentent *« la fine fleur des renseignements américains »*.

Alors, alléché par cette proposition du centre de recrutement du site Web de la CIA (www.odci.gov/cia) ? Attention : vous avez des qualifications de *« premier ordre »* (liste fournie), vous êtes évidemment de nationalité américaine (ainsi que votre épouse), vous avez moins de trente-cinq ans, vous avez un *« intérêt intense pour les affaires internationales »* et, au bout du compte, *« vous voulez avoir le sentiment d'avoir contribué au bien de votre pays »*. Dernier détail : sachez que les salaires de départ s'échelonnent entre 30 000 et 50 000 dollars (entre 180 000 et 300 000 francs par an).

Mais peut-être souhaitez-vous un travail moins « physique » ? Pas de problème : la CIA, qui fête, cette année, son cinquantième anniversaire, vous propose vingt-trois types d'emplois différents, d'expert informatique à psychologue, en passant par spécialiste *« des effets de théâtre »*. Pour postuler à cette offre, il faut *« faire état d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine du maquillage de théâtre, dans l'art du costume et de la cosmétologie »*. Le candidat devra par ailleurs faire preuve de *« sa maturité et d'un bon sens certain »*. *« Une solide connaissance de la théorie de la couleur est aussi exigée. »*

Il sera répondu dans les quarante-cinq jours aux candidatures méritant considération. Des réserves quant à la réputation de votre employeur ? Le site des *« questions fréquemment posées »* dissipera vos doutes : *« Non »*, la CIA n'espionne pas les Américains, elle n'assassine pas et elle n'est pas engagée dans le trafic de drogue. Comment, vous voudriez jeter un coup d'œil à vos futurs bureaux de Langley (Virginie) ? Désolé : *« Des problèmes logistiques et des considérations de sécurité interdisent les visites publiques »*.

Laurent Zecchini

Les mots de Mauricette *par Alain Rollat*

ELLE est allée chez la coiffeuse, a mis son chemisier à fleurs, son tailleur bleu, son collier de perles et un peu de rouge à ses joues. Comprendre Vichy ? Quand elle a ouvert ses bras à Clairette, Mauricette Beaucaillou ne s'est pas posée la question. Contrairement à Clairette, qui s'interroge encore sur les trous de mémoire de l'Histoire, elle ne cherche pas non plus à comprendre pourquoi on lui remet aujourd'hui un « diplôme d'honneur » pour avoir sauvé une enfant juive en 1944. Ou, plutôt, elle fait semblant de ne pas comprendre. Elle montre à la caméra de France 3-Gironde une vieille photo en noir et blanc. On l'y voit assise, le buste haut, sur une murette, en compagnie de son mari. Entre eux, Clairette, toute bouclée, sourit aux anges. Le monteur de France 3 a ajouté à la séquence d'autres photos en noir et blanc tirées, celles-là, des archives départementales. On y reconnaît le camp de Mérignac d'où partirent sans retour d'autres Clairette.

A-t-elle ensuite regardé, sur TF 1, ce « Droit de savoir » qui soulevait, lundi soir, la question : *« Comment juger Papon sans comprendre Vichy ? »* Manquait à cet excellent gros plan sur la France pétainiste, en surimpression, la réponse de Primo Levi : *« Peut-être que ce qui s'est passé ne peut pas être compris, et même ne doit pas être compris, dans la mesure où comprendre c'est presque justifier. En effet, " comprendre " la décision ou la conduite de quelqu'un, cela veut dire (...) les mettre en soi, mettre en soi celui qui en est responsable, se mettre à sa place. »*

Mettez-vous à ma place ! C'est justement ce que répondaient aux caméras de TF 1 deux hommes de la même génération que Mauricette. *« A l'époque, cher Monsieur,* disait l'ancien interprète de la mairie de Bordeaux, *on ne savait pas qui était qui... Le maire a-t-il collaboré ? Politiquement, non ; administrativement, il était obligé. Comme M. Papon : ce sont les Allemands qui ont imposé à la préfecture de la Gironde de dresser la liste des juifs... »* Ah ! la dure contrainte administrative... *« Je n'ai pas eu l'impression de commettre quelque chose qui soit contraire à ma conscience,* disait l'ancien secrétaire d'Etat à la production industrielle, signataire de la loi du 22 juillet 1941 relative à l'aryanisation des biens juifs. *C'était une loi complémentaire (...), la suite du reste... »* Ah ! l'innommable *« reste »*...

Elle, elle a employé le même mot pour expliquer ce que France 3 appelait son *« geste »* : *« C'est comme ça ; ça reste dans mon cœur. »* Comprendrez-vous jamais, chers Messieurs, pourquoi le cœur de Mauricette se mit un jour à la place de Clairette ?...

MARDI 23 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 Ivanhoé ■ ■ De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, 105 min). Histoire
20.10 Rasta rockett ■ De Jon Turteltaub (Etats-Unis, 1993, 95 min). Disney Channel
20.30 L'Arnaqueur ■ ■ ■ De Robert Rossen (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 130 min). Ciné Cinéfil
20.30 Stalingrad ■ De Joseph Vilsmaier (Allemagne, 1992, 115 min). Ciné Cinémas
20.35 Le Cercle des amies ■ De Pat O'Connor (Irlande, 1994, 100 min). Canal+
20.35 Les Camisards ■ ■ De René Allio (France, 1970, 115 min). TMC
20.35 Un fauteuil pour deux ■ De John Landis (Etats-Unis, 1983, 120 min). TSR
20.55 Opération Shakespeare ■ De Penny Marshall (Etats-Unis, 1994, 130 min). France 2
22.15 That's Dancing ■ ■ De Jack Haley Jr (Etats-Unis, 1984, 100 min). France Supervision
22.15 Rocky ■ De John G. Avildsen (Etats-Unis, 1976, 120 min). RTL 9
22.25 1900 ■ ■ ■ De Bernardo Bertolucci [2/2] (Italie, 1976, v.o., 155 min). Paris Première
22.40 Crashing Hollywood ■ De Lew Landers (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 65 min). Ciné Cinéfil
23.10 Les Blues Brothers ■ De John Landis (Etats-Unis, 1980, 130 min). France 2
23.45 Les Malheurs de Sophie ■ De Jacqueline Audry (France, 1945, N., 70 min). Ciné Cinéfil
23.50 Professeur Holland ■ De Stephen Herek (Etats-Unis, 1996, v.o., 139 min). Canal+
0.15 Volpone ■ De Maurice Tourneur (France, 1940, N., 95 min). RTL 9
0.55 Les Frères Karamazov ■ ■ De Fedor Ozep (Allemagne, 1931, N., 90 min). Ciné Cinéfil
4.45 Sur la route de Madison ■ ■ De Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, ◆, 134 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et *19.10 Nulle part ailleurs.* Avec Edwy Plenel (*Les Mots volés*) ; Marco Simone. Canal+
20.05 et 1.00 Courts particuliers. Ann-Gisel Glass. Paris Première
21.00 Le Gai Savoir. Paris Première
21.05 Cartes sur table. Les victimes de l'«encombrement judiciaire». RTBF 1
22.10 Célébrités. TF 1
22.20 A part ça... Elton John. Canal+
22.30 Bouillon de culture. Eloquence et mensonge. TV 5
22.30 Sud. TMC
23.00 De l'actualité à l'histoire. Histoire
23.15 Comment ça va ? Vie de sein. France 3
0.30 Zone interdite. M 6

DOCUMENTAIRES

18.25 Béton désarmé. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Entre ciel et mer. La Cinquième
20.10 Des hommes dans la tourmente. [20/32]. Khrouchtchev *versus* Nagy. Planète
20.35 Rue de la liberté. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. Rescapés *clandestins, Karzan et ses frères.* Arte
21.25 Linda McCartney : Behind the Lens. Canal Jimmy
21.50 ▶ De Caunes-Joubert : Une famille très télévisuelle. Arte
22.30 Lyndon Baines Johnson. Planète
22.45 Armin et Alexander. Cellulo et numérique. Arte
23.20 Les Années 4 CV. TSR
23.25 La Vie cathodique. Arte
0.10 Sous les jupes de la Madone. Téva
0.15 Marika, prostituée, parle. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Coupe du Grand Chelem. Eurosport
14.55 Cyclisme. Tour d'Espagne. TSR
15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Eurosport
21.00 Boxe. Combat international WBC. Andras Galfi (Hongr.) - Mourad Hakkar (Fr.). Eurosport

MUSIQUE

19.50 Ernest Ansermet dirige l'Orchestre de la Suisse romande. Enregistré en 1958. Muzzik
20.10 Cardiff Singer of the World 1997 n° 4. Muzzik
20.45 Les Francofolies 1997. Jean-Claude Vannier. France Supervision
21.00 Tchaïkovski Festival Concert. Symphonie n° 2. Muzzik
22.30 Europa Concert 1993. Muzzik
23.55 La Traviata. Enregistrée à Bordeaux en mars 1997. France Supervision
0.00 Jaco Pastorius au Festival de Montréal 1982. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.00 Suite en noir. De Jean-Pierre Marchand. TV 5
20.30 Trois femmes, un amour. De Robert Favreau. Festival
20.55 Une ville déchirée. De Daniel Petrie. Téva
22.05 Ascension express. De Nicolas Ribowski. Festival
22.50 Une intime conviction. O De David Greene [1/2]. M 6

SÉRIES

18.15 Friends. France 2
20.10 Congo. RTBF 1
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. Ne m'oublie pas. Légende. M 6
21.00 Colette. [3 et 4/4]. Histoire
21.35 et 1.00 L'Or et le Papier. [12/39]. Série Club
22.25 Profit. Episode pilote (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Le docteur mène l'enquête. O Faute professionnelle. TF 1
23.00 Clair de lune. Annie, Maddie, jalousie and Co. Téva
23.50 Star Trek : la nouvelle génération. Le piège des samaritains (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Le Masque. Meurtre sur un plateau. TMC
2.10 Bottom. Gas (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.50 Arte
De Caunes-Joubert, une famille très télévisuelle

L'histoire de la famille de Caunes, cathodique pratiquante depuis cinquante ans, se confond avec celle du petit écran. Le père, Georges, journaliste, présentateur du JT, responsable du service des sports. La mère, Jacqueline Joubert, première speakerine avant de devenir directrice de l'unité jeunesse de la deuxième chaîne. Antoine, *le petit dernier, animateur* (« Rapido », « Nulle part ailleurs »...). Aujourd'hui retirés de la télévision, ils évoquent leurs souvenirs sur fond d'images d'archives.

● 20.45 Arte
La Vie en face

Dans *Rescapés clandestins, Karzan et ses frères,* Claudio von Planta raconte l'histoire incroyable de Karzan, un jeune Kurde qui, après avoir trouvé asile en Grande-Bretagne, fait le pari insensé d'y faire venir sa famille. Il revient dans le Nord de l'Irak chercher ses trois frères. La caméra, le plus souvent cachée, suit leur traversée clandestine à travers toute l'Europe.

● 22.25 Canal Jimmy
Profit

A travers l'histoire de l'irrésistible ascension d'un jeune yuppie, Jim Profit, cette série, inédite en France, aborde le thème de l'arrivisme forcené, rarement traité dans les feuilletons américains. Pour parvenir à ses fins, Jim Profit utilise tous les moyens (création de documents compromettants, vol, chantage...) et exploite les secrets « honteux » de ses adversaires (alcoolisme, toxicomanie, enfance malheureuse...). Diffusion en v.o., le mardi, et en v.f., le samedi.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Le Résultat des courses.
20.45 Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood ? Film de Peter Segal.
22.10 Célébrités.
23.35 Le docteur mène l'enquête.
0.30 et 1.10 TF1 nuit.
0.40 Reportages. Dons d'organes... Actes d'amour.

FRANCE 2

18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Opération Shakespeare ■ Film de Penny Marshall.
23.05 Un livre, des livres.
23.10 Les Blues Brothers ■ Film de John Landis.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion.
22.40 Météo.
22.50 Soir 3.
23.15 Comment ça va ?
0.10 Magazine olympique.
0.40 Rencontres à XV.
1.05 New York District.

CANAL +

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Cercle des amies ■ Film de Pat O'Connor.
22.15 Flash infos.
22.20 A part ça... Elton John.
23.40 Surprises.
23.50 Professeur Holland ■ Film de Stephen Herek (v.o.).

ARTE

19.30 7 1/2. Quels aéroports pour demain ?
19.55 Archimède.
20.25 Documenta.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ *La Vie en face.* Rescapés clandestins.
21.40 Soirée thématique. Au départ, c'était un rêve : la télé.
21.45 et 22.40, 23.20, 0.30, 1.05 Intermezzo.
21.50 ▶ De Caunes-Joubert : Une famille très télévisuelle.
22.45 Armin et Alexander.
23.25 La Vie cathodique
0.35 Carte blanche.
1.10 Bien joué, monsieur le maire.

M 6

20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info. E = M6 junior.
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. Ne m'oublie pas. Légende.
22.50 Une intime conviction. *Téléfilm O de David Greene [1/2].*
0.30 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel Science.
21.32 Mémoire du siècle. François Bloch-Lainé.
22.40 ▶ Nuits magnétiques. Le FN, regard sur l'enracinement d'un parti [1/4].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Les Prom's. Œuvres de Mozart, Korngold, Markevitch, Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Quelques nouvelles américaines.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Ignaz Pleyel. Œuvres de Haydn, Pleyel, Beethoven, Rossini.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Pleyel, Chopin, Debussy, De Falla, Ravel.

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.30 Les mois d'avril sont meurtriers ■ ■ De Laurent Heynemann (France, 1987, 90 min). TV 5
13.55 Agence matrimoniale ■ De Jean-Paul Le Chanois (France, 1951, N., 105 min). Ciné Cinéfil
15.40 Les Malheurs de Sophie ■ De Jacqueline Audry (France, 1945, N., 70 min). Ciné Cinéfil
16.05 Opera do malandro ■ ■ De Ruy Guerra (France-Brésil, 1986, 105 min). Ciné Cinémas
16.50 Crashing Hollywood ■ De Lew Landers (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 65 min). Ciné Cinéfil
17.00 Ivanhoé ■ ■ De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, 105 min). Histoire
17.30 Pinocchio ■ Film d'animation de Ben Sharpsteen et Hamilton Luske (Etats-Unis, 1940, 95 min). Disney Channel
18.40 Fiesta ■ De Pierre Boutron (France, 1995, 110 min). Ciné Cinémas
19.30 Mirages de Paris ■ De Fedor Ozep (France, 1932, N., 75 min). Ciné Cinéfil
20.45 Sur les ailes de la danse ■ ■ De George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., 100 min). Ciné Cinéfil
20.45 Officier et gentleman ■ ■ De Taylor Hackford (Etats-Unis, 1981, 130 min). TSR
21.00 Piège de cristal ■ ■ De John McTiernan (Etats-Unis, 1988, 125 min). Canal+
22.25 Paracelse ■ ■ De Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1943, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
22.55 La Poudre d'escampette ■ De Philippe de Broca (France - Italie, 1971, 115 min). TMC
23.15 58 minutes pour vivre ■ De Renny Harlin (Etats-Unis, 1990, 119 min). Canal+
1.15 Une journée en enfer ■ De John McTiernan (Etats-Unis, 1995, v.o., 120 min). Canal+
1.40 L'Arnaqueur ■ ■ ■ De Robert Rossen (Etats-Unis, 1961, N., 130 min). Ciné Cinéfil
1.55 L'Ame des guerriers ■ ■ De Lee Tamahori (Nouvelle-Zélande, *1994, v.o., 95 min). Ciné Cinémas*

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.00 Stars en stock. Bette Davis. Paris Première
14.30 Business humanum est. Le Festival d'Avignon : pièces et main d'œuvre. La Cinquième
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Contrat sous l'oreiller. Histoire
16.10 ▶ Saga-Cités. La règle du jeu. France 3
17.55 Le Club. Avec Jean Marais. Ciné Cinéfil
18.00 Le Gai Savoir. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Karl Lagerfeld ; Sharleen Spiteri. Canal+
20.00 Faut pas rêver. Ethiopie : La partie de Kwosso. Avec Marc Hollogne. TV 5
20.10 et 0.00 Courts particuliers. *Fantaisie et burlesque. Avec Arthus* de Penguern. Paris Première
20.45 Combien ça coûte ? La cueillette des champignons. Avec Dominique Lavanant. TF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les papes et le pouvoir [5/5] : Jean-Paul Ier et la mort. Arte
20.50 ▶ La Marche du siècle. La France sous Vichy. France 3
20.55 Cap'tain Café. Avec Zachary Richard ; Lokua Kanza. France Supervision
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Les sentinelles oubliées. Histoire
21.00 Paris modes. Gucci. Paris Première
22.40 Ça se discute. Héritages : fardeau ou privilège ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Les Journées du Patrimoine. Histoire
23.15 ▶ Un siècle d'écrivains. Nina Berberova. France 3
0.50 Le Cercle des métiers. Le travail : quel avenir ? France 2

DOCUMENTAIRES

17.30 Au cœur d'Okavango. [2/26]. Le rhinocéros noir. La Cinquième
17.35 Légendes vivantes d'outre-mer. [1/13]. Planète
17.50 Chasseurs de poux. Canal+
18.00 Chercheurs d'aventures. La Cinquième
18.00 Pour mémoire, Sadate, Rabin. Planète
18.00 Jazz Collection. Gerry Mulligan. Muzzik
18.30 Entre ciel et mer. La Cinquième
18.40 Pierre Dac et Francis Blanche. Festival
19.55 Animaux en péril. C'est dur d'être une orque ! Arte
20.55 Taslima Nasreen. Téva
21.50 Rue de la liberté. Planète
22.45 Revivre. Planète
22.45 Ombres et lumières. Un portrait du compositeur Joaquin Rodrigo. Muzzik
23.40 Leslie Nielsen. Ciné Cinémas
23.40 Henry Kissinger, une vie de diplomate. TSR
23.45 Lyndon Baines Johnson. Planète
0.00 Montserrat Caballé. Muzzik
0.05 Le Cinéma des *effets* spéciaux. Histoires de fantômes. Ciné Cinémas

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Coupe du Grand Chelem. Eurosport
14.55 Cyclisme. Tour d'Espagne. TSR
15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Eurosport

DANSE

21.00 Napoli. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

17.35 et 18.00 Musique sacrée, de Purcell. France Supervision
19.00 Mozart en tournée. Muzzik
20.00 La Sérénade n° 13 de Mozart. Muzzik
21.40 Musica. L'Enlèvement au sérail. Retransmis en simultané sur France-Musique. Arte
21.45 European Baroque Chamber Orchestra. France Supervision
22.30 Juliette Gréco à l'Olympia. Paris Première
23.00 Le New Morning. Art Farmer ; Gonzalo Rubalcaba. France Supervision

THÉÂTRE

17.35 La Jalousie. Pièce de S. Guitry. Paris Première
18.45 Le Riche convoité. Pièce de Goldoni. France Supervision

VARIÉTÉS

20.45 Graines de star. En direct du pavillon Baltard. M 6

TÉLÉFILMS

20.30 Rideau de feu. D'Igaal Niddam. Festival
20.30 Condamnation sans appel. De David Lowell Rich. RTL 9
20.55 Lulu, roi de France. De Bernard Uzan. France 2
22.40 La Guerre du Soleil. D'Alan Smithee. RTL 9
23.10 Une intime conviction. O De David Greene [2/2]. M 6

SÉRIES

18.00 Highlander. Chasse à l'homme. M 6
18.00 Nos meilleures années. Le mariage. Voyage dans l'enfance. Téva
18.15 Friends. Celui qui fait des descentes dans les douches. France 2
19.00 Los Angeles Heat. Les bouledogues. M 6
19.00 Les Têtes Brûlées. Cinq pour un as. Série Club
20.00 Pour tout l'or du Transvaal. Histoire
20.15 Une famille pour deux. Le talisman. Série Club
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Le piège des samaritains. Canal Jimmy
20.35 Inspecteur Morse. Mort vivant. TMC
21.50 Seinfeld. L'incendie. Canal Jimmy
22.00 Le Pain noir. [11/16]. Histoire
22.05 Tatort. Rendez-vous au cimetière. Festival
22.15 Une fille à scandales. L'honneur perdu de Nicky (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
22.40 Spin City. Question de fierté (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Columbo. Edition tragique. TF 1
23.00 Clair de lune. Petit meurtre de nuit. Téva
23.35 Bottom. Contest (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. L'arrêt de mort. Canal Jimmy
0.45 New York District. Mauvaise foi. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de télévision et de radio ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 11.15 La Cinquième
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, Jusqu'au 10 octobre
Image et science

« Réduire le fossé entre les savants et les ignorants »

POUR LA TROISIÈME ANNÉE consécutive, la chaîne du savoir et de la connaissance s'associe aux Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, dont la quatorzième édition se tient du 20 septembre au 12 octobre à Paris. Pendant la durée du festival, qui rassemble chercheurs et professionnels des médias du monde entier (*150 télévisions* de cinquante pays sont représentées), en liaison avec la manifestation, La Cinquième propose quatre rendez-vous chaque semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 11 h 15, soit douze émissions de treize minutes.

Ces programes ont *été élaborés* en association avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), organisateur de ces rencontres avec le Conseil international du cinéma, de la télévision et de la communication audiovisuelle auprès de l'Unesco. Chacun a trait à *une discipline précise : sciences de* la vie, de l'espace, de l'homme et des sociétés, des mers et des océans, etc. S'y insèrent des extraits des programmes en compétition, en illustration des témoignages de chercheurs. Chaque émission sera aussi l'occasion d'une rapide in*cursion dans l'un des nombreux* musées qui, en France et à l'étranger, jouent un rôle dans la diffusion du savoir scientifique.

C'est Jean-Claude Carrière, écrivain, scénariste et l'un des présidents de la manifestation, qui introduit chaque programme. *« La dénomination de ces Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique est très ennuyeuse, mais la chose est très gaie, car le savoir est gai »*, prévient d'entrée de jeu celui qui, depuis des années, apporte son soutien enthousiaste à la manifestation. Jean-Claude Carrière, convaincu que la télévision peut *« réduire le fossé entre les savants et les ignorants »*, fait preuve d'un réel talent de vulgarisateur. Mais on a du mal à saisir la cohérence du premier numéro de la série, sur les images du cerveau, diffusé lundi 22 septembre (le seul que l'on ait pu voir). On espère un effort de clarté pour la suite.

S. Ke.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour
14.45 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street.
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 Combien ça coûte ?
22.50 Columbo. Edition tragique.
0.10 Minuit sport.
0.40 et 1.45 TF1 nuit.
0.55 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.45 et 17.35 Un livre, des livres.
13.50 Rex.
14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.35 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres.
17.10 Un poisson dans la cafetière.
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est toujours l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Lulu, roi de France. Téléfilm de Bernard Uzan.
22.40 Ça se discute.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle des métiers.

FRANCE 3

13.35 Parole d'expert.
14.30 Va savoir.
15.05 Un cas pour deux.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 ▶ La Marche du siècle.
22.50 Soir 3.
23.15 ▶ Un siècle d'écrivains.
0.05 Cinéma étoiles.
0.30 Vivre avec...
0.45 New York District.
1.35 Tous sur orbite.
1.40 Musique Graffiti.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 ▶ C+ Cléo.
14.30 Lupo Alberto.
14.40 SOS bout du monde.
15.05 Achille Talon.
15.20 Le Prince d'Atlantis.
15.50 Reboot III.
16.20 Michael Jackson.
17.50 Chasseurs de poux.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Karl Lagerfeld ; Sharleen Spiteri.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Piège de cristal ■ ■ Film de John McTiernan.
23.05 Flash infos.
23.15 58 minutes pour vivre ■ Film de Renny Harlin.
1.15 Une journée en enfer ■ Film de John McTiernan.

LA CINQUIEME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Embarquement porte n° 1.
14.30 Business humanum est.
15.30 Wildlife.
16.30 L'Etoffe des ados.
17.00 Cellulo.
17.30 Au cœur d'Okavango. [2/26].
17.55 Le Journal du temps.
18.00 Chercheurs d'aventures
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees. [13/58].
19.30 7 1/2.
19.55 Animaux en péril.
20.25 Documenta.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
21.40 Musica. *L'Enlèvement au sérail*, opéra de Mozart, diffusé en simultané sur France-Musique.
0.20 La Lucarne.
1.20 Music Planet.

M 6

13.00 M 6 Kid.
16.25 Des clips et des bulles.
16.50 Fan de.
17.25 Fan quiz.
18.00 Highlander.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.45 Graines de star.
23.10 Une intime conviction. Téléfilm O de David Greene [2/2].
0.40 Secrets de femme.
1.15 Sexy Zap.

RADIO

FRANCE-CULTURE

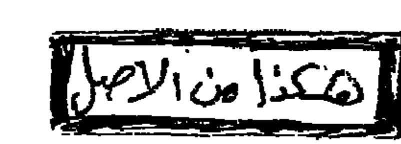
19.02 Agora.
19.32 Perspectives scientifiques. Histoire, doctrine, science de la couleur [3].
20.00 Le Rythme et la Raison de... Daniel Boulanger [3/5].
20.30 Paroles sans frontières. 21.32, Correspondances ; 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 ▶ Nuits magnétiques. Le FN, regard sur l'enracinement d'un parti [2/4].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte. Autour du thème de Faust. Œuvres de Radziwill, Loewe, Schubert.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Hommage à Eugène Ysaye. Œuvres de Magnard, Chausson.
21.40 Opéra. *L'Enlèvement au sérail*, de Mozart, enregistré le 30 juillet, au Festival de Salzbourg, diffusé en simultané sur Arte.
0.10 Les Greniers de la mémoire. Manuel Rosenthal.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Paulus*, oratorio de Mendelssohn.
22.55 Les Soirées... (suite). *La Belle Meunière*, de Schubert.



Le Monde
MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1997

Fallacieux

par Pierre Georges

IL AVAIT parfaitement troussé son compliment le jeune Baroin. Au président de la République qui visitait Troyes, ville dont le Prince est un enfant, il déclara : *« La Constitution fait de vous le maître du temps et des échéances (...) »*. On ne saurait mieux dire son affection et son respect.

Le « maître du temps et des échéances », – formule qui n'était pas sans rappeler les fortes pensées du père Fourras, l'ermite de Fort Boyard – avait précisément quelque chose à dire. Parlant de l'emploi des jeunes, Jacques Chirac fit connaître son sentiment : *« C'est l'entreprise qui crée la richesse et l'emploi. Tout le reste est fallacieux. »* Nul besoin de décodeur pour comprendre qu'il s'agissait là d'une critique directe des mesures gouvernementales sur l'emploi-jeune.

On devrait toujours écouter son maître. A temps. Car, et c'est là que l'affaire amuse un peu, que croyez-vous que fit François Baroin, député et maire de Troyes, lors du débat parlementaire et du vote sur la loi Aubry ? Il s'abstint de voter, , comme d'autres d'ailleurs, et, rapporte *Le Parisien* mardi, s'en expliqua ainsi : *« Je vais en profiter pour créer dans ma ville, grâce à cela, cent vingt emplois-jeunes. Je n'allais tout de même pas voter contre à Paris »*.

Voici donc bien la cruauté de la situation. François Baroin le maire oublieux des devoirs de François Baroin le chiraquien. Troyes, en somme, valait bien un sermon. Mais en cette apparente contradiction, on peut accorder à ce jeune maire les circonstances atténuantes. S'il succomba aux sirènes fallacieuses de l'emploi-jeune, c'est que le chant n'en était pas finalement si discordant avec la musique du temps : la preuve, cette avalanche de candidatures, 147 000 en quelques jours pour les 40 000 postes proposés dans l'éducation.

S'il s'agit d'une illusion, ou d'un espoir fallacieux, convenons-en tout cas qu'ils sont largement partagés. Et, sans préjuger l'avenir ou le devenir de ces emplois créés au forceps étatique pour les uns ou de manière volontariste pour les autres, cette ruée vers l'espoir signifie au moins une chose : le besoin existait, l'attente était massive. Cette bousculade au portillon de l'entreprise Aubry-Allègre en dit plus long que de longs discours sur l'état d'impatience d'une jeunesse en jachère.

Cela ne veut pas dire que le « maître du temps et des échéances » n'ait pas à faire connaître son opinion sur le sujet. Il l'a fait. Comme président, bien sûr. Mais peut-être aussi comme totem contesté d'une opposition irrévérencieuse. De toute évidence, en leurs tourments et réflexions, les leaders de la droite, ont un léger problème de communication et de confiance avec le maître des échéances. Depuis certaine mésaventure que beaucoup approuvèrent d'ailleurs, ils ne se bousculent plus, eux, au portillon du Coq, à l'Elysée.

C'est ainsi. La politique est un art cruel qui fait de l'ingratitude et du reniement une manière de baume bien commode aux illusions perdues et aux dissolutions fallacieuses.

La présence américaine sur Mir pourrait être remise en question

La station spatiale russe a connu trois nouveaux incidents

MIR A CONNU, lundi 22 septembre, une nouvelle panne d'ordinateur, à laquelle se sont ajoutés une fuite probable de carburant et un problème de climatisation. Cette accumulation de nouveaux déboires va-t-elle peser sur la coopération américano-russe ? Le vice-président américain Al Gore a laissé entendre, lundi à Moscou, que la présence d'astronautes de la NASA à bord de Mir – pour un loyer de 478 millions de dollars (de l'ordre de 3 milliards de francs) – pourrait être interrompue.

« La NASA mène en ce moment une enquête très poussée. Elle dira si le septième arrimage entre la navette spatiale américaine et Mir doit avoir lieu », a indiqué M. Gore, à l'issue d'une réunion avec le premier ministre russe Victor Tchernomyrdine. Ces propos contredisent ceux de son homologue russe, pour qui *« il n'y a aucune raison »* de ne pas poursuivre les recherches communes à bord de Mir.

Cette coopération prévoit notamment un rendez-vous entre Mir et la navette Atlantis, qui doit décoller vendredi 26 septembre pour un vol de neuf jours au cours duquel l'astronaute Michael Foale – à bord de Mir depuis mai – sera remplacé par David Wolf, pour un séjour de quatre mois. Au centre spatial de Cape Canaveral (Floride), le compte à rebours a commencé, mais le décollage d'Atlantis est suspendu au dernier rapport de sûreté que doit rendre incessamment Thomas Stafford, un astronaute des missions Gemini et Appolo. Précédé d'une série d'attaques virulentes au Congrès contre la présence américaine sur Mir, la remise de ce rapport doit prendre en considération les dernières avaries de la station russe.

DÉFAILLANCES

La panne de l'ordinateur central est la troisième en deux semaines (*Le Monde* du 23 septembre). Si l'équipage est parvenu à remplacer l'équipement défaillant, rien ne garantit la pérennité de la réparation. *« Ces opérations sont instables*, a reconnu Victor Blagov, le directeur russe de la mission. *Ça marche pendant une semaine, puis le système tombe en panne par surprise. Il est difficile de prévoir comment il se comportera dans le futur. »* Ces défaillances informatiques déstabilisent la station. Les panneaux solaires, qui ne sont plus pointés vers le Soleil, fournissent moins d'énergie. Il faut vingt-quatre à quarante-huit heures pour réorienter Mir, à l'aide de moteurs-fusée.

Les cosmonautes ont également dû faire face à une nouvelle avarie du système d'aspiration du dioxyde de carbone, causée par une panne de ventilateur rapidement réparée. Ils ont, enfin, observé à deux reprises un mystérieux nuage brunâtre à l'extérieur de la station ; peut-être une fuite de carburant provenant du module Spektr, endommagé lors de la collision du 25 juin, ou – plus préoccupant – du vaisseau de secours Soyouz.

Ces incidents pourraient hypothéquer les opérations d'arrimage de la navette à Mir, qui restent à la merci d'une nouvelle défaillance de l'ordinateur central. Or, c'est précisément Atlantis qui doit apporter un cerveau électronique de secours dans ses soutes...

H. M.

85 personnes ont été massacrées en Algérie

QUATRE VINGT-CINQ personnes ont été massacrées dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 septembre, et 65 autres blessées – dont 31 sont dans un état grave –, au lieu dit Bentoumi, à Bentalha, un hameau qui dépend de la commune de Baraki, laquelle appartient au Grand Alger, selon un communiqué des services de sécurité diffusé mardi matin par Algérie Presse Service (APS), l'agence de presse algérienne. Selon l'APS, la tuerie aurait été commise par *« un groupe de criminels »*. Il y a près d'une quinzaine de jours, un massacre commis dans le village de Rais avait fait officiellement 98 morts. Officieusement, près de 300 personnes auraient été tuées à Raïs. Amnesty International, dans un communiqué diffusé mardi a évalué à plus de 500 – dont une majorité de femmes et d'enfants – le nombre de personnes massacrées en Algérie ces dernières semaines. Le premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia, avait estimé dimanche soir, qu'il s'agissait de *« résidus de terrorismes »*. Selon lui, seules 14 wilayas (départements) sur 48 sont touchées par les violences.

L'extradition d'Ira Einhorn : décision le 13 novembre

LA COUR d'appel de Bordeaux a repoussé au 4 novembre sa décision sur la demande d'extradition vers les Etats-Unis d'Ira Einhorn, une ancienne figure du mouvement hippie américain, condamné à la réclusion à perpétuité, à Philadelphie, pour le meurtre de son ancienne compagne. La cour, qui devait rendre sa décision mardi 23 septembre, a réclamé des *« explications »* supplémentaires au gouvernement américain. La justice américaine, qui a condamné Ira Einhorn en son absence, en 1993, ne prévoit pas de nouveau procès après son extradition. Or les magistrats français ont plusieurs fois rappelé que cette condition était nécessaire pour qu'ils délivrent un avis favorable. Ira Einhorn avait été accusé de meurtre en 1979, après la découverte du corps de Holly Maddux dans son appartement. Il avait fui les Etats-Unis en 1981. Installé en France depuis janvier 1993, il a été interpellé le 13 juin. (*Le Monde du 23 septembre*).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 23 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18201,32	+0,79	−5,99
Honk Kong index	14094,38	−0,10	+4,78

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

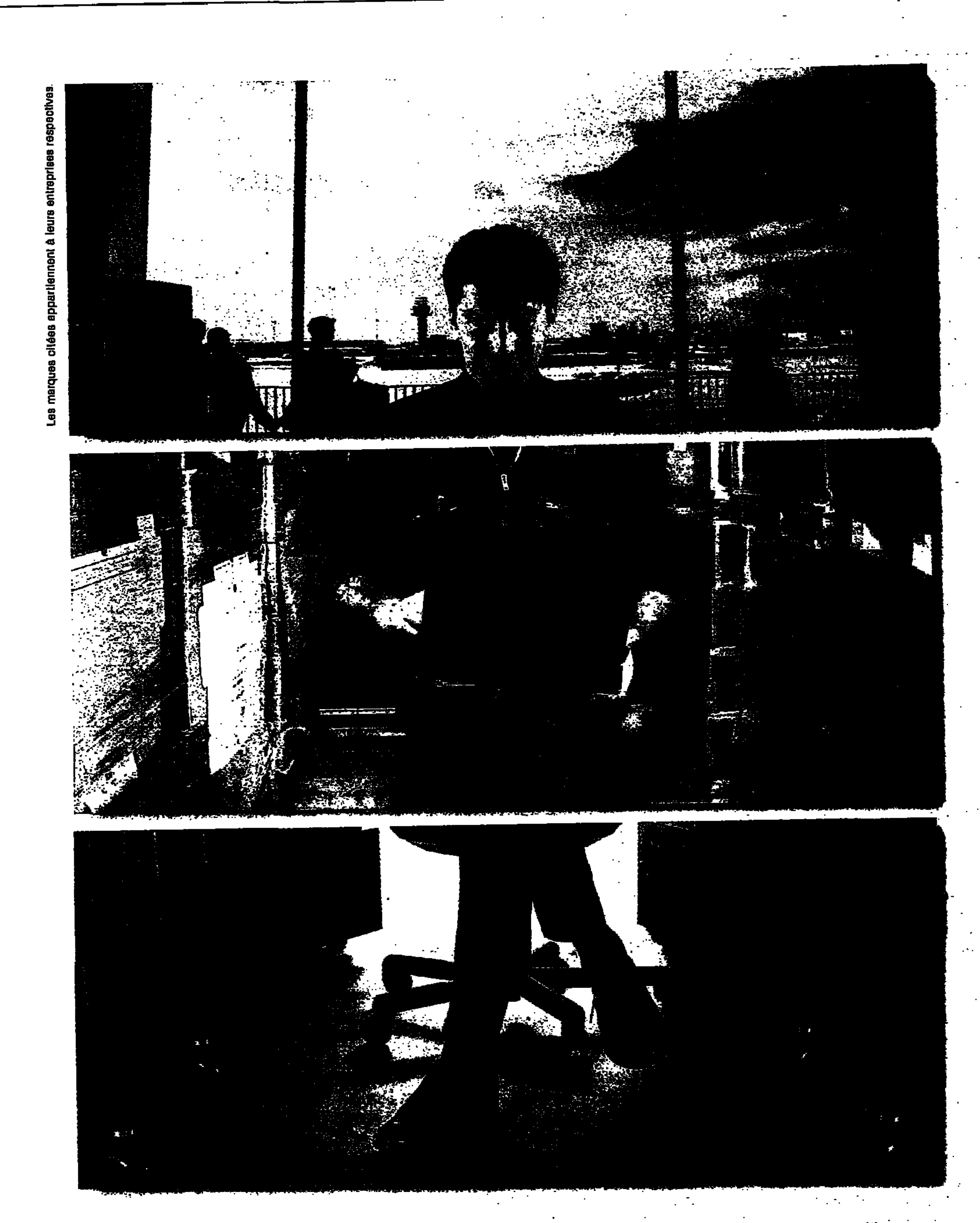
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/09	Var. en % 22/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3000,15	−0,57	+29,56
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	15936	+0,58	+50,75
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3638,90	−0,02	+33,51
Londres FT 100	5094,20	+0,36	+23,69
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	24226	+0,65	+54,34
Zurich SMI	5708,20	+0,05	+44,80

Tirage du *Monde* daté du mardi 23 septembre : 524 501 exemplaires 2



Les marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.



la question “comment relier ceux qui vendent à ceux qui stockent et à ceux qui comptent ?” a sa solution

Imaginez un instant que tous les acteurs de la chaîne commerciale soient reliés les uns aux autres, travaillent ensemble, et non plus chacun dans leur coin. Grâce à IBM, cette fiction est devenue réalité. Cette réalité s'appelle "Solutions Forces de Vente", et son secret réside dans une approche unique pour optimiser le travail en équipe.

Plus besoin d'attendre pour faire une proposition commerciale à votre client, elle se fait instantanément.
Sans entrer dans le détail, on peut dire que "Solutions Forces de Vente" est un moyen très simple d'accroître l'efficacité de vos vendeurs. Un ThinkPad équipé de Lotus Notes et une application "Forces de Vente" personnalisée fonctionnant grâce à Lotus Domino : et vos commerciaux accèdent aux dernières informations clés de votre entreprise, où qu'ils se trouvent dans le monde. Ils peuvent s'assurer qu'un produit est bien disponible, consulter des données marketing, les tarifs, les promotions, ou encore consulter l'historique de l'entreprise-cliente. Et ce pour une meilleure satisfaction du client.

On a tout à gagner à être mieux organisé.
Grâce aux "Solutions Forces de Vente", le résultat se compte en espèces sonnantes et trébuchantes. Puisque l'information circule librement et instantanément dans votre entreprise, vous supprimez de nombreuses tâches administratives. Et comme vous savez ce qui se passe à chaque instant, vous réalisez d'énormes gains de temps. Vous connaissez l'adage, "le temps c'est de..." Pour en savoir plus, rendez-nous visite sur www.ibminfo.com/nc/fr7 ou appelez le 0 801 633 643.

IBM

Solutions pour une petite planète

